

AR SONER

Revue mensuelle bilingue de
« BODADEG AR SONERION »



JUIN 1949

PUBLICITÉ

La diffusion d'Ar Soner

AR SONER paraît pour la seconde fois. Vous vous rendez compte par vous-mêmes qu'il s'est étoffé. Plus de pages, un texte dense et varié, de nouvelles chroniques dont certaines seront le domaine exclusif de nos lecteurs. Vous lirez par ailleurs les premières réactions enjouées et enthousiastes que le premier numéro a suscitées. Quotidiennement, d'autres lettres d'encouragements nous parviennent. Mais aussi intéressante et opportune que serait la revue, et quelle que serait la faveur dont elle jouirait, elle serait vouée à l'échec le plus complet et dans un avenir proche, si les encouragements de nos lecteurs et si les précieuses collaborations qui s'annoncent à la Rédaction, ne devaient pas être étayés d'actes plus prosaïques sans doute mais autrement efficaces. Nous voulons parler du travail de diffusion. Un gros effort de propagande doit être fait durant plusieurs mois. Rappelons ce que nous disions dans le premier numéro : « En plus des membres de B.A.S., il faut à AR SONER 200 abonnés à l'extérieur et au plus vite, ou à défaut, il faut en vendre 200 numéros chaque mois. (L'exemplaire 35 francs.) Eh bien, amis, l'avez-vous déjà oublié ? Les 200 premiers numéros attendent toujours d'être embarqués et vendus par vos soins. Réclamez-les au plus tôt en même temps que le n° 2 et faites-vous de zélés propagandistes de votre revue. PAR VOUS, AVEC VOUS, POUR VOUS, AR SONER VIVRA... »

CASES A LOUER

Rédaction - Administration :
Polig MONJARRET
AVENUE DE LA GARE
CARHAIX (Finistère)
C. C. P. Nantes 1436-15

Ar Soner

REVUE MENSUELLE BILINGUE DE
BODADEG AR SONERION

Siège Social de B. A. S. :
Robert MARIE
RUE MAUPERTUIS
RENNES (1^{er}-et-V.)
C. C. P. Rennes 525-54

N° 2

Notre collaborateur :
Nos camarades
Doriz LE VOYER
et Polig MONJARRET

JUIN 1949

Sommes-nous des folkloristes ?

Le terme « folklore » est l'assemblage de deux mots anglo-saxons : *folk* (peuple) et *lore* (science). A peine âgé d'un siècle, il est aujourd'hui courant de l'employer pour désigner des études sur les arts populaires, les traditions et les usages.

Walter Scott en Grande-Bretagne, et J.-G. Herder en Allemagne, ont influencé grandement ces études. Tels M. Jourdain et sa prose, ils étaient « folkloristes » sans le savoir, quoique n'ayant jamais poussé à fond leurs recherches.

Le folklore se divise en plusieurs branches dont l'une des principales est le folklore musical. Nous dirons même qu'en Bretagne, elle est la plus importante parce qu'en liaison directe et permanente avec la littérature, la religion, la langue, les événements familiaux (accordailles, mariages, naissances, décès, etc.), le travail (fêtes de moissons, de fenaisons, de récolte, *festou-noz*, aires neuves, fileries, etc.).

La musique populaire est, dit-on, née de père et de mère inconnus. Il ne saurait être trouvé de définition plus exacte. On doit toutefois ajouter que ces anonymes musiciens étaient de fins *illettrés* marqués du don créateur. Ils ont œuvré pour leurs semblables, plus *illettrés* encore qu'eux-mêmes.

Nul n'a jamais songé à qualifier de bâtard cet enfant naturel, bien au contraire. Il est la base même de tout l'art musical. La musique savante marquée du socle du grand J.-S. Bach est sortie d'un *léd* d'illettré. De ces ébauches naïves de paysans, de marins, d'artisans, les grands musiciens ont fait de la musique pour l'élite. Ils ont été à la populace une phrase de génie, lui ont donné une forme nouvelle, l'ont marquée de leur science et de leur caractère, en un mot en ont fait une œuvre de savant.

Un chant populaire a toujours une origine personnelle. Il se trouve encore aujourd'hui en Bretagne, des centaines de compositeurs et d'auteurs populaires. Les uns se contentent d'adapter des paroles de leur cru à des airs connus, les autres composent également la musique, s'inspirant eux-mêmes soit d'un air de berger lancé sur le Menez de pâture à pâture, soit d'un appel de berger lancé sur le Menez de pâture à pâture, soit de l'ambiance du moment. Ils content l'histoire de leur vie, un événement triste ou heureux de leur existence ou de celle d'un parent ou d'un voisin, un fait particulièrement marquant et qui défraya la chronique de leur région. Les événements politiques n'y sont pas exempts. Combien de chants ont été « élevés » sur la guerre et sur l'occupation, sur les maquis ? Il serait difficile de les dénombrer car hélas aujourd'hui on chante moins en Bretagne, et les chants naissent et meurent à la même cadence.

Nous connaissons quelques « créateurs » populaires : à Glomel, un facteur, à Scaër un bûcheron, à Scrinac un paysan, à Flouger un autre paysan, un jeune celui-ci et dont les connaissances en français sont plus que rudimentaires ; la preuve en est dans cette réponse qu'il fit à notre demande de chanter pour nous :

« Ya, me ot (va pacir) cent et plus, comprimé que j'ai moi-même dans mon tête tout seul. »

Et à l'instant de prendre rendez-vous :
« Dans ton maison j'irai si tu veux, car couchée malade qu'elle est avec moi, mon femme depuis deux ans. »

Il est facile de s'imaginer la pureté d'un texte breton « comprimé » par un tel auteur.

Chants à danser, chants de noces, chants de veillées, sônes, gwerzes, ont eu pour père des anonymes de cette valeur.

Nés spontanément sur leurs lèvres, ces airs et ces paroles ont été repris par le peuple. C'est à tort donc qu'on leur attribue une origine collective, quoique la foule en les adoptant les ait déformés, embellis ou modifiés; versés par un seul au patrimoine de la communauté, ils sont devenus le bien commun, chacun y apportant ses variantes ou la forme caractéristique de chaque région bretonne. Ce serait donc une erreur de croire, avec les romantiques, que le chant populaire, et la musique populaire en général, sont une création spontanée de tout un groupe humain.

La musique instrumentale elle, n'a pas été adoptée par le peuple entier. Le nombre des sonneurs en Bretagne ne dépasse sans doute pas le nombre de 2 ou 3 couples par paroisse. Les sonneurs ont certainement eu un répertoire commun, mais l'esprit individualiste celtique, plus développé chez le sonneur que chez le chanteur, imposa à chaque bombarde des variantes, des fioritures toujours renouvelées, dans l'unique but de « ne pas faire comme tel ou tel ». Cette émulation et cet esprit individualiste sont les causes de la richesse et de la variété incomparables du folklore musical instrumental breton.

Chaque couple de sonneurs avait un répertoire particulier à sa région d'origine et dans laquelle il se déplaçait. Il ignorait les airs et les cadences des régions voisines. Si par hasard le talabarder entendait un air étranger à sa région, il cherchait à l'apprendre et, machinalement, sans intention de le transformer, lui donnait la cadence, la forme, la finale propres à sa région.

C'est ainsi qu'aujourd'hui l'on retrouve des airs en Vannetais et en Cornouaille, dont la forme mélodique est la même à peu de chose près, mais dont la cadence et le rythme, la mesure et la tonalité sont différents.

De nos jours, les airs à danser subissent des modifications. Autrefois, les seuls instruments étaient le biniou et bombarde, accompagnés dans les noces par le tambour de ville; aujourd'hui, le « jazz », l'accordéon, la clarinette, engagés pour le « bal du soir », sont appelés parfois à jouer une danse bretonne. Les possibilités de ces instruments chromatiques alliés à l'inspiration très sûre de ces musiciens restés bretons d'esprit malgré leur répertoire international, nous offrent aujourd'hui des airs inadaptables au biniou ou à la bombarde. Un MENEZ de Scrignac, un RICHARD de Bannalec sont des compositeurs populaires de valeur, chacun dans le genre de leur région d'origine.

Les sonneurs ont aussi hélas été inspirés par des airs populaires venus de l'étranger. Il est possible, en Montagnes, d'entendre un vieux talabarder sonner une danse ou une sortie de messe rappelant étrangement « Travajia la moukère », un passage d'opéra-comique ou tout simplement « Bon voyage, monsieur Dumollet » ou « J'ai du bon tabac ». A une époque où il n'existait aucun règlement, où toute musique nouvelle venue de loin était un attrait pour nos campagnards isolés du monde, nos sonneurs croyaient bien faire et nous ne devons pas leur en tenir rigueur. De leurs déplacements à Paris, à la cour de Napoléon III, à l'Exposition de 1900, de leur service militaire aux quatre coins du globe, au cours de la guerre de 70, de la guerre de 14-18, nos sonneurs eurent l'occasion d'étendre leur répertoire. Ils n'y virent rien d'autre qu'un moyen d'enrichir leur savoir, et en le dispensant au peuple, d'arrondir leur escarcelle.

Ces bouleversements sont heureusement très rares. Et un bon nombre d'apports non bretons se sont bretonnés sous les doigts d'artistes populaires, incapables de faire autrement que de donner la couleur de leur région à ces musiques lointaines.

Dans un autre ordre d'idée, le chant a subi lui aussi l'influence de la langue française. Il est fréquent d'entendre une gavotte *kan ha diskann* en deux langues :

*Me 'zo pedet gant va mignon,
De c'hoüoir bien raconter*

*Lod eus va zroïou-kamm fripon,
Et de ma jeunesse passée.*

Loin d'enlever à la saveur d'un texte, ce bilinguisme y ajoute un charme curieux; le non-bretonnant qui l'écoute et qui n'en saisit que des bribes s'amuse moins du texte lui-même que de l'accent tonique que le bretonnant utilise lorsqu'il chante français.

Ces chants bilingues alternent les vers bretons et français sans ordre défini. Il est possible de commencer le chant par le vers français :

*Moi le vous dis mademoiselle
Da lakant « atansion » ;*

*Je vais vous parler franchement
Deus e kreiz va c'halon.*

Cette guerre et l'occupation nous ont laissé des chants bilingues où se retrouvent des vers allemands et anglais. Très rares certes, et nous croyons que l'origine de ce bilinguisme doit plutôt se situer dans

les stalags d'outre-Rhin, ou dans les F.F.L. de Grande-Bretagne. L'ignorance de la syntaxe, des déclinaisons et des règles grammaticales de ces langues, prouvent des connaissances uniquement orales et très restreintes du vocabulaire du militaire ou du prisonnier.

*Bitte, hören-sie mädchen,
Eur son nevez kanet ;
Ich bin einen gefangen
A stalagenn trizek.*

*En eur gwede, flour gant tommdor
Eine schöne mädchen,
Setu teir pe teir bloz hanter,
Hab-ich nicht geschaffen.*

*D'an dijuni ha da goan,
Wasser mit « köl-rabi »,
Bara lous troc'h et re-moan,
Traou diaes da zebri.*

*I have just come of a journey,
Eus Breiz va bro karet,
Friend, will-you come nearer ;
'n istor'm eus da laret. Etc.*

Nous croyons qu'il n'existe pas de meilleur exemple de la vitalité du chant populaire en Bretagne que ces chants nés sur les terres étrangères, amies ou ennemies.

Plusieurs milliers de chants populaires sont à recueillir dans notre pays. La Montagne à elle seule pourrait en fournir la moitié. Nous avons assisté il y a quelques années à la création d'une gavotte *kan ha diskann*. Deux jeunes gens d'une vingtaine d'années, garçons d'honneur au mariage d'un ami, lui offrirent une gavotte d'honneur de leur cru. L'air était une variante d'une musique connue; le texte était composé, couplet après couplet, tout en dansant; et à mesure que le nombre des couplets augmentait, le thème se modifiait jusqu'à obtenir un air absolument nouveau et que bien des sonneurs de B.A.S. connaissent, sans savoir que nous avons eu l'honneur d'assister à sa création.

Ainsi le folklore musical breton justifie la première place qu'il tient dans le folklore musical celtique. Sans forfanterie nous pouvons dire qu'il est l'un des premiers du monde, tant par sa richesse que par sa variété, par sa valeur musicale propre et son particularisme.

Sommes-nous des folkloristes, nous qui avons à cœur de maintenir cet état de choses? Nous estimons que notre travail est moins celui d'un ethnographe que celui d'un patriote. Œuvrer pour maintenir ce qui est traditionnel voilà notre but. A notre sens, un folkloriste est celui qui se penche sur les choses mortes à demi, dans le but de les reconstituer, de les couvrir de noir sur blanc et leur donner asile dans les cartons poussiéreux d'un musée.

Pour un folkloriste, s'intéresser à toutes ces matières populaires est une fin; pour nous, ces matières sont un moyen. Nous nous y intéressons, comme nous l'avons dit plus haut, par patriotisme. Ce mot qui fait bondir en certaines occasions, et que l'on galvaude facilement ne nos jours n'a pour nous d'autre traduction que l'amour du pays natal.

Nous estimons que le folklore n'existe pas pour nous, le mot qui lui convient est à inventer. La danse bretonne, la musique, et particulièrement la langue, sont des faits probants du particularisme breton. Nous tenons à ce particularisme qui est l'émanation tout en étant la garantie des qualités bretonnes.

La langue, la musique, la danse, les costumes, les sports, les traditions sont pour nous une nécessité bretonne au même titre que le boulanger qui fait le pain ou le forgeron qui forge un cheval.

Si nous avons à cœur de recueillir les airs et les chants populaires, les pas de danses, un motif de sculpture ou une broderie de costume ancien, ce n'est pas par curiosité des choses passées. Ces choses n'ont pas vécu, elles vivent. Nos sonneurs ont besoin de matière à pétrir, nos chanteurs ne peuvent se confiner dans un répertoire monotone, ils leur faut du neuf. Nous faisons d'une pierre deux coups en notant un air ancien; il se sauve de l'oubli en se propageant à nouveau et élargit le répertoire.

Notre but est de maintenir ce qui est, de raviver ce qui vacille, de rétablir ce qui menace de disparaître. Mais ce qui est mort ne nous intéresse plus. Nous n'entendons pas faire revivre ce qui a disparu. Le passé nous intéresse dans la mesure où il est relié au présent. L'évolution d'un costume garantit sa vie elle-même. La coiffe bigoudenne méritait sa vitalité; mais par contre, il serait inutile d'entreprendre la résurrection du costume d'homme du Trégor, disparu depuis 150 ans.

Nous croyons ne pas avoir droit au titre de « folkloriste ».

POLIG MONJARET.

C'HWEC'H BRO, UN ENE

(Six pays, une seule âme)

Les noms de lieux gallois

UNE des curiosités les plus vives des Gallois visitant la Bretagne est celle de retrouver dans les noms de lieux bretons qu'ils voient, les éléments formant ces noms gallois qui leur sont familiers. Les Bretons qui ont la chance de pouvoir se rendre au Pays de Galles ne sont pas de leur côté, sans remarquer les « aber », « llan » et tant d'autres similitudes linguistiques dont je me propose de faire une petite étude.

Tout d'abord les différences d'orthographe ne doivent pas rebuter le Breton; l'orthographe galloise s'est codifiée de façon différente de l'orthographe bretonne: et c'est ainsi que le *dd* se prononce comme le *th* anglais dur de *this*, le *th* lui-même existant en gallois et se prononçant doux (comme dans l'anglais *thin*), que le *f* unique vaut un *v*, etc.

Par exemple *Caerfyrddin* (en anglais *Carmarthen*), nom d'une jolie ville du sud, n'est autre que *Ker-M'Varsin* (prononcer *inn*), la ville de *Marzin* ou de *Merlin*. N'y a-t-il pas plusieurs *Keruarzin* en Bretagne? L'un dans la commune d'Argol par exemple?

Une fois ces apparentes difficultés tournées, c'est un plaisir de constater les ressemblances: *Caer*, *Car* (du latin *Castra*) et qui s'écrit généralement *Ker* en breton. Ainsi *Cardiff* n'est autre que *Caerdydd* (*Kerdeiz*, ou la Ville du Jour). On a aussi *Caerlleon* et bien d'autres.

Llan est le breton *lan* de Lanmeur, Landivizio, Landevenneg, etc., et signifie « église ». Mais ce fameux *ll*, sorte de sifflement, est d'après une géographie anglaise, impossible à prononcer à qui n'a pas au moins une goutte de sang celtique dans les veines: on trouve, dans le lexique des noms de lieux, deux *Llanbedr* (*Lan-Per*, l'église de Pierre, ou Peter), deux *Llanilltud* (pour un en Bretagne), au moins deux *Llanfair* (*Lan-M/Vari*), etc., et combien d'autres.

Outre les *Caer* et les *Llan*, on trouve nombre de *Pen* et de *Tref* comme premier élément des noms de localité: *pen* a comme en breton le sens de « tête, bout »: *Pen-y-bont* c'est *Penn-ar-pont* (et le mot *pont* n'a rien d'anglais, c'est *Bridge-end* en anglais, « la fin du pont »). *Penn-guern* (identique en breton) est le nom gallois donné à la ville anglaise de *Shrewsbury*.

Tref, en breton *tre*, c'est la ville en gallois ou sa subdivision en breton dans Tregastel, Tregonou, Treffrin, etc. *Trefaldwyn* est le nom gallois du comté de Montgomery (ouest du pays). *Pentro* (*Penn-Vro*), le « bout du pays », c'est le comté de *Pembroke*; de son port extrême *Fishguard*, on s'embarque pour l'Irlande, *Ynys Werdd*, l'Île Verte (ou *Enez C'hlus*).

Signalons encore *Mynydd* (à prononcer *menez*) pour montagne ou *menez*, comme dans *Mynydd Adu* (Montagne Noire), *Menez Du* en breton. *Puall* (en breton *puell*) pour trou crevasse; *Afon*, rivière, se retrouve bien au delà des limites des *Wales* (Pays de Galles), dans certaines régions d'Angleterre qui ont donc conservé le vieux terme celtique; c'est le mot qu'on retrouve en breton dans *ar ster Aou* (l'Aulne) ou *Pont-Aven*. *Llyn* est le lac, *lenn* parfois en breton.

Enfin certains adjectifs sont faciles à identifier: ce sont *hen*, identique en breton dans *Hen-bont* ou *Hennebont*, le vieux pont; (*henaff* ou *henan*, l'aîné, le plus vieux); et *newydd*, nouveau (*nevez*); *maur*, reconnaissable dans le breton *meur* (grandiose) et *fechan* dans *bihan* (petit).

Munis de ces quelques indications, nous pourrions satisfaire plus aisément notre curiosité, au cours de notre voyage dans le Nord, en partant de *Carmarthen*.

Avant d'atteindre ce joyau de ville, bloquée entre les montagnes et la mer, qu'est *Aberystwyth* (Estuaire de l'*Ystwyth*), nous trouvons au moins trois *aber*: ce sont *Aberdaron*, *Aberporrh* et *Abergwilli*. Notons qu'à la différence du breton, « aber » qui signifie uniquement « estuaire » (comme dans *Aberwrach*), il peut en gallois signifier « confluent » et on trouve ainsi des « aber » bien à l'intérieur des terres.

Dans les pittoresques alentours d'*Aberystwyth* est le *Pont-y-Mynach* (*Pont-ar-manaeh* en breton) et qui s'appelle en anglais *The Devil's Bridge* (le pont du Diable).

Mais remontons le long de la côte vers la région du Mont *Snowdon*. Cette magnifique région de tourisme est aussi une région très gallo-

isante. Parmi les nombreux noms de lieux intéressants mentionnons le *Llyn Llydaw*, un des lacs qui entourent le Mont *Snowdon*. *Llydaw* est le nom donné par les Gallois à la Bretagne (la petite). Remarquons *Llanberis*, au pied de la montagne; *Beddgelert* (*Béz-Gelert*, la tombe du chien Gelert); au confluent des deux torrents, au cœur des montagnes, *Bettws-y-Coed* (la « station du bois »), sorte d'*Huelgoat* gallois.

Sur la côte ouest, qu'on aperçoit par temps clair du *Snowdon*, se remarquent *Portmadoc*, le Port de *Madoc* ou *Mader*; et *Pwllheli*. Sur la côte nord, les noms des deux stations les plus importantes (la ville universitaire *Bangor* exceptée, n'existe-t-il pas un *Bangor* à Belle-Is-en-Mer?) sont *Llanfairfechan* (*Lan-M/Vari-vihan*) et *Pennamauar* (*Penn-man-meur*; le bout de la grande pierre; cette pointe de rocher rappelant d'ailleurs en plus grand, le grand rocher de *Plestin*).

Il existe un autre *Llanfair*, de cinquante-sept lettres: *Llanfairpwllgwyngyllgogerychwyrndrobwllllantysilioogogoch*, qui signifie en anglais: *Church Mary a hollow white hazel near to the rapid whirlpool - Church Saint's name cave red*. C'est le grand sujet de plaisanterie des cartes postales se voulant humoristiques.

Enfin la capitale du Comté, *Comty-town of Carnarvonshire*, est la cité de *Caernarfon*, dont l'étymologie en breton est la suivante: *Ker-ar-Von*, « la ville du territoire de *Môn* », (*Môn* étant le nom gallois d'*Anglesey*, l'Île Sainte). *L'Afon Menai*, « la rivière Menai » sépare la grande île, très plane, de la masse continentale.

Nul doute qu'on ne puisse relever nombre d'autres noms intéressants et même qu'à part de rares noms anglais, tous ne soient identifiables pour un celtisant. Cependant je m'en tiendrai là, trop heureux si, par cet aperçu linguistique et sans parler de l'hospitalité galloise, j'ai pu donner à quelques-uns le grand désir de visiter *Cymru* (la *Cambrie*) ou de correspondre avec un camarade gallois.

YVES BROUSTAIL.

Alliés d'Irlande...

NOTRE article sur la République irlandaise, paru dans le dernier numéro d'*AR SONER*, nous a valu une lettre sévère d'un lecteur anonyme. Effarouché par les termes de l'article et particulièrement par ce fait que les Irlandais révoltés de 1916 s'étaient appuyés sur l'Allemagne alors en guerre contre la France et l'Angleterre, il nous demande des explications.

Explications sur quel sujet? Nous ne pouvons que conseiller à notre ami de lire l'Histoire de l'Irlande. Il sera peut-être surpris (et déçu) d'apprendre que l'Irlande s'est appuyée également sur la France pour la libérer de l'Angleterre. Voici en résumé ces faits historiques, sur lesquels l'Histoire de France n'insiste d'ailleurs pas.

Dès le début de 1793 l'Angleterre fit la guerre à la France. Wolfe Tone demanda l'aide du gouvernement de la République française; après quelques hésitations, le Directoire réunit à Brest une petite force expéditionnaire sous le commandement du général Hoche. La flotte de débarquement fut dispersée par une violente tempête en décembre 1796.

Une autre flotte préparée à appareiller pour l'Irlande dans un port hollandais, fut détruite par les Anglais en octobre 1797.

Malgré ces déconvenues une rébellion éclata en Eire le 23 mai 1798.

Wolfe Tone se rendit à Paris et fit toutes les démarches possibles auprès du gouvernement de la République française. Le Directoire se laissa persuader et une nouvelle expédition d'un millier de soldats français, commandés par le général Humbert, débarqua près de *Killala* (Comté de Mayo), le 22 août 1798.

Cette petite armée battit des forces royales anglaises supérieures en nombre, à *Castlebar*. Mais des renforts anglais arrivés le 8 septembre 1798 mirent le corps expéditionnaire français en déroute, et celui-ci dut se rendre à une armée de 20 000 hommes commandés par le lord-lieutenant de *Cornwallis*.

Quelques semaines plus tard, une flotte de 8 000 soldats français, commandée par l'amiral Bompard et accompagnée de Wolfe Tone, partit de Brest pour l'Eire. Les navires furent attaqués par une escadre anglaise dans *Loch Swilly*. Le combat naval dura six heures. A bord du *Hoche*,

Wolfe Tone tira lui-même le canon contre les ennemis de son pays. Tone fut saisi et condamné à mort sur le champ, pour avoir porté l'uniforme français. Il mourut en prison le 19 novembre 1798.

Si ces explications ne suffisent pas, nous tenons à la disposition de nos lecteurs, des chiffres et des faits qui prouvent que l'aide matérielle allemande de 1916 fut dérisoire à côté de celle des Français en 1798.

Il faudrait d'ailleurs être bien naïf pour croire à de la pure générosité de la part des Français de 1798 et des Allemands de 1916.

P. T.

Le costume de Plougastel

Le paysan de Plougastel doit disposer d'une garde-robe bien fournie, car il n'est pas de pays où l'on doive respecter davantage la tradition qu'à Plougastel. A chaque jour de l'année, à chaque fête, à chaque événement, correspond une façon spéciale de se vêtir.

Pour le « tous les jours », le costume se compose pour l'homme d'une vareuse de marin avec des dessins piqués, et d'un pantalon assorti, le tout en drap bleu marine. Une chemise à col bas complète le costume. Ce même costume est porté pour aller au bourg sur semaine et pour assister aux autres messes que la grand'messe le dimanche. Mais pour le dimanche, le drap est d'une qualité supérieure : au lieu d'être en *frisé*, le costume est en drap-cuir plus foncé.

Sur semaine et le dimanche, le costume de la femme est le même. Les jeunes filles se reconnaissent à leur *taledenn* qui au lieu d'être de fil plein est brodé, et au foulard qui est à fleurs au lieu d'être à carreaux.

Le dimanche à la grand'messe, l'homme porte deux *giletenn* : celui du dessus bleu avec des boutons blancs, celui de dessous noir avec des boutons noirs. La broderie très discrète orne les bords supérieurs des gilets.

Par dessus le gilet de dessous se porte un *kouris* (ceinture de toile roulée), bleu-roi. La chemise avec cravate noire est de rigueur.

L'été, les jeunes ne portent que le gilet de dessous, mais alors la chemise est à fleurs. Avec un seul gilet on ne porte jamais de cravate. Le *kouris* se porte alors directement sur la chemise et le pantalon, au lieu de serrer le gilet de dessous.

La couleur du *giletenn glaz* varie du bleu très foncé pour les vieux au bleu outremer clair pour les jeunes gens.

Pour les grandes fêtes (baptêmes, mariages, processions, pour les porteurs de bannières...) le costume *mouk* est de rigueur.

Le gilet du dessous, violet en hiver et vert également brodé et à boutons or. Le *kouris* est bleu marine et à carreaux blancs. Le pantalon noir. La cravate en ruban à fleurs (dit *ruban de Plougastel*) et la chemise blanche empesée complètent la tenue de gala dont les souliers doivent être noirs.

Ce costume est réservé aux jeunes gens. L'homme le porte pour se marier et pour le baptême de son premier enfant. Après quoi il n'a plus droit qu'au *giletenn glaz* : il est considéré comme définitivement rangé.

Lorsqu'elle accompagne un cavalier en *mouk*, la femme revêt le costume de velours noir avec des perles, qui par contraste font encore ressortir l'éclat du costume d'homme.

Pour sa noce, la mariée porte une coiffe dépliée et à sa ceinture pend un cordon de fleurs d'orange.

Le chapeau n'accompagne plus que les tenues de gala. Le béret le remplace dans les autres circonstances.

Il y aurait un livre à écrire sur le costume Plougastel. Pour mémoire, il convient de citer : le costume de baptême, le costume des petits enfants, le costume de communion de petites filles.

Le costume des petites filles si attrayant avec ses couleurs vives, les rubans de Plougastel flottants mêlés à leurs cheveux. (Les rubans violets, disons-le en passant, sont un signe de deuil pour les petites filles.)

Le costume de couleur pour les femmes ne se porte plus depuis la guerre de 14-18. Depuis peu, il a tendance à renaître, à l'occasion de certaines fêtes notamment.

Le costume Plougastel doit puiser ses origines dans la tenue que revêtaient les pêcheurs de morue espagnols qui autrefois fréquentaient nombreux ses ports.

Pendant longtemps les hommes ont porté une sorte de bonnet phrygien qu'ils appelaient le *bonnet Segovie*, du nom de la ville d'origine en Espagne.

Les rubans utilisés pour la cravate de l'homme, le tablier et la coiffure de la petite fille ont été vulgarisés depuis ces dernières années. B.A.S. l'a adopté, blanc pour les élèves sonneurs, vert pour les *hastier-drech*, rouge pour les *seizenn*; dans toutes les merceries il est vendu au mètre, aussi bien en Bretagne qu'hors de Bretagne; il est utilisé à la confection de ceintures de femmes particulièrement.

Le costume Plougastel est certainement le plus porté actuellement, tant par les hommes que par les femmes. Il ne semble pas trop menacé de disparition, bien qu'il ait souffert pendant la guerre, de la crise des tissus.

JAKEZ FOURNIER-HENAFF.

L'anche

Il n'est pas de mot plus populaire pour un sonneur. Il n'est pas non plus de mot plus estropié à l'écriture ou à la prononciation.

Voici quelques extraits de lettres, que nous avons choisis pour vous distraire (orthographe respectée comme de juste) :

...Je voudrais des *lanchem* de *bonnebarde*...

...Je serais reconnaissable de me faire avoir des languettes pour la musique...

...Mon jeune fils comanse à bien jouer, mais il lui faut des *anges de bouton* (anches de bourdon sans doute ?)...

...Pour la *bombarde* ça va, quant faite une bonne *hanche*...

...Ma *anche* elle est tombée dans le sac, et je suis emmermé étant donné que je n'ai pas d'autres...

...Pour la ficelle, combien que vous mettez sur la langue pour la bien corder ?...

...C'est avec une *lanchette* pour la *bombarde* que je joue du *biniau*, puisque j'ai bézé ma dernière samedi...

...La recette de Dorig pour mettre dans le sac, elle est pas bonne, quand la *anche* est sale avec et qu'on suce pour faire comme les vieux, c'est mauvais... (pas assez de sucre sans doute !)

...J'ai eue la chance d'avoir un *lange* à Raoul...

...J'ai reçu si *langes*, trois étaient fendus, et les trois autres fen et deux qui sont doux et la troisième qui couine quand elle est trop mouillée...

...J'ai vu un vieux sonneur dimanche à Gillygomare'h, il avait une *bombarde* aussi vieille que lui, quant à l'*anche* (qu'il appelle d'ailleurs une embouchure) elle est en corne, et il s'en sert depuis 1920 environ...

...J'ai six vieux tubes que je vous envoie en échange de deux *anges de levrière*...

Etc., etc.

Ces quelques phrases ont été sélectionnées dans la correspondance de l'un d'entre nous, Dorig, Robert Marie, de leur côté ont certainement un bon nombre de perles à offrir mais il ne serait pas charitable de retourner plus avant le fer dans la plaie. L'ange, le lange, les lanchem, les langues, languettes et autres embouchures, sont le tracas permanent de tout sonneur, il se préoccupe peu de savoir si cela se dit et s'écrit : ANCHE.

AR VUOCH.

GOULENN HA RESPONT (Demande et réponse)

Cette chronique est réservée à nos lecteurs. Toute question justifiant son utilité, y sera insérée. La réponse suivra dans la mesure des possibilités. Si nous ne possédons pas les éléments nécessaires, nous publierons tout de même la question en demandant aux compétences d'y répondre par retour à la rédaction d'AR SONER.

GOULENN. — Quelle est la liste des cliques organisées de binioù et de bombardé ? Est-il vrai qu'un régiment de Bretagne en posséderait une ? Quels sont les nombres d'instruments nécessaires à la création d'une clique ?

RESPONT. — Le nombre des cliques organisées en Bretagne est excessivement réduit. Il existe bien des cliques mais qui n'ont pas le caractère d'une clique organisée comme celle des Cheminots de Carhaix. Nous entendons par clique organisée, un groupe de sonneurs n'ayant d'autre vie... disons « folklorique », que celle de leur clique.

Les cliques connues à ce jour sont : *Keveenn-SNCF-Keraez* (ne recrutant que dans le personnel SNCF ; *Keveenn-Rostren* (recrutant ses membres dans la partie sud des Côtes-du-Nord) ; *Keveenn-Glazik* (en formation) ; *Vannes* (membres du Cercle Celtique et B.A.S.) ; *Rennes* (idem) ; *Keveenn-Paris* (recrutant dans toute la Région parisienne, ses membres sont presque tous déjà attachés à une autre société bretonne de la Région parisienne) ; *Nantes* (recrutement dans le Pays Nantais et Presqu'île Guérandaise, peu d'isolés, la plupart des sonneurs sont attachés à un C.C. Vie de keveenn rendue difficile par le fait que les membres sont attachés à différents cercles entre lesquels ne règne pas hélas la meilleure entente) ; *Keveenn-J.A.C.* (recrutant ses membres dans les jacistes du Léon. La plus importante à ce jour, un petit nombre seulement est adhérent à B.A.S.) ; *Concarneau-Saër-Fouesnant* (keveenn en formation, groupant les sonneurs de Quimperlé également ; dès octobre cette keveenn aura son existence autonome).

La clique du 71^e B. I. est dissoute, après bien des difficultés dues, soit au rideau de fer de la sacro-sainte paperasserie, soit au sabotage du recrutement. Cette clique est transférée à Rennes au 41^e. Nous n'avons aucune précision sur son existence et ses activités. Quoi qu'il en soit, B.A.S. a fait tout ce qu'elle a cru devoir faire pour aider les responsables de cette heureuse initiative. (Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte pour remercier et féliciter le commandant Lavallée, créateur de la clique bretonne du 71^e B.I.) Nous avons compris aujourd'hui que tous ces efforts ont été vains. Binioù et bombardés ont beaucoup d'amis en Bretagne, ils ont aussi des ennemis cachés, et nous nous désintéressons pour le moment de cette clique du 41^e de Rennes. Nous préférons porter nos efforts vers des réalisations plus à notre portée et où nous rencontrons plus de compréhension.

Un régiment de Vannes nous a demandé dernièrement des précisions et des conseils en vue de la création éventuelle d'une clique identique.

A noter également qu'une clique organisée est en projet à Pont-l'Abbé, à l'Ecole d'apprentissage Saint-Gabriel.

Le nombre des membres d'une clique organisée varie suivant le nombre des binioù. Le nombre des bombardés doit toujours être inférieur au nombre des binioù. Le nombre de tambours dépend également du nombre de binioù et bombardés. La grosse caisse n'a sa raison d'être que lorsque le nombre de 15 sonneurs est dépassé.

Le minimum d'une clique est de : 6 binioù, 4 bombardés, 2 tambours (caisses claires). La proportion à conseiller en cas de dépassement de ce nombre est la suivante :

- 8 binioù, 6 bombardés, 2 tambours,
- 10 binioù, 8 bombardés, 2 tambours, 1 grosse caisse
- 12 binioù, 10 bombardés, 4 tambours, 1 grosse caisse
- 20 binioù, 14 bombardés, 4 tambours, 1 grosse caisse

Notons en passant que le Comité directeur de B.A.S. vient de décider que le ruban de chapeau des *taboullierion* serait jaune (orange pour la grosse caisse).

Disons également que l'ordre des sonneurs dans une clique est le suivant : devant, le chef de clique (binioù) ; si le chef de clique est un *talabarder*, il se place au milieu de la clique. Derrière le chef de clique,

les binioù rangés sur trois ou quatre rangs. Derrière eux les bombardés, puis en queue, les tambours et la caisse. La disposition militaire française, plaçant les tambours en tête est illogique, et pour nous en tout cas, nuisible à l'accord général. Les tambours placés devant sont étouffés par les bourdons des binioù et les bombardés ne peuvent les entendre.

D'autres questions ne peuvent trouver ici de réponse, le manque d'éléments nécessaires nous obligeant à les soumettre à nos lecteurs.

GOULENN. — Où en est la question de l'enseignement officiel du breton ? Est-il enfin rentré à l'université ? Sera-t-il admis au baccalauréat ?

GOULENN. — Est-il vrai qu'un cours de binioù et bombardé serait ouvert au Conservatoire de Rennes ? Qui en seraient les professeurs ? Quelles sont les heures des cours ?

GOULENN. — Ne pourrait-on pas demander par pétition que la demi-heure hebdomadaire de breton de Radio-Kimerc'h soit également retrasmise par l'émetteur de Thourie ? Ou du moins qu'on la reporte à un moment de la journée où Radio-Kimerc'h serait audible dans tout l'Ouest ? Cette demi-heure n'est-elle pas plus nécessaire aux bretonnants, isolés dans le Haut-Pays, sevrés de leur langue, qu'aux habitants du Finistère ? Et ce sont ceux-là pourtant qui ne peuvent la capter. Jusqu'à 20 h 30, Radio-Kimerc'h est perceptible ici à Granville, après 21 heures également. Un brouillage systématique serait-il à admettre entre 20 h 30 et 21 h ? Nous n'osons le penser bien que certains le disent.

GOULENN. — Depuis le temps que j'entends parler des keveannoù, je voudrais connaître les divisions exactes de la Basse-Bretagne en régions naturelles : Bidar, Rouzik, Glazik, Dardoub, Fisel, Melenik, Fanch, Pourlette, Pays-Pagan, Leon, Bigoudenite, etc.

AR SONER. ne pourrait-il publier une carte du Breizh-Izel ainsi déparçagé ? Ce serait je crois une éducation à faire, et dont aucune géographie fit-elle spécifiquement bretonne, ne fait mention. Je ne connais que le Leon, le Cornouaille, le Vannetais et le Tregor. Ces classifications sont bien sommaires.

Cette demande est d'une actualité telle que nous insistons fortement pour que tous ceux qui possèdent un renseignement quelconque nous le communiquent. Il faudrait des semaines et des mois de déplacements pour délimiter exactement ces frontières locales. Chacun sait s'il est *duik* ou *glazik*, du Pays de Ploaré ou de Bigoudenite.

La moindre indication nous sera de la plus grande utilité. Rosporden nous intéresse au plus au point, des informations contradictoires nous sont parvenues, et il nous est difficile de décider si cette ville est *melenik* ou *duik*. Le costume d'homme actuel est *duik*, mais autrefois, et il n'y a pas encore tellement longtemps, ne ressemblait-il pas à celui d'Éliant ?

POH-GOH n'est plus

Au moment même où nous mettions sous presse le n° 1 d'AR SONER, nous apprenions le décès de notre ami GOURIEREC, dit POH-GOH, dans sa vieille maison de MELRAND (Morbihan).

Poh-Goh était le compagnon du célèbre sonneur de bombardé Tanguy. Pendant près de cinquante années, ils ne se séparèrent jamais.

Coincidence ou présage ? Nous ne savons comment considérer ce pénible événement. « Ar Soner » naît et l'un des plus sympathiques et des meilleurs d'entre nous disparaît.

Sa photographie, accompagné de son ami Tanguy, que nous avions choisie pour notre recueil « Sonit'la Sonerion » a servi également au frontispice du premier « Ar Soner ».

Poh-Goh et Tanguy ont présidé au lancement de la première revue des sonneurs de Bretagne. Qu'ils restent pour nous, malgré la séparation, l'exemple suprême de la fidélité et de l'amitié, de l'amour de la musique bretonne, et du respect des traditions.

Avec Poh-Goh disparaît le meilleur « binioù » du Morbihan et l'un des meilleurs de Bretagne.

KAIER AR SONER

(Le bloc-notes du sonneur)

TRALALALENO EST PARU

Le dernier ouvrage de Jef Le Penven connaît un succès inespéré : plus de 1 000 exemplaires vendus en un mois. N'hésitez pas à vous le procurer tout de suite, avant l'épuisement de l'édition. Dans toutes les bonnes librairies. 90 fr prix non B.A.S. 10 % de réduction aux membres de B.A.S. Conditions spéciales aux chorales. S'adresser à M. Pascal Pondaven, « La Bretagne à Paris », 114, avenue des Champs-Élysées, Paris, VIII^e.

COTISATIONS 1949

Les sonneurs de B.A.S. dont les numéros de carte suivent (liste du 10 mai) et qui ont versé une cotisation de 200 fr pour 1949, sont priés de verser le complément, soit 250 fr, pour avoir droit au service de la revue. N^{os} 15 20 58 59 68 109 110 124 132 183 197 202 209 210 223 243 331 333 382 388 403 410 414 424 430 431 435 478 482 488 493. Tous les numéros à partir de 508 ayant également versé 200 francs sont intéressés par cette demande.

Les membres de B.A.S. qui n'auront pas réglé leur cotisation de 450 fr le 15 juin dernier délai se verront présenter par le facteur un mandat de recouvrement.

Nous leur demandons de lui faire bon accueil. Les mandats refusés nous permettront de connaître les noms des démissionnaires. Nous croyons beaucoup plus à de la négligence qu'à de la mauvaise volonté, c'est pourquoi nous sommes arrivés à adopter cette mesure ; elle paraîtra déplacée aux yeux de certains, nous la considérons comme ultime, car seule elle nous permettra de savoir qui aime B.A.S. et la suit.

Il est inadmissible que pour une cotisation payée en 1943, un sonneur continue à se recommander de la société.

CHANGEMENTS D'ADRESSES

Depuis un an, à chaque expédition de circulaire mensuelle, une vingtaine d'exemplaires revenaient avec la mention « inconnu » ou « parti sans laisser d'adresse ». Nous insistons pour que tout changement d'adresse soit communiqué au trésorier ou au secrétaire.

DUPLICATA DE CARTES B.A.S.

Quelques sonneurs nous écrivent qu'ils ont égaré leur carte et qu'ils se trouvent dans l'impossibilité de communiquer leur numéro d'ordre à Dorig ou à Robert Marie pour les commandes d'anches ou d'instruments. Il est possible d'obtenir un duplicata de carte. En faire la demande à ROBERT MARIE. Joindre 45 francs en timbres-postes.

CONGRES INTERNATIONAL DU FOLKLORE

Ces grandes manifestations se dérouleront à Rennes, les 9 et 10 juillet 1949. Le Comité chargé de l'organisation demande à B.A.S. de fournir un nombre de cent sonneurs (100). Nous lançons un appel à tous ceux qui ont la possibilité d'y participer. L'hunter drec'h n'est pas obligatoire, il suffit de connaître les marches habituelles de B.A.S. S'adresser d'urgence à POLIG. Les demandes seront prises en considération dans la mesure des possibilités.

Il est nécessaire, afin de limiter les frais de déplacement de réunir les isolés en un point précis et de les transporter en commun, par fer ou par route. Frais de déplacement et d'hébergement assurés. Les sonneurs de Kevrenn-Rostren viendront au complet. Ceux de Kevrenn-Glazik devront se mettre en relation aussitôt avec Roman Cadiou, en vue d'un groupage à Quimper. Les sonneurs de Concarneau, Rosperden, Bannalec, Scaër, etc. (Sud-Cornouaille) devront également entrer en relation avec lui. La clique S.N.C.F. de Carhaix étant indisponible ce jour-là, 25 remplaçants sont à prévoir. Les sonneurs du Pays Nantais seront prévenus directement.

AU CALENDRIER

BLEUN-BRUG : Locronan (Kerne), 6 et 7 août. 110^e anniversaire du Barzaz-Breiz, de Hersart de la Villemarqué. Grandes manifestations. Journée du samedi réservée à l'étude des questions culturelles.

FILETS BLEUS de Concarneau : 21 août.
COMBATS INTERCELTIQUES DE LUTTES BRETONNES : Chateaufort-du-Faou (probablement le 14 août).

PARDON DE GARVEZ en Lescouët-Gouaréc : 8 septembre. Le pardon le plus breton de tous les pardons bretons.

PUBLICITE

Voici nos tarifs :	1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
Huitième de page	300	400	600	1 000
Quart de page	450	600	1 000	1 750
Demi-page	700	900	1 700	3 000
Page entière	1 000	1 800	3 000	5 000

Nous insistons auprès de nos amis pour qu'ils s'emploient activement à rechercher de la publicité. C'est une façon d'aider la revue qui n'est pas négligeable ; mais c'est aussi l'intérêt bien compris des commerçants, artisans que d'« amarrer » sérieusement leur clientèle avant la crise des affaires. Il faut les en convaincre.

CONCOURS DES MEILLEURS SONNEURS DE BRETAGNE

Le 23 juillet approche, il est temps de recueillir les produits éparés des souscriptions de chacun. Il faut que toutes les sommes collectées soient versées au C.C.P. du secrétaire du Concours : NANTES 1438-15, P. MONJARRET, avant le 1^{er} juillet.

Reçu de Louis Roparz, Quimper : 3 500 fr ; de Joël Nedelec, Carhaix : 1 000 fr. Total précédent : 13 600 fr. En caisse à ce jour : 18 100 francs. Les possesseurs de carnets de souscriptions sont priés d'en faire retour à Polig avant le 15 juin. Des demandes nous parviennent de nombreuses parts et nous n'avons plus de carnets disponibles.

Nous croyons savoir qu'un bon nombre de sonneurs de la Région parisienne, ont, sous la direction de Louis Le Guen, collecté des sommes importantes. Kevrenn-Rostren de son côté a divisé le travail. D'autres encore ont placé leur carnet à 20 fr, 50 fr ou 100 fr. Nous pensons qu'au 1^{er} juillet, le C.C.P. accusera un total impressionnant, voisin du chiffre de 100 000 francs.

Rappelons que le meilleur collecteur gagnera une bombarde et le second un abonnement d'un an à AR SONER.

CAMP DE FOUESNANT 1949

(Du 14 juillet au 1^{er} août.) Les fêtes suivantes sont retenues. Les membres du Camp y participeront : Fête des Pommiers à Fouesnant, le 17 juillet ; Concours des Sonneurs à Quimper, le 23 juillet ; Fête des Reines de Cornouaille à Quimper, le 24 juillet ; représentation à Chateaufort-du-Faou (date à fixer) ; Festival interceltique de l'Éryères, à Carhaix, le 31 juillet.

CONDITIONS DE SEJOUR. — 260 francs par jour pour tout campeur participant aux 17 jours d'activités ; 275 francs par jour pour tout campeur séjournant moins de 10 jours au camp.

Remplir le bulletin joint au numéro précédent d'AR SONER et l'adresser à Polig Monjarret avant le 1^{er} juillet, dernier délai, accompagné du droit d'inscription de 500 francs à valoir sur le prix du séjour au camp.

AVIS IMPORTANT

Nous nous trouvons trop souvent en face d'adresses incomplètes ou périmées ; nous y expédions cependant la revue, espérant qu'elle parvienne aux intéressés. Mais nous comptons sur ceux-ci pour nous signaler immédiatement toutes anomalies qui se produiraient dans leur abonnement : numéro manquant, adresse incomplète ou fautive, retard dû à une homonymie, etc. Nous rappelons que lorsque les bandes d'adresses seront imprimées, toute modification ou rectification entraînera des frais hélas assez élevés. Ne remettez donc pas à plus tard de nous faire rectifier vos adresses si elles ne sont pas correctes. Certains d'entre vous ont d'ailleurs deux adresses. Nous dire à laquelle nous devons envoyer la revue.

Notre grande famille

CARNET BLANC

Tous nos vœux bien sincères à Charles GOURVELLEC et à son épouse, unis à Guiscriff le 26 avril.

CARNET ROSE

Loeiza ha Gwion GICQUEL a zo laouen o kas deoc'h keloù eus gini-velez o mab TANGI. E Roazhon d'an 8 a viz mae 1949, 13, straed Bufferon.

Nos lecteurs nous écrivent...

« ...J'ai reçu ce matin AR SONER. Je ne veux pas crier au miracle ni clamer mon enthousiasme aussitôt. Ce serait trop exagéré, ça n'en vaudrait pas mieux. Je tiens cependant à dire que ça m'a plus et que ça me paraît être bien. On a une impression de correction et de sérieux. C'est rare mais d'autant plus agréable.

« D'un autre côté, une revue imprimée devrait, à priori, toucher plus de gens qu'une circulaire ronéotypée... »

« ...Je termine en te disant une fois encore : AR SONER, c'est bien. »

EMILE ALLAIN, Nantes.

« ... Enfin le voici... AR SONER s'est présenté à moi d'une façon inattendue. Au restaurant où je prends mes repas et où j'ai fait suivre mon courrier, la serveuse a l'habitude de glisser celui-ci dans l'enveloppe de ma serviette de « pensionnaire ». J'ai cru qu'il s'agissait d'un imprimé comme tant d'autre, et j'ai pris mon repas sans m'en inquiéter; c'est à l'instant de quitter la table que j'ai déchiré la bande. Dieu! quelle bonne surprise. AR SONER, notre AR SONER est enfin venu au monde... »

« ... Nous avons sablé ça... au muscadet. Je dis nous, car les amis de la table d'hôte ont bénéficié de ma joie. Un numéro comme ça chaque mois et tout le restaurant joue du biniou... »

« Inutile de te dire que j'ai séché le cours l'après-midi. Cela m'est arrivé pour des raisons beaucoup moins importantes... »

Y. M.

« ...J'ai été déçu... Sincèrement, je suis déçu. J'étais convaincu qu'AR SONER serait un « canard » quelconque appelé à sombrer dans les catacombes où se sont donné rendez-vous la plupart des publications bretonnes d'après la Libération, et tablant sur ces précédents, j'avais parié qu'AR SONER ne vaudrait pas mieux. J'ai donc perdu mon pari. (Heureusement pour moi, je me l'étais fait à moi-même.) J'en suis tout de même très heureux et j'attends avec impatience le mois de juin. Je verse aujourd'hui même ma cotisation à Robert Marie... »

P. K.

AU SOMMAIRE DU PROCHAIN NUMERO

De notre bon collaborateur Sean L. GALH, Galway (Irlande), nous avons reçu un article sur l'histoire du bag-pipe en Eire. Il paraîtra dans le prochain numéro. Celui-ci sera moins épais que le présent numéro en raison des multiples activités de la saison qui laisseront peu de temps à la Rédaction. Mais d'ores et déjà on peut compter sur une copieuse revue après les vacances ! Car que d'enseignement à tirer et de choses à se dire à la suite du camp, des rassemblements culturels, folkloriques, etc., où tous les sonneurs vont se regrouper, se retremper et s'enrichir...

LE SAVIEZ-VOUS ?

— L'Irlande est un pays qui ignore les serpents. La couleuvre ou la vipère y sont inconnus. C'est peut-être le seul pays d'Europe où le reptile est considéré comme un animal étranger. Qu'en pensent les amateurs de camping ?

— Depuis Marie Stuart les Français seraient autorisés à porter le kilt du Clan des Stuart ? Les Bretons qui étaient indépendants à l'époque, n'auraient pas droit à cette faveur.

— Les Russes ont la réputation d'être les meilleurs chanteurs du monde. Les Gallois ont également cette réputation. Un dicton veut qu'un Gallois soit un soliste fameux, que 2 Gallois forment un duo et que 4 Gallois forment une chorale. Il n'est pas de pays où la musique soit autant à l'honneur. Si les Russes chantent naturellement, sans connaissances musicales, les Gallois connaissent tous la musique.

— La seule région bretonne qui possède un parler argot, est celle de Pont-L'Abbé. Voici une dédicace originale de Youenn Drezen pour son *Youenn Vras hag e leuz* :

« Roazhon, 25 a viz du 1947.

« Da Bolig Monjarret, ma frai choj,

« Ar boch eo n'emaomp ket er vilajenn gran ; charinek hor bije pep a fistolenn char-gwin-hoc'h pe

char-pebr, ha n'eo ket lañs rannked, sur, en eur blanta ar yenn e rokin ar chon, pe e foulbez an truchoned añ.

Komprenet hoc'h eus ?

— Le département des Côtes-du-Nord est le premier de France pour l'aviculture.

— La plus grande ville de Bretagne ne serait pas Nantes, ni Rennes, mais Paris. Les statistiques accusent en effet plus d'un demi-million d'habitants originaires de Bretagne.

— Jules Verne était breton. Bien-ventie, le père du métré, était breton lui aussi. La station qui porte son nom à Montparnasse signifie sans doute pour les Parisiens un souhait d'accueil aux voyageurs venant de l'ouest ?

— L'île de Man, pays celtique situé entre l'Irlande et l'Ecosse, possède une variété de chats dont la particularité est de n'avoir pas de queue. Posséder un chat avec une queue est un signe de richesse pour un Manxois !

— Un biniou bras se compose de 40 pièces détachées, dont 21 garnitures, 1 sac, 3 anches et 14 pièces de bois. Quelle est la quarantième ?

MOTS CROISÉS

Horizontal. — I. Commune de Basse-Cornouaille. — II. Inscrire sur le registre de la prison. — III. Abréviation de canonisé. Se plie difficilement. — IV. Répondre du ... au ... Mœurs à l'envers. Métal. — V. Etat résultant de l'abus du VI. — VI. Lambig. A chaud. — VII. Greffes.

Vertical. — 1. Repas de noces. — 2. Donne la tonique à l'aigu. — 3. 17^e lettre de l'alphabet celtique. Canine de chien. — 4. Initiales d'un futur gradé. Choisi. — 5. Habitants d'une confédération. — 6. Roi d'Abyssinie. — 7. Se rendra à l'envers. Essai à l'envers. — 8. Note. Article indéfini. — 9. 3600 à la minute.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									

SOLUTION
DANS LE PROCHAIN NUMERO.

Histoires vraies

Le Cercle Celtique de Plougastel, en visite du Phare d'Eckmühl, l'une des Sept Merveilles du Monde, passait à St-Pierre-Pennmarc'h.

Courte halte sur la place. Jakez Fournier sonne un air de biniou, tout le monde est heureux.

Tout à coup, un vieux bonhomme rond e botou, se précipite avec toute l'instabilité naturelle aux fidèles du dieu Gwin-ruz.

Jakez interrompt son air et le regarde ahuri.

« Lar din, paotr kos, ne oas ket iwar ar Bison e-pad ar brezel 1914 ? »

Jakez, plein de sollicitude, sait qu'il ne faut jamais contrarier un homme en état d'euphorie, surtout lorsque l'aspect général de celui-ci laisse deviner que cet état est chronique.

— *Éo, eo, me e oan !*

— *Ah, paotr, me 'zo laouen d'az gwelet ! Pell 'zo m'eus ket gwelet ac'hanout ! Te 'oa timonier, n'eo ket ?*

— *Éo, me oa timonier.*

— *Nag a blijadur hon eus bet asambles. Sonj a res ?*

— *Éo, sonj a res, ia ; dansal na sentiñ biniou 'pad tont an deiz, tont an noz...*

— *Mil kant gurun, deus'ta da evañ bannig gwin-ruz ganin, me 'zo ken laouen pa weleñ tud a oa ganin e-pad ar brezel !*

Le bonhomme avait 80 ans, Jakez n'en avait que 18. Comme la journée avait été chaude et que Jakez avait épanché suffisamment sa soif de sonneur, il déclina l'invitation. Mais en vaine de générosité le marin du Bison proposa de partager sa chique — une vieille chique déjà moult fois chiquée — avec Jakez.

Un sonneur a naturellement le cœur bien accroché, il n'empêche que Jakez déclina encore l'invitation...

Le sonneur est par définition un type tellement vieux qu'il n'est pas dans l'habitude de lui donner un âge. Il est de tous les temps : personne ne l'a vu naître et il n'est pas encore mort, oh non...

Louis Raoul, seizenn depuis 1946, est instituteur à Saint-Yvi ; tout le monde le connaît, ou du moins tout le monde connaît ses anches, des anches à faire rêver les jeunes et à rendre jaloux les vieux.

Louis Raoul est donc instituteur, un maître dévoué et aimé de ses élèves, comme il les aime bien également.

Voici quelques mois, l'un de ses élèves, le roi des cancre, le fainéant type, lanterne rouge de la classe, lui fit part de son désir de sonner de la bombarde.

Il n'est évidemment pas nécessaire de posséder le certificat d'études pour être un bon sonneur, mais notre bon ami saisit l'occasion par les cheveux :

« Je l'apprendrai à sonner quand tu seras un bon élève... »

Coup de masse pour le cancre... L'histoire ne dit pas quelle tempête sévit sous le jeune crâne hostile à l'orthographe et aux fractions, toujours est-il que le cancre d'hier est en passe de devenir le meilleur élève de la classe.

Si bien que Louis se voit contraint de tenir sa promesse et d'apprendre à son élève le métier de sonneur, travail supplémentaire et évidemment non rémunéré mais qu'il accomplit avec joie, d'abord parce qu'il aime son métier et ensuite parce qu'il aime la musique.

X et Y sont deux sonneurs que tous connaissent. Ils préfèrent l'un et l'autre conserver l'incognito, mais l'histoire n'en est pas moins savoureuse.

X est timide, doux, calme, le bon gros père tranquille.

Y est à peu près l'opposé. Ce qui n'empêche nullement cette « paire » de bien s'entendre.

X et Y ont sonné tout le jour au mariage d'une notabilité de K. ; le soir, bal au son d'un jazz dans une grande salle de P. Y est fatigué, il discute avec des amis devant une bouteille vide. X danse, sa cavalière a l'air sévère et constipée, et ne semble pas trouver du plaisir à valser dans les bras de X.

Y, de sa table jette un regard distrait sur le couple, quand tout à coup, X reçoit un magistrat aller et retour sur les deux joues.

Y écarquille les yeux, X est écarlate de confusion et reste pantouf au milieu de l'arène, sa cavalière s'étant drapée dans une dignité outragée pour regagner sa place.

Y à X : « Eh bien, mon cochon... »

X à Y : « Mon cochon, mon cochon... ne vas pas supposer... »

Y à X : « Je ne suppose pas, j'ai compris (clin d'œil significatif de Y). »

X à Y : « Tu n'as rien compris du tout, tu... »

Y à X : « Eh bien, explique-toi, alors... »

X à Y : « Expliquer, expliquer, c'est assez difficile... »

Y à X : « Plus difficile à faire qu'à dire pourtant... »

X à Y : « Tu vas m'en vouloir à mort... »

Y à X : « Moi ? Pourquoi ? »

X à Y : « Eh bien, la fille m'a demandé si c'était moi Y. »

Y à X : « Et alors ? »

X à Y : « J'ai dit oui. » (Air contrit de X.)

Y éclata d'un rire qui fit retourner toute la salle... Pauvre X, la paire de claques ne lui était pas destinée...

Y à X : « Et c'est tout ? »

X à Y : « Non, elle m'a dit en même temps : « Voilà pour ma sœur... » »

X à sans doute supposé que Y, qui fut un cavalier de première force avant de se ranger des voitures, fit autrefois des promesses de candidat-député à la sœur de sa danseuse, promesses qu'il ne tint pas évidemment...

Moralité : il ne faut pas se faire passer pour un biniou quand on joue de la bombarde...

que ce soit tout de suite. » Mais le gamin ne l'entendit pas de cette oreille et, avec une idée derrière la tête, proposa à son père aux mœurs spartiates, de s'occuper du petit cochon malingre.

Il le soigna, le choya, le dorlota, et nul ne sait comment il est devenu le plus fort et le plus beau de la portée, mais ce que le gamin sait fort bien, c'est qu'en vendant le cochon il récupérera la somme nécessaire à l'achat d'un biniou.

Et voilà...

Freddy Noël, notre chanteur national, de retour d'Ecosse, vint passer quelques jours au camp de Sarzeau 47.

Le dernier jour du camp, l'effectif étant réduit à une dizaine de campeurs, il fut décidé d'aller au Roaliguen, bivouaquer la nuit sur la plage.

Chacun s'installa au mieux, qui enroulé dans une couverture, qui sous une toile de tente. Freddy, lui, installa ses quartiers un peu plus bas.

Pendant la nuit, un bruit de mandibules réveilla Jean-Pol Pageot, qui fit aussitôt part de ses déductions :

« C'est Freddy qui casse la croûte ! »

Polig, sa femme et Goulven prirent un bain vers 6 heures. Les formes des corps encore emmitouflés dans les couvertures se distinguaient çà et là, dans l'herbe de la dune. Seul Freddy était sur le sable, très entouré d'une cour d'admiratrices, en l'occurrence des pucelles de mer par milliers.

Dieu ! quels dégâts ! Tout ce qui était papier avait été rongé. Une petite boîte à anches, ramené d'Ecosse, et qui faisait l'admiration de tous les amateurs de coloris écossais, n'avait plus de couleur ; les papiers, les lettres, les chants griffonnés en hâte, tout avait disparu...

Seuls, les billets de banque, jugés sans doute trop indigestes, furent laissés pour compte ; si le Ministère des Finances avait utilisé pour sa monnaie un papier comestible, Freddy était « sur le sable » pour de bon !

Le prix d'un biniou est évidemment une somme importante, surtout pour un jeune gâs dont le père cultivateur « fait » dans la patate de sélection...

Mais que n'inventerait pas une cervelle d'enfant pour obtenir l'objet de ses rêves ?

Le papa ne « fait » pas que dans la patate, il a aussi des cochons. A la campagne on a beau se spécialiser, on garde toujours des petits à côté.

Un beau jour, une truie mit bas un nombre excessif de porcelets, le papa était satisfait, toute la ferme aussi et notre gâs faisait chorus.

Mais l'un des rejetons de ladite truie présentait des symptômes de faiblesse et, ce qui n'arrangeait pas les choses, le nombre de pis de la mère, inférieur au nombre des candidats affamés, ne lui donnait que rarement l'occasion de satisfaire son appétit.

Le fermier décida : « Il y en a de trop et comme celui-ci crèvera un jour ou l'autre, il vaut autant

Pour que notre revue soit vivante et plaise,

Ami, prends ta plume et écris-nous :

Questionne, narre, critique, suggère...

"Le Forban"

(CHANT DE MARINE A VOILE)

environ 1830



REFRAIN

Vin qui pétille, femme gentille,
Sous tes baisers brûlants d'amour,
Plaisirs, batailles, vive la canaille,
Je bois, je chante et je tue tour à tour.

I

A moi Forban, que m'importe la gloire,
Filles de rois, enfants prostituées,
Sur des cadavres j'ai planté la victoire
Et dans des crânes j'ai bu la liberté.
Vivre d'orgie est ma seule espérance,
Le seul bonheur que j'ai su conquérir ;
Si sur les flots j'ai bercé mon enfance,
C'est dans les flots qu'un forban doit mourir.

II

Etant Forban, je vis dans ma cabine,
En méprisant les lois, même la mort,
Ne vivant que de meurtre et rapine,
Je bois mon vin dans un calice d'or.
Allons esclaves, debout mes braves,
Buvons l'ivresse et l'orgie à grands pots,
Aujourd'hui fête, demain, peut-être,
Ma tête ira s'engloutir dans les flots.

III

Peut-être en haut d'une barque étrangère,
Mon corps demain servira d'étendard,
Et tout mon sang rougira la galère,
Aujourd'hui fête et demain... le hasard
Vierge craintive, toi ma captive,
Mes baisers vont dévorer tes appâts,
Encore brûlants d'une autre amante,
La vertu va expirer dans mes bras.

IV

Peut-être un jour par un coup de fortune,
Je capturerais l'or d'un beau galion,
Riche à pouvoir me payer la lune,
Je m'en irai vers d'autres horizons,
Là respecté comme un gentilhomme,
Moi qui ne fut qu'un forban, qu'un bandit,
Je pourrais comme, le Roi tout comme,
Finir mes jours dedans un bon lit.

A moi Fer-ban que m'importe la gloire,
Filles de Rois, enfants prostituées . Sur des ca-
dav' j'ai planté la victoire et dans des crân' j'ai bu
la liber- té . Vivre d'or-gie est ma seul' espé-
rance , Le seul bonheur que j'ai su conquérir ,
Si sur les flots j'ai bercé mon enfance, C'est dans les
flots qu'un Forban doit mourir. Vin qui pétille,
Femme gentille , Sous tes baisers brûlants d'amour,
Plaisirs, batailles, vive la canaille, Je bois je chante,
et je
tue tour à tour.

Censuré par Jef Le PENVEN.

Le Camp de Fouesnant présentera au Concours des Meilleurs Sonneurs à Quimper, une clique composée d'éléments n'appartenant à aucune clique organisée. Cet air sera obligatoirement imposé. Sonneurs qui devez venir au Camp, apprenez cette marche dès maintenant. Biniaouerion, la 2^e partie s'adresse plus particulièrement à vous. — POLIG.

AR SONER organe mensuel de BODADEG AR SONERION

Abonnements :

Ordinaire 400 fr
 Colonies et étranger 500 fr
 De soutien 700 fr

Abonnez-vous, abonnez vos amis ET MIEUX : ADHÉREZ A BODADEG AR SONERION.

C.P. Robert MARIE
 509-54 RENNES

Adhésions :

Membre actif 450 fr
 Bienfaiteur 1 000 fr

L'ADHESION A B. A. S. DONNE DROIT AU SERVICE GRATUIT DE LA REVUE « AR SONER ».

Les Editions B.A.S.

vous présentent

SONIT'TA, SONERION ! Un recueil de 150 airs pour binou et bombarde, recueillis par B.A.S. sous la direction de JEF LE PENVEN. L'exemplaire ordinaire 285 francs ; de luxe, 400 francs.

KANAOUENNOU. Douze chants populaires harmonisés à 4 voix mixtes, par JEF LE PENVEN. L'ex. ordinaire 140 fr ; de luxe 260 francs.

S'adresser à Robert Marie, rue Maupertuis, Rennes ou à Polig Monjarret, avenue de la Gare à Carhaix (Finistère). Réduction de 10 % aux lecteurs d'« Ar Soner » et aux membres de B.A.S.

PAPIER A LETTRE B.A.S. Bloc de 50 feuilles : 125 fr. (140 fr franco). S'adresser au secrétariat de B.A.S.

VIENT DE PARAÎTRE :

TRALALALALENO. Trente chansons harmonisées à 2 et 3 voix égales. Format de poche, très pratique, présentation impeccable. Tout Breton doit en posséder un exemplaire. La dernière publication de notre censeur JEF LE PENVEN. En vente chez G. Allaire, 42, rue du Four, Paris ; chez Mme Moy, 16, rue Grégoire-de-Tours, Paris-16^e et dans toutes les bonnes librairies. Prix de vente : 90 francs l'ex. Réduction 10 % pour B.A.S.

A PARAÎTRE PROCHAINEMENT :

KAN HA DISKAN. Chants populaires bretons recueillis, la musique par Polig MONJARRET et les paroles par Albert TRÉVIDIC ou Louis COTONNEC. Edition sur feuille volante, belle présentation. L'exemplaire 20 fr. (Cinquante chants en préparation : gavottes chantées, mélodies, bals chantés, etc.)

AR SONER

REVUE MENSUELLE BILINGUE DE
KANNAD MIZIEK **B.A.S.** E GALLEG HAG E BREZHONEG



CASES A LOUER

DRE AL LEVRIOU

AL LIAMM-TIR NA N-OG, Niv. 14 (112 pajenn). — O vezañ ma 'z eo pe ger embann n'eus betek-en nemet ar gelaouenn-mañ. En niverenn diwezhañ ez eus ur strollad pennadoù diwar-benn Meven Mordiern, ar skrivagner, nevez aet da anaon. Ur pennad hir gant Y. Olier diwar-benn e oberoù. Barzhonegoù gant Maodez Glandour R. Er Mason ha re yaouank evel Gwionvare'h, Ronan Huon, h.a. Ur gontadenn hir e brezhoneg saourus « Ar breur Arturo », gant Youenn Drezen, karout a rafemp lenn aliesoc'h e anv war daolenn ar gelaouenn-se, hag an holl a vo plijet o welout ur skrid diwar e bluenn.

Neuze hon ur pezh-c'hoari wenedek gant Abherri, studiadennoù ha keleier eus ar broioù keltiek. Ne gollfet ket hoc'h arc'hant o koumantañ d'hor gelaouenn lennegel nemeti.

LEVRIOU ALL

Daou levr brezhonek a zo war-nes dont er maez, ar pell gortozet **ENEZ AR ROD**, gant LANGLEIZ skeudennet gantañ, hag **ARZHUR A VREIZH**; al levrioù-mañ a vez gwerzhet gant ar gevredigezh « AR B.A.L.B. ».

Evit skoazellañ ar brezhoneg, lennit: **AL LIAMM-TIR NA N-OG** (600 lur ar bloaz). Enni barzhonegoù, kontadennoù, pezhioù-c'hoari gant skrivagnerien gwellañ ar vro. — Rener: Ronan Huon (B.A.S.), Roud ar Roc'h, Lannion (C.d.N.). — Kas an arc'hant d'ar merour: P. Le Bihan, 1, av. Marceau, Trappes (S.-et-O.). C.C.P. Paris 5.349.06.

AR FALZ (Bulletin mensuel des instituteurs et professeurs laïques bretons). Fondateur: Yann Sohier. Le numéro 25 fr. Abonnement: provision de 200 francs. Rédaction: A. Keravel, instituteur à Dirinon (Fin.). C.C.P. Rennes 1.125.16.

KROAZ-BREIZ. — Kelaouenn vizek aes da lenn. Koumant bloaz: 350 lur. Abbé L. Bleunven, Plomelin (Fin.). C.C.P. Roazhon 1266.53.

STIVELLOU-BRECHHELLEAN. — Miziek, divyezhek, Lennegel, arzhel. Koumant: 215 lur. C.C.P. R. Audic Roazhon 976-91.

LA BRETAGNE A PARIS, hebdomadaire. — Rédaction: Pascal Pondaven: 114, avenue des Champs-Élysées, Paris-VIII. Abonnements: six mois, 200 fr; un an, 380 fr. C.C.P. Paris 5616.09.

LE PEUPLE BRETON (politique, économique, social, culturel, international). Trimestriel. Organe du fédéralisme en Bretagne. — Direction: Joseph Martray, 23, rue Carnot, Villetaneuse. C.C.P. 5984.73 Paris. Abonnement: quatre numéros: France, 300 fr; Etranger, 350 fr; de soutien, 500 francs.

ME A ZALCHO: Mme Galbrun, 78, R. de Fontenay, Vincennes, Seine.

QUIMPER

Venez au

"Restaurant des Amis"

21, rue Jean-Jaurès - Tél. 13-03

Salle à manger artistique, dans un cadre breton (1^{er} étage)

BONNE TABLE

Rédaction - Administration :
Skrivagnerezh ha Merourzh:
Polig MONJARRET
AVENUE DE LA GARE
CARHAIX (Finistère)
C. C. P. Nantes
Kont-Bed Nantes 1436-15

Ar Soner

REVUE MENSUELLE BILINGUE DE
BODADEG AR SONERION

Siège Social de B. A. S. :
Kevrenn B. A. S. :
Robert MARIE
RUE MAILLARTUS
RENNES (L.-M.-V.)
C. C. P. Rennes
Kont-Bed Rennes 588-54

N° 3 - Gouere 1949

Notre collaborateur: Kevrenn S. N. C. F. - Kernez

N° 3 - Juillet 1949

LE CAMP DE FOUESNANT

14 juillet — 1^{er} août 1949

UNE autre formule de camps est à l'étude. Avec la création des kevrennoù, nous envisageons d'abandonner le camp d'été annuel. Dès cet hiver commenceront les camps de kevrenn de trois jours; ils auront l'avantage d'être plus nombreux: environ six par an au minimum et de se fixer dans les différents coins de la Bretagne. Le camp d'été ne sera pas supprimé mais il deviendra triennal.



Photo ALLAIN - Rennes

Camp de Sarzeau 1947, excursion en « sinagot » sur le golfe du Morbihan.

Cette nouvelle formule présente de nombreux avantages: Le camp de kevrenn s'adressera plus particulièrement aux membres de la kevrenn organisatrice. Ce qui n'exclura pas les membres des autres kevrennoù, bien au contraire.

Frais d'organisation et de déplacement limités au minimum.
Possibilité de réaliser un programme intensif en un laps de temps réduit, avec un nombre également réduit de cadres.
Possibilité de préparer dans les différentes krevrennoù un programme commun, de mettre au point les questions litigieuses habituelles : cadences, pas de danses, etc.

Nous prévoyons également un camp annuel d'une semaine, pendant l'été, réservé aux moniteurs et aux chefs. Le Mouvement breton n'a jamais formé de chefs. Ceux-ci se sont formés eux-mêmes ; les bons étaient suivis, les autres ne parvenaient pas à s'imposer et étaient rapidement oubliés. Nous manquons de cadres, nous manquons de compétences, ce camp de formation de chefs et de moniteurs s'impose donc ; notre constant souci depuis quatre ans, il verra enfin le jour en 1950. A qui s'adressera ce camp de formation ? Quelles en seront les activités ? Comment fonctionnera-t-il ? Autant de questions qui seront traitées ultérieurement.

Un camp de kevrenn est prévu pour le quatrième trimestre 49 dans la région de Kevrenn-Rostren, un autre pour Pâques en Kevrenn-Glazik. Il est possible que d'ici quelques mois d'autres kevrennoù soient mises sur pied, elles auront la faculté de demander à B.A.S. d'organiser sur leur territoire, un camp identique.

Ces camps de kevrenn seront une préparation au grand camp d'été triennal. Du samedi soir au mardi matin, il est très possible de réaliser un travail aussi efficace qu'en quinze jours de camp d'été. Cette formule n'est d'ailleurs pas de nous. Les Gallois au sein de l'*Ūrdd Gobaith Cymru* l'utilisent depuis de nombreuses années, avec succès. Ils travaillent pendant l'année, et leurs camps d'été ne sont que des camps de vacances, où excursions et « noson lawen » sont les principales activités.

Le Camp de Fotesnant 1949 est donc le dernier camp B.A.S. avant 1952. C'est pourquoi nous avons tenu à lui donner un caractère inhabituel. Les délégations de sonneurs de bag-pipes, d'Ecosse et d'Irlande, une chorale galloise, (il est également question de recevoir une « *tely-nores* » : harpiste), des lutteurs de Cornouaille britannique, des Manxois représentant le mouvement de jeunesse de l'Île de Man : *Manninee Dooie*. Ces délégations donc fraterniseront avec les campeurs bretons.

Les drapeaux des six pays celtiques flotteront pendant dix-sept jours au pays des pommiers. Le Camp B.A.S. 1949 est placé sous le signe de la Fraternité interceltique et de la Musique.

Puissions-nous par ce jamboree miniature resserrer encore, si cela est possible, les liens qui nous unissent à nos frères de sang et de langue d'Outre-Manche.

POLIG MONJARRET.

François VALLÉE n'est plus

Le célèbre grammairien breton, auteur de nombreux ouvrages sur la langue bretonne, fondateur du « Comité de préservation du breton » en 1896, s'est éteint dans sa 90^e année, dans une maison de repos des environs de Rennes.

Ses principaux ouvrages sont :

Le grand dictionnaire français-breton ;

La langue bretonne en quarante leçons ;

Kroaz ar Vretoned (journal publié par lui, entièrement en langue bretonne de 1897 à 1920).

Après MEYEN MORDIERN et R. LE ROUX, la langue bretonne est à nouveau endouillée. Avec le « père » VALLÉE disparaît l'une des figures bretonnes contemporaines les plus marquantes.

C'HWECH BRO, UN ENE

SIX PAYS, UNE SEULE AME

Ar biniou a son flour hag e tasson en hor c'hreiz (1)

POINT n'est besoin de présenter le biniou aux lecteurs d'AR SONER, ni aux Bretons en général. Cet instrument qui tour à tour est l'objet de haussements d'épaules, de sourires narquois, ou bien d'une révérence et d'un amour que ne connaissent ni jazz ni swing, est aussi pour certains la racine du mot « binlouerie (pour dissiper l'équivoque, nous proposons d'ailleurs un mot plus explicite : « lit-clouerie », qui a l'avantage d'épargner à notre cher instrument le ridicule qui tue, et de désigner ainsi tout ce qui concerne la Bretagne « cartes postales »).

Pour d'autres encore plus empreints de binlouerie que du biniou lui-même, ce n'est qu'un instrument à vent primitif, tout juste bon à faire danser des campagnards arriérés et rétifs à toute musique « moderne » (lisez : jazz-band, woogie-boogie, swing, hot, spirou et autres manifestations « zazou »).

Enfin pour nous, c'est l'instrument national breton par excellence, devant lequel rien n'existe...

Pour ceux qui le connaissent si peu disons quelques mots de son histoire et de ses lettres de noblesse.

Car le biniou a ses lettres de noblesse, aussi étrange que cela puisse paraître.

Pour la clarté de l'exposé qui va suivre, nous emploierons le mot breton *biniou*. En Eire et en Ecosse on le nomme *bag-pipe* ; en Allemagne, *dudelsack* ; en Italie du sud, *gaita* (accompagné du *pihero*) ; en Auvergne, la *cabrette* ; en Nantais et en Vendée, la *vesse* ; en Berry, la *cornemuse*, etc.

Quoique différents par la taille, la tonalité, la silhouette, le principe reste le même : un sac (que l'on gonfle par un *sufel*) placé sous le bras, ou serré par l'avant-bras sur la poitrine, et sur lequel sont adaptés une flûte (*levriad*) et quelquefois un ou plusieurs bourdons (*pedales*).

Plus d'un sourira sans doute d'apprendre qu'un auteur pourtant sérieux comme Mr Grattan Hood dans son *History of the bag-pipe*, cite, en tête de sa liste chronologique de « bag-pipers » éminents de tous les âges, Néron, empereur romain de 35 à 48.

Signalons rapidement que le biniou n'est qu'une dérivation de la flûte dont l'invention est attribuée au dieu Pan par les Grecs, au dieu Osiris par les Egyptiens, qu'on admet que Perses et Egyptiens jouaient du biniou et qu'il est selon les traditions chinoises le plus ancien instrument de musique du Céleste Empire.

Des sculptures sur bois et sur pierre nous montrent également qu'il était connu déjà dans l'Inde antique, l'instrument indou pouvant être schématiquement décrit comme une flûte possédant en son milieu un sac à air.

Le bois célèbre d'Alfred Dürer sur la Nativité nous apprend que c'est au son de leurs binioux que les bergers de Bethléem saluèrent la naissance du Christ.

Une citation de Dion Chrysostome (100 ans avant J.-C.) ne laisse pas de doute sur l'usage du biniou en Grèce puisqu'il écrit d'un contemporain : « On le dit habile à écrire, à faire des travaux artistiques et à jouer d'un instrument que l'on utilise en ayant la bouche sur un sac placé sous l'aisselle ».

Suffisons nous apprend que Néron fit le vœu avant sa mort de prendre part — s'il échappait à ses ennemis — à des jeux publics et d'y jouer du biniou.

Ce furent les Romains — à en juger par un bronze sculpté trouvé en Kent — qui introduisirent le bag-pipe en Grande-Bretagne, après l'avoir emprunté sans doute aux Grecs qui le tenaient eux-mêmes des Egyptiens. Détail amusant : l'esprit d'émulation était tel chez ces « sonneurs » romains, qu'on avait dû inventer à leur usage une sorte de muselière, appelée *capistrum*, qui leur enserrait les joues et les empêchait de trop se gonfler.

J. G.

(1) « Le biniou sonne doux et résonne en notre cœur. »

Le biniou en Irlande

EN Eire, le biniou est connu sous le nom de *bag-pipe*.

Les historiens ne sont pas d'accord sur l'apparition du bag-pipe en Irlande, mais il semble qu'il était déjà en usage avant le début de l'ère chrétienne et ne fut donc pas d'importation romaine.

La légende irlandaise de *Bruidhaen da Derga*, datant du 7^e siècle, rapporte que parmi les personnes venues rendre hommage au roi Conor (35 av. J.-C.) se trouvaient neuf bag-pipers originaires des légendaires collines de Bregia et de nombreux manuscrits irlandais de la même époque nous apportent des témoignages sur la vie du bag-pipe jusqu'au X^e siècle.

Brompton s'émerveille (1171) sur l'habileté étonnante des musiciens irlandais à jouer du bag-pipe.

A partir du X^e siècle, la harpe s'impose de plus en plus dans les classes élevées et moyennes et le bag-pipe se trouve relégué aux classes plus humbles. Cependant sa popularité reste grande et il accompagne au XIII^e siècle les soldats irlandais combattant pour l'Angleterre, en Gascogne et dans les Flandres, et à partir de cette époque devient l'instrument irlandais de musique militaire. Il est à Crécy en 1346 avec les six mille soldats d'Irlande; à Harfleur en 1418; à Rouen en 1419.

Cependant un grand coup lui a été porté. L'infâme statut de KILKENNY de 1366 interdit à l'avenir à quiconque d'héberger ou d'entretenir bag-pipers, conteurs ou rimeurs, sous le prétexte qu'ils « espionnent » les Anglais et sont pour eux une source de grands maux.

Un bois très célèbre de Dürer — dont l'original se trouve à Vienne et porte la date de 1514 — représente un bag-piper et il est probable que Dürer eut l'occasion d'en voir au cours des nombreux combats du XVI^e siècle où les Irlandais furent à l'honneur. Un jésuite anglais écrit dans sa *Description des mœurs et coutumes des sauvages Irlandais* (1566) « qu'ils utilisent les bag-pipes au lieu de trompettes lorsqu'ils vont à la guerre ».

C'est vers 1588 que le *Uilleann-pipe* fait son apparition, et Shakespeare dans son *Marchand de Venise* (acte IV, scène I) fait allusion aux *Woolen-pipes*, ce mot corneux n'étant évidemment qu'une déformation du mot irlandais. (*Woolen* signifie en anglais: laineux, de laine; littéralement: pipe en laine).

Dans son récit de la bataille de Curlews (1599) (Co Sligo) Standish o Grady rend hommage au courage des pipers irlandais qui, au lieu de se retirer comme le font les musiques militaires modernes lorsque le régiment passe à l'action, précèdent leurs camarades et les entraînent jusqu'au milieu de la mêlée.

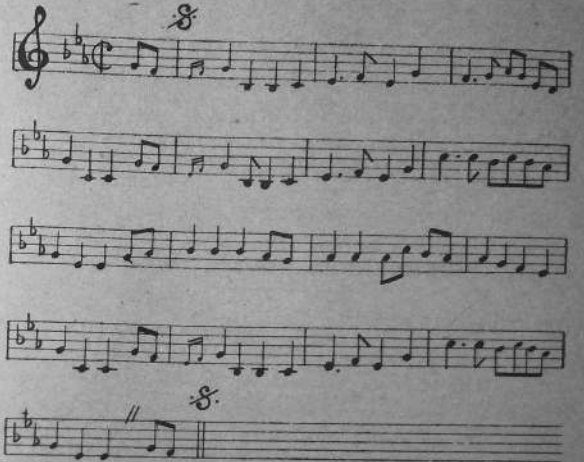
Pendant tout le XVII^e siècle, le bag-pipe fut à l'honneur partout où les Irlandais eurent à défendre les intérêts anglais sauf cependant sous le régime de Cromwell où les bag-pipers considérés comme particulièrement dangereux furent traités avec la plus grande rigueur, et bon nombre d'entre eux déportés. Après le siège de Limerick, les bag-pipers furent l'objet de violentes persécutions et nombreux furent ceux qui se réfugièrent sur le continent.

L'une des marches les plus caractéristiques et les plus belles de la fin du XVII^e siècle, dont la popularité s'étendit jusqu'à la fin du XIX^e



Notre ami SEAN SEERY, le uilleann-piper qui participa au camp de Sarzeau 48 et que nous attendons au camp de Fouesnant 49.

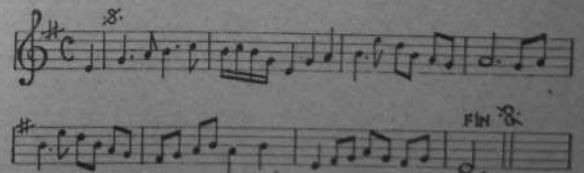
siècle est l'air joué à la bataille de Cremona (1^{er} février 1702) et connu par la suite sous le nom de *The day we beat the Germans at Cremona* (Le jour où nous battîmes les Allemands à Cremona).



C'est vers 1715 qu'on améliore le uilleann-pipe et qu'il devient très populaire même dans la bonne société où de nombreux gentlemen délaissent la harpe pour le pipe. Le pipe est présent partout dans les réunions sociales: mariages, enterrements, réunions sportives, etc.

A la bataille de Fontenoy (1745) où les Irlandais firent pencher la balance en faveur des Français, les deux airs irlandais joués au bag-pipe à cette occasion furent: *St-Patrick's Day in the morning* et *White Cockade*.

Haendel, lors de son séjour à Dublin en 1741-42, fut particulièrement intéressé par la musique populaire irlandaise et il nous a laissé l'air connu sous le nom de: *Der arme irische Junge* (1) (plus inspiré par la forme allemande que par la forme irlandaise).



A cette époque, l'évêque catholique de Kilmore, habile joueur de bag-pipe, avait l'habitude, pour mieux échapper aux célèbres lois pénales, de faire tous les déplacements sous le déguisement du bag-piper.

Durant la seconde moitié du XVIII^e siècle, la popularité du uilleann-pipe s'accroît énormément, pour atteindre son apogée pendant la première moitié du XIX^e siècle, et l'histoire nous a conservé les noms de nombreux gentlemen: pairs, recteurs d'université, évêques, qui furent joueurs passionnés de bag-pipe.

La famine de 1847-49 porta un coup terrible au peuple irlandais et à sa musique. Il n'y a plus de place pour la gaieté, la danse, la musique. Un seul souci: échapper à la mort par la faim... fuir vers les Amériques.

(1) Titre allemand. En français: *Le jeune armée irlandaise*.

C'est le déclin du bag-pipe et à la fin du siècle dernier, on ne compte plus guère qu'une douzaine de bons sonneurs en Irlande.

La création de la Ligue Gaélique (juillet 1893) aurait dû redonner de la vitalité à la musique irlandaise, mais on comprendra que tous les efforts fussent d'abord portés sur la langue en grand danger de mourir.

Cependant la situation n'est pas désespérée et il existe maintenant en Irlande de nombreux groupements de bag-pipers. On ne peut comparer ces groupements à B.A.S., leur organisation est différente de celle des sonneurs de Bretagne, mais leur but et leurs moyens d'action sont les mêmes.

Quand on pense au succès croissant que rencontre le biniou en Bretagne, à la place tenue par le bag-pipe en Ecosse, il est permis d'espérer que le bag-pipe irlandais retrouvera lui aussi la place qui lui revient dans la musique d'Eire.

Ceux qui ont vu défiler récemment les bag-pipers de l'armée irlandaise à l'occasion des fêtes de la République, le lundi de Pâques 1949, ne peuvent s'empêcher d'avoir confiance en l'avenir.

SEAN O'PIP

Nos lecteurs nous écrivent...

LETTRE D'UN EXILÉ

Bordeaux, le 21-5-49.

Mon cher ami,

J'ai reçu hier le premier numéro d'AR SONER et je tiens à vous dire ma joie de lire enfin une revue s'adressant spécialement aux sonneurs. Dans mon enthousiasme j'ai réglé ma cotisation, avec un peu de retard il est vrai, et avec beaucoup de remord d'avoir tant attendu.

J'ai pensé qu'une nouvelle revue avait toujours des difficultés financières, c'est pourquoi j'ai envoyé une somme, bien modique il est vrai, à Robert Marie, pour contribuer à vos frais.

Mais je voudrais faire plus; je vais faire mon possible pour avoir quelques abonnements à Bordeaux. Je connais deux ou trois vrais Bretons qui seront heureux de vous être utiles.

D'autre part, envoyez-moi, s'il n'est pas trop tard, des carnets de souscription pour le Concours des Meilleurs Sonneurs, je trouverai facilement à les placer, à Bordeaux et dans la région.

Vous serez peut-être heureux d'avoir des nouvelles du Cercle « An Erminik du » de Bordeaux.

Après une période de crises intérieures au début de l'année, nos activités ont repris de plus belle. Nous sommes maintenant 25 danseurs et deux sonneurs. J'ai appris cette semaine qu'il y avait à Bordeaux un autre sonneur, un ancien matelot fervent du biniou. Je vais tâcher de mettre la main dessus, ce sera un nouvel adhérent à B.A.S.

Sous l'impulsion des jeunes du Cercle Celtique, l'« Armor » (Assemblée des Bretons de Bordeaux) qui compte près de deux cent membres, va connaître un renouveau d'activités, avec sorties, conférences, fêtes bretonnes...

Si vous connaissiez des Bretons qui doivent venir habiter Bordeaux, ne manquez pas de leur signaler notre existence.

Pour ce qui est de la revue, voici quelques suggestions puisque vous en demandez :

Je suis originaire de Saint-Dolay, petit village du Morbihan à 20 km au sud de Redon, entre La Roche-Bernard et St-Gildas-des-Bois. Bien que ce soit la Haute-Bretagne, souvent méprisée des Bas-Bretons bretonnants, nous avons notre folklore très particulier qui, malgré la proximité de la limite de la Bretagne, n'a pas perdu son cachet breton. Les danses de ce pays, assez nombreuses, sont des Laridés, chantés pour la plupart, et assez vifs. La musique est à trois temps. Si cela peut intéresser les sonneurs, je puis vous envoyer quelques études sur cette région de la Haute-Bretagne, avec airs de danses, danses, et airs de nocé, que j'ai recueillis lors de mes vacances passées au pays.

D'autre part, ne pourrait-on faire paraître dans AR SONER, des études sur les danses bretonnes ? Ceci à seule fin d'enrichir le répertoire des cercles qui, étant loin de la Bretagne, ne peuvent étudier sur place le folklore ?...

Et maintenant, cher ami, il ne me reste qu'à souhaiter longue vie à AR SONER. Je serais heureux d'avoir une réponse de vous à toutes les demandes de ma lettre.

Cordialement.

JACQUES PERIO.

RECEVET HON EUS AL LIZHER MAN

E niverenn kentañ AR SONER oc'h eus gallet lenn e oa e Bro-Archantina e-kreiz ar « pampa » un toulad Bretoned ast du-hont araok brezel 1870.

E-pad e yaouankiz, Juan Pedro KOSTA, arc'hantinad, a von kaset meur a wech da dremen e vakañsoù e mereurioù ar Vretoned-se.

Evel-se eo e terkas koma brezhoneg; betek fin ar brezel-mañ ne ouie ket peseurt yezh e komze an dud-se, nag a belec'h e oan ginidik, o vezañ ma ne oa ket anavezet Breizh evel Broad war ar c'hartennoù.

Diskleriadurioù a c'houlennas e kers ur veaj e Breizh-Veur ha diwezatac'h e preneas e Paris al levrioù ret evit studiañ brezhoneg, geriadurioù, yezhadurioù, h.a. Koumanantet d'Al Liam-Tir Na N-Og, en em reas buan d'ar skritur penruvan hag al lizher-mañ a zistrouez e anaves ar binvioù kar d'hor binioù.

Buenos-Aires, 4 a viz ebrél 1949.

Aotrou ker,

Ho trugarekaat a ran a greiz kalon evit ho lizherig mat a gas din eus Sonerion Breizh nevez.

Gant kalz plijadur e lennen ho kelc'hgelouenn « Ar Soner » mar deo da deoc'h hen kas din.

O klask an tu emañ er mare-mañ da lakaat arc'hant war ano stroladoù breizhek a zo, d'o digoll evit o c'hasadennoù. Tu pe du, abred pe ziwezad, ho po ho lodenn.

Amañ e-barzh e kavoc'h skeudenn ur soner eus Bro-Spagn. Diourzh a ouzon e vez kavet binieier e meur a vro all da skouer : Kalabria en Itali ar c'hreizteiz, e Kurenaika (1) (Oaziz Djalo, h.a.) ha dreist-holl en Indez ma vezont implijet gant an armead indiat, war varc'h koulz ha war droad, a villadoù. Hogen ar « bag-pipes » se a zo bet empreset digant Skoziz. En Amerika an Hanternoz, war ar maeziou pellañ, da skouer war harzoù ar Kentucky hag ar Missouri, ar c'houerien dam-c'houez a zo ivez binieier en o dalc'h, disheñval awalc'h diouzh re Bro-Skos. (Nemet un « drum » (a) a zo ganto.) Erav e vefe kavout un deiz bennak ur studiaden e brezhoneg war orin, doare istor ha tachenn-strewi ar binvioù-seniñ dre aer.

Va gwellañ gourc'hemennoù a gasan deoc'h koulz ha d'ho kenveur-deur kalonek.

JUAN PEDRO KOSTA.

G.-S. — Bennoz Doue deoc'h evit al luc'hskudenn o kas din, sonj eus braventez Breizh-Izel. Marteze, mar demao'h ouzh an tu dehou, emañ Le Voyer war an tu kleiz ?

Me garem gouzout pet ezel en deus ar B.A.S. ha pet den, d'ho meno, a vez bremañ e teskiñ seniñ bombard pe binioù ? Kasit ho respont dre vor, e vo marc'hamatoc'h.

J. P. K.

1) Kredi a ran ez eus anezho en holl Afrika islamek, adalek Maroko betek an Ejipt.
a) Taboulin.

TEIL PE SUKR

Emañ un den-foll o pourmen e liorzhoù an ospital. Setu ma chom en e sav dirak al liorzher a zo krog da lakaat teil ouzh troad ar sivi.

« Petra 'rit ase ? a c'houlennas. — Lakaat a ran teil war ar sivi.

— Teil ? Ma ! Souezhus eo, me lakaan sukr, marteze eo abalamour ma oun sot ?

LAVARIT

Recevet hon eus un nebeut lastoc'fead. Setu :

Stumm all : C'hwec'h merc'h

gwerch war c'hwec'h sach kerc'h o vont d'ar Marc'hallac'h war c'hwec'h marc'h kailoc'h bale'h.

Lavaret e vez : Klac'h bras Bras-pars ha tour iliz bihan Pleiben.

Maen ur fals, fals uz (e)ast (la pierre use la faucille, la faucille use (coupe) la récolte).

Dibaot gad du (on voit rarement un lièvre noir).

Pa ri ti to ti ; pa ri tra gra tra ; to pa ri ti, gra pa ri tra. (Quand tu bâtiras une maison, couvre-la ; quand tu feras une chose, fais-la ; mets un toit quand tu bâtiras, fais ce que tu feras). C'est-à-dire : Fais bien ce que tu fais.

Les articles publiés sous cette rubrique ne sauraient engager la responsabilité d'AR SONER ou de BODADEG AR SONERION, mais uniquement celle de leur auteur.

Rénover l'art celtique ?

« Pour ma part, je vois en l'œuvre de B.A.S. un travail négatif. Je m'explique. B.A.S. empêche de s'éteindre cette beauté qu'est le folklore breton. Mais ne semble-t-elle pas oublier que cette beauté peut encore se rafraîchir ? Et que son travail positif serait précisément d'embellir et d'élargir le folklore celtique ?... »

Cette phrase entr'aurait retenu mon attention. Certes Emil Ar Skañv n'est pas le premier à penser à une rénovation ou à un élargissement de la matière traditionnelle de Bretagne.

D'autres avant lui ont innové, malheureusement trop souvent.

Je suis loin d'être hostile à une innovation, qu'elle soit du ressort de la musique, de la danse, des costumes, des sports, etc., mais A LA CONDITION QU'ELLE RESPECTE BRETONNE et QU'ELLE RESPECTE LE CARACTÈRE BRETON.

Je connais plusieurs essais de rénovation de costumes, tant en pays gallo qu'en Trégor. Je dois avouer qu'en général ce n'est pas très heureux. À mon avis, et je l'ai déjà dit ailleurs, tenter la résurrection d'un passé mort est une utopie, car le peuple ne suivra pas. Or sans le peuple rien n'est possible ni UTILE.

Qu'une évolution se produise dans le costume en Bigoudennie, c'est un fait tangible, mais cette évolution est naturelle ; elle est suivie par le peuple PARCE QUE FAITE PAR LE PEUPLE.

En musique : l'adoption du binou bras, l'unification des tonalités, la codification de l'écriture musicale, etc., sont en général suivies par le peuple, mais les vieux sonneurs n'ont que mépris pour le « binou à trois étages » qui étouffe la bombarde et lui ôte le plus clair de ses possibilités. Les vieux danseurs eux-mêmes préfèrent le binou-koz, dont le son piquant a le pouvoir de les énerver agréablement. Pour nous jeunes, le binou-bras est un progrès réel, car il peut occasionnellement être utilisé comme instrument solo. Avec le temps il sera admis par tous, mais ce bouleversement des habitudes a tout de même actuellement des ennemis déclarés.

En danse : c'est ici que les plus grandes hérésies ont été et sont encore commises. Partant du principe que la danse bretonne était une chose morte, certains ont cru nécessaire de la « rénover », de lui enlever son caractère « désuet » et de lui donner de la « force » et de la vitalité. En agissant ainsi ils étaient persuadés d'œuvrer utilement pour le maintien de la danse dans le peuple.

L'argument favori : « Nos pères dansaient la polka, la mazurka et la scotch ; nous dansons le swing, la rumba et le tango », n'est qu'un piètre prétexte, car toutes ces danses sont internationales et passent comme la mode. La danse populaire en Bretagne n'a jamais cessé d'être à l'honneur, elle peut avoir perdu du terrain en certaines régions, mais elle en gagne en d'autres. (La gavotte de Montagnes se pratique couramment aux environs de Plestin-Lanmeur et est connue sous le nom de Dans-Kerne.)

Dans un prochain numéro d'AR SONER, je compte signaler les erreurs nombreuses commises par ces innovateurs, au détriment de la vérité et du respect des traditions.

Ces innovations lancées et baptisées d'un nom de lieu quelconque déroutent celui qui veut faire œuvre utile pour le peuple. Exemple : Je connais pour l'avoir vue dansée par plusieurs cercles une danse appelée ici Pach'pi de Corlay, là Pach'pi de Coray, ailleurs Pach'pi d'Auray ou de Carhaix.

Cette danse qui n'a aucun caractère breton est une inspiration du quadrille du Penthièvre. Elle fait penser aux ballets russes de music-hall.

L'évolution naturelle des danses est un fait acquis. Il y a une trentaine d'années, la gavotte de Montagnes (Carhaix) se sonnait plus len-

tement ; aujourd'hui les jeunes danseurs vous diront qu'ils sont incapables de danser sous la direction de vieux sonneurs. Dans la même ronde, jeunes et vieux ne font pas le même pas, l'allure elle-même a changé.

Ce qui est valable pour la Montagne est valable pour toute la Bretagne.

En conclusion j'insiste sur le fait qu'il ne nous appartient pas d'entreprendre une rénovation ou une modernisation de ce qui est l'apanage du peuple. Je suis absolument d'accord pour que l'on crée de nouvelles danses, de nouveaux motifs de broderies, de sculpture, que l'on écrive de nouveaux airs de danses ou de marches, mais à la condition que tout cela respecte la tradition.

L'abus constaté depuis un demi-siècle dans l'emploi des airs celtiques d'outre-Manche, des motifs entrelacés de sculpture irlandaise, est à l'origine du recul de la musique bretonne et de la broderie bretonne. Soyons bretons, uniquement bretons, les Écossais, Irlandais, Gallois, se moquent bien de notre musique et de nos arts, pourquoi vouloir à toute force nous aussi les négliger pour adopter les leurs ?

Le jour où toutes nos richesses populaires seront sauvées et estimées, nous aurons le temps de songer aux importations, aux innovations, aux créations. Mais attachons-nous d'abord à ce qui est, à l'aimer, à le respecter et à le propager.

POLIG.

Ils ont des chapeaux ronds...

Parmi les importations chères aux collectionneurs de M. Chassé, il est une perle, connue de tous, et beuglée les soirs de conseil de révision, que nous devons au génie du « peuple le plus spirituel de la terre »...

Si mon père couche avec ma mère, et le refrain :
 Ça n'est pas pour rigoler, Ils ont des chapeaux ronds,
 C'est pour me faire un p'tit frère, Vive la Bretagne !
 etc. Ils ont des chapeaux ronds,
 Vive les Bretons !

Nous avons en effet des chapeaux ronds. C'est peut-être un prétexte à s'esbaudir. Pour notre part, nous les aimons ces chapeaux ronds, car en général il y a quelque chose dessous ; ce qui n'est pas certain pour nos parigots en casquette, auteurs de cette inimmuable bécasinerie.

Ce chant appelait une réponse, la voici. Elle a nom *Les Machoïrons*. L'auteur, un ami de B.A.S., ne nous a pas dit ce que signifiait exactement « machoïron », nous supposons que cela vient de machoire, et machoire étant en argot parisien synonyme de gueule...

Voici donc *Les Machoïrons* (sur le même air) :

Refrain

A bas les Machoïrons,
 Vive la Bretagne !
 A bas les Machoïrons,
 Vive les Bretons !

I

Au temps des congés payés,
 Ils s'entassent sur nos plages,
 Dans leur tenue débraillée,
 Bouffant saucis' et fromages.

II

Ils n'ont pas de chapeaux ronds,
 Ni de coiffes de dentelles,
 Mais des gueules de machoïrons
 A fair' peur aux hirondelles.

III

Avec des cris d'allégresse
 Ils s'élancent vers la mer,
 Le seul qui n'montr' pas ses fesses,
 C'est l'chien-chien à sa mère.

IV

Des enfants ils n'en ont guère,
 C'est bon pour ces Bécassins ;
 Les Bretons pendant la guerre,
 Ça fait autant de fantassins.

V

Les jours de fête on se presse
 Pour filmer ces arriérés,
 Qui vont encore à la messe,
 Et saluent les curés.

VI

Mais le temps des restrictions
 Est venu et chacun pleure :
 « Qu'ils sont gentils ces Bretons
 Quand ils nous fournissent du
 [beurre.] »

VII

Ah ! craignez que ces sauvages
 Un jour qu'ils auront trop bu
 N'évacuent landes et plages
 A grands coups d' pied dans le r...

J. B. (Jean Bécassin)

Les sonneurs et leurs instruments

Voulant mener une enquête sérieuse sur les usages et traditions concernant les sonneurs et les instruments de la musique bretonne, nous avons établi ce questionnaire.

Chaque lecteur d'AR SONER se doit de faire des recherches et d'apporter ses résultats à ce travail qui doit restituer la vie et l'histoire des vieux sonneurs. Les documents seront envoyés à la Rédaction et par la suite un ouvrage mentionnant les noms et qualités des informateurs sera publié.

a) LES SONNEURS

LEUR VIE. — Date de naissance. Age de leur début. Age du décès.

LES NOMS. — Les noms de famille et les sobriquets.

LEUR VALEUR ET LEUR DOIGTE : droitier ou gaucher.

FAITS MARQUANTS DE LEUR VIE. — Voyages, rencontre de célébrités.

TOMBES ET MONUMENTS QUI LEUR SONT ÉLEVÉS.

LES FAMILLES DE SONNEURS.

LES COUPLES DE SONNEURS. — Durée, bonne entente, émulation ou animosité entre les couples.

MÉTIER ANNEXES. — Meunier, tisserand, tavernier, barbier, etc.

CONDITIONS EXCEPTIONNELLES. — Dans les régiments pendant les guerres, ou embarqués à bord de bateaux.

LE COSTUME DES SONNEURS. — Costumes bretons ou mode internationale ; blouse et musette. Décorations au chapeau, rubans (couleurs et motifs, façon de les placer), plumes ou bouquets.

b) FOLKLORE DES SONNEURS

ATTACHEMENT A L'INSTRUMENT. — Prise de possession : baptême, marraines et parrains.

— Sonneurs enterrés avec leur instrument.

— Legs, ventes, dons.

LITTÉRATURE POPULAIRE. — Chansons où il est question des sonneurs.

— Contes.

— Légendes (Le diable sonneur de binioù, les sonneurs sorciers).

LE SONNEUR ET LA RELIGION. — Leur connaissez-vous un saint patron ?

— Les sonneurs excommuniés (autres condamnations ecclésiastiques).

— Les sonneurs restant à la porte de l'église ou du cimetière.

c) LES INSTRUMENTS

SURNOMS DE L'INSTRUMENT. — Poch-maout, sac'h-maout, sac'h-andiaoul, sac'h-gavr, etc.

TONALITÉ. — Limites du si bémol, du la, du si naturel, de l'ut. Instruments en sol, sol dièse (Vannetais-Gallo, Presqu'île Guérandaise).

ESSENCES DE BOIS UTILISÉES. — Bois fossiles (Mortas), buis, ébène, arbres fruitiers, etc.

DÉCORATION. — Moulurage, incrustations (étain, os, ivoire, cuivre, etc.)

ANCHES. — Levriad de binioù : seigle, buis, roseau, etc.

— Levriad de bombarde : corne, roseau, buis, métal (?).

— Les tubes : fabrication, métal employé, formes, etc.

— Bourdons : sureau, roseau, ciguë d'eau, plumes, etc.

OUTRES DE BINIOU. — Choix du cuir (mouton, chèvre, chien, etc.)
— Tannage ou séchage.
— Etanchéité de l'outre (eau, mélasse, produits similaires).
LES FABRICANTS. — Matériel utilisé : tours, perces, outils divers.
— Profession annexe : sabotier, menuisier, meunier, etc.
ADJONCTION D'AUTRES INSTRUMENTS : Tambours, clarinette, vielle...



Photo ALLAIN - Rennes

Tanguy et Gourierec (dit Poch-Goh) de Melrand

d) EXERCICE DE LA PROFESSION

RETRIBUTION DES SONNEURS. — Argent ou nature.

MOYENS DE LOCOMOTION POUR SE RENDRE SUR LES LIEUX DU TRAVAIL. — A pied, voiture, chemin de fer, bicyclette...

MARIAGES. — Par qui sont-ils convoqués ? Vont-ils chercher le fiancé, la fiancée ? Aïrs de circonstance ? Sorties de messe, cortèges, airs appropriés.

— Place des sonneurs à table ; leur rôle pendant le repas ; que jouent-ils et se déplacent-ils ? (air du rôti, air du café).

— Le bal : place des sonneurs par rapport à la danse (sont-ils montés sur des barriques ? des charrettes ? des tréteaux ?).

— Les sonneurs sont-ils demandés dans les mariages de châtelains ?

AUTRES OCCASIONS. — Pardons, luttas, fest-noz, fileries, aïres-neuves, inauguration de maisons neuves, etc.

LES CONCOURS. — Lieux et dates, airs imposés, médailles, diplômes, rubans, objets d'art.

— Les organisateurs et les jurys.

e) REPRESENTATIONS DES SONNEURS

TRADITIONNELLES. — Sur meubles, lits-clos, armoires, coffres (ne pas confondre avec les bretonneries qui existent depuis 1900).
— Sur les poutres d'églises ou de chapelles (exemple : Pleyben).
— Sur les rétables d'églises (exemple : Kerdevot).
— Sur les taolennoù anciens.

CONTEMPORAINES. — Gravures, cartes postales, tableaux, sculptures.

f) BIBLIOGRAPHIE

PASSAGES DANS LIVRES, articles dans journaux et revues.

g) DISCOGRAPHIE

ENREGISTREMENTS. — Mentionner les références : maisons d'édition, numéros des disques, interprètes.

BERNARD DE PARADES.

Je recherche le texte complet de la version française de « Men of Harlech », chant gallois, publié jadis sur un livre de chants pour les écoles, par, si j'ai bonne souvenance, un nommé Deschamps. Voici les paroles que j'ai conservées :

Fier Harlech sous ta bannière (1) — Rassemblant tes fils naguère,
— Aux tirans tu fis la guerre — Pour ta liberté.

... A ton glaive inique — Conquérant cynique — Que ce soit l'épée du Droit — Qui désormais réplique — Belges, Celtes, Lettons, Slaves,
— Non ne soyez plus des esclaves, — Vivez fiers et sans entraves, — Soyez grands et forts.

Nota. — Ce chant a des paroles bretonnes par Taldir : « An Erminik du ». Ce chant est devenu marche officielle de parade de l'armée britannique.

KERLANN.

(1) Château fort d'Harlech au sud de Portmadoc (Merioneth), Pays de Galles.

Je désire savoir s'il existe une version en gallois du « Bro Gosh va Zadou ». Je connais déjà les versions en gallois, en cornique, en anglais et... en breton. On nous communique qu'il existe une très bonne traduction en français. Qui peut nous la transmettre. Trugarez en-arak.

KAIER AR SONER

LE BLOC-NOTES DU SONNEUR

B.A.S., ENSAVADUR BROADEL AR SONEREZH

Al labour boule'het gant B.A.S. war dachenn ar Sonerezh a zo talvoudus meurbet e-keñver ad-hanedigezh ar Spered Keltiek e Breizh. Kantadoù a dud yaouank, dedennet gant ar Sonerezh hag ar binvioù breizhek, o deus graet anaoudegezh war un dro gant Sevenadur gwirion ar Vro.

An darn-vluñ anezho a chomo hiviziken bretoned lor'hus ha feal. An trec'h-se a ziskouez splann petra a c'hall bezañ graet gant ur Strollad urzhiet ha renet a-zoare.

En amzer da zont, B.A.S. a tle bezañ gwir Ensvadur Broadel ar Sonerezh e Breizh :

Gwelout a ran tud yaouank o tastum tonioù en o c'hornioù-bro, o tegas an tonioù-se d'ar Strollad-bienañ, ennañ tud gouest ha boazet d'o reizhañ ha d'o lakaat da servijout.

Ar Rennerien, a dra sur o deus sonjet kement-se ivez peogwir o deus kroget dija da zastum ha da embann tonioù.

An tonioù hag ar ganaouennoù moulet ha skignet war folennoù distag a rizo kalz evit ar Sonerezh poblek hag ar yezh.

En ur ziwall teñzor prizius hor sonerezh, en ur lakaat ar yaouankiz da adkavout hent ar Sevenadur Keltiek, B.A.S. a ra e lod el labour rannzel evit adsavidigezh ar Vro.

Ra vezo trugarekaet evit-se, ha buhez hir d'AR SONER...

E. TYMEN, sekretour Emsav Keltiek Breizh.

REPOSE A UN DUR A CUIRE

Yves est un bon camarade, doublé d'un bon sonneur. Membre de B.A.S. depuis plusieurs années, il estime que la cotisation de 1949 est excessive et qu'il est préférable d'économiser cette somme tout en « conservant sa liberté ». Mais Yves est un *littraire* (ce mot étant choisi par opposition à *matheux*) ; c'est probablement pour cette raison qu'il n'a pas calculé les avantages nombreux que lui offre B.A.S. :

sur l'achat d'un binou ordinaire, il gagne	1 250 fr
— d'une bombarde ordinaire, il gagne	670 fr
— de 10 anches de bombarde, il gagne	300 fr
— de 10 anches de levriad, il gagne	350 fr
— de 3 jeux d'anches de bourdon, il gagne	150 fr
— d'une poche de rechange, il gagne	500 fr

Un membre de B.A.S. gagne donc 3 220 fr pour une somme annuelle de 450 fr qui lui donne droit en outre, au service gratuit d'AR SONER...

...Et ces avantages sont basés sur les prix moyens des instruments. Mauvais calcul..., mauvais calcul...

POUR LES « TROUFFIONS »

B.A.S. accorde à tous ses membres appelés sous les drapeaux, le service gratuit d'AR SONER pendant la durée de leur service militaire.

Que tous nos amis nous communiquent leur adresse militaire. Que ceux qui possèdent des adresses de sonneurs mobilisés nous les fassent connaître, afin d'assurer dès maintenant le service de la revue à nos amis. Ces adresses paraîtront dans cette chronique au fur et à mesure des arrivées. Voici celle d'un camarade du Mans :

Tirailleur André Le Bourhis, 1/6^e R.T.M., compagnie d'instruction, au camp de la Jonquière, Casablanca. André Le Bourhis a omis de nous signaler sa nouvelle adresse dans le bled, qu'il nous la signale au plus tôt.

PHOTOS

A nos amis, photographes amateurs ou professionnels, nous lançons un appel pressant pour qu'ils nous adressent de belles photographies de sonneurs. Elles paraîtront dans AR SONER, soit en frontispice, soit dans les pages intérieures, avec mention « photo X... ». Mentionner le nom et l'adresse des sonneurs représentés. Les photos non retenues seront renvoyées aussitôt.

CHORALE

Jef LE PENVEN dirigera la chorale du Camp de Fouesnant. Son dernier ouvrage, *Tralalaleno* (30 chansons harmonisées à 2, 3 ou 4 voix égales) sera en vente au camp. Après les succès du camp d'Argol : *Gwerc Penmarc'h* et *Sonenn Julian Kadoual*, et du camp de Sarzeau : *Kichenik ar Yün* et *Mik mik nit*, nombreux sont ceux qui se demandent quels seront les succès du Camp de Fouesnant ? *Tralalaleno* est rempli de merveilles, ils n'auront que l'embaras du choix.

COTISATIONS

Réponse aux lettres reçues en mai et juin, concernant le paiement des cotisations de frères, père et fils, et membres d'une même famille. Nous comprenons que deux ou trois numéros d'AR SONER ne sont pas nécessaires dans une même famille où plusieurs personnes sont B.A.S.

Un sonneur nous dit : « Mes deux fils et moi sonnons du binou ou de la bombarde ; si nous payons tous les trois notre cotisation à B.A.S., nous recevrons trois numéros d'AR SONER ; nous n'avons besoin que d'un seul ; inutile de faire une telle dépense. D'un autre côté, je considère le versement de trois fois 450 francs comme abusif. N'est-il pas possible de régler la chose et de la mettre à la portée des familles de sonneurs ? »

Il se pose là un problème auquel, nous l'avons humblement, nous n'avons pas songé. Nous pensons que le père comme le fils, les deux ou trois frères, ont bénéficié du prix B.A.S. sur leur instrument ; il serait maintenant déloyal de ne conserver qu'une adhésion (celle qui serait l'intermédiaire entre Doris et la famille).

Nous pensons qu'il n'est pas non plus normal que dans une même famille on reçoive plusieurs numéros identiques. Aussi proposons-nous cette solution : paiement d'une cotisation à 450 francs, donnant droit au service d'AR SONER, les autres membres ne versant que 500 francs, sans le service de la revue.

FILETS BLEUS DE CONCARNEAU

Cette grande manifestation folklorique et dont le but n'est ignoré de personne : venir en aide aux familles de marins péris en mer, se déroulera selon la tradition à Concarneau le 21 août.

Comme l'an dernier, seules les cliques de binious-bombardés y participeront. Les cuivres sont évités pour cette année encore.

Kevrenn-S.N.C.F.-Keraez est déjà engagée depuis l'an dernier ; seize cercles celtiques sont également invités. Ces cercles possèdent leurs sonneurs. (Les cercles qui n'en possèdent pas s'en verront désigner deux pour le défilé et pour les danses sur le podium de la Ville-Close, Dorig qui a promis de venir individuellement — sera à leur disposition.)

En accord avec Dorig et Polig, les autres sonneurs seront groupés en clique, Polig dirigeant les Cheminots de Carhaix, et Dorig cette seconde clique.

Je lance un appel aux sonneurs isolés qui ne sont pas engagés ailleurs ce 21 août. Je leur demande de se joindre aux cercles engagés pour la fête et de profiter du car (ceci afin de réduire les frais de déplacement). Je demande également aux présidents de cercles d'admettre dans leur car les sonneurs isolés.

Les jeunes sonneurs auront une occasion unique de sonner sous la direction de Dorig, et ainsi de se perfectionner.

Les frais de repas sont assurés. Les frais de déplacement nuls. Mais afin de prévoir le nombre de repas nécessaires, j'insiste pour que les sonneurs que cette fête intéresse donnent leur accord avant le 1^{er} août à Albert GLOAGUEN, comité des fêtes des Filets Bleus, Concarneau (Fin.)

Je profite d'AR SONER pour informer les cercles celtiques qui n'ont pas été retenus cette année que leur tour viendra l'an prochain ou les années suivantes. Le manque de crédits suffisants nous impose cette restriction. Les cercles présents cette année céderont leur place l'an prochain à d'autres groupes. Nous avons à cet effet, établi une liste de cercles celtiques, qui seront convoqués dans l'ordre de placement sur cette liste. Je demande aux sonneurs de cercles d'informer leur président qu'il ne doit pas considérer ces fais comme un oubli ou une malveillance à leur égard.

ALBERT GLOAGUEN.

SONERION SEIZENN

A la demande de quelques sonneurs seizenn, nous publions la liste des sonneurs ayant passé avec succès l'examen suprême.

Dorig Le Voyer (arnodenner), Ploermel ; Jef Le Penven (arnodenner), Paris-Dijon ; Polig Monjarret (arnod.), Carhaix ; Yann Ar Foll (arnod.), Nantes ; Robert Marie (arnod.), Rennes.

Seizenn : Ronan Theriaque, Treboul-Douarnenez ; Iffig Hamon, Arès (Gironde) ; Henri Jézéquel, Nantes ; Lili Moru, Paris-Lozanolé ; Roger Le Béon, Guipavas ; Efflam Kurven, St-Mayeux-Rostrenen ; Job Noël, Pellauff-Rostrenen ; Louis Roparz, Quimper-Poullaouen ; Bernard Boudier, Nantes ; Louis Raoul, Saint-Yvi-Beuzec-Cong ; Robert Faucon ; Marcel Labbé, Rennes ; Yann Courtois, Concarneau.

Seuls, ces sonneurs ont droit au port du ruban rouge au chapeau et de l'insigne boutonnière à ruban rouge.

Le Tre'h-Seizenn ne peut se passer qu'en présence de deux sonneurs seizenn (dont un arnodenner). Prochaine session : Fousnant juillet 1949.

Robert Boedec (Kevrenn-Paris), originaire de Scaër, a passé avec succès les épreuves du tre'h-seizenn, en présence de Jef Le Penven et de Lili Moru, à Paris le 12 juin 1949. Toutes les félicitations de B.A.S. au nouveau seizenn.

VALISES POUR BINIOU

Par la lettre-circulaire n° 38 d'août 1948, nous annonçons aux membres de B.A.S. qu'il leur était possible de se procurer des valises spéciales pour binioù chez Mme Marie J. Moulin, 29, rue Edmond-Rostand, Rennes.

La série de mallettes ne peut être mise en chantier en raison du nombre trop minime des commandes. Nombreux sont les sonneurs qui attendent « d'avoir vu » avant de passer commande.

Nous insistons pour qu'ils chassent de leur esprit cette méfiance ; ces mallettes pour binioù ont été étudiées spécialement, elles présentent toutes les qualités requises : dimensions, légèreté, solidité, extérieur très esthétique, etc. En plus de ces qualités primordiales, elles accusent à première vue leur raison d'être : elles ressemblent à tout éti à instrument de musique.

Leur prix est imbattable : toute innommable caisse en bois brut, que de nombreux sonneurs promènent sans souci aucun, au cours des fêtes, est d'un prix de revient égal sinon supérieur.

Certains sonneurs s'étonnent de voir leur instrument se désaccorder constamment, d'être contraints de mélanger l'outre tous les mois, d'utiliser un nombre excessif d'anches... Savez-vous qu'une « boîte à binioù » conserve à l'outre son humidité ? Que les anches s'y maintiennent à l'accord désiré et sont utilisables plus longtemps ?

Passez vos commandes sans tarder à l'adresse ci-dessus.

Prix B.A.S. 825 francs. Prix non B.A.S. 1 000 francs.

AVIS IMPORTANT

AR SONER ne paraîtra pas en août. Le n° 4, valable pour les mois d'août et septembre, sera beaucoup plus important. Les nombreuses fêtes de l'été : camps, Filets Bleus, Fête des Reines, Festival Interceltique de l'Hyères, Fête des Menhirs, pardons, excursions diverses, voyages en Celtie, etc., y seront commentés.

INSIGNES DE KEVRENNOU

De nombreuses demandes de fanions nous parviennent chaque semaine. Il n'est pas possible de faire exécuter des fanions de kevrenn en un seul exemplaire. Afin de maintenir ce prix de 275 francs la pièce, il est nécessaire que ces fanions soient commandés par 15 ou 20.

La Rédaction peut dès maintenant fournir les articles suivants aux kevrennoù : Fanions pour binioù et bombardé (prix de l'unité : 275 fr) ; Tabliers de tambour (prix de l'unité : 600 fr) ; Drapeau de kevrenn (130 X 100), en simili-cuir lavable avec hampe et haut de hampe (hermine en cuivre massif), peint sur une face aux insignes de la kevrenn et sur l'autre champ d'hermines sans fin (prix de l'unité : 6 000 francs).

Kevrenn-S.N.C.F.-Keraez et Kevrenn-Rostren possèdent leur insignes.

Kevrenn-S.N.C.F. — Fanions : entrelacs SNCF jaune sur fond bleu. Drapeau : tête de bœuf blanche sur fond brun ; devise : « Waroak bepred » ; aux quatre coins, soleil B.A.S.

Kevrenn-Rostren. — Fanions : tête de sanglier noir sur fond vert. Drapeau : tête de sanglier sur armes de Rostrenen. Devise : « Em zifenn a ran ». Aux quatre coins, soleil B.A.S.

Ces deux kevrennoù possèdent en outre leurs tabliers de tambour aux armes de la kevrenn.

Kevrenn-Glazik. — Tête de bélier blanche à corne d'or sur fond bleu foncé, liseré bleu clair.

Kevrenn-Bigoudenn. — Palmette bigoudenn orange sur fond noir, liseré orange.

Une couleur de poche identique pour tous les membres d'une même kevrenn est à l'étude. Kevrenn-S.N.C.F. possède des poches bleu foncé. Kevrenn-Rostren doit adopter le vert foncé. Kevrenn-Glazik le bleu clair ou le jaune. Kevrenn-Duik, le noir (velours de préférence).

CONCOURS DES MEILLEURS SONNEURS

AVIS IMPORTANT à tous les sonneurs présents à Quimper le 23 juillet : une PERMANENCE sera assurée par le comité des fêtes de Quimper, chez M. PASCAL, en face la gare de Quimper.

Polig a adressé à tous les placours de bulletins de souscription une circulaire, par laquelle il les priait de lui rendre d'urgence les carnets non placés ainsi que les talons des feuillets vendus. L'argent collecté étant à verser à son C.C.P. Nantes 1436-15.

La plupart ont répondu aussitôt à cet appel, et les feuillets vendus ont été confiés à nouveau à d'autres sonneurs qui en avaient fait la demande. Certains n'ont pas répondu et la date du concours approche.

Les sommes collectées n'atteignent pas encore la moitié de celle prévue pour les prix. Il est donc urgent de retourner à Polig les feuillets vendus ; le camp de Fousnant et le jour du concours lui-même seront des occasions uniques de les placer.

Reçu à ce jour : Louis Roparz, 8 300 francs ; Louis Delisle, 8 600 ;

Youenn Drezen, 1 000; Marcel Roparz, 800; Joël Nedelec, 1 000; Yves Le Digabel, 250; Georges Cadoudal, 1 450; Julien Merriam, 1 000; Youenn Guernic, 800; Emile Allain, 1 120; Guillaume Guevell, 1 080; Youenn Drezen (2^e vers.), 5 000. Total à ce jour 20 juin: 29 800 francs.

URDD GOBARTH CYMRU...

...(Mouvement de jeunesse du Pays de Galles) a c'houlenn ugent brezhoneger bihan, a vo lojet, maget, graet dispar war o zro e Kembre e-pad teir sizhun.

Piv a c'helfe mont? Ret eo d'ar vugale KOMZ AR BREZHONEG.

PROGRAMME DE LA SEMAINE D'ART ET DE FOLKLORE BRETONS DE QUIMPER — 17 AU 24 JUILLET 1949

Dimanche 17 juillet. — A 10 heures, inauguration de l'exposition; à 14 heures, championnats départementaux de luttes bretonnes.

Mardi 18 juillet. — A 21 heures, au Théâtre municipal: rétrospective du costume breton de Cornouaille.

Jeué 20 juillet. — A 21 heures au Théâtre municipal: gala interceltique avec la participation des délégations galloise, irlandaise, écossaise, cornouaillaise.

Samedi 23 juillet. — Le matin: défilé des concurrents et sonneurs non concurrents, du Concours des Meilleurs Sonneurs. Tirage au sort. L'après-midi: épreuves du concours. Le soir à 21 heures, place Saint-Corentin: spectacle public.

Dimanche 24 juillet. — Grandes fêtes de Cornouaille, avec la participation de trente cercles celtiques et de la B.A.S.

B.A.S. A L'ETRANGER

Extrait de *An Gaidheal* (The Gael), organe de la Ligue Gaélique d'Ecosse, N° d'avril 49 (traduction)
 « Les Ecosseis ne manquent pas d'être intéressés par le succès que le bag-pipe rencontre en Bretagne. Les deux instruments traditionnels de Bretagne sont le *binou* (sorte de petit bag-pipe) et la *bombarde*. Le bag-pipe d'Ecosse, appelé *binou-bras* (grand binou) en breton, a été introduit en Bretagne vers 1930 et accordé avec le binou et la bombarde. Les deux sociétés de sonneurs sont la K.A.V. et la B.A.S. Cette dernière, la plus importante, groupe environ 500 membres et organise chaque année un camp d'été où l'on enseigne la musique de binou bretonne et les danses. Le secrétaire en est P. Monjarret, avenue de la Gare, Carhaix, Finistère, Bretagne. »
 Article signé « Breizhad » et intitulé *Le renouveau de la culture nationale bretonne*.

EN SOUSCRIPTION : « A PONDY »

On pensait autrefois couramment que la Bretagne était vouée aux chants tristes et nostalgiques. Aujourd'hui, revenant sur ce jugement téméraire, on parle de l'humour breton. Si la découverte est récente, la chose est ancienne, et les chansons le prouvent à profusion: airs endiablés des montagnes cornouaillaises, lestes couplets de la marine à voile, refrains gaillards des chansons à boire, etc.

Cette preuve se concrétise dans la publication d'une des plus franchement gaies de nos chansons d'après boire, une de celles qu'on chante à pleine voix, après un bon repas, entre bons amis: *A Pondy*, chanté à pleine voix, après un bon repas, entre bons amis: *A Pondy*, ou la Pour ceux qui figurent « A Pondy » signifie « A Pontivy », où la chanson est célèbre.

Imprimée sur papier Johannot pur chiffon, cette plaquette comporte 28 pages. Jef Le Penven a écrit spécialement pour chaque couplet un accompagnement de piano différent. Les douze illustrations rehaussées en couleurs sont exécutées par Charles Le Penven, dans le style qu'imposent le texte alerte et drôle et que souligne l'harmonisation.

Le tirage est limité à 75 exemplaires. Numérotage réservé aux souscripteurs dans l'ordre. Dix exemplaires hors série comprendront, en outre, une des illustrations originales.

L'exemplaire ordinaire, 750 francs; avec encartement, 1 250 fr; port en sus, par exemplaire, 50 francs.

Prix de vente en librairie après souscription: 1 000 francs.
 C.C.P. J. Le Penven 4160-31 Paris, 99, rue Balard, Paris-15^e.

Jubilé Matilin an Dall

Le meilleur sonneur de bombarde du XIX^e siècle est enterré au cimetière de Quimperlé, non loin de son fidèle binou « Yann Ar Chapel ».

Le 25 septembre se déroulera à Quimperlé une cérémonie qui intéresse au premier chef tous les sonneurs de Bretagne.

Apposition sur la maison natale de Matilin d'une plaque de marbre gravée de lettres d'or en breton et en français, signalant au passant qu'en ce lieu vit le jour le meilleur talabarder de tous les temps.

Une rue de Quimperlé portera le nom de Matilin-an-Dall; ce même jour 25 septembre, la plaque bleue traditionnelle sera scellée au coin de cette rue.

Une cérémonie est également prévue au cimetière. Le comité directeur de B.A.S. en accord avec la municipalité et le comité des fêtes de Quimperlé, demande à tous les sonneurs qui en auront la possibilité d'être présents à cette cérémonie. Les frais de déplacement ne seront pas remboursés, mais le repas de midi est assuré.

A l'occasion de cette manifestation, les sonneurs présents interpréteront la *Marche funèbre* composée par Polig ainsi que l'air célèbre de Matilin-an-Dall.

MARCHE FUNEBRE

(POLIG)



Où le soleil passe le Breton passe

Ronan CADIOU, secrétaire général de Keveim-Glazik, revient d'Afrique Equatoriale Française où il a accompli son service militaire; nous avons eu le plaisir de converser quelques instants avec lui et de l'inter-viewer sur son séjour à Pointe-Noire.

Que tous les jeunes qui ont accompli leur service militaire loin du pays, ou qui ont été en contact avec une amicale de Bretons, nous le signalent. Qu'ils nous écrivent, nous fassent part de leurs impressions. Le vieux dicton « Là où le soleil passe le Breton passe » est toujours vrai, et cependant combien de personnes en Bretagne se doutent de la vie que mènent de par le monde, des centaines de colonies de Bretons ?

La Rédaction.

J'ai fait mon service dans l'aviation à Pointe-Noire, dans le Moyen-Congo (A.E.F.). J'ai quitté la France le 1^{er} septembre 48. Embarqué sur le *Poucauld*, j'ai fait un voyage très agréable car je m'étais lié d'am-

tié avec les marins du bord dont la plupart étaient bretons, d'origine bigoudenne; j'ai même sonné du biniou à bord, à leur grande joie. Je suis rentré le 23 mars 49; je m'étais embarqué le 1^{er} mars sur le *Brazza*. J'ai connu à Pointe-Noire un sous-chef (marié à une Quimpéroise) qui tint à entrer en relation avec moi, m'ayant entendu sonner du biniou au camp. Je me trouvais un soir, en sa compagnie, à me rafraîchir dans un bar de Pointe-Noire, quand il me présenta à M. Guennec. Ce nom ne pouvait que signifier son origine bretonne, j'eus la joie de rencontrer ainsi un compatriote de Quimper; mes parents et les siens se connaissent bien. Il m'invita à assister à la prochaine réunion de l'Amicale des Bretons d'A.E.F.

Cette réunion eut lieu le dimanche suivant. Arrivé de bonne heure, j'y trouvais M. Guennec qui m'attendait pour me présenter au propriétaire de l'hôtel où se tenait la réunion. Cet hôtelier était lui aussi breton. Le président M. Le Lann, originaire des Côtes-du-Nord, me posa quelques questions, et c'est ainsi que je lui fis la confession que j'étais sonneur mais que je n'avais pas mon biniou avec moi. Cris, reproches amicaux; je dus promettre de l'amener à la réunion suivante.

L'Amicale des Bretons d'A.E.F. groupe à Pointe-Noire environ quatre-vingt membres. Tous ne peuvent être présents à toutes les réunions car certains travaillent à Brazzaville ou dans la brousse, et disposent de peu de loisirs. Ils sont malgré tout très attachés à leur Amicale qui est le seul moyen de leur rappeler leur origine bretonne, et la Bretagne où vivent leurs familles.

La plupart d'entre eux sont originaires du Finistère: quelques-uns des Côtes-du-Nord et du Morbihan, très peu de l'Ille-et-Vilaine et de Loire-Inférieure. Je sortais surtout avec les Finistériens: Salaün de Pont-l'Abbé, Le Carré de Brest, et Guennec de Quimper.

Presque tous ces Bretons exilés travaillent dans des administrations ou dans des compagnies privées; quelques autres sont commerçants ou employés dans des exploitations diverses: forestières, fruits, etc.

Les grandes sorties annuelles dans la brousse sont les principales activités de l'Amicale. Ces sorties ont nom « Fest-an-Oc'h » (Fête du Cochon); je n'ai pu hélas y participer, mais j'en ai beaucoup entendu parler. Au dernier « Fest-an-Oc'h », il y avait, le cochon mis à part, du pâté de campagne (du véritable de « chez nous »), du cidre et du vrai de Bretagne, que l'un d'entre eux avait réussi à faire venir en barrique par bateau.

Les grandes fêtes bretonnes et les pardons principaux sont marqués là-bas par une petite fête. La Saint-Yves notamment.

Mon biniou fut une source de joie. Je n'avais pas le droit de rendre visite à l'un d'entre eux, sans lui. Ce fut un plaisir pour moi d'assister à une démonstration de danses du pays bigouden par MM. Guennec et Salaün, et j'ai souvent pensé que Louis Roparz aurait bien voulu être là... Un Breton de la région de Châteaulin ne manquait pas de venir aux réunions coiffé de son chapeau à guides.

J'ai été surpris de constater que ces Bretons ignorent l'existence de revues ou de journaux bretons; comme ils ignoraient la renaissance de nos instruments. Il fut nécessaire de leur montrer toutes les photographies que je possédais pour leur prouver que je n'étais pas l'unique sonneur de Bretagne. Ils trouvent cependant tout à fait normal que nos instruments restent dans la vie bretonne et se réjouissent de savoir que B.A.S. en favorise l'expansion. Guennec commençait à sonner, mais seulement avec la levriadi (6 anches en 2 mois!); il en sonnait honorablement et il connaît un grand nombre d'airs du pays Bigouden.

Je garde un excellent souvenir de mon séjour à Pointe-Noire; je ne m'attendais certainement pas au départ de Quimper à entendre parler breton au cœur de l'Afrique, comme à Quimper, place Saint-Corentin. Je garde le contact avec ces compatriotes sympathiques, fiers de se dire bretons.

Je me suis souvent demandé s'il existait en A.E.F. d'autres amicales de provinces françaises, je n'en ai jamais entendu parler. Pour ma part, je suis convaincu que les Bretons éprouvent beaucoup plus que les autres Français le besoin de se rassembler, lorsqu'ils sont éloignés de leur pays natal.

RONAN CADIOU.

LA VIE DES KEVRENNOU

KEVRENN-ROSTREN

C'est la première kevrenn organisée selon les dispositions prévues par le règlement intérieur de B.A.S. Comité régional du le 3 octobre 48:

Président d'honneur: Guillaume Léon (dit Leon-Bras) de Carhaix, et Mathaw Gall (de Gouarec). — Président: Efflam Kuyen (St-Mayeux), trec'h-seizenn, l'un des six fondateurs de B.A.S. — Vice-président: Yves Pennou (Glomel). — Vice-présidente: Rosa Le Dreff (Glomel). — Trésorier: Yves Le Guellec (Plouguernevel). — Trésorier adjoint: Pol Huelou (Mael-Carhaix). — Secrétaire général: Job Noël (Plélauff), trec'h-seizenn. — Membres: Yves Le Digabel (Glomel); Bernard Guillou (Mael-Carhaix); Barnabé Le Liboux (Langoelan); Joseph Botrel (Gouarec); Jean Péron (Trébrivan); Georges Cadoudal (Magoar); Honoré Le Ny (Kerpert).

Les réunions mensuelles sont suivies avec régularité; local vaste et bien éclairé au cœur de Rostrenen. Première sortie en clique le 13 mars à Rostrenen. Echange d'idées, de conseils, de sonneurs avec la Kevrenn-S.N.C.F.-Keraez.

A noter que Kevrenn-Rostren est la seule kevrenn-B.A.S. possédant un groupe complet (danses, théâtre, chant), les Cercles de Mael-Carhaix, Glomel et Rostrenen s'étant fondus et associés à Kevrenn-Rostren. Sonneurs, chanteurs et danseurs sont spécialisés dans les airs, danses et chants de la région. C'est le seul groupe capable de représenter dignement cette partie centrale de la Bretagne (Dans-fisel et bal-fisel, dans-fanch et bal-fanch, dans-plin et bal-plin, Kost-er-Choéd, Guedour, etc.)

Kevrenn-Rostren est maintenant un groupe connu et très demandé. L'an dernier, il a représenté sa région aux fêtes de Langonnet, Filets Bleus de Concarneau, fêtes de Château-du-Faou, Carhaix. Cette année nous aurons l'occasion de voir leurs danses à Quimper, 24 juillet; à Concarneau, 21 août; à Locronan, 7 août; Carhaix, 31 juillet; Rennes, 9 et 10 juillet; Paris, 8 octobre, etc.

KEVRENN-S.N.C.F.-KERAEZ

La clique des cheminots, de son côté, a fait une ascension fulgurante. Le département du Finistère ne l'ignore plus: Douarnenez, Concarneau, Scaër, Quimperlé, Huelgoat, Morlaix, Châteauneuf-du-Faou, Quimper, Pont-l'Abbé, Berrien, Locronan, etc. En Côtes-du-Nord, Saint-Brieuc, Rostrenen, Mael-Carhaix, Callac, Lannion, Fimaudour, Falmopol...

En moins d'un an Polig est parvenu à former un groupe de sonneurs spécialisé dans les marches et mélodies. Un groupe qui « se tient », dont le jeu progresse sans cesse et auquel la tenue « uniforme » du costume de Carhaix donne un caractère particulier.

Répétitions le mardi et le vendredi à 20 h 30, dans un wagon désaffecté, en gare de Carhaix. Déplacement tous les dimanches. (Dimanches et fêtes sont retenus jusqu'en octobre.)

L'hauter-drech a été accordé le 22 avril à Louis Le Clech (chef des bombardes qui prépare le trec'h-seizenn).

Quelques éléments préparent l'hauter-drech; un bon nombre participera au Camp de Fouenan. La plupart d'entre eux s'entraînent en vue du Concours de Quimper.

La Kevrenn-S.N.C.F.-Keraez est la seule clique organisée de B.A.S., c'est-à-dire, dont les membres n'appartiennent à aucun autre groupe folklorique.

KEVRENN-PARIS

L'organisation d'une vie de kevrenn à Paris est pratiquement impossible; l'éloignement du domicile des membres du lieu de réunion et l'appartenance de ces mêmes membres aux différents cercles parisiens rendent pratiquement impossibles les sorties de kevrenn et les répétitions.

Cependant pour le pardon le plus breton du département de la Seine, à Saint-Denis, le dimanche de la Pentecôte, la kevrenn était presque au complet. Les sonneurs attachés aux cercles: Nevezadur, Amzer da Zont, Korollerien Breiz-Izol, Labour ha Kan et aux scouts bretons de Blemor, se formèrent en clique (sept biniou bras ébène sélectionnés, un biniou-koz, quatre bombardes, un tambour). Un net progrès est à constater.

Les sonneurs inscrits de la Région parisienne sont environ quarante.

ALL D'AR SONER BINIOU

« Pensaas lakaat c'hwex er sach-biniou hep c'hwexhañ e-barzh ?
— N'ur lakaat kaozh e-barzh... »

HERRI. — Pessart micher out-le ?
YANN. — Foc ! me 'zo libraire ?
HERRI. — Gast ! pebezh micher
lous...

Départs et arrivées se succèdent; c'est l'inconvénient des villes universitaires: Angers, Nantes, Rennes, Paris.
Le cachet de 3000 francs alloué à B.A.S. pour cette journée de la Pentecôte a été versé intégralement comme souscription en faveur de la langue bretonne, à M. Toulemon. Sincères félicitations aux sonneurs qui ont compris la devise de Yann-Vari Perrot: *Hep Brezhoneg, n'eus Brezh ebet!*

KEVRENN-DUIK

Les responsables de la Kevrenn-Duik en formation ont été contactés. Robert Favennec de Quimperlé en prendrait la présidence, avec comme secrétaires, responsables de régions déterminées: Youenn Guernic pour le nord (Scaër); Albert Gloaguen pour le sud (Concarneau) et Prigent pour l'ouest (Rosporden). Le pays mélénik serait rattaché provisoirement à cette kevrenn.

Une réunion aura lieu à Fouesnant pendant le camp.

Nous sommes sans nouvelle de Kevrenn-Roazhon, Kevrenn-Naoned. Le secrétaire doit mensuellement adresser à la Rédaction d'AR SONER, un compte rendu d'activités.

SONNEURS, vous désirez vous rassembler en kevrenn? Mettez-vous en relation avec le Secrétariat général de B.A.S. Prenez date pour réunir tous les sonneurs de votre région en un point central; le comité directeur de B.A.S. fera tout ce qui est possible pour vous aider.

HOR FAMILH VRAS

NOTRE GRANDE FAMILLE

CARNET BLANC

Nous avons appris avec un grand plaisir le mariage de notre camarade Michet Hétet (B.A.S. de Vannes) avec Mlle Thérèse Manis, célébré en l'église paroissiale de Saint-Ségal (Kerne), le 7 juin 1949. Nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

YANN TAOUAC'H

HAG AN HARIKO

Yann Taouac'h a gar an hariko. Met e wreg goude ur bioavezh dimezhiñ ne c'houlzavas ket ken ar garantez diroll en doa 'vit al legumaj-se, a gasse-hi, hag e vije heuliet gant ur chapellet trouz ha fioerlus e-pad un devezh a-bezh.

Don! a reas ar brezel. Yann a voe prisoniad. Pa voe echu ar brezel e tistroas d'ar ger. Digaset d'ar vro dre garr-nij, e wreg ne ouie ket e oa distro hag ar paotr a reas e sonj debrñ c'hoazh ur pladad hariko arnok mont d'ar ger.

Un nebeut curioù goude e tis-kenne sus an tren. Edo e wreg ouz e c'hortoz war ar c'hae; poukou, h.a. « Accet an eus un dra bennak da souzhiñ ac'hanout! », laras-hi d'he fried.

« Petra eo 'ta, emezañ? »
« Gwelout a ri trespalk, er ger! »

An hariko a oa krog d'ober o renn ha Yann Taouac'h en doa poan d'en em yec'hell.

Degouezet d'e di ha n'en doa ket gweliet abaoe pemp bloaz, an ltron

Taouac'h a laras dezhañ:

« Ret eo din mouchañ da zaoulagad... evit ar souzhadann eo... »
Yann a oa evurus da sentiñ da holl c'hoantou e hini-gozh. Houmañ a lakaas war e zaoulagad un torchouer tev hag e vountas er sall-debrñ (salle à manger).

« Gortoz ac'hanon amañ 'ur vumetenn distroñ a ran diouzhu. »
Yann a glevas e wreg e pignat gant an dir ha mont d'he c'hambrogouket.

Neuze, o kemer e aes dre ma oa e-un, ne stourmas ket ken, ha gant brammou diniver e tibechas e gof.

Trouz e wreg o tinkenn a reas dezhañ ehan.
« Va mignon, setu ar souzhadann prometet dit. »

Hag e tennas ar frilienn (mouchor) diwar e zaoulagad.
O glaz'har! ar familh a-besh a oa lodet er sall-debrñ hag e waskent o fri dispourbellel o daoulagad gant ar spont...

LAVARIT dek wech hep tennañ:
Sant-Thegouekadenn oun ha ne zisant Thegouekadenn ket.

Quand M. Larousse joue sur le mot « biniou »

BINIYOU: (Mot bas-breton). Sorte de cornemuse qui constitue l'instrument national des Bas-Bretons et qui forme, avec la bombarde, leur orchestre de danse.

Nous n'avons rien à dire de cette définition, le biniou est en effet une sorte de cornemuse et nul ne contestera qu'il est bien l'instrument national des Bas-Bretons. Toutefois cette restriction apportée par le qualificatif *bas* ne nous plaît pas. Le biniou est l'instrument national de tous les Bretons, de Ploudalmézeau à Rocheservière, et de Penmarc'h à Landivy.

L'encyclopédie de M. Larousse emploie des termes périmés dans la langue populaire, et qui ne manquent pas de saveur si on leur donne leur signification habituelle d'aujourd'hui.

« Le biniou, dont la sonorité est aiguë, comporte une octave avec la note sensible en plus. Il se compose de trois parties principales: 1° le sac ou l'outre (ar zac'h); 2° le chalumeau ou musette (al levriad) et 3° le bourdon (arc-korn-boud) — ? — Le sac est percé de trois orifices. Au premier s'adapte un tuyau en bois nommé « boudinet » ou « porte-vent » (eur zutel), qui sert à l'introduction de l'air dans le sac.

Nous admettons la sonorité aiguë du biniou, mais quant à son étendue d'une octave nous formulons des réserves. Il est certainement possible de donner l'octave avec un biniou-koz, mais combien de sonneurs connaissent le doigté compliqué que cela exige? Il aurait été plus logique de dire: la levriad a 7 trous, dont la sensible; le biniou-bras actuel possède le 8° trou d'octave mais nous n'avons pas encore vu de biniou-koz en possédant.

Le chalumeau et la musette sont des termes familiers, mais bien peu leur donnent le sens que désire M. Larousse. Une musette pour un sonneur, ne remplit d'autre office que de recevoir le dit biniou pendant son inactivité; quant au chalumeau, il nous fait penser à la soudure! Les vieux sonneurs n'utilisaient que le mot de *levriad*, ceux qui n'emploient pas ce nom breton ne connaissent que la flûte ou le flûtiou; certains l'appellent la clarinette ou encore la pipe ou le pipeau; d'autres tout simplement la musette.

« Arc-korn-boud » est sans doute une coquille; nous rectifions simplement: ar c'horn-boud.

Le « boudinet » vaut son pesant d'or. Désormais l'acte consistant à gonfler le sac'h aura nom « boudiner », c'est original, rigolo et très explicite. Celui qui gonflera le sac sera un « boudineur » ou un « boudin ». Le sac gonflé sera « boudiné », l'embout de sutel sera l'emboudin ou l'embout de boudin si vous préférez. Dans le même ordre d'idée, en utilisant la racine *boud*, le bourdon pourrait devenir un korn-boudinet...

« Au second, un long tuyau muni de fanche dite « anche de bourdon » qui fait entendre la note fondamentale de l'accompagnement ou sol; au troisième, la musette.

Curieuse tonalité que la tonalité de sol. Nous n'ignorons pas qu'en Brière, il existait des vèzes dans cette tonalité, et même parfois en fa dièse, mais nous n'avons rencontré que la plus courante, le si bémol; l'ut en Cornouaille-Sud, le si naturel en Montagnes, le la en Morbihan gallo, mais il nous a fallu ouvrir le Larousse pour découvrir le sol; on s'instruit tous les jours!

Et voici qui « gonflera » d'espoir les sonneurs débutants. « Lorsque l'outre est gonflée et placée sous le bras gauche, on entretient la pression en soufflant par instants; l'air comprimé (sic) sort alors par la musette et le bourdon, et l'instrument fonctionne. »

Un biniou à air comprimé, voilà l'avenir. Il suffit de posséder une musette, et connaître un doigté n'est plus nécessaire, le sac'h rempli d'air suffit au fonctionnement...

Si les académiciens jouaient du biniou, on rigolerait bien en Bretagne.

BOMBARDE. Outre les définitions nombreuses: machine de guerre, manches à gigot, construction flottante destinée à recevoir des mortiers, arme portative ancienne, guérite d'un four à briques, etc., cette définition peu banale nous est offerte:

« Nom donné par les Bretons à la musette champêtre dont ils se servent pour faire danser en compagnie du biniou. (On peut la comparer à la musette d'orchestre sans clefs, car elle a le même doigté; seulement l'anche étant beaucoup plus forte sa sonorité est beaucoup plus retentissante, d'où sans doute son nom de bombarde.) »

Voilà! Ajoutons à cela que le mot « bombarde » vient du latin *bombus*, bruit, et nous saurons que la qualité d'une bombarde est d'être retentissante. Un dessin curieux prétend la représenter. Il existe autant de différence entre ce dessin et une bombarde qu'entre un saxophone et un violoncelle.

Un autre mot suit : *Bombardelle* (diminutif de *bombarde*). *Petite bombarde* (peu usité).

Nous ne savons pas si une bombardelle est une petite gueule de four à briques, ou un engin de guerre destiné à lancer de petites pierres, ou tout simplement une bombarde plus petite que celle que nous connaissons. Cela n'a d'ailleurs aucune importance.

LE BAVARD.

Jeunes sonneurs... bientôt :

« Ar Soner » commencera la publication du
Nouveau Cours de Biniou et Bombarde de Dorig

CAMP DE FOUESNANT 1949

CONDITIONS DE SEJOUR. — 260 francs par jour pour tout campeur participant aux 17 jours d'activités; 275 francs par jour pour tout campeur séjournant moins de 10 jours au camp.

Remplir le bulletin joint au numéro précédent d'AR SONER et l'adresser à Polig Monjarret avant le 1^{er} juillet, dernier délai, accompagné du droit d'inscription de 500 francs à valoir sur le prix du séjour au camp.

LOEIZ HAG AR JAPANAD

Loeiz ar Soner a gar e vanne, e si brasañ eo.

Un noz e rankas chom da gousket en un ostaleri e Brest, e dren diwezhañ etrezek ar Menez o vezañ loc'het. Skeñ a reus etrezek an davarn ha gouenn ur gwelc di-gant an ozac'h.

« Keuz am 'eus, emezañ, leun-kouch eo...
— Mil gast, a douas egile, ur c'horn bennak p'eus en da di emichañs ? »

An ostiz a oa tost diotzh e ar-c'hant, a sonjas un pennad.

« Bez am 'eus ur gambr ennañ ur simad (dockey) Japanad, ur gador-vrec'h (fauteuil) aas a zo e-barzh, ma p'eus c'hoant ! »
Loeiz ar Soner a asantas, a voe kaet d'e gambr, a bacas hag a dennas e viniou Lavrout pet chopinad e lonkas arack mont da gous-

ket a zo diaes. Hag e genvreudeur lonkerien a sonjas c'hoari un dro-gamm dezhañ.

Ledet war e c'hador e oa pell da sonjal e oant krog da livan e zremm e melen gant safran.

Da 5 eur e teuas an ostiz da alkeñ war e zor, ger ebet. A-benn ur pennad e tihunas Loeiz ar Soner.

« Fytra 'zo ? emezañ.
— 5 eur eo hag ha tren a zo da 6 eur 'met kard.

— Mil gast, gurun an diaoul, va xren ! »

Ha Loeiz ar Soner a voe en e sav buan-ha-buan. Dirak an daol-emwalc'hin (table de toilette) edo o vorailhat, na bras e voe e goushez o sellout er melezour !

« Ar genaoueg, emezañ, dihunet en deus ar Japanad !... »

Hag eñ da xistreiñ da gousket en e c'hador...

LAVARIT : Ar pemoc'h a doc'h, a roc'h, a soroc'h hag a oc'h.

NE QUIEC'H KET ?

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'air du *Siège de Guingamp* (noté par La Villemarqué dans son *Barzas Breiz*) est également connu en Galles sous le nom de *Marche du Capitaine Morgan*. L'Histoire relate à ce sujet un fait assez curieux.

Pendant la guerre de Sept ans en 1758, les Anglais débarquèrent sur les côtes de Bretagne aux environs de St-Cast. Voici ce que dit M. J. Geslin de Bourgogne dans l'ouvrage édité en 1858 chez Prud'homme à Saint-Brieuc :

« Une compagnie de gardes-côtes des environs de Tréguier s'avancait contre un corps de montagnards gallois, qui marchait en chantant un air de son pays. Les Bretons écoutèrent; c'était une gwerze de nos bruyères. Tout attendris, ils achevèrent le refrain commencé. Les Gallois s'arrêtèrent à leur tour; vainement les officiers commandent le feu de part et d'autre; après treize siècles, les enfants de la Bretagne s'étaient retrouvés et reconnus; ils refusèrent de s'égorger. Mais les deux troupes s'en dédommagèrent, l'une en se jetant avec rage contre les Français, l'autre en portant le carnage au milieu des Saxons *maudits*; car tel est encore le nom que les Bas-Bretons donnent à l'étranger qui, au V^e siècle, les chassa de la Grande-Bretagne, leur patrie.
« Et comme, dit la ballade :

Er bloavez-ma mil ha seiz-kant Er bloavez-ma, evel a gent,
Hag eiz oupenn han hanter-kant, Ema int bet laket enu ho hent.
D'an eil lun a viz gwengolo, Evel eur bar grisil er mor,
Oa trec'het ar Zozon (1) er vro. Ar Zozon hepred, en Armor. (2)

(1) *Zozon* : Saizon (forme dialectale du Trégor) : Saxons. — (2) Traduction : « En cette année mil sept cent cinquante-huit, le second lundi du mois de la paille blanche (septembre), les Anglais furent trahis en ce pays. — En cette année, comme devant, ils ont été mis au pas. Tous-jours comme la grêle dans la mer (fondent) les Anglais en Bretagne. (Extrait du *Barzas-Breiz* de la Villemarqué.)

Le hameau de Kersanton, dans la commune de Loperhet (Finistère), situé à 16 km de Brest sur la rade, à l'entrée de la rivière de Daoulas, fournit du granit d'un vert sombre ou grisâtre, très prisé des sculpteurs. La grande majorité des calvaires bretons sont en « kersantite ».

Le « kersantite » connu de tous les minéralogistes, est une roche lamprophyrique composée de biotite et plagioclase. Elle est d'une résistance à toute épreuve aux intempéries. Convient particulièrement pour monuments.

Yves Broustail dans son article *Les noms de Neuz gallois*, parle de Bangor. Il existe un Bangor à Belle-Ile-en-Mer; un autre en pays de Galles, un autre dans le nord de l'Irlande, près Belfast, et un quatrième aux U.S.A. dans l'Etat du Maine. Peut-être en existe-t-il d'autres ?...

Cette rubrique signalait dans le premier numéro d'AR SONER l'existence des îles découvertes par de Kerguelen aux environs du pôle Sud. Il existe dans ces îles une baie qui a nom « Baie d'Audierne » et « Mini Benodet ».

Une autre île située au nord de Madagascar en mer des Indes, dans l'archipel anglais des Seychelles, porte le nom de « Ile Coëtivi » (du nom de l'amiral François de Coëtivi, né vers 1400 et mort vers 1450, et qui fut gouverneur de La Rochelle vers 1436. Tué au siège de Cherbourg).

Les îles Kermadec forment un petit archipel perdu dans l'Océan Pacifique, dans le nord-nord-est de la Nouvelle-Zélande, à laquelle il est rattaché. Cet archipel est inhabité. Ces îles furent découvertes au cours de l'expédition de B. d'Entrecasteaux par son second, le Breton Huon de Kermadec, né en 1748 et mort pendant cette expédition en 1793. Il fut enterré dans l'île qui porte son nom. Cet archipel appartient à l'Angleterre depuis 1896.

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									

Verticalement. — Flux en Basse-Bretagne. Pronom. — 2. Instruments. — 3. Phonétiquement, à l'envers : éprouvèrent de la tendresse. Ville du centre de la France. — 4. Dans la rose des vents. Prénom féminin russe à l'envers. — 5. Prénom à l'envers. Opposé au mal. — 6. Maison en Basse-Bretagne. Trois lettres de Bamako. — 7. Sont la spécialité des coiffeurs pour dames. — 8. Initiales d'un organisme international à l'envers. En anglais avant two. — 9. Abrév. de cano-nisé (à l'envers). Dans mascotte.

SOLUTION DU N° II

Horizontalement. — 1. Ile méditerranéenne. Objectif à atteindre. — 2. Mouillons légèrement. — 3. Phonétiquement : sans Dieu. A l'envers : affirmation. — 4. Petit tonneau à l'envers. — 5. Les indignés ne le sont pas sans tête. — 6. Est source d'ennui ou de calme. — 7. Charrue à un seul tranchant.

Horizontalement. — 1. Fouesnant. — 2. Ecrouer. — 3. St. Rigide. — 4. Tac. Su. Or. — 5. Yvresse. — 6. Nièle. Sue. — 7. Ecussons. **Verticalement.** — 1. Festin. — 2. Octavie. — 3. Ur. Croc. — 4. EOR. Elu. — 5. Suisses. — 6. Négus. — 7. Ari. Eso. — 8. Do. Un. — 9. Tierces.

AR SONER YAOUANK A ZO AROUEZ BREIZH BEV !

PERAK E C'HOARZHE

Gwechall, gwall-bell 'zo abaoe, Rouse Kastell-Pol a roas urzh d'e sujidi, evit e gantved deiz ha bloaz, da ginnig profoù dezhañ.

Daou vreur hag a oa re fin a zivizas e rafent dezhañ ar pezh a oa ar gwellañ marc'had evito. Setu ma teuas an hini kentañ gant ur pañkad karotez.

« Karotez ! eme ar Rouse, va horz (jardin) a zo leun anezho, ra vezint sanket e toull e reor... »

Hag ar vitizien da lammat war ar paour-knez d'e zivragezañ ha da gregñ gant o labour.

Met an den a c'hoarzh dousik bep gwech ma vije sanket dezhañ ur garotezent. A-benn an dekvete tirolas da c'hoarzhñ.

« Perak e c'hoarzhed ? a c'houle-nae ar Rouse ? »

« Perak e c'hoarzhed ? Sonjal a ran en breur a eruas bremaik gant ur c'harrad kaol-beur hag ar-tichod ! »

ADLAMMAT A RAE ATAV...

E New-York, emañ an tan o te-viñ an uhelañ skraber-obl (gratte-ciel), Paotred an tan a gav dezho o deus saveteet an holl dud pa welont, gant al lunedenn-hirwell (longue-vue) un den en e sav ouzh ur prenestr o hejañ e zivrech ar 125vet estaj. Emañ krog ar flam-moù da lipat e feakennoù. Neus ar c'habiten a c'houre'henn d'e dud stignañ ur pezh liñal tev hag e ra sin d'ar paour-knez lammat. An den a vel ar pezh lien ervat, bras evel ur mouchoer-godell ha dalchet gant un toullad merion. Termal a ra ur reiniad, hag e lac'm. Treñ ha distreñ a ra en aer e-pad eus nebeut munutennoù, hag e kousez e-kreiz al liñal atignet. Adlammat a ra betek ar 10vet estaj, hag e kousez adlammat, kousez an a-nevez, adlammat, kousez an adarre, adlammat bepred...

Ret e vos diskar anezhañ gant un taol fusil !

AR SONER organe mensuel de BODADEG AR SONERION

Le N° 35 fr.

Abonnements :

Ordinaire	400 fr
Colonies et étranger	500 fr
De soutien	700 fr

Abonnez-vous, abonnez vos amis ET MIEUX ; ADHÉREZ A BODADEG AR SONERION.

Adhésions :

Membre actif	450 fr
Bienfaiteur	1000 fr

L'ADHESION A B. A. S. DONNE DROIT AU SERVICE GRATUIT DE LA REVUE « AR SONER ».

C.C.P. ROBERT MARIE
500-54 RENNES

Les Editions B.A.S.

vous présentent

SONITTA, SONERION ! Un recueil de 150 airs pour biniou et bombarde, recueillis par B.A.S. sous la direction de JEF LE PENVEN. L'exemplaire ordinaire 285 francs ; de luxe, 400 francs.

KANAOUENNOU. Douze chants populaires harmonisés à 4 voix mixtes, par JEF LE PENVEN. L'ex. ordinaire 140 fr ; de luxe 260 francs.

S'adresser à Robert Marie, rue Maupertuis, Rennes ou à Polig Monjarret, avenue de la Gare à Carhaix (Finistère). Réduction de 10 % aux lecteurs d'« Ar Soner », et aux membres de B.A.S.

PAPIER A LETTRE B.A.S. Bloc de 50 feuilles : 125 fr. (140 fr franco). S'adresser au secrétariat de B.A.S.

VIENT DE PARAÎTRE :

TRALALALALENO. Trente chansons harmonisées à 2 et 3 voix égales. Format de poche, très pratique, présentation impeccable. Tout Breton doit en posséder un exemplaire. La dernière publication de notre censeur JEF LE PENVEN. En vente chez G. Allaire, 42, rue du Four, Paris ; chez Mme Moy, 16, rue Grégoire-de-Tours, Paris-16^e et dans toutes les bonnes librairies. Prix de vente : 90 francs l'ex. Réduction 10 % pour B.A.S.

KAN HA DISKAN. Chants populaires bretons recueillis, la musique par Polig MONJARRET et les paroles par Albert TRÉVIDIC ou Louis COTONNEC. Edition sur feuille volante, belle présentation. L'exemplaire 25 fr. (Conditions particulièrement intéressantes aux libraires et aux Cercles Celtiques.) Cinquante chants en préparation : gavottes chantées, mélodies, bals chantés, etc.

Les premiers chants de Montagnes de cette collection sont parus : N° 1, *Boked Eured* ; N° 2, *Ar Garantez VII* ; N° 3, *Kan Bale ar Fal-c'herien*, et n° 4, *Un dispud 'tre Yann ha Joned* ; N° 5, *Yann ar Fripon* ; N° 6, *Araok mont da soudard*. Ces chants sont en vente : chez Robert Marie, rue Maupertuis, Rennes ; Polig Monjarret, avenue de la Gare, Carhaix (Fin.) ; Albert Trévidic, place des Halles, Carhaix. *Araok mont da soudard* est également en vente chez Louis Cotonnec, instituteur à Nevez (Fin.).

Le Gérant : Yvon LARGLE

G. GOÛERIC, imprimeur

— IMPRIMERIE ANONYME —

AR SONER



REVUE MENSUELLE BILINGUE DE
KANNAD MIZIEK **B.A.S.** E GALLEG HAG E BREZHONEG



CASES A LOUER

DRE AL LEVRIOU

Daou levr brezhonek a zo war-nes dont er maez, ar pell gortozet **ENEZ AR ROD**, gant LANGLEIZ skeudennet gantañ, hag **ARZHUR A VREIZH**; al levrioù-mañ a vez gwerzhet gant ar gevredigezh « AR B.A.L.B. ».

LEVRIOU ALL

Evit skoazellañ ar brezhoneg, lennit : **AL LIAMM-TIE NA N-OG** (600 lur ar bloaz). Enni barzhonegoù, kontadennoù, pezhioù-c'hoari gant skrivagnerien gwellañ ar vro. — Renner : Ronan Huon (B.A.S.), Roud ar Roc'h, Lannion (C.d.N.). — Kas an arc'hant d'ar merour : P. Le Bihan, 1, av. Marceau, Trappes (S.-et-O.). C.C.P. Paris 5.349.06.

AR FALZ (Bulletin mensuel des instituteurs et professeurs laïques bretons). Fondateur : Yann Sohier. Le numéro 25 fr. Abonnement : provision de 200 francs. Rédaction : A. Keravel, instituteur à Dirinon (Fin.). C.C.P. Rennes 1.125.16.

KROAZ-BREIZ. — Kelaouenn viziek aes da lenn. Koumanant bloaz : 350 lur. Abbé L. Bleunven, Plomelin (Fin.). C.C.P. Roazhon 1266.53.

STIVELLOU-BRECH'HELLEAN. — Miziek, divyezhek. Lennegel, arzhel. Koumanant : 215 lur. C.C.P. R. Audic Roazhon 976-91.

LA BRETAGNE A PARIS, hebdomadaire. — Rédaction : Pascal Pondaven : 114, avenue des Champs-Élysées, Paris-VIII. Abonnements : six mois, 200 fr; un an, 380 fr. C.C.P. Paris 5616.09.

LE PEUPLE BRETON (politique, économique, social, culturel, international). Trimestriel. Organe du fédéralisme en Bretagne. — Direction : Joseph Martray, 23, rue Carnot, Villetaneuse. C.C.P. 5984.73 Paris. Abonnement : quatre numéros : France, 300 fr; Etranger, 350 fr; de soutien, 500 francs.

ME A ZALCHO : Mme Galbrun, 78, R. de Fontenay, Vincennes, Seine.

Sonneurs et Amis des Sonneurs
qui passez à QUIMPER, venez au

"Restaurant des Amis"

21, rue Jean-Jaurès - Tél. 13-03

Salle à manger artistique, dans un cadre breton (1^{er} étage)
BONNE TABLE

Rédaction - Administration :
Skrivagnerezh ha Mererezh :
Polig MONJARRET
AVENUE DE LA GARE
CARHAIX (Finistère)
C. C. P. Nantes 1436-15
Kant Red Naoned

Ar Soner

REVUE MENSUELLE BILINGUE DE
BODADeg AR SONERION

Siège Social de B. A. S. :
Renerezh B. A. S. :
Robert MARJE
RUE MAUPERTUIS
RENNES (L.-et-V.)
C. C. P. Rennes 588-54
Kant-Red Naoned

N° 4 - Gwengolo 1949

Notre couverture : Le Général SICÉ en visite au Camp
B. A. S. de Sarzeau 1947.

N° 4 - Septembre 1949

LA CASSURE

DES milliers de Bretons se sont élevés depuis un demi-siècle contre les « bécassineries, lits-closiers » et autres « biniouseries » de toute nature, tant en Bretagne qu'en dehors de Bretagne.

Ces Bretons, pour la plupart, étaient attachés à une œuvre culturelle quelconque : cercle celtique, association artistique, littéraire, économique, de jeunesse, ou à une organisation politique avouée ou non.

Leur attachement, que nous croyons sincère, à la Bretagne et à tout ce qui peut la représenter dignement, fut cependant trop souvent dépassé par une celtophilie exagérée, à tel point qu'ils ont dressé un mur d'incompréhension entre le Peuple et le Mouvement Breton. Ils sont, il faut bien le constater, responsables de la cassure que nous tentons par tous les moyens de raccommoder.

Cette celtophilie leur a fait négliger — et quelquefois mépriser — nos richesses naturelles pour les remplacer par des apports venus d'Eire, d'Écosse ou des Galles.

En musique par exemple — il n'y a pas encore six ans, il était aisé de le constater — soit dans une réunion bretonne, soit au cours d'un banquet ou d'une représentation on chantait — avec paroles bretonnes évidemment — des chants de toutes les nations celtiques, et trop souvent hélas, des airs allemands, flamands, alsaciens, etc.

La place réservée aux chants bretons était si minime qu'il fallait un Jos Pempoul pour la signaler.

L'hymne national breton lui-même n'est pas un air breton. Il est consacré par le peuple, aussi n'insisterons-nous pas, mais nous déploierons tout de même que d'aussi belles paroles écrites par Taldir n'aient pas été adaptées à un air de chez nous. Cet air correspond si peu à notre musique traditionnelle que les membres du Mouvement Breton eux-mêmes lui ont ôté le caractère gallois. Que l'on adopte l'hymne de nos cousins des Galles semble déjà paradoxal, mais le transformer au point de lui enlever son caractère, sa cadence, sa mesure, de modifier ses notes elles-mêmes, cela dépasse l'entendement.

De bons ouvrages vraiment bretons ceux-là, ont tout de même maintenu dans une grande mesure, la chanson bretonne en Vannetais. Qu'il me soit permis de rendre hommage ici à Loëiz HERRIEU pour ses *Mélodies du Pays de Vannes*, édition hélas épuisée et que nous voudrions voir renaître.

Les éditions musicales bretonnes de Duhamel, Le Bras et Luzel, malgré quelques erreurs, ont une valeur incontestable. Près de 500 chants populaires du Trégor et de Haute-Cornouaille, comprenant aussi quelques chants du Vannetais, du Léon et de Basse-Cornouaille, ont été sauvés de l'oubli.

En architecture, en peinture, en sculpture, en broderie, les entrelacs irlandais ont inspiré nos artistes. Que pense Jean-Pierre Calloch dans sa tombe de Croix, de la croix celtique à motifs irlandais, que les Bretons lui ont dressé en hommage ?

N'aurait-il pas été plus logique et « plus breton » d'offrir une croix bretonne à motifs bretons à celui qui fut l'un des meilleurs fils de la Bretagne ?

Nous criions lorsque les cimentiers italiens déparent nos sites de leurs constructions berbères, mais nous trouvons naturel lorsqu'un architecte dresse des plans de bâtiment public à motifs et à silhouette irlandais. Et cependant ni les uns ni les autres ne sont bretons. James Bouillé, architecte à Perros-Guirec, avait su, lui, rénover l'architecture bretonne. La chapelle de Koaatkeo en Scignac en est un magnifique exemple. Il est certainement préférable d'adopter l'architecture irlandaise que les infâmes caisses à savon multicolores des Italiens, mais il est encore mieux de rester breton. Il existe un quartier neuf de St-Brieuc où l'architecture bretonne est à l'honneur; cet exemple prouve que nous n'avons absolument rien à gagner en copiant l'étranger.

Malis cette cassure, entre le peuple et nous, a aussi d'autres causes. Les cercles celtiques et des membres de E.A.S. en sont inconsciemment responsables.

Les principales activités des cercles, malgré tout ce que l'on peut dire, sont la danse, le chant et la musique instrumentale.

La danse est peut-être, avec la musique, le lien le plus solide qui pourrait rapprocher les cercles et le peuple; les erreurs de pas, de cadences, les appellations fausses, les inventions pures et simples, l'arrangement des danses pour la scène, et aussi le peu d'esprit breton de certains cercles, ont rompu les dernières amarres.

Il n'y a pas longtemps, au cours d'une fête de Basse-Cornouaille, un président m'a demandé de sonner pour son cercle. Voici le dialogue très court mais très suffisant pour démontrer à quel point la tradition est bâtonnée.

« Quelles danses présentes-tu ?

— Pach'pi de Coray...

— Il n'y a pas de pach'pi à Coray, c'est le pays glazik.

— Corlay peut-être ?

— Je n'ai jamais vu danser le pach'pi à Corlay, c'est le pays fanch.

— Carhaix alors ?

— Le pas que tu connais n'est pas de Carhaix, c'est le pays fiseil.

— Qu'est-ce que ça peut être, joue quand même.

— Pour un peu le pach'pi aurait été d'Auray... ou de Morlaix!...

Nous nous proposons dans les numéros à venir de présenter les danses authentiques à nos lecteurs; les danses telles qu'elles sont pratiquées, ou telles que les vieux dansent, avec les airs y correspondant.

L'ignorance des moniteurs de danses des cercles et la complicité insouciance des sonneurs, propagent ces erreurs.

Je répète ce que j'ai déjà dit voici plus de six ans, lorsque BAS se lançait dans le monde: « Nous ne voulons pas être considérés par le peuple comme des déguisés, nous ne voulons pas qu'il nous regarde comme des saltimbanques et des cabotins, nous voulons œuvrer pour lui, nous mettre à sa portée, nous former à son contact. »

Il n'est pas de moniteur de danses d'un quelconque cercle celtique capables de se mesurer avec un paysan, qu'il s'agisse d'une gavotte, d'un bal, d'un lardé, d'une dérobee ou d'un pach'pi. Et pourtant certains de ces moniteurs prétextent que, afin d'ôter aux danses bretonnes ce caractère « lourd » (sic) et « désuet », il est nécessaire de les moderniser, de les rénover, etc.

Ce n'est pas à nous de rénover les danses; elles évoluent naturellement dans le peuple; je l'ai déjà dit ailleurs. Nous n'avons pas en main les éléments suffisants pour entreprendre cette tâche, et la plupart de ces moniteurs vivent dans l'ignorance la plus complète du peuple.

Lourdeur ? Oh que non pas ! J'ai fait danser à plusieurs reprises dans toutes les régions de Bretagne, des ruraux harassés par une journée de labour ou de fenaison, de battage ou de charroi, et je puis affirmer que la lourdeur n'est pas de ce côté-là de la cassure. Je n'ai jamais vu autant de soupirs de dégoût et de grâce chez ces paysans fourbus. Je tiens à signaler toutefois que quelques cercles respectent l'authenticité des danses de leur région: Kevrenn-Rostren par exemple avec son *kost-er-c'hoed*, son *guedour*, son *fanch*, son *fiseil*; Quimper, Rosporden et quelques autres avec la *gavotte*, les *bais* et le *jabado*. Le *Faouët* que je considère comme l'un des rares cercles à rendre agréable le métier de sonneur, en ce sens qu'il respecte toutes les cadences, Baud, spécialisé dans le *Vannetais*. Je ne veux pas les citer tous. Il y a eu de bon dans tous, mais dans tous il y a des points faibles.

Si BAS se lève en « défenseur de la danse affligée » c'est uniquement pour respecter sa devise: « PAR LE PEUPLE, POUR LE PEUPLE ». Si nos sonneurs sont habitués, dans les cercles celtiques, à fouler aux pieds l'authenticité des danses, ils ne seront jamais capables d'entraîner de vrais danseurs. Et c'est là une cassure d'importance qui va à l'encontre

du but recherché par BAS: former des sonneurs aptes à succéder aux anciens qui disparaissent, afin que la tradition se poursuive sans rupture.

J'estime qu'un grand nombre de Bretons, de très bons Bretons, fidèles serviteurs de la cause bretonne, ont inconsciemment desservi les intérêts de la Bretagne et des Bretons. Un Yves Mirande avec son film outrageant: « Tout va très bien madame la marquise » a su toucher la fierté des Bretons, leur mettre au cœur la haine de tout ce qui salit le pays natal. Les innovateurs et les importateurs n'ont recueilli qu'indifférence. Les uns et les autres ont travesti la vérité, les uns avec la aggrèté intention de tuer par le ridicule, et ils ont échoué; les autres avec l'espoir de servir de leur mieux leurs compatriotes, et ils ont également échoué; ce qui est pire c'est que leur négligence des réalités a provoqué un recul important de celles-ci, et créé cette cassure regrettable.

La Bretagne est peut-être le pays celtique resté le plus pur malgré un siècle et demi de centralisation jacobine et tous les efforts des gouvernements, qu'ils fussent impérialistes, royalistes ou républicains, à la débretonniser. La Bretagne est restée la Bretagne, mais il n'est pas dit qu'elle le restera, si ceux qui prétendent la servir, négligent les réalités pour y substituer des fantaisies qui sont étrangères, même si elles sont celtiques. Soyons bretons d'abord.

POLIG MONJARRET.

C'HWEC'H BRO, UN ENE

SIX PAYS, UNE SEULE AME

Cornouailles

UN des six pays celtiques a nom les Cornouailles (Cornwall en anglais). Ce pays n'est plus actuellement qu'un comté de Grande-Bretagne, formant une presqu'île à l'extrémité sud-ouest de l'île britannique, au sud du pays de Galles dont il est séparé par le Bristol Channel.

Il est baigné, comme la Bretagne, par la Manche et l'Atlantique. Comme la Bretagne également, c'est une terre de granit (roches cristallines et primaires) aux côtes rocheuses très déchiquetées. Les montagnes rappellent étrangement les chaînes bretonnes de l'Arrez ou des Montagnes noires; elles sont également recouvertes d'ajoncs et de bruyères; l'altitude elle-même fait penser à nos montagnes: 430 mètres le point culminant.

Les côtes de Cornouailles sont très poissonneuses; les marins bretons ne l'ignorent pas et les ports de Forthleven (n'existe-t-il pas chez nous un Forz-Even ?), St-Keverne, Sennen, Pendeen, Falmouth, Newquay, St-Ives, Prah-Sands, Penzance, Cadgwith, Ferran, ne leur sont pas inconnus.

Le climat lui-même ressemble étrangement au nôtre, particulièrement doux en hiver, on y cultive en pleine terre des camélias et des myrthes.

La principale richesse du pays réside surtout dans ses minerais. Les mines d'étain et de cuivre, de manganèse, d'argent, d'arsenic, de kaolin, de bismuth procurent du travail à une grande partie de la population. Il existe même une variété de liroconite (cristaux bleus ou verts d'arséniate hydraté naturel de cuivre, riches en aluminium) qui a nom *cornwallite*.

La population de ce pays n'atteint pas la moitié de celle du Finistère: environ 320 000 habitants. Le corrique, la langue celtique se rapprochant le plus du breton, a complètement disparu; cependant environ un millier de personnes l'ont réappris et l'utilisent au cours de réunions ou de fêtes nationales.

La capitale est BODMIN située au nord-est du pays. Les principales villes sont LAUNCESTON (encore plus au nord-est), FALMOUTH et PENZANCE. Doit-on établir un rapprochement entre la Cornouaille bretonne et la Cornouaille britannique? Nous croyons que cela est possible, l'origine du nom étant la même pour les deux pays: Kerne en breton, Kernew en corrique. Cornouaille viendrait du latin: *Cornovii* et *Cornubia*.

Ajoutons qu'en Cornouailles il n'existe qu'une seule danse populaire: le *helston turry*, semblable à notre *balado*.

P. TREVEEL.

Impressions du Camp de Fouesnant

QUELQUES critiques d'abord. Les cours de danses et de perfectionnement des sonneurs auraient pu être mieux suivis et plus nombreux, la seconde semaine surtout. Peut-être aurait-il été possible d'y consacrer entièrement les matinées. Seules les répétitions de chorale furent régulières et efficaces du premier au dernier jour : nous avons ainsi appris ou entendu beaucoup de chants bretons (ce qui nous changeait un peu des « botrelinades », musique classique de nos cercles ou amicales de Normandie).

Du point de vue vacances, Fouesnant est un coin idéal : les baignades du Cap Koz, les excursions en bateau à Concarneau et aux Glénans n'ont laissé que de bons souvenirs. D'ailleurs un camp de vacances est peut-être préférable au camp de travail minutieusement réglé : inconsciemment ou presque on y apprend quantité de choses. Parmi les campeurs, plusieurs étaient vraiment des compétences en tout ce qui concerne la Bretagne, sa musique, sa langue, ses coutumes. Les conversations avec ces camarades furent pour nous une documentation bien plus vivante que bouquins ou conférences.

De même, nos contacts avec nos frères celtiques de Grande-Bretagne nous auront servi à mieux connaître les différents pays celtiques, à marquer leurs similitudes et leurs différences. Nous avons apprécié les chœurs gallois, la souplesse des danseurs cornouaillais et écossais, la virtuosité de ces derniers au bag-pipe. Une mention spéciale aux conférences de Donald sur la musique galloise, suivies des commentaires de Jef qui nous précisa : la musique galloise est plus évoluée, plus savante ; la nôtre plus primitive, plus populaire, plus originale peut-être ; essayons de la mettre en valeur, de la faire connaître avant d'emprunter leurs airs aux autres musiques celtiques.

Le fait d'être au pays bretonnant constituait un avantage appréciable ; pour ceux qui apprennent le breton sans résider habituellement en Bretagne, c'était une occasion de se perfectionner, d'amorcer des conversations (parfois pénibles d'ailleurs !...). Quant aux gens du pays, ils nous furent sympathiques ; ils prenaient un plaisir visible à entendre binious et bombardes. (Nous ne parlons pas des habitants des stations balnéaires ou touristiques trop souvent débretonnées.) À Concarneau, sur la jetée, plusieurs femmes nous réclamèrent et dansèrent gavottes et bals. Lorsqu'à Plougonven nous sommes allés coucher dans une ferme un soir de battage, nous avons écouté des paysans chanter à tue-tête (kan ha diskan) les chants bretons. Dommage que ce soir-là nous n'ayons pas eu binious et bombardes avec nous ! Et l'on pourrait multiplier les exemples...

Les fêtes bretonnes enfin semblent connaître cette année un regain de faveur. Les sonneurs qui y participent ont progressé en nombre et en qualité. Les binaouer et talabarder étaient en nombre considérable aux fêtes de Quimper et de Carhaix et il est douteux que dans les années passées il y en ait eu autant. Cela provient sans doute de ce que maintenant il existe des cliques qui produisent une grosse impression. Citons la clique des Cheminots de Carhaix remarquable par son homogénéité. (A propos ne serait-il pas possible de publier dans AR SONER la musique de la *Marche des Cheminots de Carhaix* si ce n'est pas une production réservée ?) Il nous a même été donné de voir (et d'écouter avec plaisir) de charmantes « sonneuses ».

Les cercles eux-mêmes ont beaucoup amélioré la présentation et l'exécution des danses. Mais au sujet des cercles qu'on nous permette une digression : il nous a semblé que les cercles celtiques en Bretagne ne répondent pas toujours au but visé par leurs fondateurs. On a parfois l'impression qu'il y règne un certain esprit de caste ; que des questions comme l'étude de la langue et de la musique bretonne y passent au second plan. Ne pourrait-on pas élargir la notion de cercles, les rendre plus accessibles à l'ensemble de la population. Évidemment les reproches qui précèdent sont peut-être injustes, ne vivant pas en Bretagne, nous ne possédons pas tous les éléments pour juger impartialement la question et nous serions heureux qu'on nous renseigne exactement sur l'activité des cercles et les buts qu'ils se proposent.

En résumé, l'on peut dire que le camp de Fouesnant a été un succès. Mais ce succès aura été dû pour une grande part à l'état d'esprit existant chez tous les campeurs : esprit authentiquement breton, « esprit B.A.S. » en quelque sorte, qui faisait que sur les questions de la langue, de la musique, de l'avenir de la Bretagne, tous réagissaient de façon semblable ; fraternité interceltique grâce à nos bons rapports avec nos frères Écossais, Irlandais et Gallois, fraternité qui aura contribué à abattre la légende des Celtes toujours vaincus parce que désunis.

TROIS BRETONS DE CHERBOURG

Le 25 septembre à Quimperlé :

Consécration du meilleur sonneur du siècle dernier :

MATILIN AN DALL

Apposition sur sa maison natale d'une plaque de marbre,
et baptême d'une RUE MATILIN-AN-DALL.

(Voir le programme de la journée en page 14.)

Faltazi Gwenedeg

Tennet eo an dra-mañ eus « FALTAZI GWENEDEG », savet gant JOS PEMPOUL, ha treset da gentañ evit ar Radio.

Abenn neuze, ez 'hoant « CHANTER EUR BRO-WENED », Kempennet int bet a c'houde ha lakaet tostañ ma c'heller e brezhoneg unvan. Kavet e vo amañ, an eil gwech pe 'gile, pennadou buhezek, ha divizou poblek, e zigaset sonj da veur a unan eus gizioù e zo bet ; pe re n'int ket marv c'hoazh e meur a gornad.

Setu hiriv :

BREGONIAJ (1) A GARANTEZ

LOEIZ MELRAND. — Ez 'h oan e komprenn, ma c'henderv Jos, penaos ez 'h eus kemm ur yoc'h etre ar brezhoneg hag ar galleg. Ma maouez (gwreg) e komz d'in e galleg, ar mintin-mañ, an deus lavaret d'in « mon petit chou ».

MARI-ALAN. — Ha si e gavet da gement-se ?

LOEIZ. — Faps am eus, rak ma vez troet « mon petit chou » e brezhoneg e kavomp...

YANN. — Ma c'haolennig...

AN HOLL. — Ha ! Ha ! Ha !...

JOS PEMPOUL. — Ia, neuze, « mon petit chou chéri » e zo « ma c'haolennig karet », ha « mon petit chou à la crème », « ma c'haolennig koavenn ».

LOEIZ. — Ha c'hwil e gav, kenderv Jos, pe sonjet mat, penaos n'eo ket sod ober « ma c'haolennig koavenn » eus ur gwaz ?

JOS PEMPOUL. — E galleg ne vez kavet si ebet da gement-se. Klevet e vez c'hoazh ar merc'hed e c'hopat d'o zud : « mon trésor, mon ange, mon loup, mon rat, mon lapin, ma chatte », ha me oar me pe c'hanv dic'harag !

LOEIZ. — C'hoazhet brav e vefe ganin e bourc'h Melrand, mar vefe klevet ma maouez e huchal d'in : « Deuet d'ho koan ma aelig », pe « Poent eo mont da gouzket ma razhig » ; pe c'hoazh « Kaer en an amzer ma c'houñit » ! Ha ne gomzen ket eus ar « c'hrotte ». Kailhar a garantez e vefen... spontus !

MARI. — Anav e ran ur vaouez hag e lavar « minouch » d'he den.

(1) Bregoniaj, e galleg : verbiage.

JOS PEMPOUL. — Lakeomp e vefe an traou-mañ en ur c'hornad-bro goapus evel c'hini ar Gemene. Badazet e vefe buan un den. « Sellet e ma minouch e vont da vale. Minouch en deus lakaez e zilc'had suliek. Minouch duhent, Minouch dumañ !

MARI. — Peb bro, peb yezh, peb giz...

LOEIZ. — Ja, met gant ar brezhoneg ne vez ket toulladoù ardoù evelse.

JOS PEMPOUL. — Ha setu perak eo mat deskin mat ar brezhoneg evit ober mat an diforzh etre ar galleg har ar brezhoneg...

JOS PEMPOUL.

Le ventre du sonneur...

Le vent qui sort de la poche du biniou en faisant vibrer les anches vient, comme chacun sait, des poumons. Les poumons sont en perpétuel mouvement, ils se remplissent d'air pendant l'inspiration et se vident à l'expiration. C'est surtout cette expiration, cet air chassé hors des poumons, qui nous intéresse puisque c'est lui qui se transforme en airs mélodieux grâce aux procédés que nous connaissons.

Il est évident que la quantité d'air expulsée des poumons dépend de celle qui y est entrée.

Pour souffler longtemps il faut donc commencer par bien se remplir d'air mais cela ne suffit pas ! Il faut surtout savoir se vider, savoir expirer fort et jusqu'au bout. Tout le monde connaît le souffle puissant des sonneurs de biniou ou de bombarde et la mesure de leur capacité respiratoire donne des résultats étonnants. Le spiromètre est un instrument qui permet de mesurer la quantité d'air que l'on peut ainsi expirer ou souffler. Je me souviens d'un stage d'éducation physique où un sonneur de bombarde dépassa largement les six litres, au grand étonnement des coureurs de fond et autres athlètes qui n'arrivaient pas à cette capacité.

Pourquoi ? Parce que le sonneur habitué à souffler longtemps et dur utilise au maximum l'air de ses poumons par le jeu de ses muscles expirateurs qui chez lui sont soumis à un entraînement exceptionnel. Par le jeu de ces muscles qui recouvrent la cage thoracique, la poitrine devient étroite, s'étrique surtout à sa base et chasse l'air.

Mais ce n'est pas tout, lorsqu'on observe un biniouer en action on s'aperçoit que le ventre lui aussi travaille au moment de l'expiration : il devient dur et plat et quelquefois ventre plus ou moins. Les poumons sont en effet séparés du ventre ou de la cavité abdominale par un plancher musculaire qui porte le nom de diaphragme. C'est ce diaphragme qui dans les mouvements respiratoires joue un rôle capital. Il manœuvre comme une sorte de piston qui monte et descend. On comprend aisément qu'en montant dans la poitrine ce piston contribue à chasser l'air.

Mais ce piston ne monte pas seulement par ses propres forces, il subit la poussée des organes contenus dans la cavité abdominale, organes qui sont eux-mêmes fortement comprimés par la paroi du ventre au moment où celle-ci se contracte. De la qualité de cette paroi dépend pour une bonne part la force du souffle et voilà pourquoi le ventre a une telle importance chez le sonneur.

Lorsque cette ceinture de muscles qui entoure le ventre et le sangle, lorsque cette ceinture se relâche par manque de tonus, que se passe-t-il ? Il arrive tout simplement qu'au moment de l'effort expiratoire le ventre ne durcit plus, le diaphragme ne peut plus s'appuyer sur quelque chose de consistant et le coup de piston pour chasser l'air n'existe plus ; le souffle s'éteint. C'est une chose connue chez les chanteurs professionnels qui perdent leur voix en prenant du vent.

Comme tout muscle qui travaille, ne développe, la sangle abdominale prend chez les sonneurs des proportions remarquables.

Chez le sonneur de biniou en particulier l'effort étant plus constant, plus régulier et soutenu, le muscle se développe en masse et devient épais. Cet épaississement des muscles des flancs fait disparaître le creux qui contribue à donner au ventre masculin l'aspect qui lui est propre comme l'a si justement fait remarquer Polk.

Chez le sonneur de bombarde au contraire, les contractions de la paroi sont brusques, rapides et très prononcées. Un muscle qui travaille de la sorte se développe surtout en qualité, non en masse ; il s'épaissit moins et se dissipe davantage sous la peau.

POT BANLEG.

GOULENNOU HA RESPONTOU

QUESTIONS ET RÉPONSES

REPONSE A LA QUESTION

OU EN EST LA QUESTION DE L'ENSEIGNEMENT DU BRETON ?

Le 15 juin dernier, la commission de l'Éducation nationale a accepté une proposition de loi présentée par M. Deixonne, rapporteur de la proposition Hervé, de la proposition Voure'h.

Le projet Deixonne adopté à l'unanimité par la commission de l'E.N. était loin d'être suffisant, mais c'était un début très encourageant couronnant cinquante années d'efforts. Malgré cela on a refusé de l'inscrire à l'ordre du jour, sous prétexte que les Alsaciens voulaient y englober leur projet d'enseignement de l'alsacien.

B.A.S. a aussitôt adressé une résolution votée au camp de Fouesnant aux parlementaires bretons : MM. Tanguy-Prigent, docteur Voure'h, Montéil, Signor, Pleven, Ihuel, Jaouen.

RÉSOLUTION votée au Camp-Ecole Interceltique de la B.A.S. le 25 juillet 1949

L'Association culturelle B.A.S., déclarée conformément à la loi du 1^{er} juillet 1901 (statuts déposés à la préfecture de Rennes), groupant 7824 membres (1), ayant eu connaissance du refus opposé à l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, de la proposition de loi de M. Deixonne en faveur de l'enseignement des langues régionales ;

Proteste de la façon la plus énergique contre le peu de cas qui est fait de la volonté, maintes fois exprimée par l'ensemble des parlementaires bretons, des conseils généraux, etc., de voir enfin apporter une solution au problème de l'enseignement de la langue bretonne ;

Insiste près de MM. les parlementaires pour que des démarches nouvelles soient entreprises dans les jours qui viennent afin que la décision de MM. les présidents de commissions soit révisée dans un sens favorable à l'examen du projet de M. Deixonne, déjà adopté par la quasi unanimité de la commission de l'Éducation nationale.

Le secrétaire général : P. MONJARRET.

Une première réponse nous est parvenue, celle de M. MONTEIL :

Assemblée nationale, Paris, le 23 juillet 1949.

Monsieur,

J'ai reçu, ainsi que les parlementaires bretons, votre protestation bien légitime.

Mes collègues, et moi-même en particulier, avons fait tout notre possible, pour que l'inscription à l'ordre du jour de la proposition de loi de M. Deixonne soit acceptée.

Vous pouvez compter sur mon appui et agréer, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

ANDRÉ MONTEIL, député du Finistère.

Nous ne doutons pas du dévouement de nos parlementaires à la cause de l'enseignement officiel de la langue bretonne. Ils ont maintes fois prouvé leur volonté d'obtenir gain de cause et nous les en remercions.

Nous craignons cependant que les forces occultes de la centralisation et du dirigisme ne tentent de préparer à ce projet de loi un enterrement de première classe.

Nous prévenons ces messieurs que cette fois ils ne s'en tireront pas avec une piroquette aux yeux des « nigrouesses » ébahies. Nous voulons l'enseignement de la langue que nous parlons et NOUS L'AURONS.

Aucune fleur de rhétorique sur les bienfaits du régime ne saurait nous faire oublier que la République prétend garantir et consacrer la SOUVERAINETÉ DU PEUPLE ! ! (sans rire).

P. TREVEZEL.

(1) Actifs, honoraires, bienfaiteurs.

LE CONCOURS DES MEILLEURS SONNEURS

Le 23 juillet se sont déroulées à Quimper, les épreuves du Concours des Meilleurs Sonneurs.

Le jury était composé de Jef Le Penven (président), Polig Monjarret (secrétaire), Dorig Le Voyer et Jos Jaffré (membres). Les épreuves étaient notées sur 25 par chacun des membres. Total des points : maximum 100.

Ont obtenu :

CATEGORIE POURLETTE. — Premier prix : Marcel Le Guevel et Germain Le Grumelec (de Kevrenn-Paris) ; 2. Barnabé Le Liboux et Marcel Le Liboux (père et fils), de Langolhan ; 3. Louis Ropars (Foulliauven) et François Bodivit (Fouesnant) ; 4. Efflam Kuven (St-Mayeux) et Job Noël (Plélauff), de Kevrenn-Rostren ; 5. Louis Clech et Joël Nédélec, de Carhaix (Kevrenn-SNCF-Keraez).

CATEGORIE VANNETAIS. — 1. Emile Allain et Albert Figuel (de Nantes) ; 2. Auguste Salaun (père et fils, de Bannalec) ; 3. Louis Ropars et François Bodivit ; 4. Le Liboux (père et fils) ; 5. Bernard Boudier (de Nantes) et Jean d'Hervé (de Chateaulin).

CATEGORIE LEON-TREGOR-GALLO. — 1. Emile Allain et Albert Figuel (de Nantes) ; 2. Louis Ropars et François Bodivit ; 3. Auguste Salaun (père et fils) ; 4. Louis Clech et Joël Nédélec ; 5. Bernard Boudier et Jean d'Hervé.

CATEGORIE HAUTE-CORNOUAILLE (Montagnes). — 1. Louis Ropars et François Bodivit ; 2. Marcel Guével et Germain Le Grumelec ; 3. Efflam Kuven et Job Noël ; 4. Auguste Salaun (père et fils) ; 5. Louis Clech et Joël Nédélec.

CATEGORIE BASSE-CORNOUAILLE. — 1. Auguste Salaun (père et fils) ; 2. Louis Ropars et François Bodivit ; 3. Georges et Alexandre Le Louet (de Rospenden) ; 4. Guillaume Guéguen et Hervé Le Bihan (de Locronan) ; 5. Robert Boédéc (Scaër) et Lili Moru (Locmolé).

CATEGORIE DES MOINS DE SEIZE ANS. — Premier prix : Martil Prigent et René Hervé, de Carhaix (Kevrenn-SNCF-Keraez).

CLIQUES CONSTITUEES. — 1. Clique des Cheminots de Carhaix (Kevrenn-SNCF) ; 2. Kevrenn-Rostren. (Le premier prix était un binioù bras, le second cinq bombardes.)

PRIX D'EXCELLENCE. — Ont concouru pour le prix d'excellence les couples Marcel Le Guével, Emile Allain, Louis Ropars et Auguste Salaun. Premier prix d'excellence : Marcel Le Guével et Germain Le Grumelec. Deuxième prix d'excellence : Auguste Salaun (père et fils).

PRIX D'HONNEUR. — Ont concouru pour le prix d'honneur les couples Efflam Kuven, Alexandre Le Louet, Barnabé Le Liboux. Premier prix d'honneur : Alexandre et Georges Le Louet. Deuxième prix d'honneur : Efflam Kuven et Job Noël.

M. Le Guével et G. Le Grumelec ont perçu sur leurs prix une somme de 4 000 francs qu'ils ont offerte à AR SONER. Le comité directeur de B.A.S. et la direction d'AR SONER les en remercient bien sincèrement.

Ur pred bras e Paris. Ur Gall, e penn an daol, o komz : « Ganet on bet Gall, bevañ a ran Gall, mervel a rin Gall. » — Ar Breizhad, e penn all an daol : « Che ! N'hoñ eus tamm ambition ebet, neuze ! »

E-pad ar brezel. Ur c'harr-nij a gas soudarded a-us da vro an ene-

bourien. Ret dezho lammat gant o mindrallherezenn en o daouarn. Ur Saoz, da gentañ : your'chal a ra « God save the King » ha lammat. Un Amerikan da c'houde : your'chal a ra « Hurrah for U.S.A. » ha lammat. Ur Gall neuze : your'chal a ra « Vive la France » ha... gant ur mell taol troad en e revr e vont ar Breizhad er maez.

KOMZOU DIZOLO

Les articles publiés sous cette rubrique ne sauraient engager la responsabilité d'AR SONER ou de BODADEG AR SONERION, mais uniquement celle de leur auteur.

LIBRES PROPOS

ARCHITECTURE ET LITTÉRATURE

Bravo pour l'article *Journalisme et Musique*. Il est grand temps de river leur clou aux détracteurs de la Bretagne : pisse-copie professionnels payés à la colonne ou à la ligne. Voici une aînerie du même genre que j'ai relevée dans le livre de M. Waquet : *Histoire de la Bretagne*, collection « Que sais-je ? »

Il y est question du roi breton Salomon qui avait offert au pape Adrien, divers présents dont une « statue d'or mesurant sa taille et revêtue de pierres (2) ».

Ce (2) est une note où l'on peut lire : « Naturellement, il n'est pas prouvé qu'elle ait été exécutée en Bretagne. »

La malveillance restriction de ce « naturellement » est une réponse toute faite à la maison d'éditions « Que sais-je ? » Un monsieur persuadé que les Bretons ont été — et sont encore évidemment — des crétiens de la plus belle eau.

Pour un peu on nous ferait « accroire » que les calvaires de Tronoën, Plougastel, Lampaul-Guimilliau, Pleyben ou St-Corentin, le Kreisker, etc., viennent des Galeries Lafayette ou du Bon Marché.

Naturellement, il n'est pas prouvé non plus que cette statue d'or recouverte de pierres ait été exécutée ailleurs qu'en Bretagne.

Dans le doute abstiens-toi...

J. F.-H.

FANTAISIE GEOGRAPHIQUE

Relevé dans *Camping 1948*, éditions Susse, cette perle géographique : **TRIEUX.** — La rivière de Morlaix coule à travers la belle campagne du Léon.

Aux campeurs de l'an de grâce 1948 qui ont vainement cherché le Trieux dans les vertes campagnes du Léon, ou en aval et en amont de Morlaix, nous conseillons pour 1949, d'orienter leur boussole vers le Trégor, aux environs de Guingamp, Pontrieux, Lézardieux ; ils auront beaucoup plus de chance de le trouver, le Trieux !

J. P.

HISTOIRES VECUES

Jakez fait son service militaire. Ecole des Cadres de Saint-Maixent 1948. Chaque soir il joue du binioù dans les lavabos, pour ne pas casser la tête des camarades de chambre qui profitent de l'heure de détente d'après dîner, pour écrire à leur famille.

Arrive un sergent (de carrière bien entendu), furieux : « Qui est-ce qui fait tout ce bazar là-dedans ? On ne s'entend plus ? »

Sûr de n'être pas compris, il répond :

« Ma reor vidout-te, genaoweg ! »

« Pennaos ? Te 'zo Breton paotr ? »

« Deus Felec'h ? Deus Plougastel ! »

« Mat-tre, me 'zo deus Kemperth. Te a zeulo da c'hoari un taol binioù evidomp d'ar « mess » ? »

« Et voilà comment Jakez a pu continuer à sonner du binioù à St-Maixent après le dîner. Sans oublier une huitaine de jours de permissions supplémentaires (Vincent-Auroi à Quimper, Bleun-Brug de Kastel-Paol, etc.). »

Le père de Jakez était en Algérie, à Oran exactement. Désirant prendre un car pour Mostaganem, il s'adresse à un agent de ville. Mais, pensant au doux pays situé entre le Daoulas et l'Elorn, il lui demande :

« Le car pour Plougastel, s.v.p. ? »

L'agent, sans sourcilier, répond du tac au tac :

« Place des Portes, monsieur. »

La place des Portes est la place où l'on prenait jadis à Brest l'auto-car pour Plougastel-Daoulas. L'agent était de Brest. Curieuse coïncidence !

KEYRENN-S.N.C.F.-KERAZ

Les déplacements de la clique sont de plus en plus nombreux. Tous les dimanches sont retenus depuis le mois de mars jusqu'à octobre. Deux déplacements ont été confiés à Kevrenn-Glazik (Bénodet et Névez) pour cause de double engagement.

Quatre membres possèdent l'hanter-drec'h et deux autres le préparant. Quatre fils de cheminots possèdent un biniou d'enfant, modèle étudié spécialement par Dorig; ces biniou peuvent convenir à des enfants de 8 à 14 ans.

Le biniou-bras, premier prix gagné au concours de Quimper, a été confié à Joël Nédélec, premier biniawer ayant obtenu l'hanter-drec'h.

KEYRENN-ROSTREN

Le groupe prend chaque jour de l'importance; la clique est la plus nombreuse de toutes les cliques B.A.S. (38 inscrits). La formation réduite présentée au concours de Quimper était parfaite. La dispersion des éléments dans tout le sud des Côtes-du-Nord et le travail de loin d'être une cause de médiocrité, leur accorde un mérite que n'ont pas les cliques groupant leurs éléments dans une même commune.

Les déplacements du groupe se multiplient: 23 et 24 juillet (fêtes de Quimper); 31. fête de Carhaix; 7 août, Bleun-Brug de Lozonan; 14 août, Plougastou, etc.

Les cinq bombardes gagnées au concours de Quimper, vont encore renforcer l'effectif de la clique.

KEYRENN-DUIK

Les sonneurs du Pays-Noir sont invités à venir nombreux à Quimper le 25 septembre, pour le Jubilé Matilin-an-Dall. A l'occasion de cette manifestation le bureau de la kevrenn sera élu et le travail de l'hiver distribué. Kevrenn-Duik ne saurait se lancer sous de meilleures auspices; la commémoration de Matilin-an-Dall, sera la consécration de la corporation tout entière et le Pays-Noir doit être fier de posséder une telle gloire.

KEYRENN-GLAZIK

A Quimper, Ronan Cadiou est parvenu à mettre sur pied, un groupe de sonneurs dont l'allure n'a rien à envier aux autres cliques. Bon début qui promet d'envisager l'avenir sous un jour favorable. Les Quimpérois peuvent être fiers de leur clique; l'an prochain elle sera à la première place aux fêtes de Cornouaille.

Les demandes de déplacement consacreront cette équipe sympathique; déjà Bénodet le 7 août et Névez le 15 août ont pu apprécier sa valeur et son allure. Si tous les sonneurs du Pays-Glazik faisaient partie de la kevrenn, la clique la plus importante de B.A.S. serait constituée (plus de 50 sonneurs). Il serait souhaitable que des communes comme Coray forment une clique autonome qui, à l'occasion, pourrait fusionner avec celle de Quimper-Flomelin. Une répétition par mois en commun, suffirait à créer un ensemble parfait.

KEYRENN-BREST

Les sonneurs de Brest ne font pas beaucoup de bruit, mais travaillent sérieusement tout de même. Pendant trois jours, ils ont participé avec les Ecossais, à de grandes fêtes d'amitié britto-écossaises. (Glasgow est la marraine de Brest.) Nous aurons de plus amples renseignements sur l'activité de ce groupe, sous peu.

KEYRENN-GWENED

A Vannes aussi, on fait du bon travail. Xavier de Serrant, qui dirige le Cercle celtique, est également à la tête des sonneurs de la ville. Un embryon de kevrenn existe; et il est permis d'espérer que d'ici quelque temps AR SONER annoncera le lancement officiel de Kevrenn-Gwened. Les déplacements ne manquent pas ici non plus. Le 12 juin à Auray; 8 biniou, 6 bombardes et 1 tambour. Le 24 juillet à Quiberon, puis à La Chapelle-des-Marais (Pays-Briéron)... et ce n'est qu'un début.

Comme Kevrenn-Rostren, le Cercle celtique et la Clique ne forment qu'une seule société.

Les kevrennou se lancent peu à peu; d'ici quelques années des groupes puissants et expérimentés donneront aux instruments nationaux bretons une place identique à celle qu'occupe la bag-pipe en Ecosse. Rien ne saurait plus arrêter maintenant la marche en avant de B.A.S.

REFERENDUM

Polig annonçait dans le n° 3 d'AR SONER que le camp d'été B.A.S. deviendrait triennal. A la suite de nombreuses demandes émanant des campeurs de Fouesnant ou d'amis n'ayant pu être des nôtres cette année, Polig accepte de revenir sur sa décision, et il n'est pas impossible qu'un autre camp soit prévu pour 1950 (probablement dans le nord du Trégor). Mais afin de rendre ce camp plus profitable à chacun, il prie tous ceux que la question intéresse, de lui écrire avant le 1^{er} novembre, de lui soumettre des idées, de signaler ce qui a plu, ainsi que les critiques. Il nous a posé quelques questions que nous posons à notre tour :

1°) Préférez-vous le principe du camp de vacances ou celui du camp-école ? — 2°) Quelle région préférez-vous pour le camp de 1950 ? — 3°) Combien de temps doit-il durer : 2 ou 3 semaines ? — 4°) Quelle date vous convient le mieux ? Les fêtes de Cornouaille étant prévues pour le 23 juillet, il est nécessaire que le camp commence avant cette date. — 5°) Pouvez-vous signaler des locaux vastes, situés près de la mer ? — 6°) Préférez-vous un camp à l'intérieur des terres ?

Polig attend vos réponses. Il nous a laissé entendre que s'il se faisait un camp B.A.S. en 1950, il aurait lieu du 14 juillet au 7 août. A moins que le référendum n'apporte une majorité d'avis contraires. Il est donc nécessaire de fixer la date au plus tôt, c'est pourquoi Polig insiste pour que le délai limite de ce référendum soit le 1^{er} novembre. Voici maintenant quelques réflexions de Polig qu'il est bon de citer, car le camp de 1950 devra être parfait :

a — Costume breton obligatoire pour tout campeur ou campeuse. (Il est assez gênant pour le directeur du camp d'imposer à un comité de fêtes, un certain nombre de personnes en costume international, même si ces personnes font partie de la chorale.) L'an prochain ne participent aux fêtes que ceux qui posséderont un costume breton.

b — INSCRIPTION : 52 personnes étaient inscrites au camp de Fouesnant (sans parler des invités d'outre-Manche) ; près de 80 non-inscrites y ont pourtant séjourné aussi. C'était une complication pour l'intendant (repas) et le directeur de l'école de Bréholou (couchage). Nous insistons pour que les inscriptions au camp nous soient parvenues au moins quinze jours avant l'ouverture du camp. Le droit d'inscription permet de disposer d'une petite somme pour les premiers achats; nous espérons que les non-inscrits seront moins nombreux à l'avenir.

Il en est de même pour les départs : s'inscrire pour huit jours et ne rester que quatre jours (ou deux semaines, comme cela s'est fait plusieurs fois cette année, ce qui prouve que le camp n'était pas si déplaisant) impose à l'intendant et aux cuisiniers, des acrobaties dans le calcul des parts.

c — RESPECT DE L'HORAIRE : Polig, partant du principe que le camp était un camp de vacances, n'a pas voulu être trop sévère quant au respect de l'horaire. Les campeurs n'en ont pas abusé, mais il sera nécessaire de prévoir pour le camp prochain un « gardien de l'horaire » pour sonner tous les changements d'activités : du réveil au coucher.

d — PRIX DE LA JOURNÉE. Le prix de 260 francs est un minimum; il est pratiquement impossible de nourrir un groupe de jeunes avec une telle somme; à plus forte raison quand les frais d'organisation, de location de locaux, de salaire de personnel, d'excursion, d'assurances, dépassent les 100 000 francs; et que 24 personnes ont été reçues à nos frais. Sans les cachets nombreux des différents déplacements, le camp aurait été en déficit. Polig aimerait connaître l'avis des campeurs : peuvent-ils payer 300 francs par jour? ou préféraient-ils que ce prix de 260 francs soit maintenu et que de nombreuses représentations soient données ?

e — VOYAGE OUTRE-MANCHE. En échange des Gallois reçus au camp, des Bretons seront reçus au Pays de Galles, dans les mêmes conditions, c'est-à-dire voyage à leurs frais, séjour gratuit. Dans les années à venir nous pensons développer cet échange et l'étendre aux autres pays celtiques : Ecosse et Irlande. Polig doit visiter ces pays cet été et entrer en relation dans ce but, avec des organismes de jeunes.

f — FIXATION DE LA DATE DU CAMP. Il est nécessaire que le camp de l'année à venir soit connu dès la fin de l'année en cours. Les Bretons ont trop abusé de ce défaut naturel : l'improvisation. Ce défaut peut devenir une qualité en certaines occasions, lorsqu'il signifie « ne jamais être pris au dépourvu » mais pour un camp il faut prévoir : on ne reçoit pas 100 personnes « à l'improviste ». Les Irlandais et les Britanniques ont l'habitude de prévoir leurs vacances au moins huit mois à l'avance, il est donc nécessaire des les fixer dès maintenant. Les ouvriers et employés, les fonctionnaires doivent faire une demande de congé plusieurs mois à l'avance ; les commerçants, les patrons et tous ceux qui ont une clientèle ne peuvent fermer boutique du jour au lendemain. Pour tout le monde le Camp doit être connu et fixé au moins en décembre. C'est ce qui sera fait.

ADRESSES

J.-C. Chevallier nous prie de communiquer son adresse à ses amis et insiste auprès de ceux-ci pour qu'ils lui donnent des nouvelles : J.-C. Chevallier, Banque de Madagascar, Tananarive (Madagascar).

COSTUMES BRETONS

pour hommes à vendre. (Région Pourlette et Pays de Baud.) S'adresser à Polig.

COSTUMES NEUFS. — Région du Pourlette (Guéméné-sur-Scorff). Pour hommes et pour femmes : M. Pierre QUERNEC, tailleur à Berne (Morbihan). — Chapeaux neufs, de Lorient et de Guéméné : M. LE CADELEC, place de l'Eglise, Plouay (Morbihan). — Chapeaux neufs de Vannes : MERRY-LE BEUVE, rue du Méné, Vannes (Morbihan).

ABONNEMENT A « KAN HA DISKAN »

Les KAN HA DISKAN sont parus. Six premiers chants sont à la disposition des amateurs : Boked Eured, Ar Garantez Vil, Kan Bale ar Falcherien, Yann ar Fripon, Araok mont da soudard, Un dispud 'tre Yann ha Janed.

Afin de limiter les frais et de faire bénéficier nos amis d'une importante réduction, nous lançons un abonnement à ces publications. Le prix de vente au détail étant de 25 francs pièce, les abonnés obtiendront les six chants pour 100 francs francs.

Impression en deux couleurs, sur papier de luxe, grand format, chaque chant, paroles et musique (l'air est écrit dans la tonalité de la bombarde, transposition facile pour le chant) est d'un intérêt capital pour tous ceux que la matière populaire intéresse. Des gavottes et des bals chantés, des chants de noces de la région de Carhaix, encore chantés par le peuple, et dont certains n'ont pas moins de 60 couplets !... Adressez les fonds à Robert MARIE, Rennes, C.C.P. 588-54.

PHOTOS

Les campeurs de Fouesnant ou les amis de B.A.S. qui possèdent de belles photos du camp, des excursions, des fêtes de Quimper et du concours de sonneurs, sont invités à les communiquer à la Rédaction ; elles seront soit achetées, soit rendues après clichage.

PHOTOS DU CAMP DE FOUESNANT. — Les campeurs de Fouesnant qui n'ont pas reçu leurs photos, payées et commandées à Polig, peuvent les lui réclamer. Expédition immédiate contre 20 fr de timbres.

TOMBOLA B.A.S.

Le succès inespéré de la souscription lancée en faveur du concours de sonneurs de Quimper, nous prouve qu'il est possible de trouver l'argent qui nous manque pour réaliser de grandes choses.

L'idée d'une tombola est banale et ne présente pas de caractère spécifiquement breton. Mais en partant du principe que la souscription a permis de collecter plus de 100 000 francs sans que le souscripteur espère gagner un objet quelconque, une tombola dotée de prix importants devrait normalement rapporter le double.

Cette tombola sera dotée d'environ 150 000 francs de prix. Nous pouvons déjà annoncer un binou bras en ébène sélectionné à 20 000 fr et six bombarde en ébène sélectionné à 2 350 fr pièce. Quelques appareils de photo, objets d'art, bicyclette, etc.

Le billet sera vendu 25 francs ; il y aura 100 billets dans un carnet. Le placeur d'un carnet bénéficiera d'une indemnité de 5 francs par billet, soit 500 francs par carnet. De plus chaque couverture de carnet étant

dotée d'un numéro, fera l'objet d'un tirage à part réservé aux placeurs, et dont le prix est un binou-koz en ébène sélectionné d'une valeur de 4 500 francs.

Les placeurs sont invités à se faire connaître d'urgence à la Rédaction d'AR SONER. Nous donnerons de plus amples détails dans le prochain numéro.

MATERIEL POUR LES CAMPS

B.A.S. vient de faire l'acquisition d'une tente-hôpital aux Surplus américains : 15 mètres de long sur 5 m, 50 de large ; quatre grands mâts de 3 m, 50, de la place pour 40 campeurs. Les kevrennoù qui en auraient besoin pour leurs camps, peuvent la demander à Polig.

LA SOUSCRIPTION EN FAVEUR DU CONCOURS DE SONNEURS

Le comité directeur tient à remercier les nombreux placeurs de bulletins ; la somme de 100 000 francs prévue pour les prix et les frais d'organisation du concours a été légèrement dépassée : 101 480 francs.

Il serait trop long d'énumérer les noms de tous les dévoués placeurs. Nous nous bornerons simplement à citer celui de Louis LE GUEN, de Paris, qui à lui seul a dépassé les 30 000 francs (une belle bombarde en ébène sélectionné — et une pipe — lui ont été offertes par le comité) ; en ébène sélectionné — et une pipe — lui ont été offertes par le comité) ; Louis puis viennent les noms de Louis ROPARZ, dépassant les 12 000 fr ; Louis Delisle, les 10 000 fr ; Joël Nédedec près de 7 000 fr, etc.

Nous remercions également de tout cœur les Etablissements Henriot et H.B. de Quimper, qui ont offert de magnifiques faïences d'art totalisant une valeur de 25 000 francs.

Et enfin le comité des fêtes de Cornouaille, qui nous a apporté toute l'aide souhaitable : organisation de l'hébergement des sonneurs, aménagement du podium, sonorisation, etc.

ARNODENNOU (EXAMENS)

TRECH SEIZENN. — Le samedi 18 juin, à Paris, au local B.A.S., ont passé avec succès les épreuves du trech seizenn, en présence de Jef LE PENVEN (arnodenn) et Lili Moru (seizenn) : Germain LE GRUMELEC, LE BLOND, Marcel LE GUEVEL. Félicitations aux nouveaux promus.

HANTER DRECH. Les soner-seizenn ou arnodenn qui ont accordé le ruban vert cette année sont instamment priés de communiquer les noms des nouveaux promus au secrétariat de B.A.S. — Pendant le camp de Fouesnant ont été reçus : Joël NEDELEC (Carhaix), Michel LE GUEN (Paris), Jacques SALOMON (Vannes), André BIZOUARN (Carhaix), Alain LEMOINE (Vannes), Louis et Joseph PENNEC (Cherbourg), Guy LE QUINTREC (Vannes).

OBJETS PERDUS AU CAMP DE FOUESNANT

De nombreux objets ont été perdus ou oubliés à Fouesnant. La direction du camp décline toute responsabilité et conseille d'écrire directement à M. Vaut (membre du Cercle celtique de Fouesnant), professeur à l'Ecole d'agriculture de Bréhoulou.

Il a été trouvé à Quimper, le jour des fêtes de Cornouaille, un appareil de photo « Brownie Junior 6x20 » dans son étui de cuir. Le réclamer à la Rédaction d'AR SONER.

AU SOMMAIRE DU PROCHAIN NUMERO

Compte rendu du camp de Fouesnant et des principales fêtes de l'été : Toul-Foen, fêtes de Cornouaille, fête des Pommiers, festival de Carhaix, Bleun-Brug, Filets Bleus, pardon de La Baule, etc. — Voyages outre-Manche. — La Leçon d'un Concours, etc.

Et au sommaire des trois prochains numéros nous pouvons déjà inscrire un chant populaire breton harmonisé à 3 ou 4 voix par Jef LE PENVEN.

CALENDRIERS 1950

AR SONER, en accord avec la revue bretonne AL LIAMM-TIR-NA-NOG met en vente des calendriers de poche 1950. S'adresser à la Rédaction. Prix de vente : 15 francs. Expédition franco contre 30 francs de timbres.

LE BLEUN-BRUG SUR LES ONDES

LA « B.B.C. » a enregistré de nombreux disques, au Bleun-Brug de Locronan. Ce reportage passera sur la 3^e chaîne de la B.B.C. le mardi 13 septembre de 21 h 30 à 22 h 15. Longueurs d'ondes : 203,6 et 514,6.

HOR FAMILH VRAS

Jean-Pol PAGEOT et Mademoiselle Rosette QUERO sont heureux de vous faire part de leurs fiançailles. Saint-Brieuc, le 26 juin 1949.

CARNET BLANC

Loeiz ROPARS ha Mari-Teresa HENAFF a zo deuet dezho gant gras Doue al levezon bras da veza unanet iliz Lababan, d'an 28 a viz gouere 1949. Poulleouen-Pouldreuzic.

Per DENEZ ha Morwena STEVEN a zo laouen o kemenn deoc'h int bet euredet e chapel, Sant-Yann-Vedezour, Treboul gozh, d'an 18 a viz gouere 1949. Roazhon-Douarnenez.

Jean GUYOMARC'H est heureux vous annoncer son mariage. Morlaix, le 26 juillet 1949.

Job NOEL et Gaby LE 'CANN de Kevrenn-Rostren, sont heureux de vous faire part de leur mariage, célébré en l'église de Bonen, le 26 juillet 1949. Plélauff-Bonen.

NOTRE GRANDE FAMILLE

FIANÇAILLES

Jean-Pol PAGEOT et Mademoiselle Rosette QUERO sont heureux de vous faire part de leurs fiançailles. Saint-Brieuc, le 26 juin 1949.

CARNET BLANC

Loeiz ROPARS ha Mari-Teresa HENAFF a zo deuet dezho gant gras Doue al levezon bras da veza unanet iliz Lababan, d'an 28 a viz gouere 1949. Poulleouen-Pouldreuzic.

Per DENEZ ha Morwena STEVEN a zo laouen o kemenn deoc'h int bet euredet e chapel, Sant-Yann-Vedezour, Treboul gozh, d'an 18 a viz gouere 1949. Roazhon-Douarnenez.

Jean GUYOMARC'H est heureux vous annoncer son mariage. Morlaix, le 26 juillet 1949.

Job NOEL et Gaby LE 'CANN de Kevrenn-Rostren, sont heureux de vous faire part de leur mariage, célébré en l'église de Bonen, le 26 juillet 1949. Plélauff-Bonen.

JUBILÉ MATILIN AN DALL

QUIMPERLÉ, 25 SEPTEMBRE 1949

MATHURIN FURIC, dit MATILIN AN DALL (Mathurin l'Aveugle), naquit à Quimperlé le 29 janvier 1789 (et non 1791 comme l'ont prétendu certaines revues) et décéda le 14 septembre 1859. Il y aura donc cette année 90 ans.

Il perdit la vue à l'âge de 5 ans, et déjà trois ans plus tard, à peine âgé de 8 ans, il se révélait comme un sonneur prodige. Quelques personnes s'intéressèrent à lui et tentèrent de lui enseigner la musique par l'intermédiaire du violon, mais cette tentative échoua. Matilin devait rester un routinier, un routinier peut-être pas complètement illettré du point de vue musical, mais un routinier tout de même, en ce sens que, privé de la vue, il ne pouvait ni lire ni noter la musique. Il fut l'un des premiers sonneurs à posséder une bombarde en ébène, offerte par le duc de Nemours.

Il cessa de sonner vers le début de l'année 1859 et s'éteignit à la mi-septembre, il fut enterré au cimetière de Quimperlé, où sa tombe existe toujours.

La municipalité de Quimperlé, en hommage à celui qui fit connaître et aimer la musique bretonne, non seulement dans toute la Bretagne, mais hors de Bretagne et particulièrement à Paris, à la cour de Napoléon III, a décidé de donner son nom à l'une des rues de la ville. L'inauguration de la Rue Matilin-an-Dall, et par la même occasion, celle d'une plaque de marbre apposée sur sa maison natale (plaque offerte par la municipalité de Quimperlé et la B.A.S.) se fera le 25 septembre.

Voici l'horaire de la journée :

A 9 h 30, rassemblement des sonneurs, place de la Gare. Défilé dans les rues de la ville. — A 10 heures précises, cérémonie de l'inauguration de la plaque. — A l'issue de cette cérémonie, les sonneurs se rendront en défilant au cimetière où une gerbe sera déposée sur la tombe de Matilin. — 12 heures, apéritif d'honneur, repas en commun (Pl. Saint-Michel).

Tous les sonneurs (B.A.S. ou non-B.A.S.) sont invités à assister à cette cérémonie. Nous insistons particulièrement auprès des cliques Kevrenn-Glazik, K.-Rostrenn, K.-SNCF-Keraz et de K.-Duik en formation, pour qu'elles soient présentes à cette manifestation.

Les frais de déplacement ne seront pas remboursés, mais le repas de midi est assuré pour 80 sonneurs. Sonneurs isolés, penn-soner-kevrenn, entrez en relation dès maintenant avec Polig ou mieux avec Robert Favennec, Cercle Celtique, Quimperlé.

La Marche Funèbre, écrite par Polig pour cette occasion, et qui a

été publiée dans le n° 3 d'AR SONER, devra autant que possible être sue par tous.

Voici le début d'un poème à la gloire de Matilin, de Gabriel Miñn, publié dans le Lannionnais du 26-11-1859 :

O vous qui, pour danser à l'ombre des charmilles,
Accouriez en sautant, garçons et jeunes nues,
Lorsque vous entendiez le barde Mathurin
Tirer de son hautbois un magique refrain,
Vous ne l'entendez plus car dans le cimetière
Il git sans mouvement sous une froide pierre.
Il est mort, Mathurin, muet est son hautbois,
Votre doux rossignol est désormais sans voix...

Nul sonneur ne connut jamais semblable notoriété, et depuis bientôt un siècle qu'il n'est plus, la jeunesse de Bretagne chante toujours :

Me eo Matilin an Dall
Ar bombarder laouen...

TOUS A QUIMPERLÉ LE 25 SEPTEMBRE.

Concours de Composition

Afin de maintenir la tradition qui veut que tout sonneur soit compositeur, B.A.S. lance un concours trimestriel. En voici le règlement :

1°) Tous les membres de B.A.S. sont autorisés à participer à ce concours.

2°) Le sujet imposé est pour ce premier concours, une marche bretonne (marche de cique, marche nuptiale, marche funèbre, etc.). Aucun genre n'est imposé, le choix de la mesure reste libre également.

3°) L'air que le candidat présente devra :

- être noté en si bémol, à l'encre noire. Titre ou nom de l'air ;
- parvenir au secrétariat de B.A.S. (Polig) avant le 15 novembre ;
- être accompagné d'une note précisant le nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse exacte, de l'auteur. Joindre timbre pour la réponse.

4°) Jef Le Penven choisira celui qu'il juge être le mieux écrit dans la tradition. Le vainqueur recevra un prix de 1.000 francs et son air sera publié dans AR SONER.

5°) Les airs mauvais seront rejetés. Les autres, s'ils ont une certaine valeur pourront être publiés dans AR SONER.

6°) Le sujet imposé pour le second concours (c'est-à-dire le 15 février 50) est un air de danse au choix du candidat (laride, gavotte, an dro, pite-lainn, ba, jabaou, etc.). Un prix de 1.000 francs et la publication de l'air dans AR SONER sera la récompense du vainqueur.

7°) Après la parution de ces airs dans AR SONER, les bretonnants qui y adapteront des paroles pourront les communiquer au secrétariat : un jury, qui sera constitué en temps utile, retiendra le meilleur texte et son auteur recevra également une somme de 1.000 francs (son texte sera publié dans AR SONER).

8°) Ne sont pas admis à concourir Jef Le Penven, Dorig Le Voyer et Polig Monjarret.

9°) Chaque concurrent devra sur le papier où est noté son air, écrire à la main le texte suivant : « Je soussigné certifie avoir composé cet air sans l'aide d'aucune sorte, n'avoir arrangé ou transformé un air populaire. — Signature. »

10°) Si l'auteur ne connaît pas la musique, il est autorisé à faire noter son air par une autre personne. Dans ce cas, il devra signaler le nom et de cette personne et son adresse.

LE COMITÉ DIRECTEUR.

A Dublin. Il pleuvait à flot ce matin-là et quatre soldats anglais conduisaient à la potence un sonneur condamné la veille à la peine de mort.

Les cinq hommes patageaient dans une boue gluante qui leur recouvrait les chevilles, ils étaient trépanés jusqu'aux os.

Les quatre soldats ne cessaient

de maugréer et de pester après ce temps, au point d'exceder l'Irlandais qui leur lança : « Je vous en prie, messieurs, c'est moi qu'on va pendre, et c'est vous qui rouspétez ! »

Et le chef de détachement de répondre :

« C'est justement pour ça ; nous, on va revenir... »

MOTS CROISÉS

Les mots croisés seront désormais en breton. Prochain problème dans le numéro 5.

SOLUTIONS du dernier problème. — *Verticalement* : 1. Chal. II. — 2. Outils. — 3. R.M. Riom. — 4. Se. Aglo. — 5. Ec. Bien. — 6. Tl. BMO. — 7. Boucles. — 8. UNO. ENO. — 9. TS. MSTC.

Horizontalement. — 1. Corse. But. — 2. Humectons. — 3. AT. IUO. — 4. LIRAB. — 5. Ligibies. — 6. Isolement. — 7. Monosoc.

BALE PAOTRED AN HENT-HOUARN KERAEZ (POLIG)

AR SONER organe mensuel de BODADEG AR SONERION

Le N° 35 fr.

Abonnements :

Ordinaire 400 fr
Colonies et étranger . 500 fr
De soutien 700 fr

Adhésions :

Membre actif 450 fr
Bienfaiteur 1000 fr

Abonnez-vous, abonnez vos amis ET MIEUX : ADHÉREZ A BODADEG AR SONERION.

C.C.P. Robert MARIE
5302-54 RENNES

L'ADHESION A B. A. S. DONNE DROIT AU SERVICE GRATUIT DE LA REVUE « AR SONER ».

Les Editions B.A.S.

vous présentent

SONITTA, SONERION ! Un recueil de 150 airs pour binioù et bombarde, recueillis par B.A.S. sous la direction de JEF LE PENVEN. L'exemplaire ordinaire 285 francs; de luxe, 400 francs.

KANAOUENNOU. Douze chants populaires harmonisés à 4 voix mixtes, par JEF LE PENVEN. L'ex. ordinaire 140 fr; de luxe 260 francs.

S'adresser à Robert Marie, rue Maupertuis, Rennes ou à Polig Monjarret, avenue de la Gare à Carhaix (Finistère). Réduction de 10 % aux lecteurs d'« Ar Soner » et aux membres de B.A.S.

PAPIER A LETTRE B.A.S. Bloc de 50 feuilles : 125 fr. (140 fr franco). S'adresser au secrétariat de B.A.S.

VIENT DE PARAÎTRE :

TRALALALALENO. Trente chansons harmonisées à 2 et 3 voix égales. Format de poche, très pratique, présentation impeccable. Tout Breton doit en posséder un exemplaire. La dernière publication de notre censeur JEF LE PENVEN. En vente chez G. Allaire, 42, rue du Four, Paris; chez Mme Moy, 16, rue Grégoire-de-Tours, Paris-10^e et dans toutes les bonnes librairies. Prix de vente : 90 francs l'ex. Réduction 10 % pour B.A.S.

KAN HA DISKAN. Chants populaires bretons recueillis, la musique par Polig MONJARRET et les paroles par Albert TRÉVIDIC ou Louis COTONNEC. Edition sur feuille volante, belle présentation. L'exemplaire 25 fr. (Conditions particulièrement intéressantes aux libraires et aux Cercles Celtiques.) Cinquante chants en préparation : gavottes chantées, mélodies, bals chantés, etc.

Les premiers chants de Montagnes de cette collection sont parus : N° 1, *Boked Bured*; N° 2, *Ar Garantes Vù*; N° 3, *Kan Bale ar Falcherien*, et n° 4, *Un dispud 'tre Yann ha Janed*; N° 5, *Yann ar Fripon*; N° 6, *Araok mont da soudard*. Ces chants sont en vente : chez Robert Marie, rue Maupertuis, Rennes; Polig Monjarret, avenue de la Gare, Carhaix (Fin.); Albert Trévidic, place des Halles, Carhaix. *Araok mont da soudard* est également en vente chez Louis Cottonne, instituteur à Nevez (Fin.).

LA COLLECTION DES SIX PREMIERS CHANTS : 100 FR FRANCO.

Le Gérant : Yvon LAIGLE

G. GOUËFFIC, Imprimeur

— IMPRIMERIE BRETONNE —

AR SONER



REVUE MENSUELLE BILINGUE DE
KANNAD MIZIEK **B.A.S.** E GALLEG HAG E BREZHONEG



77 5 et 6

Numéro spécial : 60 fr.

OCTOBRE 1949 NOVEMBRE
HERE M17 DU

CASES A LOUER

DRE AL LEVRIOU

Nevez deut er-maez « AR C'HORF DINDAN DREID VA ZAD KOZH » romantig-pollis e stumm ul levrig godell, gant Roparz Hemon. 50 lur ar skouerenn. 400 lur an 10 sk. Kâs an arc'hant da Ronan Huon, « Roud-ar-Roc'h » Lanuon (Aod. an-Hant.) K.K.P. Roazhon 684-08.

LEVRIOU ALL

Lennit **AL LIAMM-TIR-NA-NOG** (600 lur ar bloaz). En niverenn 16 e vo ur pezh-choari kaer gant ar saver-pezhioù brudet Jarl Priel. Koumanantit buan eta. Rener: P. Le Bihan, 1, avenue Marceau, Trappes (S.-et-O.), C.C.P. Paris 5-349-06.

AE FALZ (Bulletin mensuel des instituteurs et professeurs laïques bretons). Fondateur: Yann Sohier. Le numéro 25 fr. Abonnement: provision de 200 francs. Rédaction: A. Keravel, instituteur à Dirinon (Fin.). C.C.P. Rennes 1.125.16.

KROAZ-BREIZ. — Kelaouenn vizek aes da lenn. Koumanant bloaz: 350 lur. Abbé L. Bleunven, Plomelin (Fin.). C.C.P. Roazhon 1266.53.

STIVELLOU-BRECHHELLEAN. — Mizek, divyezhek. Lennegel, arzhel. Koumanant: 215 lur. C.C.P. R. Audic Roazhon 976-91.

LA BRETAGNE A PARIS, hebdomadaire. — Rédaction: Pascal Pondaven: 114, avenue des Champs-Élysées, Paris-VIII^e. Abonnements: six mois, 200 fr; un an, 380 fr. C.C.P. Paris 5616.09.

LE PEUPLE BRETON (politique, économique, social, culturel, international). Trimestriel. Organe du fédéralisme en Bretagne. — Direction: Joseph Martray, 23, rue Carnot, Villetaneuse. C.C.P. 5984.73 Paris. Abonnements: quatre numéros: France, 300 fr; Etranger, 350 fr; de soutien, 500 francs.

ME A ZAL'HO: Mme Galbrun, 78, R. de Fontenay, Vincennes, Seine.

Sonneurs et Amis des Sonneurs
qui passez à QUIMPER, venez au

"Restaurant des Amis"

21, rue Jean-Jaurès - Tél. 13-03

Salle à manger artistique, dans un cadre breton | 1^{er} étage |
BONNE TABLE

Rédaction - Administration :
Skrivagnerzh ha Murerzh :
Polig **MONJARRET**
AVENUE DE LA DAME
CARHAIX (Finistère)
C. C. P. Nantes
Kest-Rod Nannad 1426-15

Ar Soner

REVUE MENSUELLE BILINGUE DE
BODADEG AR SONERION

Siège Social de B. A. S. :
Renerzh B. A. S. :
Robert MARIE
RUE MALHERBIE
RENNES (I.-et-V.)
C. C. P. Nantes
Kest-Rod Nannad 288-24

N^o 5 ha 6 - Here-Du 1949

Notre couverture :
Filles doussaises de Morlaix 1947. Deux
sonneurs B.A.S. fraternisent avec deux
pipers de la City Police band of Glasgow

N^o 5 et 6 - Oct.-Nov. 1949

UN CONCOURS

Aucune journée n'aura été plus fertile en enseignements que celle du 23 juillet, date du Concours des Meilleurs Sonneurs, première compétition organisée par B.A.S.

Ce concours a prouvé qu'il est possible en additionnant les bonnes volontés, d'amasser une somme importante. Les 100 000 francs attribués comme prix aux vainqueurs ont été collectés par nos amis en petites coupures.

Il a prouvé aussi qu'un long chemin a été parcouru depuis la fondation de B.A.S. Qui oserait prétendre qu'une telle compétition aurait connu un succès semblable il y a dix ans ? Malgré tout ce que peuvent penser ou dire les critiques atteints de pessimisme chronique, un progrès réel est à constater. B.A.S. compte dans ses rangs d'excellents sonneurs qui n'auraient pas désavoués Matilin an Dail lui-même. Les Roparz, Raoul, Le Grumellec, Le Guével, Piquel, Allain, Noël, Kuven, etc., sont de très bons sonneurs, dût leur modestie en pâtir. Ils ne sonnent que depuis peu de temps, mais le désir de faire bien et toujours-mieux, ajouté à un don réel, les ont placés à la pointe de la renaissance de la tradition musicale.

Le principe du Règlement du Concours est à retenir, il servira de base aux concours à venir. Le fait de diviser la Bretagne en cinq régions naturelles donne des chances égales à tous les concurrents de ces régions.

Il permet au jury de connaître la richesse du répertoire de chacun, qui a la faculté de s'inscrire dans toutes les catégories.

Par ce moyen, les juges ont la possibilité de distinguer les sonneurs capables de faire bonne figure dans toutes les régions de Bretagne. Le jury n'a pas cru devoir classer un couple de sonneurs que nous ne voulions pas nommer. Ce couple possède certainement des qualités, mais son ignorance absolue de tout ce qui n'est pas sa région propre aurait dû être une raison suffisante pour qu'il ne s'inscrive que dans une seule catégorie. La Paimpolaise n'est pas un air breton, encore moins un air du Trégor (c'est un air composé par un musicien de café-concert parisien) ; le Kousk Breiz-Israel ou le Dalc'h Sonj ne sont pas des airs bretons, et surtout pas des airs vannetais (le premier est un chant de marins. En revenant de Chandernagor, le second est une marche irlandaise).

Les cadences trop lentes ou trop rapides, la confusion de deux régions limitrophes, une mauvaise réponse du binioù, une attaque tardive d'une bombarde, la justesse relative d'un bourdon, ont été de petites erreurs dont le jury a tenu compte pour noter les candidats.

Un article du Règlement précisait que les décisions du jury étaient sans appel. Ceux qui n'ont pas cru à la sincérité et à la bonne foi du jury, ou qui ont mis sa compétence en doute, ont provoqué une décision dont ils seront les premiers à pâtir : les prochains concours de sonneurs organisés par B.A.S. ne seront pas ouverts à tout le monde. SEULS LES MEMBRES DE B.A.S. SERONT ADMIS À PARTICIPER AUX ÉPREUVES. Nous éviterons ainsi de donner au public le triste spectacle de la rébellion, de la rancune et du ridicule ; car nul n'est plus ridicule que celui qui se prend pour un dieu !

Deux cliques organisées s'étaient présentées : Kevrenn-SNCF-Keraez et Kevrenn-Rostren. L'idée de clique n'est pas récente, mais les résultats obtenus jusqu'à ce jour étaient médiocres. Ces deux cliques, aussi entraînées l'une que l'autre, sans être parfaites affirmaient cependant une recherche de perfection. Le jury considéra le mérite avant la valeur, et si Kevrenn-SNCF-Keraez fut classée première, les prix attribués aux deux cliques furent de valeur égale.

Deux enfants que l'on peut considérer comme parmi les plus jeunes sonneurs de Bretagne : Martial Prigent (12 ans) et René Hervé (10 ans) tous deux de Kevrenn-SNCF-Keraez, étonnèrent le jury par leur cadence et leur pureté de son. Martial Prigent surtout fera son chemin, il fallait le voir « fusiller » du regard son équipier pris en faute et lui imposer sa cadence ! Cet indice ne trompe pas, c'est le signe du souci de bien faire ; c'est aussi le signe de l'autorité du talabarder sur le biniawer.

Nous avons remarqué une différence très nette entre les couples habitués à sonner ensemble et les couples formés en vue du concours. Communication parfaite chez les premiers, manque d'entente chez les seconds. Le couple de sonneurs ne forme qu'un ; le biniawer sait à l'avance ce que va faire la bombarde, le talabarder sait, lui aussi, ce que répondra son équipier, s'il attaque telle ou telle variante. Quelques sonneurs de biniawer habitués à sonner sans bombarde, se permettent des initiatives interdites par la tradition ; des sonneurs de bombarde laissent leur biniawer mener le jeu. Ces constatations sont la preuve qu'un sonneur ne peut bien apprendre son métier qu'au contact des anciens. Un sonneur habitué à faire danser un cercle celtique est loin de valoir celui qui ne sonne que pour le peuple.

Ce concours nous a ouvert des horizons nouveaux. Nous avons eu tort de croire qu'un concours organisé par B.A.S. pouvait admettre sans risque, des candidats non inscrits à l'Assemblée. Nous avons eu tort de voir petit en limitant la somme des prix à 100 000 francs. Il faut que les concours futurs soient dotés d'au moins 200 000 francs de prix.

Des cliques organisées sont à créer partout, chaque ville importante doit en posséder. C'est surtout vers cette entreprise que B.A.S. va diriger ses efforts. Kevrenn-Glazik fait honneur à la ville de Quimper ; cette équipe de camarades est parvenue en quatre mois à monter une clique capable de rivaliser avec des cliques déjà réputées.

Le jour où B.A.S. présentera 25 cliques organisées portant chacune le costume de sa ville, nous pourrions songer à d'autres réalisations.

Les enfants aussi méritent qu'on s'intéresse à eux. Le biniawer « Doris » pour enfant, étudié spécialement pour un souffle faible, est d'un prix de revient modique.

Mettre sur pieds une clique de 20 enfants n'est donc plus une chose impossible. A qui reviendra l'honneur de cette initiative ?

Nous avons constaté un point faible dans les cliques, ce sont les tambours. Le chiffre prévu de deux tambours pour dix sonneurs s'est avéré insuffisant ; nous pensons que quatre tambours pour dix sonneurs et six tambours pour vingt sonneurs améliorerait considérablement l'ensemble. La grosse caisse est indispensable elle aussi.

Le Concours des Meilleurs Sonneurs aura lieu tous les deux ans. Le prochain est donc prévu pour 1951. Nous avons deux années devant nous pour le préparer.

Ce concours sera réservé aux couples. Un concours annuel s'adressera aux cliques organisées et doté uniquement de prix en nature : bombardes, biniawers, tambours. La date et le lieu de ce prochain concours seront fixés incessamment.

B.A.S.

C'HWEC'H BRO, UN ENE

SIX PAYS, UNE SEULE AME

Impressions d'un voyage en Irlande

Les nombreux livres lus sur l'Esmerald Island (l'Île d'Émeraude) m'ont donné le vif désir de la visiter.

J'embarquai le mardi 30 août à Saint-Malo, sur le *Falaise*, qui assure le service de Southampton trois fois par semaine. Je connaissais déjà ce superbe paquebot, depuis un voyage au Pays de Galles en 1947 et je croyais connaître la « combine » pour obtenir une place assise à l'abri du vent et des embruns... mais je dus me contenter d'une course à l'avant, sur le pont. Dinant d'un sandwich et d'une pinte d'ale, fumant mes dernières gaules, je m'appretais à rejoindre ma course éventée quand j'aperçus un « kilt »... Nous avons parlé de l'Écosse, de la Bretagne, de mon nouvel ami irlandais, nous avons aussi parlé de l'Irlande. Puis j'eus l'agréable surprise de rencontrer Miss Ellen James, une Galloise qui assista au camp B.A.S. de Sarzeau 48 ; accompagnée d'une amie, elle revenait du Camp des bretonnants de Plonevez-Forzay... et nous avons aussi parlé du Pays de Galles. Quatre nations celtiques étaient représentées...

J'ai très mal dormi. Le vent, les embruns, les passants inlassables, que le tangage précipitait dans mon rempart de valises, avec des ritres ou des jurons que, Dieu merci, je ne comprenais pas, ne m'ont accordé qu'un sommeil découpé et bref.

Je quittais le bateau le premier et me présentais le premier aux douaniers britanniques. Le train de Londres m'accueillit, et là enfin, sur des coussins confortables je m'endormis du sommeil du juste. La gare de Waterloo me parut bien proche. Mon chupen de « miliner » et les guides de mon chapeau faisaient de moi un sujet de curiosité. Le Metro londonien, loin de valoir celui de Paris, a ceci de particulier que l'on prend un billet pour une station définie, et que s'il vous arrive de passer cette station, il n'est plus possible de revenir sur vos pas sans repasser au guichet. J'en fis la pénible expérience. De même le prix du billet varie suivant le nombre de stations. Mes bagages consignés à la gare d'Euston, j'étais libre comme l'air jusqu'au train du soir pour Holyhead. Une magnifique journée ensoleillée s'annonçait. Conventuellement brouillards londoniens, où étiez-vous donc ? Un restaurant se présentait. J'avais faim ; pour une demi-couronne et quelques pences, on me gratifia d'une ration de bœuf, fade et multicolore, arrosée du thé traditionnel. Je me fis la promesse durant mon séjour de ne plus goûter à ce breuvage incompatible avec mes goûts et mes habitudes.

Je confiais ma tête à un « dressureur de cheveux » et, rasé, coiffé, je repris le souterrain pour le centre de Londres. Piccadilly Circus, Covent Garden, Hyde Park, la Tamise... Une trop brève visite au célèbre British Museum, un coup d'œil à Big-Ben, et quatre heures précises me trouvaient devant Buckingham. La relève des Home-Guards, à cheval, en pantalon de cuir blanc, bottés de noir, au dolman rouge et au casque chevelu, attire chaque jour un nombreux public. J'ai joué au badaud et ai conclu que dans toutes les villes du monde, le badaud est toujours le même. Le monde est bien petit puisque, remontant Picadilly, j'eus la surprise de rencontrer une jeune fille du Cercle Celtique de Saint-Etienne !

Holyhead est l'un des ports d'embarquement pour l'Irlande. Situé à l'extrême pointe de l'Ynys Môn (1). Le train quittait Euston à 20 h 40 précises. Selon un bon principe qui veut que les premiers sont toujours les mieux servis, et qu'en Grande-Bretagne les queues ont la fâcheuse habitude de commencer de bonne heure et d'être très longues, j'étais au portillon une heure avant le départ. Cela me valut de choisir une bonne place de coin comme je les aime. En quelques minutes mon compartiment fut envahi. Et c'est ici que commencent vraiment mes premiers contacts avec l'Irlande et les Irlandais.

(1) Île d'Anglesey (Pays de Galles), Ynys = Enez en breton.

Mon chupen intriguait mes compagnons de voyage. Je comprenais le sens de leur conversation ; il s'agissait de savoir à quelle nationalité j'appartenais. Une dame me prétendait américain, un jeune homme me voulait suisse ; une jeune fille, d'un roux acajou, affirmait que je ne saurais être autre chose qu'un hollandais ! Les yeux clos, feignant le sommeil, je m'amusais secrètement, quand une valise mal calée me tomba sur les genoux. Excuses, salutations d'usage, la glace était rompue et je dus déclinier le nom de la Bretagne. Mes compagnons étaient tous Irlandais ; je m'en doutais d'ailleurs, leur physique semolable à celui des Bretons, leur manque de flegme, leur rire facile et bruyant, leur curiosité m'avaient fait déceler en eux des représentants de la race celtique.

A Holyhead, un paquebot attendait le « train de Londres ». La presque totalité des passagers étaient composée d'Irlandais. Sur le pont, en attendant le troisième coup de sirène, des jeunes gens et jeunes filles, dansaient des danses gaéliques, au son d'une harmonica... J'étais déjà en Irlande... Je passais une deuxième nuit blanche à fumer sur le pont, qui le sans-gêne tout celtique des passagers, qui étendus sur le pont, admirant accroupis contre le bastingage, dans les coins abrités, sacrifiaient à Morphée, sans souci d'une convenance laissée à Londres à 20 h 40.

Le trajet Holyhead-Dun Laoghaire (60 miles) dure trois heures. Parti à trois heures du matin du Pays de Galles, nous étions en vue des côtes d'Irlande, à 6 heures. Des montagnes se découpaient mauves sur gris ; une brume d'aurora, indice d'une journée chaude, confondait la terre et les eaux.

Si les gabelous de Saint-Malo, de Southampton et d'Holyhead, eurent le « coup de craie » généreux et discret, il n'en fut pas de même des douaniers irlandais. J'ai passé « la douane » environ une douzaine de fois dans ma vie, c'était la première fois qu'il m'était donné d'expérimenter les désagréments d'une fouille en règle. Les douaniers irlandais font leur métier avec un scrupule digne d'éloges. Il ne m'aurait pas été possible de soustraire à leurs recherches un bouton de culotte prohibé ! N'ayant rien à déclarer (selon la formule consacrée), je ne pouvais que déplorer le bouleversement d'installations méticuleuses et établies selon deux vices principaux personnels consacrés par bientôt 20 années d'habitudes.

Mrs Lambert m'attendait au débarcadere. Son mari, employé au Service météorologique de l'aéroport de Dublin, assurait le service de nuit et ne pu se rendre libre que vers la fin de la matinée. (Une navette assure le service entre le port de Dun-Laoghaire et la gare de Westland-Row à Dublin.) Il était à peine huit heures du matin lorsque nous arrivâmes à Sandymount, quartier tranquille du nord de la capitale irlandaise, où vivent nos invités du camp de Fouesnant.

Un bon bain me fit oublier ces deux nuits sans sommeil. Bavardages, rappels de souvenirs du camp. Puis Mr Lambert arriva, harrassé lui aussi d'une nuit de calculs, et la conversation se prolongea sur le même sujet.

Je ne veux pas insister sur l'accueil chaleureux qui me fut réservé chez ces bons amis ; qu'ils trouvent ici l'expression de toute ma reconnaissance ; grâce à eux j'ai pu pénétrer au plus profond de l'âme irlandaise, profondément patriote et profondément catholique. Grâce à eux, j'ai pu connaître la vie du peuple d'Irlande ; ses souffrances et ses joies, son histoire passée, auréolée de souvenirs glorieux, et ses espoirs en l'avenir.

L'Irlande ! ce pays celtique, frère de la Bretagne, que je souhaitais tant connaître, enfin se présentait à ma curiosité. Il me faudrait écrire un livre pour traduire toutes mes impressions ; que dis-je, un livre ? nul écrit ne saurait traduire l'enchantement d'un paysage du Donegal ou du Connemara, une promenade en barque sur la rivière de Galway, accompagné d'un bon ami ; le dénuement des tourbières des alentours d'Athlone ; les sculptures fouillées d'une croix gaélique ou le caractère sauvage de la côte de l'Ouest.

Je dirai simplement ce que j'ai vu, ce que j'ai appris, ce que je crois devoir en déduire, avec toute la sincérité que méritent un grand peuple et un grand pays.

L'Irlande est un pays dont on parle peu. Située à l'abri des passages, étrangère aux deux dernières guerres mondiales, son nom est pour ainsi dire inconnu des foules qui l'assomèrent encore au Royaume-Uni. Pour 95 % des Français, tout ce qui vit de l'autre côté de la Manche est Anglais, y compris la Cornwall, les Galles, l'Ecosse, l'île de Man.

Lorsque l'on débarque à Dublin, la première impression ne contredit, rait pas cette erreur. Les autobus à deux étages, les inscriptions anglaises, l'architecture, le roulement obligatoire sur le côté gauche, et combien d'autres détails, sont des vestiges de l'occupation anglaise ; mais au bout

de quelques heures, cette erreur se dissipe, les inscriptions en gaélique sur les tickets des mêmes autobus, les numéros minéralogiques des voitures anglaises et le savoureux « Dublin-accent » qui font de la langue de Shakespeare un dialecte incompréhensible au premier abord, prouvent que l'Angleterre est bien loin. La religion elle-même saurait à elle seule dissiper cette confusion : l'Irlandais est catholique jusqu'au plus profond de son être.

La première constatation que l'on fait en posant le pied sur la terre irlandaise, c'est cette verdure végétale chantée par les poètes. La Verte Erin, l'île d'Émeraude, l'île Verte, sont des qualificatifs justifiés. Toute verdure prend ici une teinte foncée, indice de la richesse d'un sol, d'un climat particulier. Comme ils paraissent pâles nos prés bretons en comparaison de ces étendues grasses et drues !

Ce qui frappe en second lieu, c'est l'insouciance d'un peuple protégé des catastrophes internationales. Depuis la conquête de sa liberté, l'Irlande semble ignorer le reste d'un monde chicanier et batailleur. En Grande-Bretagne, tout est contingenté parcimonieusement contre tickets, à un prix élevé ; ici tout est libre et beaucoup moins cher. Le paquet de vingt cigarettes Players Navy-Cut que l'on paye en Angleterre 3 shillings 6 pence, ne coûte ici qu'un shilling 8 pence (210 fr contre 100 fr !). Le tarces, tan écossais que l'on me proposait à Londres pour 1 livre 3 shillings (1285 francs) les 3 pieds en 54 pouces de large (99 cm en 1 m,35) ne coûte ici que 12 shillings (720 fr). Le beurre, le lait, les œufs, la viande, le pain, denrées de première nécessité, y coûtent moins cher et s'obtiennent en toutes quantités, sans rationnement.

L'Irlande ne consomme que 75 % de ce qu'elle produit. La légende fabriquée de toutes pièces par l'occupant anglais, et présentant l'Irlande comme un pays pauvre, nous fait songer à une propagande semblable de la III^e défunte, accusant notre riche Bretagne d'être couverte de landes et de bruyères...

La monnaie irlandaise et la monnaie anglaise ont toutes deux cours en ce pays. (La monnaie irlandaise est refusée en Grande-Bretagne.) Le vieux principe monétaire celtique a été repris, adapté au système britannique. La pièce d'un demi-penny représente une truite accompagnée de ses gorettes ; la pièce d'un penny, une poule ; celle de 3 pence, un chien. Le cheval, le poisson, le lapin sont également représentés sur les pièces de 6 pence, 1 shilling, 2 shillings, une demi-couronne. Les vieilles monnaies celtiques, que l'on peut voir au musée de Dublin, ont une valeur basée sur ces animaux ; l'Irlande traditionaliste n'a fait que renouer avec son passé.

L'Irlande est divisée en quatre grandes provinces : le Munster, le Leinster, le Connaught et l'Ulster. Ces quatre provinces forment trente-deux comtés à partir desquels se fait l'administration locale. L'Ulster est encore sous régime britannique. Cette division politique, qui résulte d'une loi de 1920 donnant aux trois autres provinces un gouvernement autonome (lire AR SONER n° 1, p. 5 et n° 2, p. 5) a conservé sous la Couronne, ces six « comtés » d'Irlande du Nord. Ces 26 comtés indépendants ont pris le nom d'Éire, et l'Ulster est connu aujourd'hui sous celui d'Irlande du Nord. Sans vouloir jouer au prophète, il est facile de prévoir que cette situation paradoxale ne saurait s'éterniser. Le gouvernement Costello et Mr Sean McBride, ministre des Affaires étrangères d'Éire, ont à plusieurs reprises fait état de cette situation inadmissible ; mais une question religieuse est, à mon point de vue, à la base du maintien de cet état de fait. L'Ulster est protestant ; et les trois autres provinces, catholiques. Lorsque l'on connaît l'importance et l'emprise du clergé catholique en Éire, on comprend aisément pourquoi les électeurs protestants d'Irlande du Nord se refusent à voter pour un rattachement à l'Éire.

Cette question religieuse me semble être la seule raison du maintien de l'Ulster sous l'autorité de la Chambre des communes. En tout cas, si ce n'est pas non plus à voir les chantiers navals de Belfast, les plus grands et les mieux aménagés du monde, quitter la Couronne. Belfast, deuxième capitale d'Irlande, possède aussi la première fabrique de cordages du monde. Un pays de marins, comme la Grande-Bretagne, ne saurait de gaieté de cœur, abandonner l'une des premières conditions de la prédominance de sa marine sur les mers du globe.

L'Irlande est un grand pays. Si la Bretagne n'a que 36 000 kilomètres carrés, l'Irlande en a 82 000. En comparaison de l'Amérique ou de l'Australie qui la contiendrait 92 fois, ce pays paraît minuscule ; mais un pays est grand par son histoire, par ses réalisations.

Le terrible « Grand Noir » de 1845-1848, où les Anglais condamnèrent le peuple irlandais à mourir de faim (plus d'un million de morts) fut le début d'un exode vers les Amériques, l'Espagne, la France et les autres pays accueillants. Plusieurs millions d'Irlandais vivent actuellement aux

U.S.A. Le cinéma d'Hollywood est presque entièrement sous l'emprise irlandaise. Walt Disney est irlandais. Erol Flynn est de Belfast, James Cagney, Pat O'Brian, Maureen O'Hara, Maureen O'Sullivan, etc., sont des noms d'authentiques Irlandais. A tel point que de nombreux artistes américains ont cru bon de choisir un pseudonyme celtique, dans l'espoir d'atteindre plus facilement la célébrité.

La population actuelle de l'Irlande dépasse les 4 millions d'âmes. En Bretagne, la majorité de la population est absorbée par les campagnes. En Irlande, il en est de même ; de grandes villes comme Dublin (507 000 habitants), Belfast (438 000), Cork (76 000), Londonderry* (48 000), Limerick (43 000), Waterford (24 000), Galway (20 000) et 23 autres cités restent vides dans les campagnes, souvent dans des chaumières identiques aux fermes bretonnes.

L'immigration vers les villes, et le départ pour l'étranger, tout comme en Bretagne, est le signe d'une race prolifique et d'une industrie encore à ses débuts. Quand on songe qu'en 1816 Belfast ne comptait que 30 000 habitants et qu'elle atteint aujourd'hui près du demi-million, que Dublin durant ces vingt dernières années a vu 100 000 nouveaux habitants s'insurger, on ne peut s'empêcher de penser aux progrès de l'industrialisation du pays. Mais malgré cela l'agriculture et la pêche conservent leur titre de premier moyen vital. Elles emploient actuellement près de 615 000 personnes. L'industrie 143 000 seulement ; le commerce près de 130 000 ; les services publics 135 000 ; les transports et communications près de 50 000 ; la construction 56 000, et divers 130 000.

L'élevage du bétail, et surtout des chevaux (ces magnifiques pur sang célèbres dans le monde entier), est la préoccupation principale des fermiers. La culture du blé, de l'avoine, de l'orge, du seigle, des betteraves sucrières, des pommes de terre et légumes constituent les ressources premières du pays. Avant la guerre, l'importation de blé des U.S.A. ou du Canada était nécessaire ; la guerre a entraîné un développement important de cette culture et il n'est plus question d'importations aujourd'hui.

Le manque de charbon est la cause des difficultés que rencontre l'industrialisation du pays. Les filatures de « tweed », de popeline, la fabrique de porcelaines de Belleek, la brasserie de Guinness (bière brune appelée « stout »), la fabrique de biscuits W. & R. Jacob and Co, sont connues dans le monde entier.

Un régime de taxation instauré par le Gouvernement a protégé un grand nombre de petites industries réparties dans toute l'Irlande, et le pays est actuellement en mesure de subvenir entièrement à ses besoins.

Le caractère accueillant de la population, la vie moins chère qu'en Grande-Bretagne, la beauté et la diversité des sites, la pêche, la chasse, les côtes souvent comparables à l'ouest aux « fjords » de Norvège, font de l'Irlande un pays touristique. Le point le plus central du pays est à moins de 100 km de la mer. Une variété extraordinaire de paysages merveilleux, l'existence de tremblements de terre, de tornades, d'ouragans, de pluies torrentielles, font oublier cette petite pluie fine qui tombe fréquemment entre deux belles éclaircies ensoleillées. L'Irlandais ne connaît les séismes ou les catastrophes atmosphériques que par la lecture des journaux. Les serpents (vipères, couleuvres) ne sont connus que par les manuels d'histoire naturelle.

De grandes plages de sable fin, bordées de collines qui descendent en pente légère, ceinturent la côte est, du nord au sud. Ces collines qui forment un panorama d'un vert intense, sont parsemées de lacs et de forêts. Il n'existe pas de lieu comparable au « Rendez-vous des Eaux » (Meeting of the Waters) près de Glendalough, immortalisé par la célèbre chanson irlandaise *Vale of Avoca*. Le comté de Wicklow, qui contient cette merveille naturelle, est considéré comme le « Jardin de l'Irlande ».

Le comté de Killarney au sud-ouest, célèbre par ses trois lacs et ses hautes montagnes aux sommets noyés dans les nuages, rivalise de beauté avec Glendalough. Le sud est sans contredit la plus belle région de l'Irlande.

Au nord de Killarney, sur le large estuaire du Shannon, est situé le célèbre aéroport de Shannon où, en raison d'un contrat passé avec les plus grandes compagnies aériennes du monde, les avions y font tous escale.

Galway, ville principale de l'Irlande de l'Ouest, est considérée comme la ville irlandaise type. La langue gaélique est la langue natale et les habitants y ont moins subi l'influence anglaise. Les lacs Aran, le lac de Lough Corrib, le lac Mask, les monts du Connought, donnent à cette région un aspect sauvage et grandiose.

L'abbaye de Kilmore, les falaises de Moher, la montagne sacrée de Croagh Patrick, l'île d'Achille, n'ont pas leur faible comparaison dans le monde.

Le Donegal, situé à l'extrême nord de l'Irlande, reste pour les Irlandais exiliés, l'image du pays natal. D'un aspect plus doux, d'une mer

et d'un ciel plus bleus, il forme un contraste avec l'âpreté sauvage de l'Ouest.

La « Chaussée des Géants », qui mériterait d'être classée huitième merveille du monde, dresse des millions de colonnes cubiques ou hexagonales. Par des caprices géologiques, la nature donne parfois des leçons aux humains.

C'est dans cette région de Carrick-a-Rede que les amateurs de sensations fortes peuvent contempler l'Océan, d'une frêle passerelle de cordes, lancée d'un mont à l'autre à 100 pieds au-dessus du niveau des flots déchaînés.

De belles routes sillonnent l'Irlande, tracées dirait-on, dans l'unique but de faciliter au visiteur, l'admiration de ces merveilles.

Que vous dirai-je encore ? Que j'ai assisté à un match de « hurling » ? Ce jeu national gaélique dont s'est inspiré le foot-ball, et qui se joue à quinze dans chaque équipe.

J'ai eu la chance d'assister à la finale du championnat disputée entre deux équipes des comtés de Tipperary et Kerry. Le président de la République, Mr Sean T. O Ceallaigh, était là pour donner le coup d'envoi. On ne peut empêcher l'émotion de vous prendre à la gorge lorsque l'on voit un capitaine d'équipe, poser le genou à terre et baisser la tête pour saluer le chef de l'Etat, hommage du jadis à l'étranger ; on ne peut mieux comprendre la fierté d'un peuple, qu'en l'écoutant chanter, debout et tête nue, avec tout le recueillement possible, son hymne national, la tête tournée vers l'immense drapeau vert-blanc-orange flottant au-dessus des tribunes.

Le mot « hurling » est un mot anglais. Le mot gaélique est « camafidheacht ». Le bâton (aif camafi) et le joueur (camafaidhe). La règle du jeu est simple : à l'aide d'une crosse plate de silhouette comparable à celle du hockey, il s'agit de faire pénétrer une balle grosse comme une balle de tennis, dans les buts de l'adversaire. Combien de coups de trique ont été encaissés par les joueurs ? Je ne saurais le dire ; mais j'ai connu pris qu'une équipe de quinze personnes doit prévoir au moins un nombre égal de remplaçants et une multitude d'infirmiers répartis sur les tourelles. Ces « accidents » semblent être prévus dans la règle du jeu, puisque celui-ci s'interrompt immédiatement dès que l'un des joueurs est « hors de combat » et qu'allongé sur l'herbe, il se tord sans cacher ses souffrances, pendant que les infirmiers pansent ses plaies ou ses bosses. Si le joueur est bien touché, un remplaçant se précipite des touches et le jeu continue. On vous dira que ce jeu était interdit par les Anglais, « ennemis de la brutalité », mais l'on vous dira aussi que les Anglais n'aimaient pas les Irlandais au point de les priver des honneurs inévitables du hurling et que cette interdiction visait surtout le caractère gaélique d'un jeu millénaire. Pour ma part, je préférerais ma place sur les gradins que dans l'arène.

Ce qui surprend l'étranger assistant à un tel match, c'est la puissante organisation des « supporters ». Dès qu'un but est marqué, des cris de joie montent du public, des drapeaux, des crécelles peintes aux couleurs de l'équipe « supportée » s'agitent dans la foule ; j'ai vu même lâcher des pigeons peints en vert et blanc (couleurs de l'équipe du comté de Kerry).

A Galway, j'ai été invité à donner une audition de musique bretonne aux membres d'« Aif Realt », société analogue aux Cercles Celtiques de Bretagne (avec cette seule différence qu'il est formellement interdit d'y prononcer un mot d'anglais !).

Puis j'ai sonné sur la scène du « Taibhdhearc » de Galway, l'unique théâtre gaélique du monde. (Taibhdhearc : Bouclier. Aif Realt : l'Étoile). J'ai vu danser des horn-pipes, des jupes, des reuls, des doubles-jupes, etc.

Je n'oublierai jamais cette gentille réception organisée en l'honneur d'un sonneur breton... et cette digression à une loi immuable : celle de m'offrir de la bière, à un goûter où le thé seul est de règle. Ces ouvrières, ces employées, au salaire modeste, ont eu l'aimable attention de se cotiser pour m'offrir une « tara-brooch », une traditionnelle broche gaélique en argent massif ; nul objet n'aurait su mieux que cette reconstitution miniature d'un ornement séculaire, prouver l'amitié de ces gens pour la Bretagne et les Bretons.

J'ai aussi eu l'honneur d'être invité à la réunion des chefs de « band » (chique) d'Irlande, au siège de *Commissacht Naissanta na Gaeilge*. Mr Lambert y fit une conférence sur son séjour au camp de Fouesnant, sur la renaissance de la musique populaire en Bretagne. Je dus moi-même prononcer quelques mots. Cette réunion a établi des contacts pleins d'espérance entre les deux associations musicales d'Eire et de Bretagne. Des échanges annuels de « band » auront lieu ; les camps de B.A.S. connaîtront l'affluence de nos frères d'Irlande. Il est actuellement question

d'établir une ligne aérienne Dublin-Guipavas (ou Pluguffan) pendant les mois d'été. Moyen de liaison qui réduirait le voyage de trois jours à deux heures et demie de la Bretagne à l'Irlande.

Notre grammairien national, Roparz Hémon, professeur à l'Université de Dublin, démarcha en ma faveur auprès de ses relations à Radio-Éireann; et c'est ainsi qu'il me fut donné de visiter l'immense bâtiment des ondes irlandaises. Tous les studios d'enregistrement étaient occupés, et c'est dans la banlieue de Dublin, à Phoenix Park qu'une voiture-radio enregistra plusieurs disques de binlou ou de bombarde.

J'ai revu Mike Malone, le uilleann-piper du camp de Sarzeau 1948. Il compte bien assister avec sa sœur et un ami, au camp B.A.S. de 1950. C'est par lui que j'ai appris le mariage de notre autre invité, le uilleann-piper Sean Seery.

C'est avec le recul que l'on mesure l'importance de ces échanges inter-celtiques. Mike connaît maintenant la Bretagne, il en a dit beaucoup de bien à son entourage et chacun ne souhaite qu'une chose, la visiter. Mr et Mrs Lambert eux aussi ont fait un bon travail pour notre pays. Les années à venir verront nos frères Irlandais parcourir la Bretagne; je n'ai pas souhaité autre chose en écrivant ces lignes que de rendre réciproque cette propagande. Je souhaite de tout cœur qu'elles vous donnent le vif désir de visiter l'Irlande, de la connaître, de créer des liens d'amitié avec des Irlandais, le peuple au monde à posséder le plus de points communs avec le peuple breton.

J'ai quitté l'Éire à regret, mais la certitude d'y retourner l'an prochain avec un grand nombre de sonneurs et de danseurs de Bretagne, a atténué cette peine. Trois jours de voyage de retour, voyage harassant et monotone, le bateau, le train, le métro, le train, le bateau, encore le train, ne sauraient compter en regard d'un séjour dont les souvenirs sont à jamais ancrés en mon cœur et en mon esprit.

POLIG MONJARRET.

FÊTES BRETONNES

Le développement, sans cesse grandissant, des Fêtes dites Folkloriques est une preuve de l'intérêt que porte la foule et particulièrement la foule des touristes, aux danses, aux chants, aux costumes et à la musique de Bretagne.

C'est avec joie que nous assistons au relèvement de fêtes tombées en désuétude, comme le Pardon de Toul-Foën, à Quimperlé; le Bleun-Brug, arrêté par la guerre; la Fête des Reines de Cornouaille, à Quimper; c'est avec satisfaction que nous constatons aussi, la création de nombreuses fêtes, comme le Grand Pardon de La Baule, le Festival de l'Hyères, à Carhaix, etc. C'est non seulement une preuve d'intérêt de la part des milliers de visiteurs, mais aussi l'occasion pour les groupes, de se connaître, de se mesurer et d'apprendre des matières nouvelles.

LE PARDON DE TOUL-FOËN

Le Comité des Fêtes de Quimperlé a fait, cette année, un gros effort. Il y avait de l'ordre et de l'organisation, ce qui manquait les années passées. Le défilé de trois kilomètres, de Quimperlé à Toul-Foën, s'il est fatigant sous un soleil de plomb, est vite oublié dans le cadre enchanteur et frais de la Forêt de Clohars. Une atmosphère de pardon champêtre y fait régner la gaieté. Huit cercles celtiques et la Cliqua des Cheminots de Carhaix participaient à cette fête. Un concours de danses consacra le Cercle du Pâouët, que dirige notre ami Yves Robic.

Le Pardon de Toul-Foën a lieu, chaque année, le lundi de la Pentecôte. Nous ne pouvons qu'encourager les sonneurs à y assister. Le Comité des Fêtes de Quimperlé a déjà retenu, pour l'année prochaine, les groupes: *Kevrenn-Glazik, Kevrenn-Rostren* et *Kevrenn-S. N. O. F. Keraes*. Nous croyons savoir que le Pardon de Toul-Foën 1950, revêtira un éclat tout particulier, le Comité est décidé à ne pas ménager ses efforts pour en faire une fête qui tiendra l'une des premières places au palmarès des Fêtes Bretonnes. Sonneurs, prenez date: QUIMPERLÉ, 29 MAI 1950.

FILETS BLEUS DE CONCARNEAU

La traditionnelle fête des Filets Bleus attire, chaque année, un nombreux public où les touristes sont en majorité. Le Comité des Fêtes vient d'adopter une formule qui satisfera tout le monde: les Cercles Celtiques y seront invités dans un ordre établi; le nombre sans cesse croissant des Cercles a rendu ce roulement nécessaire. Les Groupes présents à Concarneau, cette année, ne seront donc pas invités l'année prochaine, sauf quelques groupes typiques, aux danses et aux costumes particuliers.

L'accueil toujours chaleureux du Comité des Fêtes et le but bienfaisant de cette manifestation (les bénéficiaires vont aux veuves et orphelins des marins péris en mer), font oublier les kilomètres du traditionnel défilé dans les rues de la ville.

Les maisons ornées de Filets Bleus, les chars rappelant le pénible et dangereux métier des marins, donnent un cachet particulier à cette manifestation. La Ville Close, cernée de remparts, repaire des marchands de *ht-closerie* en faïence ou en bois, reçoit ce jour-là des dizaines de milliers de visiteurs.

Le théâtre de verdure où les groupes présentent leurs plus belles danses, leurs meilleurs chanteurs et leurs sonneurs les plus capables, fait aussi la fortune des buvettes et des marchands de glaces. On ne peut imaginer un cadre plus accueillant, et l'on comprend aisément pourquoi cette fête connaît le succès.

La Fête des Filets Bleus a lieu, chaque année, le troisième dimanche d'août. Sonneurs, prenez date.

FÊTES DE CORNOUAILLE

Cette fête est certainement la plus suivie et la plus importante de Bretagne. Le Comité organisateur, que dirigent avec combien de compétence, M. François Begot et MM. Bourhis père et fils, ne ménage aucun effort pour faire de la ville de Quimper, la concurrente directe de Nice. Il n'est pas question ici de cabotinisme, le but est de présenter aux dizaines de milliers de visiteurs étrangers, le vrai visage de la Bretagne. La Semaine de Cornouaille, du 17 au 24 juillet, inaugurerait chaque jour une matière bretonne nouvelle: la finale du Championnat de Luttés bretonnes; une exposition d'arts bretons; une rétrospective des costumes bretons de Cornouaille; une séance de folklore interceltique avec le concours de Gallois, de Cornouaillais, d'Irlandais et d'Écossais; des conférences, le concours des meilleurs sonneurs et l'apothéose de cette semaine: la Nuit de Cornouaille, devant la Cathédrale Saint-Corentin et la Fête des Reines. Voici bientôt dix années que nous participons aux Fêtes Bretonnes, il nous a été donné d'assister à des réussites et bien plus souvent, à des représentations médiocres où la Bretagne était bafouée, jamais encore nous n'avions admiré un cortège aussi beau, aussi important, aussi bien ordonné. Quarante groupes cornouaillais y participaient, chacun dans son costume particulier.

Les Fêtes de Cornouaille 1950 s'organisent déjà; elles sont prévues pour la semaine du 16 au 23 juillet. Le Comité des Fêtes est décidé à faire encore mieux, en donnant un caractère interceltique à cette Semaine Bretonne. Il sait qu'il peut compter sur l'aide entière de B. A. S. Il faut que pour la première fois en Bretagne, 250 sonneurs sonnent ensemble. Retenez ce dimanche 23 juillet, pour Quimper. Nous en reparlerons.

BLEUN-BRUG DE LOCRONAN

Les 6 et 7 août, la plus ancienne des Fêtes Bretonnes tenait ses assises au cœur du Pays-Porzay. Fondée par le regretté Abbé Perrot, cette manifestation catholique inspirée de l'*Eisteddfod* Nationale Galloise, avait été contrainte de ralentir ses activités; l'assassinat de son fondateur, les années d'occupation allemande, le manque de crédits avaient privé le Bleun-Brug dans une situation difficile. La Commémoration du Duc Jean V le Sage, en août 1942, à Tréguier, le Bleun-Brug de Kastell-Pol en août 1948 en étaient les derniers signes de vie. Et voici que cette fête renaît, plus belle et plus suivie que jamais.

Le Bleun-Brug de Locronan aura été un succès, malgré le mauvais temps, malgré l'accès difficile de cette cité de Saint-Renan, sur la Baie de Douarnenez.

Un défilé des métiers artisanaux bretons remplaçait le cortège monotone et déjà trop vu, des Cercles Celtiques. Les Johnies de Roscoff avec leurs oignons, les brodeurs Bigoudins, les tisserands de Locronan, les pêcheurs de géomon du Pays Fagan, en kabig blanc ou marine, les moissonneurs, les sabotiers, les Faludiers de la Presqu'île Guérandaise, etc., précédés des drapeaux des neuf anciens évêchés de Bretagne, donnaient un caractère inédit à ce cortège. Pour une fois, la Bretagne était représentée dans ses moyens de vivre et non dans ses moyens de s'amuser!

La représentation nocturne, en plein air sur la place, fut une révélation. Les œuvres du Barzaz-Breiz, interprétées dans le style des Mystères Moyen-Ageux, clôturaient ces deux journées profondément bretonnes. Qu'il nous soit permis de féliciter Bernard de Parades, pour ces journées réconfortantes auxquelles nous avons assisté. Nous savons combien il s'est donné de mal pour en régler le moindre détail. Nous regrettons cependant, cet abus des chants gallois interprétés par les chorales. La retransmission de la B. E. C. permet de penser que la chanson populaire bretonne n'existe pas, puisque trois chants gallois faisaient partie du radiomontage. Nous estimons aussi, qu'il existe en Bretagne, assez de chanteurs, de bons chanteurs et de bonnes chanteuses qui accepteraient de prêter leur concours gracieux, pour une fête telle que le Bleun-Brug, pour qu'il ne soit pas nécessaire de grever un budget en payant, très cher, des vedettes parisiennes.

Nous sommes heureux de voir le Bleun-Brug renaître et prendre un essor prometteur. Nous aimerions le voir, chaque année, tenir ses assises dans différentes régions de Bretagne: Plévin, Patrie du Père Maunoir; Sainte-Barbe du Faouët, site unique au monde et peu éloigné du célèbre Jubé de Saint-Fiacre; Saint-Herbot, etc.

FESTIVAL INTERCELTIQUE DE L'HYÈRES

Le Comité des Fêtes de Carhaix, lui aussi, s'est laissé tenter par la matière bretonne; le 31 juillet, une foule nombreuse envahissait l'ancienne capitale romaine de l'Armorique. Cette fête, basée sur un principe nouveau, fera son chemin et influencera, nous n'en doutons pas, les fêtes Bretonnes habituelles.

Chaque commune du canton de Carhaix et les communes limitrophes avaient été invitées à élire une reine et deux demoiselles d'honneur, à désigner ses champions de danses, de lever de perche, de baz-yod, de lancer de Pierre-Lourde et à venir participer à la finale du Championnat de Carhaix.

Montées sur des chars-à-banc fleuris et décorés avec goût, les trois plus belles demoiselles de chaque commune représentaient leur paroisse respective. Les champions de danse et de sports bretons suivaient les chars, tous habillés du classique costume de la Montagne: les jeunes filles en « corsette », avaient choisi leur plus beau tablier de couleur; les femmes, la petite coiffe ronde brodée à la main; les hommes, leur plastron bien amidonné, leur pantalon serré et le chapeau en « blev-goz ». Les Cercles Celtiques de Carhaix, de Châteaulin présidé par sa délicate reine édue à Quimper, Reine des Reines de Cornouaille et de Rosperden, ainsi que Kevrenn-Rostren et Kevrenn-S. N. C. F.-Keraez participaient à cette fête. Le camp B. A. S. de Fouesnant était là, lui aussi.

Les Ecossais seuls participaient à cette journée populaire; les Gallois, Cornouaillais et Irlandais du Camp de Fouesnant avaient été contraints de rejoindre leur pays.

Le parc du Château de Kerampuilh était le lieu révé par une telle manifestation. La première partie, réservée aux groupes, fit connaître au public, les principales danses des sept coins de Bretagne et la beauté des chants bretons, qu'interprétait la chorale du Camp de Fouesnant, sous la direction de Jef le Penven.

Les Ecossais en kilt firent sensation. Mais le clou de la fête fut cette participation de toutes les communes de la région.

Le lever de perche, le baz-yod, le lancer d'une pierre de 20 kg., vit défiler les meilleurs champions. Les danseurs vétérans de Carhaix-Plouguer et le groupe de Kergloff formé par notre ami E. A. S. Pierrot Postollec, donnèrent la meilleure leçon de danses aux cercles présents. Cette idée de faire participer le peuple aux danses et aux chants, de le faire lutter pour l'honneur de sa commune, est une formule d'avenir.

Le Festival de 1950 est déjà prévu pour le dernier dimanche de juillet. Nous sommes persuadés que le succès de cette tentative sera consacré, l'an prochain, et que tous les bretons désireux de voir le vrai visage de la Montagne, se donneront rendez-vous à Carhaix, le 30 juillet.

Nous ne voulons pas insister plus longuement sur ces preuves de vitalité, du mouvement folklorique. Citons toutefois, la FÊTE DES POMMIERS DE FOUESNANT qui, elle aussi, est en pleine renaissance.

Chaque kermesse, chaque fête locale, chaque pardon possède sa partie folklorique. Des sonneurs et des jeunes danseurs s'y rendent, quelquefois sans y être conviés, à la grande joie de tous.

C'est une preuve de vitalité que ce nombre, sans cesse croissant, des Cercles Celtiques (1). Les appels des organisateurs de fêtes, à ces groupes sont une preuve de l'intérêt que porte la foule, aux danses et aux costumes bretons.

Mais un problème se pose: celui de savoir si le Cercle Celtique est une société spécialisée uniquement dans les danses bretonnes et dont le seul but est de se présenter devant un public, ou tout au contraire, une société s'in-

téressant à tout ce qui est breton (et particulièrement à l'esprit breton), et dont le but est de faire connaître la Bretagne, à ses membres tout d'abord, puis ensuite, au peuple lui-même.

Le développement des Fêtes Bretonnes où l'on fait appel à un grand nombre de Cercles Celtiques, peut devenir un danger. Il est nécessaire, dans un but touristique, de favoriser ces fêtes, d'aider les organisateurs, mais il faut que les dirigeants de cercles comprennent que la danse et le chant ne sont que les accessoires du programme des cercles. L'étude de la langue bretonne, de l'histoire de Bretagne, de la géographie de Bretagne, des arts bretons, des richesses économiques de notre pays sont les principales matières du programme élaboré par le fondateur du premier Cercle Celtique.

80 % des Cercles Celtiques n'ont rien de celtique, n'ont rien de breton non plus. N'importe qui peut porter un costume breton, faire trois ou quatre entrechats dits bretons, défilé dans une rue derrière des sonneurs; mais il n'est pas à la portée du premier venu de s'imprégner de littérature bretonne, d'arts bretons, de connaître les possibilités immenses dans le domaine social ou économique de notre Bretagne.

Ce qui manque à la plupart des Cercles, c'est un minimum d'Esprit breton, de connaissances bretonnes. Tant que les Cercles n'auront pas compris leur erreur, les fêtes bretonnes conserveront un caractère par trop carnavalesque.

AR FOETER HENT.

(1) On nous signale la création très récente d'un Cercle à Ploubezre près Lannion.

KOMZOU DIZOLO

LIBRES PROPOS

*Le texte ci-dessous a fait couler beaucoup d'encre...
Nous l'insérons sans aucun commentaire, comme une information intéressante au plus au point la Bretagne.*

TEXTE DE LA MOTION VOTÉE A L'UNANIMITÉ
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 32^e CONGRÈS INTERCELTIQUE
présidée par le Chief Justice of Ireland,
grand-croix de la Légion d'honneur,
à Bangor (Pays de Galles), le 12-8-49
ADRESSÉE AU PARLEMENT EUROPÉEN
DE STRASBOURG.

« Le Congrès International des Peuples Celtes tenu à Bangor, en Galles du Nord, en août 1949, a l'honneur de soumettre à l'examen du Parlement européen, en vue d'une action appropriée, l'attitude anti-démocratique du Gouvernement français à l'égard de la population de langue bretonne.

« Le Congrès rappelle qu'en 1947 les sérieuses atteintes aux droits du peuple breton dans ce domaine ont déjà attiré l'attention du Congrès. Une délégation officielle galloise qui visita la Bretagne à ce sujet adressa des représentations formelles au Gouvernement français. Ces représentations n'eurent guère d'effet et la situation qui les motivèrent persiste toujours.

« Le développement des idées démocratiques dans l'Europe de l'Ouest, de même que la philosophie nationale des peuples celtes qui comporte un véritable idéalisme européen en matière de philosophie politique, obligent à reconsidérer la question.

« Nous vous demandons, en conséquence, de porter votre attention sur les justes demandes du peuple breton concernant l'éducation de la jeunesse bretonne, de soutenir ces demandes, et de veiller à ce qu'il soit mis un terme à la situation d'exception faite à ceux qui travaillent pour le maintien de la langue et de la culture bretonnes. »

Le Nouveau Cours de biniou & bombarde de DORIG

Cette nouvelle méthode de biniou-bombarde ne s'adresse pas uniquement aux débutants, mais aussi aux sonneurs routiniers décidés à apprendre à lire la musique et à perfectionner leur jeu.

Cet ordre ne sera pas le même que celui d'une méthode complète en un volume. Chaque mois, une page ou deux seront consacrées à tel ou tel point important du métier de sonneur, en distinguant nettement le biniou de la bombarde.

Je n'ai d'autre ambition en écrivant ces lignes, que vous aider à connaître tous les « trucs » du métier. L'expérience des anciens, et l'expérience que nous-mêmes à E.A.S. avons acquise à nos frais, vous sera dispensée sans restriction. Il en est certes parmi nous à qui B.A.S. n'a jamais été profitable; les Louis Raoul, Poug, Roparz et bien d'autres, n'ont pas eu besoin de B.A.S. pour apprendre à sonner, pour devenir de bons sonneurs; mais leurs découvertes, leurs expériences, les conseils obtenus des vieux sonneurs, jaloux de leur privilège gardé sauvagement et dispensé parcimonieusement, m'ont aidé à écrire cette nouvelle méthode.

J'estime qu'il sera nécessaire de répartir ce long texte illustré de musique et de dessins, sur plus d'une vingtaine de numéros d'AR SONER. Il ne servirait à rien de réduire ce nombre en allongeant chaque leçon, car l'expérience m'a également prouvé qu'une leçon trop longue n'est apprise qu'à demi.

Je vous demande, amis sonneurs, de passer votre mois à apprendre parfaitement chaque leçon. La progression logique de ces leçons vous mettra sur la bonne voie et fera de vous de bons sonneurs.

LE BINIOU

C'est à tort que l'on considère le BINIOU BRAS comme une importation écossaise ou irlandaise. Le biniou traditionnel ou BINIOU KOZH n'est au contraire qu'une évolution de l'ancien biniou breton, proche parent de la *vèze* actuelle, dont on retrouve en Brière quelques exemplaires. Cet ancien biniou était très proche des *cornemuses* d'Irlande ou d'Écosse. Le *levriad* était plus long, la tonalité étant plus grave: fa dièze, sol, la, etc.

Il est plus que probable qu'à une époque définie les instruments à sac ont tous eu des points communs, que l'évolution particulière de chacun différencie ou oppose parfois aujourd'hui.

Le *bag-pipe* en Éire et en Écosse; la *gaita* en Italie du Sud; la *cabrette* en Auvergne; la *vèze* en Vendée et en Nantais; la *cornemuse* en Berry; le *schwegelbalch* en Allemagne; le *bok* ou la *mesnika* en Hongrie et en Roumanie, etc., sont tous des instruments frères du biniou. Le principe est le même: l'air est introduit dans le sac par un porte-vent (*sutel* en breton) et par une pression du coude, réparti dans le ou les tuyaux fixés au sac.

Le BINIOU BRAS breton modernisé et adapté à notre époque, est aujourd'hui consacré, en Bretagne et dans les colonies de Bretons exilés. C'est donc lui que je prendrai comme base. Le BINIOU BIHAN ou BINIOU KOZH fera l'objet d'études spéciales.

Le BINIOU BRAS se compose d'un sac sur lequel sont fixés un *sutel* (porte-vent), un *levriad* (flûte) et trois *bourdons* (un grand et deux petits).

Chaque bourdon est muni d'une anche dite *anche à lamelle battante*. Le *levriad* est muni d'une anche dite *à deux lamelles vibrantes* montées sur un tube.

Le *sutel* est muni d'une soupape qui a pour but d'assurer le maintien de l'air dans le sac.

La première qualité d'un biniou est d'être « facile ». C'est-à-dire que l'air introduit dans le sac ne doit pas être gaspillé et que les anches doivent être réglées, ni trop douces, ni trop dures.

Plusieurs conditions sont à remplir pour que l'air introduit dans le sac ne se perde pas.

- 1° Étanchéité parfaite du sac lui-même;
- 2° Filassage des tenons des bourdons, du *levriad*, du *sutel* et des coulisses de bourdons;
- 3° Réglage d'ouverture des anches de bourdon;
- 4° Serrage bien hermétique des souches sur le sac;
- 5° Fermeture hermétique de la soupape du *sutel*;
- 6° Souches en bon état, c'est-à-dire sans fente.

Comment mettre un biniou en état de marche ?

- 1° Retirez des souches, les bourdons, le *sutel* et le *levriad*.
- 2° Retirez ensuite les housses qui recouvrent le sac.
- 3° Votre instrument se présente donc à nu. Prenez quatre bouchons de liège (bouchons neufs pour bouteille d'un litre) et bouchez d'une manière absolument parfaite, les trois souches des bourdons et la souche du *levriad*.
- 4° Après avoir vérifié la bonne marche de la soupape du *sutel*, fixez celui-ci dans sa souche habituelle. Gonflez le sac.
- 5° Par pression du coude, vérifiez l'étanchéité du sac. S'il ne reste pas gonflé comme un ballon il convient de faire les vérifications suivantes.
- 6° Vérifiez le serrage des souches. Si celles-ci tournent dans leur logement de cuir, il faut refaire le serrage. Pour ce faire, prenez du fil poissé de bourrelier ou de cordonnier et après avoir retiré le vieux fil qui ne remplissait plus son usage, serrez le plus possible le col de cuir dans la gorge des souches, jusqu'à ce qu'elles ne tournent plus.
(Certains sonneurs, pour détecter les fuites de leur sac, le plongent dans un bain comme s'il s'agissait d'une chambre à air de bicyclette; l'eau est le premier ennemi du cuir de mouton. Si les vieux sonneurs assuraient la souplesse de leur poche en la mouillant, c'est parce qu'ils utilisaient des cuirs de veau ou de chien, d'une tenue meilleure à l'humidité.)
- 7° Lorsque vous êtes assuré que les fuites ne proviennent pas d'un mauvais serrage des souches, ni d'une mauvaise fermeture de la soupape du *sutel*, vérifiez le filassage du tenon de ce *sutel*. Le fil doit être de chanvre ou de lin (évituez le coton). Il doit assurer un serrage du tenon du *sutel* dans la souche et ne doit pas permettre à l'air de passer. (Il en sera de même pour les autres tenons du *levriad* et des bourdons.) Il est recommandé de suifer ce filassage, dans le but de faciliter la mise en place et le retrait des pièces.
- 8° Cette dernière opération vous oblige à conclure que les fuites proviennent du sac lui-même. L'étanchéité de ce sac est mauvaise: les pores du cuir et la couture laissent filtrer l'air. Il faut donc enduire l'intérieur du sac d'une matière quelconque qui tout en obstruant ces milliers d'ouvertures imperceptibles, ne risque pas de pourrir le cuir. Cette opération constitue le MELASSAGE de la poche.

Le mélassage

De nombreuses « recettes » ont été inventées depuis des lustres, par tous les sonneurs de biniou. Nos cousins d'Écosse et d'Irlande ont perfectionné une recette et l'ont commercialisée. Elle se trouve dans tous les magasins de musique celtique de ces pays, en petits bidons vendus au cours actuel du change 3 shillings 6 pences (environ 175 francs). Cette

recette à non « bay-seasoning ». Voici quelques adresses où l'on peut se procurer ce produit : Mr James ROBERTSON, 58, Grove Street ; 1 Brandfield Street, Edinburgh 3 (Ecosse). — Mr Mac CULLOUGH'S, Music Salons, Dawson Street, Dublin (Eire). — Mr CROWLEY AND SONS, 10, Merchant's Quay, Cork (Eire).

Les crédits nous manquent en Bretagne et le nombre de sonneurs de binou n'est pas encore assez important pour permettre la commercialisation d'une recette quelconque ; et le change ne facilite pas l'importation de ce produit parfait de nos cousins d'Outre-Manche.

De nombreuses recettes sont cependant à votre disposition, elles sont pour la plupart le produit de réflexions, de déductions, d'essais, quelquefois catastrophiques.

LA MELASSE

Le sirop de mélasse très épais est le produit le plus simple. Ne nécessitant pas une préparation de mélanges savants, elle possède un autre avantage : celui de s'obtenir facilement chez n'importe quel pâtissier.

Faire chauffer au bain-marie jusqu'à ébullition, afin d'épaissir le sirop. Lorsque celui-ci a atteint une onctuosité voisine de la gélatine, par la souche du sutel et à l'aide d'un entomoir, introduisez-là dans le sac après l'avoir laissée tiédir (la chaleur racornit le cuir). La quantité maximum est d'un demi-verre à moutarde ; la quantité minimum de deux cuillerées à soupe. Le degré de sécheresse de votre sac vous indiquera la bonne mesure.

Répartissez le produit sur toute la surface intérieure du sac en pétrissant celui-ci. Insistez particulièrement sur la couture du fond et aux environs de la souche du sutel. Pour ce faire retourner le fond du sac vers l'intérieur, frottez-le sur toute la surface de la paroi, et jusqu'au serrage de la souche du levriad.

Gonflez à l'aide du sutel. Recommencez l'opération du « malaxage » jusqu'à ce que le sac ne perde plus d'air.

Il est recommandé d'attendre plusieurs heures avant d'utiliser l'instrument, c'est-à-dire un temps suffisant pour permettre à la mélasse d'imprégner les coutures et pores.

La mélasse n'est pas à recommander par temps humide. Elle absorbe trop d'humidité et se liquéfie rapidement, traverse le cuir et salit la housse intermédiaire, pénètre dans les souches et dans les anches. L'étanchéité n'est plus assurée suffisamment. Par temps sec elle remplit son office, mais d'autres formules se sont avérées meilleures. Un autre inconvénient qui n'est pas à dédaigner : elle donne à l'instrument une odeur désagréable.

GLUCOSE ET MALT D'ORGE

Assurez une étanchéité parfaite, mais ne saurait être conseillés aux sonneurs n'utilisant leur binou qu'occasionnellement. Ces produits conservent leur onctuosité gélatineuse tant que l'instrument possède une certaine humidité : celle que le sonneur lui donne en gonflant le sac ; mais si l'instrument reste au repos quelques jours, le produit durcit et colle les parois du sac : donc impossibilité de le gonfler.

HUILE DE PIED DE BŒUF

Tous les travailleurs du cuir utilisent ce corps gras comme le meilleur, pour assurer l'imputrescibilité des cuirs. De nombreux sonneurs le recommandent comme un procédé très simple et efficace. L'expérience a cependant prouvé que la trop grande fluidité de ce produit n'assure pas une étanchéité suffisante et détrempe le cuir, au point de lui enlever sa tenue : celui-ci se déchire comme du papier mâché.

Par temps chaud elle se fluidifie encore davantage et traverse les housses de protection et salit les vêtements. Les anches se recouvrent d'une humidité grasse et perdent leur sonorité et leur timbre.

HUILE DE PIED DE BŒUF ET RESINE

Un membre de la Clique des Cheminots de Carhaix utilise l'huile de pied de bœuf, comme l'un des composants d'une formule que l'usage a consacré. Il fait bouillir de la résine dans ce corps gras, dans une proportion de deux tiers de résine pour un tiers d'huile. Une fois tiède, ce produit introduit dans le sac et étendu sur la paroi intérieure, forme une sorte de poix d'une étan-

chéité parfaite. L'humidité est absorbée sans mouiller le cuir. L'inconvénient serait peut-être cette buée grasse qui recouvre les anches et les pénètre, au point de les assouplir plus qu'il ne faut.

BOUILLON GRAS

Les vieux sonneurs préparaient un bouillon bien gras (os gélatineux, graisses) et le versaient tiède dans leur sac. Après un temps nécessaire à la congélation de la graisse, ils vidaient le bouillon et les parois intérieures du sac restaient recouvertes de graisse. Je vous ai dit, plus haut, que les sacs des anciens étaient en veau ou en chien, donc en cuir plus résistant, plus épais. Ce système ne serait pas le meilleur pour nos poches de mouton, quoique préférable à l'huile de pied de bœuf.

SIROP DE SUCRE

Le sucre attaque les fibres du cuir. L'expérience a prouvé que la durée d'une poche de cuir traitée au sucre, pourrait plus rapidement que traitée avec n'importe quel autre produit. Le sucre peut être conseillé comme composant, dans une petite proportion, dans une formule quelconque. Il est indispensable de le bouillir (sucre et eau), car le sucre fondu et non bouilli se cristallise. Combien d'anches n'ont pas eu à souffrir de ces cristaux minuscules, qui se promènent librement dans le sac ?

COLLE, SUCRE, GEL ET GLYCERINE

Ce mélange savant a fait ses preuves. Imaginé et réalisé par notre ami Yann Camus, de Brest, amélioré par ceux qui l'emploient depuis trois ans, il s'est avéré le meilleur, le plus efficace et le plus durable.

Prenez de la colle de menuisier (collé d'os ou colle de peau). Cette colle est vendue, soit en grain, soit en plaque. S'il s'agit de colle en grain, trois cuillerées à café suffisent ; s'il s'agit de colle en plaque, un morceau d'environ 3 cm. X 3 cm. est suffisant. Laissez ces grains ou ce morceau de colle tremper pendant 24 heures dans de l'eau. Le volume va doubler et la matière devenir gélatineuse. Faites chauffer cette matière gélatineuse au bain-marie et, si nécessaire, ajoutez de l'eau afin d'obtenir une colle liquide, d'une fluidité comparable à celle de l'huile.

Ajoutez ensuite un quart (1/4) de son volume de glycérine et mélangez. Ajoutez également une cuillerée à soupe de sucre en poudre, que vous ferez fondre en mélangeant.

Le gel n'a d'autre utilité que d'éviter la fermentation et la moisissure. Ajoutez-le dans les proportions suivantes : gel en poudre, une cuillerée à café ; gel liquide, trois cuillerées à café.

Ce mélange après avoir chauffé (éviter l'ébullition) environ dix minutes, sera introduit tiède dans le sac. L'opération consistant à enduire les parois intérieures du sac est la même que pour les autres recettes, mais je recommande une plus grande rapidité de manœuvre, car ce produit se gélatine plus rapidement.

Le col de cuir du levriad étant plus difficile à atteindre, il est possible d'introduire une partie du produit par la souche du levriad, en évitant de salir l'intérieur de cette souche.

L'enduit étalé, gonflez le sac et laissez-le plusieurs heures ainsi. Une gélatine imputrescible va se former sur les parois et sur toute la couture. Votre sac aura toutes les qualités requises.

Pour un binou neuf (ou pour un sac neuf), un demi-verre de ce produit suffit. Si le sac a déjà été préparé selon cette formule et que des fuites se constatent, une ou deux cuillerées doivent suffire. L'habitude de cette opération saura mieux qu'un discours, vous indiquer les quantités nécessaires.

Évitez de malmenier votre sac, ce qui aurait pour effet de détacher des parois, le tout ou partie de cette enduit gélatineux. N'attendez pas que votre sac soit trop sec, pour le traiter à nouveau. Prenez l'habitude chaque mois, ou toutes les six semaines, d'y introduire une cuillerée de ce produit : ainsi vous ne connaîtrez jamais les ennuis des fuites au cours d'une audition.

COLLE FORTE ET GLYCERINE

Certains sonneurs préparent leur sac d'une manière différente. Ils n'ajoutent rien à la colle de menuisier. Celle-ci, étalée sur les parois et couture est ensuite recouverte de glycérine, dans le but d'éviter un collage des parois.

Il est déconseillé de ramollir un sac devenu sec par une longue inactivité, en y introduisant de l'eau ou en le mouillant. Quelques minutes d'utilisation lui redonneront la souplesse perdue.

La soupape de cuir du sutel, est la seule pièce qui doit être mouillée afin d'obtenir un fonctionnement normal.

* * *

9°) Mettez maintenant les housses. La première housse n'a d'autre utilité que de protéger la housse de couleur. Elle doit être de coton épais et de la dimension exacte du sac de cuir. La seconde housse, à la couleur de la Kevrenn, n'est qu'une garniture.

10°) Votre sac est préparé, les souches sont bien ajustées. L'air ne saurait s'échapper autrement que par les souches des bourdons ou du levriad. Votre biniou est préparé. Otez le bouchon de la souche du levriad et ajustez cette pièce. Vérifiez la filasse de chanvre; si nécessaire, en ajouter ou en retirer; puis suiffez le fil afin de faciliter l'ajustement ou le retrait de la pièce principale, celle qui donne le chant. (Cette pièce très fragile ne doit jamais être prise autrement que dans la masse du haut, celle qui vient buter à la souche.)

Essayez votre instrument sans les bourdons. Si votre anche est « dure », fermez-la; si elle est trop douce, ouvrez-la. Nous verrons plus tard le réglage des anches.

Fixez maintenant vos bourdons. L'ouverture des lamelles des anches est d'une grande importance. Une lamelle trop ouverte n'a pas un son agréable et « prend » trop d'air. Une lamelle trop fermée risque de se bloquer en cours d'audition. Vérifiez la filasse des tenons: même opération que pour le sutel et le levriad. Vérifiez ensuite les filasses des coulisses. Une coulisse trop lâche laisse passer l'air et ne permet pas un accord stable. Combien de sonneurs constatent en cours d'audition, le désaccord de leurs bourdons, pourtant bien réglés à l'avance? Un filassage trop serré rend difficile le coulissage des pièces. Il est donc nécessaire d'obtenir un juste milieu. L'expérience vous fera l'obtenir.

Une pièce de bourdon ne doit pas s'accorder autrement qu'en la tournant. Trop de sonneurs s'imaginent qu'il est bon de pouvoir coulisser une pièce de bourdon d'une simple prise du pouce et de l'index.

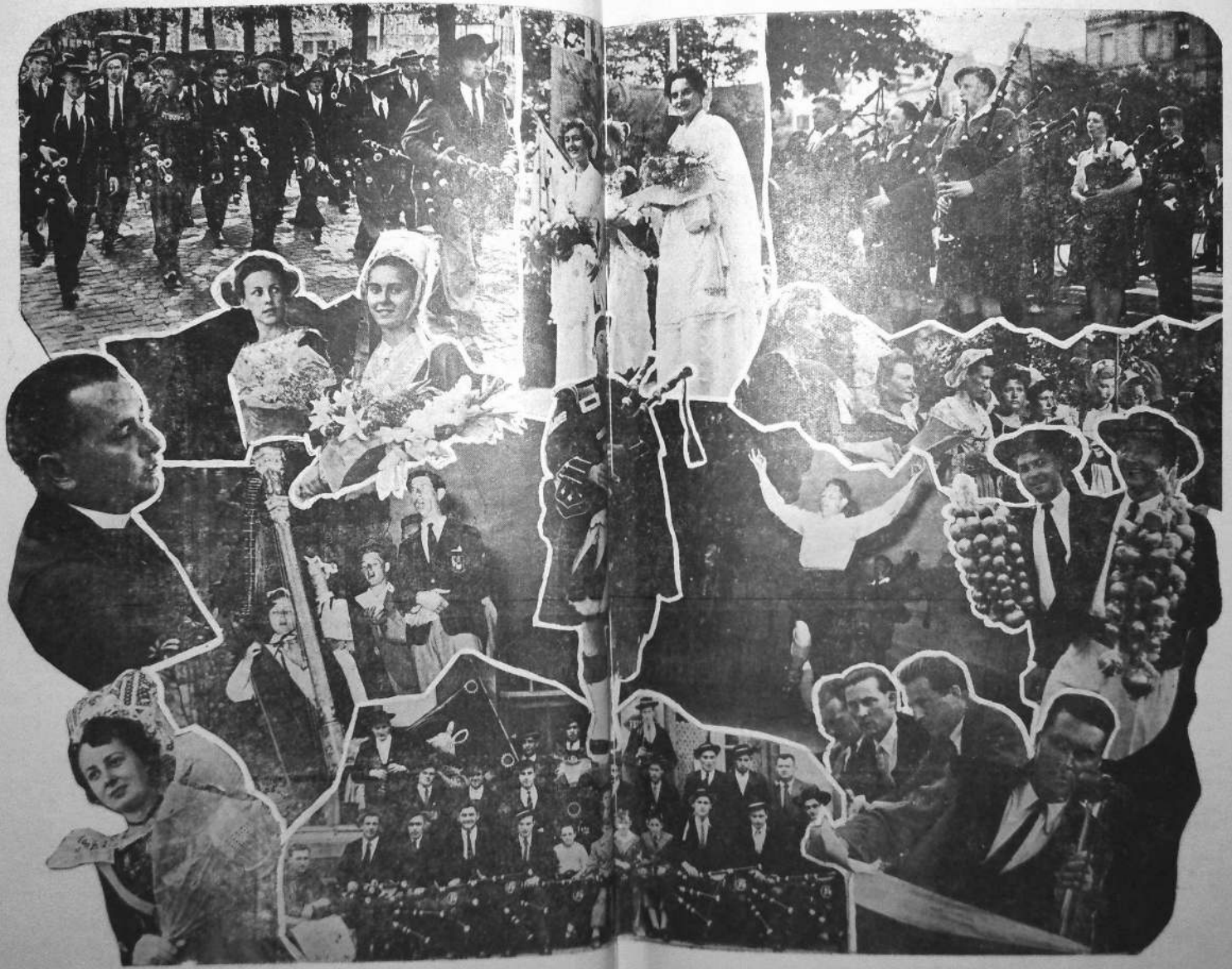
Voilà donc le travail terminé. Votre biniou est prêt à sonner. Le réglage des anches qui est une opération encore plus délicate, va vous permettre de partir d'un bon pied sur la route qui mène au succès. Prenez comme principe qu'un BON SONNEUR SE RECONNAIT A UN BON INSTRUMENT. Un bon ouvrier ne saurait faire de bon travail avec des outils mal entretenus.

LA BOMBARDE

La BOMBARDE est l'instrument breton par excellence. Cousin de la *raïta* arabe, des *cornets*, des *hautbois* ou des *musettes* du XVII^e siècle, et ancêtre du hautbois ou du basson actuel, c'est peut-être l'instrument le plus simple et le plus complet qui soit, compte tenu de cette simplicité primitive.

Son entretien en état de marche n'exige pas les mêmes soucis que le biniou. Une bombarde (et ceci est également valable pour le levriad du biniou) s'encrasse. Les trous des notes reçoivent des doigts du sonneur, une certaine humidité où vient s'agglutiner la poussière. Il est bon de nettoyer chaque trou de note, à l'aide d'une grosse plume de poulet, et ce périodiquement. Cette crasse, qu'il est impossible d'éviter, diminue le diamètre des trous, et automatiquement fait baisser le ton de la note voulue.

Il en est de même pour le logement de l'anche. Une plume de poulet est le seul « outil » ne risquant pas d'agrandir ce logement. Evitez surtout un objet de métal. Combien de sonneurs, d'une pointe de canif ou d'une paire de ciseaux, ont saccagé leur instrument, et s'étonnent aujourd'hui de ne pas pouvoir sonner convenablement? Il existe aussi des goupillons spéciaux, mais la plume de poulet reste encore le moyen le plus pratique et le plus économique.



(Cliché J.-P. PAGEOT, Rennes.)

DE GAUCHE A DROITE: Défilé des souveurs dans Quimper, le 23 juillet. — Reine des Reines de Cornouaille 1948 et l'une de ses demoiselles d'honneur. — Nos amis d'Ecosse et Mrs Lambert de Dublin. — Lili Bourhis. — La chorale du camp de Foussnant. — La chorale galloise. — Un piper de Falkirk. — Jimmy dansant. — Les deux Johnnies de Roscoff (ph. Jos Le Doaré). — Une des demoiselles d'honneur de la Reine de Cornouaille 1949 et ses demoiselles d'honneur. — La clique des Cheminots de Carhaix, 1^{er} prix de Carhaix (ph. Le Grand). — Le jury du Concours: J. Jaffret, J. Le Voyer, Jef La Penven et Polig Monjarret (ph. Le Grand).

La clé de la bombarde doit, elle aussi, faire l'objet d'une attention particulière. Le tampon de coton enrobé de baudruche doit boucher parfaitement le trou de la note grave. Il arrive que ce tampon se détache et se perde; la tonalité de cette note grave varie immédiatement: la bombarde devient fausse. Le prix ridiculement bas d'un tampon de rechange ne justifie pas l'emploi de produits inférieurs: liège, caoutchouc, feutre, etc., qui sont très difficiles à ajuster.

Le pavillon de la bombarde a, lui aussi, son importance. S'il n'adhère pas parfaitement au corps de la bombarde, il augmente la longueur de celle-ci, ce qui a pour effet de baisser la tonalité de l'instrument et de transformer les intervalles de la gamme qui devient fausse.

DORIG LE VOYER.

Dans le prochain numéro : REGLAGE D'ANCHES DE BOMBARDE, DE LEVRIAD ET DE BOURDONS.

FALTAZI GWENEDEG

HISTOIRES VANNETAISES

BREGONIAJ KEMENER

MARI-ALAN. — Fi dam...
*Ar c'hemenner n'eo ket un den
 Met kemener ha netra ken!*

LOEIZ MELRAND. — *E dad e oa
 [un tavarnour
 Un divroad hag ur redour!*

JOS PEMPOUL. — *Ar c'hemenner
 [ne verit ket
 Kemer n'e zorn dour beniget.
 Ar c'hemenner ne verit ket
 Bout interet 'n douar beniget.
 Interet heñ er seulerezh
 Holl chas ar c'hanton war e lerc'h!*

MARI-ALAN. — Setu aze lavaredou an amzer gozh diwarbenn ar c'hemennerion.

JOS PEMPOUL. — Met ar c'hemennerion an doa ouzhpenn ur giz komzal evite o unan.

LOEIZ MELRAND. — *Ur muzuliad
 [saosioualenn
 'Zo e vale dre ma flangousenn.*

MARI-ALAN. — Evit lavarout e oa ur c'hwalenn danvez laeret dezhañ ha kuzet en e vragou.

JOS PEMPOUL. — Rak ur c'hemenner n'eo ket evit komzal evel an dud all. Lavarout e ra *Men-Champagn* e lec'h *Youd Gwinizh du*.

LOEIZ MELRAND. — *Barbantez* evit avaloù douar.

MARI-ALAN. — *Chilip-chilez* evit soubenn laezh dous.

JOS PEMPOUL. — Ret eo bout kemener eus an dibab evit gouzout

e vez graet *kelsonou koat* eus al laezh trenk bervet.

LOEIZ MELRAND. — Ha *Aotromeoc'h* eus ar *Youd mell*.

MARI-ALAN. — Gant ar c'hemenner, e teu an amanenn da vout *Fok*.

LOEIZ MELRAND. — Ha jistr da vout *Pi*.

MARI-ALAN. — Ha p'an deus graet ur pred viou, ar c'hemenner e lavar an deus debret *kokardig*.

JOS PEMPOUL. — Tad ha mamm e vez graet *Kourd* ha *Goemm* anezhe. Hag ar vugale e zeu da vout *misoned*. Selaouit evit skouer, un div pe ter frazenn kemener tennet eus levr an Aot, HENO: *Bourapted an Tiegezh*.

Evel man e komze ur c'hemenner eus un ti lec'h ma kave gantañ ne oa ket druz ar friko. Diviset Loeiz!

LOEIZ MELRAND. — *Ne vez duze d'ar gwener na men-champagn loevet barbantez poaset, kelsonou koad, aotromeoc'h. Biskoash ne welomp ni duhont liv ar fan, ar chilip-chilez, ar pi ha liv ar c'hokardig.*

MARI-ALAN. — Nag ar bara?

JOS PEMPOUL. — *Kelkes-korn* mar plij ganeoc'h. Hag ar c'hig e zo badezet *krac'hin* e bregoniaj ar c'hemennerion.

Jos PEMPOUL.

**SKOL BREZHONEK EVIT
AR SONERION**

Amis sonneurs, cette école qu'AR SONER inaugure aujourd'hui doit vous permettre d'apprendre les premiers éléments de la langue bretonne. Elle s'adresse uniquement à vous ; utilisant le centre d'intérêt « LE SONNEUR », elle aura le don, nous l'espérons du moins, de vous rendre plus agréable l'étude de notre langue.

Chaque numéro d'AR SONER vous proposera deux leçons, c'est-à-dire une leçon pour deux semaines. Si vous n'avez pas la possibilité de faire corriger vos devoirs sur place, adressez-les à la rédaction en joignant un timbre pour la réponse.

Apprenez le breton ! Votre métier de sonneur n'en sera que plus facile et les contacts avec le peuple plus agréables.

ALBERT TREVIDIC & POLIG MONJARRET,

**ECOLE BRETONNE A L'USAGE
DES SONNEURS**

Première leçon

VOCABULAIRE

Le sonneur : *Ar soner*.
L'Assemblée des Sonneurs : *Boda-deg ar Sonerion*.
Les membres de B.A.S. : *Izili B.A.S.*
Le membre : *An ezel*.
Le couple de sonneurs : *Ar c'houblad sonerion*.
Couple : *Koublad*.
Une famille de sonneurs : *Un tiegezh sonerion*.
Une descendance de sonneurs : *Ul lignez sonerion*.
Une équipe, un groupe de sonneurs : *Ur rummad, ur strollad sonerion*.
Un couple de vieux sonneurs : *Ur c'houblad sonerion kozh*.
La vie du sonneur : *Buhez ar soner*.
Un bon sonneur : *Ur soner mat, ur soner dreist*.
Un jeune sonneur : *Ur soner yaouank*.
Un vieux sonneur : *Ur soner kozh*.
Un mauvais sonneur : *Ur soner fall, ur c'hoz soner*.
L'élève-sonneur : *An diskibl-soner*.
Le cahier du sonneur : *Kaver ar soner*.
Et : *hag ou ha*.
De : *Eus*.

CONJUGAISON

ETRE : *bezañ* (auxiliaire)
PRÉSENT DE L'INDICATIF
Je suis : *Me a zo — oa*.
Tu es : *Te a zo — out*.
Il est : *En a zo — eo — eus*.
Elle est : *Hi a zo*.
Nous sommes : *Ni a zo — omp*.
Vous êtes : *C'hoi a zo — oc'h*.
Ils sont : *I a zo — int*.

GRAMMAIRE

L'ALPHABET BRETON

A, B, K, D, E, F, G, H, CH, C'H, I, Y, J, L, M, N, O, P, R, S, T, U, V, W, Z.
Le Q et le X n'existent pas en breton. Le son X est produit généralement par Z. Exemple : Xavier = *Zavier*.
Le C n'est jamais employé seul, il sert de composant aux lettres CH et C'H. Les mots bretons à orthographe francisée sont des erreurs : Cornec doit s'écrire *Kornek*. Il en est de même pour le QU français. Quémeur doit s'écrire *Kemeur*.

PRONONCIATION

En breton, les lettres de l'alphabet se prononce comme en français, avec les exceptions suivantes :
E se prononce comme é.
G est toujours dur, comme dans le mot « gomme », même devant les voyelles e et i : *Gidas* (traître) se prononce : « guidass ».
H est rarement aspiré.
S est toujours dur. Même entre deux voyelles : *kaset* (envoyé) se prononce « kassett ».
W se prononce ou comme en anglais dans « well ».
CH se prononce comme le g espagnol, ou le ch allemand. Ce son n'existe pas en français.
GN se prononce comme en français dans le mot « campagne ».
LH se prononce comme le ll français dans « feuille ». Lorsque le l est seul devant la, il est prononcé. Exemple : *willherenn* (signature).
Le lide (accent sur le i) a pour effet de nasaliser la syllabe ;

Traduisez en breton !

Je suis membre d'une descendance de sonneurs. — Ils sont membres de B.A.S. — Un vieux sonneur et un couple de jeunes sonneurs. — Les jeunes sonneurs et les vieux sonneurs sont membres de l'Assemblée des Sonneurs. — Je suis membre d'une équipe de sonneurs. — Il est un élève-sonneur et vous êtes un bon sonneur.

REMARQUES. — En langage populaire, la particule verbale *a* est rarement prononcée : *Me a zo, te a zo, etc.*, se dit plus souvent : *Me 'zo, te 'zo, etc.*

— Lorsqu'un nom est suivi d'un complément de nom, l'article saute. Exemple : la famille des sonneurs, *tiegezh ar sonerion* ; la descendance des sonneurs, *lignez ar sonerion* ; la vie du sonneur, *buhez ar soner*.

Añ se prononce comme *an* dans « *maman* » ; *en*, à peu près comme *ain* dans « *l'Ain* » ; *euñ* et *uñ* se prononcent à peu près comme *un* dans « *brun* », *uñ* étant toutefois plus fermé que *euñ* ; *in* n'est qu'un *i* légèrement nasalisé (à la fin des verbes il peut être prononcé comme un *i* ordinaire) ; *on* se prononce comme *ou* dans « *mon* ».

EXERCICES

Traduisez en français :

Strollad sonerion B.A.S. — *Izili B.A.S.* — *Ur c'houblad sonerion yaouank hag ur c'houblad sonerion kozh*. — *Me a zo un diskibl-soner*. — *C'hwi a zo ezel eus B.A.S.* — *En a zo ur soner fall*. — *Ur rummad sonerion yaouank hag ur strollad sonerion kozh*. — *Te a zo ezel ul lignez sonerion*.

Deuxième leçon

VOCABULAIRE

Section du Pays de Quimper : *Keurenn-Glazik*.
Section SNCF de Carhaix : *Keurenn-SNCF-Keraez*.
Section du Pays de Rostrenen : *Keurenn-Rostren*.
S. du Pays de Quimper-Lousennec : *Keurenn-Duik*.
Section du Pays de Vannes : *Keurenn-Guened*.
Section du Pays de Tréguier : *Keurenn-Dreger*.
La demi-victoire : *An hanter-drec'h*.
La victoire des rubans : *An trec'h-seizenn*.
L'examen : *An arnodenn*.
L'examineur : *An arnodenner*.
Les examinateurs : *An arnodennerien*.
Le travail : *Al labour*.
Le biniou et la bombarde : *Ar biniou hag ar bombard*.
Le sac : *Ar sac'h*.
Le sac de cuir : *Ar sac'h-ler*.
Le sac de cuir du biniou : *Sac'h-ler ar biniou*.
L'anche : *Al lañchenn, an teodenn*.
Les anches : *Al lañchennoù, an teodennoù*.
Le bourdon : *Ar c'horn-boud*.
Les bourdons du biniou : *Kornoboud ar biniou*.
Le sonneur de biniou : *Ar bisiaouer*.
Le sonneur de bombarde : *Ar bombarder, an talabarder*.
Les bombardes : *Ar bombardoù*.
Les biniou : *Ar bisiaouoù*.

La flûte du biniou : *Levriad ar bi-niou*.
L'anche de la flûte : *Lañchenn al levriad*.
Les anches de bombarde : *Lañchennoù ar bombard*.
Le ruban : *Ar seizenn*.
Les rubans : *Ar seizennoù*.
La garniture : *Ar c'hinkladur*.
L'ami : *Ar mignon*.
Les amis : *Ar mignoned*.
L'épaisseur : *An teoder (an teoder)*.
Epais : *Teu*.
La mélodie : *An heson*.
La musique : *Ar sonerezh*.
L'air : *An ton*. Les airs : *An tonioù*.
Le chant : *Ar c'han*.
La chanson : *Ar ganaouenn*.
Le chant de marche : *Ar c'han-bale*.
L'air de danse : *Ton an dañs*.
La parole : *Ar gomz*.
Les paroles : *Ar gomzoù*.
Le français (la langue) : *Ar galleg*.
En français : *E galleg*.
Le breton (langue) : *Ar brezhoneg*.
En breton : *E brezhoneg*.
Français (qualificatif) : *Gallek*.
Breton (qualificatif) : *Brezhonek*.
La méthode de biniou et de bombarde : *Doare-embreg ar biniou hag ar bombard*.

GRAMMAIRE

LES MUTATIONS
Vous avez pu remarquer qu'un nom ou un adjectif subissent ce que l'on appelle une mutation, c'est-à-dire que la première lettre du mot change après l'article qui le pré-

cède. C'est le genre du nom qui provoque la mutation. Exemples : *Kaier* (cahier), ar *chaier* (le cahier). — *Korn-boud* (bourdon), ar *chorn-boud* (le bourdon). — *Kan* (chant), ar *chan* (le chant). — *Kinkladur* (garniture), ar *chinkladur* (la garniture).

Kaier, *korn-boud*, *kan*, *kinkladur*, sont masculins en breton. L'article provoque donc, pour les noms masculins, la mutation du K en C'h, au singulier.

Au pluriel, les noms masculins subissent la mutation du K en C'h, sauf toutefois les noms de personne qui subissent la mutation du K en G.

Les noms féminins subissent également la mutation du K en C'h mais au pluriel seulement :

Komzoù (paroles), ar *chomzoù* (les paroles). — *Kanaouennoù* (chansons), ar *chanaouennoù* (les chansons). — *Kevrennoù* (sections), ar *chevrennoù* (les sections).

Après l'article, les noms féminins singulier subissent également la mutation du K en G : *Kanaouenn* (chanson), ar *ganaouenn* (la chanson). — *Komz* (parole), ar *gomz* (la parole).

Les noms commençant par B ne subissent, après l'article, aucune mutation au masculin, ni au singulier, ni au pluriel, sauf les noms de personne masculin pluriel : *Ar biniouer* (le sonneur de biniou), ar *viniaouerion* (les sonneurs de biniou). — *Broderez* (broderie, masculin en breton), ar *broderez* (la broderie), ar *broderezioù* (les broderies).

Par contre, les noms féminins commençant par B subissent après l'article la mutation du B en V : *Bombard* (bombarde), ar *vombard* (la bombarde). — *Bodadeg* (assemblée), ar *vodadeg* (l'assemblée), ar *badadegoù* (les assemblées). — *Buhez* (vie), ar *vuhez* (la vie), ar *buhezioù* (les vies).

Résumons sous une forme condensée ces diverses mutations après l'article.

Mutations K/C'h, dans les noms :
— masculin singulier ;
— masculin pluriel (sauf noms de personne : K/G) ;
— féminin pluriel.

Mutations K/G, dans les noms :
— féminin singulier ;
— de personne masculin pluriel.

Mutations B/V, dans les noms :
— féminin singulier ;
— de personne masculin pluriel.

CONJUGAISON

VERBE AVOIR : *Endevout* (*kaout*)
(auxiliaire)

PRÉSENT DE L'INDICATIF

J'ai : *Me am eus.*
Tu as : *Te ac'h eus.*
Il a : *Eñ en deus.*
Elle a : *Hi he deus.*
Nous avons : *Ni hon eus.*
Vous avez : *C'hwit hoc'h eus.*
Ils ont : *I o deus.*

EXERCICES

Traduisez en français :

Me a zo ezel eus Kevrenn-Glazik.
— Te a zo ezel eus Kevrenn-Rostren. — Tevder al lañchenn. — UI lañchenn dev. — Ar sonerezh hag ar ganaouennoù. — Ur c'han brezhonek e galleg. — Ur c'han e brezhoneg. — Ur ganaouenn hag ur c'han-bale. — Komzoù ar ganaouenn. — Komzoù brezhonek ha tonioù galleg. — Ar sonerion yaouank a zo mignoned. — Seizennoù ar soner mat. — Me a zo ur soner fall. — C'hwit a zo un talabarder dreist. — Sac'h-ler ar biniou a zo tev. — Bombard ar soner kozh.

Traduisez en breton :

Je suis l'élève du vieux sonneur.
— Vous êtes un sonneur de biniou.
— Il est un sonneur de bombarde.
— Le biniou de l'élève sonneur.
— La bombarde a une anche épaisse.
— Le vieux sonneur a un vieux biniou et une vieille bombarde.
— Nous avons des biniou et des bombardes.
— Tu as des vieux rubans.
— Avoir une vie de sonneur. — Le levriad du biniou est vieux. — La vie des vieux sonneurs. — « Ar Soner » est le cahier des sonneurs et des amis des sonneurs. — Les garnitures du vieux biniou et les rubans du vieux sonneur. — Le travail de l'élève-sonneur est un bon travail.

A Londres, Mikel et Pat se promènent dans la rue. Pat se laisse légèrement distancer, puis rejoint son ami, en se frottant furieusement les mains avec son mouchoir.

Il a l'air de fort mauvaise humeur.

« Qu'est-ce qui t'arrive ? »

— Il m'arrive que si jamais je trouve l'enfant de cochon qui fait des crachats qui ressemblent à des pièces d'une demi-couronne, je le casse en deux. »

Le « biniou-bras » est-il un « bag-pipe » ?

Cette question est plus que jamais à l'ordre du jour. Mon article « La cassure » a provoqué des remous et des « mouvements divers » ! L'argument principal invoqué par les tenants de la « celtophilie » à outrance est que le biniou-bras adopté et propagé par B.A.S. est écossais.

Il était donc nécessaire d'enquêter sur « l'intrusion » de cet instrument « étranger » en Bretagne. La première personne que j'ai interrogée, est le seul Breton fabricant de biniou-bras : Dorig, notre président.

Dorig possède une collection de pièces de biniou de toutes les régions de Bretagne, et entre autre un dessin coté d'une *vèze* guérandaise. Le levriad ressemble étrangement au levriad écossais, le bourdon, de silhouette différente, est construit sur le même principe que les bourdons de bag-pipes.

A l'époque où Dorig a fabriqué son premier biniou-bras, les cornemuses écossaises avaient déjà fait leur apparition en Bretagne, et surtout chez les Bretons de Paris. La tonalité de la, irlandaise et écossaise, était trop grave pour permettre une bonne sonorité à une bombarde. Le principal travail de Dorig consista à rechercher la tonalité la plus courante et la meilleure ; son choix se fixa sur le *si bémol* ; puis, l'adoption de la tonalité moderne se généralisant de plus en plus dans le monde (un demi-ton plus haut), il naussa lui aussi ce *si bémol* de près d'un demi-ton.

Le doigté des biniou-bras « Dorig » est différent du doigté des bag-pipes. Il est nécessaire pour jouer *juste*, un air breton sur un bag-pipe, d'utiliser le doigté écossais.

Donc, la tonalité et le doigté du biniou-bras n'ont aucun point commun avec les cornemuses.

La silhouette des deux instruments est la même, mais dans les détails : longueur des bourdons, forme du sac, une différence importante est à noter. L'allure d'un sonneur breton n'est d'ailleurs pas la même que celle d'un piper écossais.

Les lignes qui vont suivre sont des preuves formelles que l'adoption du biniou-bras en Bretagne n'est pas uniquement le fait de B.A.S. Celle-ci a propagé un instrument adapté aux besoins bretons et non des bag-pipes. Dorig n'est pas un fabricant de bag-pipes, l'unification de la tonalité, et l'adaptation de son biniou-bras à une bombarde restant maîtresse du jeu, sont des transformations importantes.

Sans ces transformations, la bombarde, premier instrument breton, disparaissait à jamais. Il faut avoir entendu Le Grumlec et Le Guevel, premiers prix d'excellence du Concours de Quimper, pour comprendre à quel point le biniou-bras est loin de ressembler à un bag-pipe.

Cette cassure que j'ai signalée ne saurait être reprochée à B.A.S. car nous avons toujours eu le souci de prolonger la tradition *sans rupture*, avec les moyens des anciens. Le succès du biniou-bras prouve que notre manière de faire est bonne, puisque le peuple préfère *en général* le grand biniou au petit. Les vieux sonneurs eux-mêmes sont *en général*, favorables à l'adoption de cet instrument, sinon ils ne feraient pas partie de B.A.S. : Tanguy et le regretté Poch-Goh, de Melrand ; Leon Bras, de Carhais, Bodvrit, de Fouesnant ; Rolland, de Quimperlé, sont membres de B.A.S.

Un autre argument encore, mais qu'il est est pratiquement impossible de prouver : d'après les instruments retrouvés en Eriéré, et d'après des dessins du XV^e siècle, il apparaît que le biniou d'autrefois était à peu près semblable à la cornemuse d'Écosse. Le petit biniou traditionnel serait donc plus récent, et l'adoption du biniou-bras ne serait qu'une reprise d'un instrument disparu ?

En un mot, nous n'avons pas imposé un instrument nouveau, mais adapté un instrument déjà connu en Bretagne, et qui sans nous, aurait probablement fait son chemin tout de même ; au détriment de la tradition et de la musique elle-même...

POLIG,

Quelques réminiscences au sujet des binious et bombardes

Dès sa fondation en 1898 à Morlaix, l'Union Régionaliste Bretonne (dissoute en 1946) ou *Kevredigez Vroadel Breiz*, avait mis dans son programme la remise en honneur des instruments de musique bretons : binious et bombardes. Il en restait encore alors dans toute la Cornouaille du Sud, tout le Morbihan, et la région du Poher qui borde le canal de Nantes à Brest, de Gouarec à Châteaulin. Par contre, il n'y en avait plus en Trégor ni en Léon. Dès Callac, commençait le domaine des clarinettes, dites *treunchou kôl*. A partir de Sizun jusqu'à la Manche, la danse était interdite dans les campagnes par le clergé.

La zone de propagande était donc limitée à la région Sud.

PREMIER GRAND CONCOURS (1901)

Un premier grand concours de binious et de bombardes fut organisé à Quimperle au mois de septembre 1901 par l'U.R.B. et le Collège Bardique associés. Il groupa 35 couples (70 sonneurs) venus de l'arrondissement et quelques-uns des cantons limitrophes du Morbihan (Arzano, Le Faouët).

Tous portaient le costume de leur commune ; ceux du Faouët avaient les *bragou berr*, les guêtres en toile écru, et les gilets mille-boutons.

Le défilé en ville de ces 70 sonneurs fut sensationnel. Sur une estrade dressée sur la place Plantée, chaque couple se présenta devant un jury et dut jouer un air imposé (assez simple pour être connu de frustes sonneurs, *An hini gaz*) et un air de danse ad libitum.

Le jury était composé de MM. Rodallec, âgé de 80 ans, juge de paix à Quimperle, qui avait fréquenté Brizeux à Scaër ; docteur Charles Picquenard, de Quimper, et Alfred Lajat, de Morlaix.

Tous les couples reçurent un prix en argent et le remboursement de leur journée. Les frais du Concours se montèrent à 1500 francs-or (ce qui suppose 150 000 francs-auriol de 1949).

A partir de 1904, l'Union Régionaliste et le Gorsedd, qui firent leurs congrès en commun jusqu'en 1911, eurent leurs sonneurs attirés, les frères Guillaume et François Léon, de Carhaix.

Cela se passa ainsi. Jaffrennou (Taldir), Adolphe Le Goaziou, Léon Le Berré (Abalor) et d'autres bardes avaient créé à Carhaix une imprimerie d'où sortait un journal hebdomadaire de propagande régionaliste : *Ar Bobl*. Autour de ce journal, s'était formée une troupe d'acteurs populaires pour jouer des pièces en breton, que dirigeait l'entrepreneur Louis Banniel. Les deux frères Léon furent engagés par la troupe pour l'accompagner dans ses déplacements. Ils étaient talabardiers tous deux et commandaient leur biniau accompagnateur attiré dans telle commune de la région. Les deux frères durent, à la demande des bardes, ajouter à leur répertoire habituel les chants nationaux qui commençaient à être connus. Ils apprirent donc (et apprirent à leurs binious) les airs de *Evo Goz ma Zadou*, *Sao Breiz Izel*, *Dalc'h sonj o Breiz Izel*, *Kousk Breiz Izel*, *Me ho salud tud a galon*, etc., du barde Taldir, ce qui leur valut d'avoir la cote dans les milieux régionalistes, et de devenir pour ainsi dire les ménestrels officiels de *l'Emeo*.

Les binious s'appelaient Jestin, de Scaër ; Le Goff, de Gouarec ; Le Lay, de Plouray ; Menguy, de Plévin, etc. Ce Menguy-là mourut à l'hôpital de Carhaix vers 1930, léguant son biniau à Taldir, en reconnaissance de l'aide que celui-ci lui avait apportée pour l'exercice de son métier.

DEUXIEME GRAND CONCOURS (1921)

En septembre 1921, la Fédération des Syndicats d'Initiative de Bretagne organisa au Huelgoat son congrès national et chargea Jaffrennou (Taldir) de présenter une manifestation du Costume et de la Musique bretonne. M. Yves Le Troquer, de Pontrioux, qui était ministre des Transports et des Travaux publics, avait concédé le voyage gratuit en chemin de fer à tous les groupes costumés et aux sonneurs.

M. le maréchal Foch, qui habitait Ploujean, vint présider le festival. Il y eut à concourir 26 couples de binious et bombardes, la plupart du Sud-Finistère.

En vingt ans, on pouvait déjà noter le recul des instruments. Les vieux sonneurs mouraient et n'étaient pas remplacés.

Le jury était composé de MM. Théodore Botrel, le chansonnier populaire, Maurice Dubamel, compositeur de musique à Rennes, et Alfred Lajat de Morlaix.

Les trois premiers groupes de lauréats furent : 1° le groupe Michel Bidan et son fils, de Langonnet ; 2° le groupe Léon Bras et Menguy, de Carhaix ; 3° le groupe Léon Bihan et Jestin, de Carhaix.

Depuis 1921, il n'y a pas eu de grand concours de sonneurs de binious, dont le nombre allait d'ailleurs en s'amenuisant un peu tous les ans, et perdait la faveur des noces de campagne où l'on préférait les accordéons.

INTRODUCTION DU BAG-PIPE ECOSSAIS

Devant cette situation, qui laissait prévoir à bref délai la disparition du biniau et de la bombarde, les organisateurs de fêtes bretonnes envisagèrent l'importation de bag-pipes des Highlands, plus harmonieux et plus perfectionnés, s'il était possible d'y intéresser quelques jeunes gens sachant la musique.

L'occasion fut offerte aux Bretons de voir et d'applaudir plusieurs joueurs de bag-pipe à la fête celtique de Riec-sur-Bélon, les 13-15 août 1927. Le Collège Bardique, commandité par le Consortium Breton, avait lancé des invitations à l'Irlande, à l'Ecosse, au Pays de Galles et à la Cornouaille pour participer à ce Festival Interceltique. Il vint 160 délégués, dont trente chefs de clan d'Ecosse, accompagnés de leurs sonneurs.

Quelque temps après, Gildas Jaffrennou, fils du barde, de Carhaix, âgé de 19 ans, qui jouait de la flûte et de la clarinette à la Lyre Carhaisienne, dont il était secrétaire, fit venir de Glasgow un bag-pipe complet avec ses accessoires et apprit à en jouer un peu. Après son service militaire, il reçut chez lui en 1930 la visite d'un Ecosse M. Moffat-Pender, qui lui apporta une méthode et lui donna des leçons. Il reçut encore d'autres leçons de M. Seton Gordon, de Skye, qui joua du bag-pipe à Roscoff en 1934 et de Angus Macaulay, sonneur attiré de la London Scottish Country Dance Society, qui assista au gorsedd de Ferros-Guirec en 1937. Jusqu'à la guerre de 1939, il fut le seul bag-piper dans le Finistère. Aussi, était-il invité à sonner à toutes les fêtes et pardons. Il se faisait accompagner toujours d'un sonneur de bombardes, tantôt de Léon Bras père, tantôt du fils de Léon Bras, Lucien, peintre à Carhaix, de son âge, et qui jouait admirablement de la bombarde.

Les Bretons de Paris prirent bien vite, eux aussi, l'habitude de remplacer le biniau rustique par le bag-pipe. L'initiateur en fut Hervé Le Menn (de Hanvec), ouvrier électricien à Stains, qui dès 1929 avait son bag-pipe, et qui entraînait par son exemple une demi-douzaine de camarades, avec lesquels il fonda *Kevredigez ar Viniouerien (K.A.V.)*. C'est à cette société que se formèrent Marcel Audic, aujourd'hui pharmacien à Plouay, et Dorig Le Voyer, aujourd'hui installé luthier à Floermel, et président-fondateur de *Bodadeg ar Sonerion*.

NAISSANCE DU « BINIU-BRAS »

M. Le Voyer créa ensuite et mit au point un grand biniau (moderne) dont il assura la fabrication en série. Grâce à son atelier des centaines de jeunes gens peuvent maintenant se fournir en binious et bombardes. Sans cette fabrique d'instruments, sortie de son initiative sur notre sol, la renaissance de nos instruments nationaux eût rencontré d'insurmontables difficultés.

AR PAOTR SAOUT.

Marcel Audic, pharmacien à Plouay (Morbihan), nous communique les renseignements suivants, qui sont d'un grand intérêt pour nous, sonneurs de « biniau-bras » car ils précisent encore plus la date du lancement du grand biniau en Bretagne :

« Durant les années qui ont suivi l'autre guerre j'ai eu l'occasion de lire dans *l'Echo de Paris* (en 1922, 1923 ou 1924, je ne saurais préciser), différents articles de Charles Le Goffic ; dans l'un d'entre eux, il citait les différents usages et traditions du Pays Trégorrois, et signalait qu'autrefois il existait au Pays de Tréguier des sonneurs de cornemuse (*corne, muse* et non pas biniau, était-il spécifié, c'est-à-dire un instrument plus important que le biniau habituellement connu en Bretagne). Le dernier sonneur de cornemuse trégorroise, ajoutait notre Charlif national, fut un nommé Guillerm, de Belle-Isle-en-Terre. (1)

« En 1936, j'eus l'occasion de sonner dans la région guingampaise pour le Cercle Celtique de Bégard, que dirigeait Mme Galbrun. Elle avait entendu à plusieurs reprises parler de ce sonneur ; une jeune fille de ce Cercle était sa petite-fille ; mais rien ne laissait supposer que le biniau du grand-père fut différent du biniau ordinaire. Mme Galbrun accepta

(1) Il me souvient d'avoir vu dans un bureau de tabac, de Belle-Isle-en-Terre, en 1942 ou 1943, une carte postale très ancienne, représentant un nommé Guillaume, moustachu à souhait, et portant dans ses bras un bag-pipe écossais. Il me semble que le texte imprimé donnait cet instrument pour une « cornemuse bretonne ». — POLLO.

avec empressement de s'occuper de l'affaire et quelques mois plus tard, elle m'écrivait qu'elle avait vu l'instrument en question, que c'était un bag-pipe écossais, offert à Guillem par les membres de l'Association « Les Chantres du Trégor », dont faisait partie Le Goffic. Ces faits se situaient aux environs de 1905. Je ne puis vous donner d'autres renseignements à ce sujet; le « mystère des cornemuses trégorroises » (beau titre pour un roman policier) reste entier pour moi.

« C'est la seule fois que j'ai entendu parler de cornemuse en Bretagne et d'autre part Charles Le Goffic étant en général bien renseigné sur les traditions bretonnes, je ne sais donc pas ce qu'il faut en penser.

« En 1926, j'ai fait la connaissance, au Cercle Celtique de Paris, d'un jeune homme de Riec-sur-Belou, mort maintenant: Maurice Boulic, qui jouait du biniou breton et surtout du bag-pipe; plus tard, je fis la connaissance de Marcel Le Bouc, natif de Dinan, qui sonnait parfois du biniou avec Le Guennec (de Ploerdut); ils ont enregistré ensemble plusieurs disques, mais ils jouaient principalement du bag-pipe écossais. Au moment où je les ai connus, ils possédaient tous deux et ce depuis un certain temps déjà, une cornemuse écossaise. Ces instruments leur avaient été procurés par M. Weisse, un excellent homme, un peu original et très averti des questions bretonnes (il parle le breton couramment) qui souhaitait introduire en Bretagne l'usage de l'instrument écossais, qui pour lui avait plus de riches possibilités que le biniou breton traditionnel. Plus tard, ce même M. Weisse procura à Hervé Le Menn (en 1928 ou 1929), un ou deux instruments, et favorisa les débuts de son action.

« Comme vous pouvez le constater, l'usage de la cornemuse en Bretagne ne date pas d'aujourd'hui. Voilà tout ce que je puis vous dire sur l'introduction du grand biniou en Bretagne; d'autres pourront peut-être vous donner d'autres détails qui vous permettront de compléter votre documentation... »

Sans conclure hâtivement, il est donc logique de fixer au début de ce siècle l'introduction du grand biniou en Bretagne. Cependant, un autre fait qu'il m'est impossible de prouver, mais mérite cependant d'être cité, reculerait encore cette date d'une vingtaine d'années.

En septembre 1942 j'eus l'occasion de sonner dans une kermesse à Pleumeur-Bodou. Je fis la connaissance d'un octogénaire qui me dit avoir déjà vu un instrument semblable au mien aux environs de 1880 à Lannion; il ne se souvenait plus du nom du sonneur, mais il assurait que celui-ci avait été marin et avait ramené cette cornemuse d'un comptoir français des Indes où il séjourna plusieurs années avant la guerre de 70. A l'époque, je pris ce brave homme pour un visionnaire, je ne pensais même pas à lui demander son nom, et ne lui posais aucune question tendant à obtenir des précisions sur cet instrument « indien ». L'idée de cette étude sur l'introduction du bag-pipe en Bretagne, m'a remis à l'esprit cette brève conversation, et, sans vouloir en retirer un argument pour une thèse, je crois que ces faits sont très plausibles. Les « bands » militaires écossais de l'armée britannique des Indes seraient-ils les fournisseurs de cet instrument vu à Lannion vers 1880 ?

Il serait intéressant de connaître les débuts de cette association « Les Chantres du Trégor » et surtout de savoir où et quand celle-ci s'était procurée la cornemuse offerte à Guillem ? Peut-être était-ce celle dont m'entretenait ce brave vieillard de Pleumeur-Bodou ?

Pendant la guerre 14-18, comme au cours de la guerre 39-40, de nombreux bag-pipes ont été abandonnés, perdus, donnés, par des militaires écossais de l'armée britannique. A plusieurs reprises des cornemuses ont été signalées. C'est ainsi que quelques sonneurs de B.A.S. se sont procurés un bag-pipe à un prix ridiculement peu élevé. Iffig Hamon en 1943 et Job Noël en 1946 ont ainsi acquis de magnifiques instruments garnis d'ivoire.

En 1941, à Chantepie près de Rennes, il me fut donné de voir des manches d'outils (faucille, serpe, ciseau à bois) confectionnés dans des pièces de bourdons de cornemuses. Ces pièces auraient été trouvées, dit-on, dans la plaine de Baud, après le bombardement de juin 1940.

En 1945, le Cercle Celtique de Rennes se vit offrir une magnifique cornemuse écossaise, par Lord Inverclyde, maire de Glasgow.

Ces avis différents, basés sur des faits authentiques, sont à la base du lancement de B.A.S. Nul ne contredira que notre Assemblée est devenue, après six années d'efforts, l'association bretonne la plus estimée du peuple; la société qui groupe en son sein le plus grand nombre de militants, placés au service du peuple! Ce succès, B.A.S. le doit à son président, Dorig Le Voyer. Nul ne connaîtra jamais mieux que moi, les recherches, les essais, les travaux, qui ont servi de prélude au lancement définitif du « biniou-bras » et de la bombarde « Dorig ». Cette signature sur un instrument est devenue une garantie de perfection.

J'ai rencontré Dorig par hasard. Ce hasard (béné soit-il des dieux!) a voulu que par une belle après-midi d'un dimanche de mars 1941, je fis quelques pas sur le boulevard de la Liberté à Rennes. Seul, sans but défini, je songeant qu'au traditionnel repos dominical, je me sentis attiré vers un certain n° 25 de la rue du Pré-Perché. Des sons doux et pourtant aigrelets s'en échappaient. Quelle audace me poussa à pénétrer dans ce aigrelet? Je ne saurais le dire... mais ce que je vis, ce que j'entendis, c'était en moi un préjugé conventionnel. Des femmes en coiffes de Ploubrisa, Pont-l'Abbé, Guéméné, Pont-Aven, des hommes en costumes noirs, bleus et brodés, noirs et brodés orange, dansaient des gavottes, des bals, des pach'pi. Je me confesse aujourd'hui d'avoir eu en cette occasion l'attitude d'un gosse devant son premier arbre de Noël. Une exposition du Livre Breton m'ouvrit des horizons que je ne soupçonnais pas, et sur l'étal, au milieu des livres en langue bretonne, je vis une bombarde: un bel instrument que je reconnus être en galac, orné de margalite blanche. Ce n'était certes pas la première fois qu'il m'était donné d'admirer de près l'instrument national. Dans mon enfance, au cours des fêtes de la Saint-Loup à Guingamp, des noces qui promenaient leur défilé joyeux dans les rues de ma ville natale, du Bleu-Erugin en 1931, avec cette fanfare commandée à mon père par le commandant de Bellaing et sur laquelle devaient être fixés les biniou et bombarde du 73^e Régiment d'Infanterie de la guerre 14-18, j'avais déjà pris contact avec la musique bretonne. Je dois avouer que jamais encore je n'avais senti à quel point cette musique était prenante.

« Cet instrument n'est pas complet, me dit le vendeur, il lui faut ajouter une anche. Le fabricant est là, si cet instrument vous intéresse, il vous en donnera une. »

Et c'est ainsi que je fis la connaissance de Dorig. A l'aide d'un crayon, au verso d'une enveloppe, il me traça une tablature très sommaire. Nous nous disions « vous », comme des étrangers, nous nous disions « monsieur », comme un client que j'étais, comme un commerçant qu'il était. Je n'ai jamais encore compris pourquoi, cette bombarde taxée à 150 francs sans anche, me fut vendue 120 francs avec une anche... Peut-être est-ce précisément parce que Dorig est plus artiste que commerçant? Plus imprégné d'apostolat que de bénéfices?

Je revis Dorig; je fis la connaissance d'Iffig Hamon, qui travaillait à l'Ouest-Eclair, de Robert Marie, qui était le sonneur du Cercle Celtique de Rennes; je fus surpris de voir sonner Efflam Kerven, que j'avais connu sur les bancs du collège; de Robert Faucon, sonneur à Paris; et de quelques autres. A cette époque les jeunes sonneurs, en Bretagne, se comptaient sur les doigts des deux mains. Nous étions les membres d'une secte qui avait la tradition pour statuts, l'amour de la Bretagne pour règlement et son renom pour but. Nous étions inconsciemment des personnages curieux, ne parlant que de filasse, de méfasse, d'anches, de gavottes ou de bois coloniaux, nous étions devenus les « rigolos » du mouvement. Des « rigolos » sans grandes connaissances, traitant de sujets que nous ne connaissions que superficiellement ou dont nous avions été instruits par des lectures périmées.

Puis vint le jour béni de ma première noce en Montagnes, par le bel été de 1942, à Poullaouen. Iffig Hamon et moi connaissions en tout et pour tout un seul air de cette région! Quelle cruelle vexation n'avons-nous pas endurée? Mais aussi quels enseignements n'avons-nous pas retirés de cette journée! J'avais noté deux airs de gavottes! deux airs que nous étions les seuls à connaître! Ce qui fixait notre répertoire à trois airs de Montagnes dont un « lamm-kreiz »! Avec quelle fierté les avons-nous propagés! Nous étions devenus des « tabous »; nous avions visité l'inconnu sacré et communiqué avec les indigènes qui nous avaient dispensé une partie de leur savoir.

Et aujourd'hui encore, je n'ai pas oublié cet air de gavotte noyé au milieu de quelque quatre-cents airs de Montagnes.

C'est à cette époque que je fis la connaissance de Jef Le Penven, chef d'orchestre à Rennes-Bretagne, et grand ami de Dorig. Ses critiques averties, ses conseils nombreux et toujours excellents, ont évité à B.A.S. de monstrueuses erreurs. Je lui dois une reconnaissance éternelle pour m'avoir aiguillé sur la bonne voie. Jef était le rouage qui manquait à B.A.S. Dorig fabriquait les instruments, Robert s'occupait d'une papeterie bureaucratique et ennuyeuse mais combien nécessaire, jonglait avec un budget minuscule souvent en dessous de zéro; quant à moi, je cherchais à propager l'esprit qui nous animait. Jef est venu et les questions musicales pures se sont trouvées résolues.

Naturellement, sans qu'il nous vienne à l'esprit qu'il puisse en être autrement, nous avions fait de Dorig notre chef. Et lorsque l'idée d'une société de sonneurs fut lancée, aucun d'entre nous n'aurait pensé que la présidence eût pu être confiée à quelqu'un d'autre.

De cette communion permanente avec le peuple, nous avons retiré la leçon suivante: le biniou et la bombarde ont plus d'effet sur le cœur des Bretons que tout le papier noir de la terre entière!

KEVRENN-GLAZIK

SEANCE DU 31 JUILLET — Ordre du jour : élection du bureau. Quinze sonneurs sont présents. Le quorum étant atteint la séance est ouverte à 21 heures. Ronan Cadiou expose rapidement les premiers pas de la Kevrenn, fondée par trois de ses membres : P. Kerbourc'h, J. Le Corre et lui-même. Il définit le but qui est celui de B.A.S. (dont la Kevrenn est une section indépendante) et les moyens à employer pour l'atteindre. Après avoir tracé les limites du Pays glazik, nous passons à l'ordre du jour : l'élection du bureau. Le vote donne les résultats suivants : Président, Louis Roparz ; secrétaire général, Ronan Cadiou ; secrétaire, Marcel Guivarc'h ; trésorier, Pierre Grunhec ; membre pour la ville de Quimper, Robert Lefeuvre. D'autres membres des principales communes du Pays glazik seront élus ultérieurement.

COMPTE RENDU DE LA SORTIE DU 11 SEPTEMBRE, A SAINT-BRIEUC. — Kevrenn-Glazik est invitée à assister à l'inauguration de la Foire-Exposition de Saint-Brieuc. Le dimanche matin 11 septembre, dix-sept sonneurs quittent Quimper (avec une heure de retard, retard dont le responsable est notre ami Guénolig qui habite à 8 km de la ville). Nous nous entassons tous, tant bien que mal dans la camionnette 1 000 kg de Dédé Floch, marchand de beurre à Quimper. Il est 7 heures. Gourvily, Ty-Sanker (pas de changement de vitesse dans la côte). Voici Brieuc, Chateaufort-du-Faou, et Carhaix. Arrêt obligatoire pour saluer Polig qui naturellement n'est pas là — il est en Irlande ; cela nous ennuie un peu mais chacun retrouve son sourire devant un petit vin blanc. Un coup de klaxon et la Kevrenn repart. Rostrenen, Corlay, Quintin puis Saint-Brieuc. Nous sommes accueillis avec beaucoup d'empressement. Quelques minutes pour mettre un peu d'ordre dans notre tenue, tendre les tambours, accorder les bourdons, vérifier l'accord général et nous sommes prêts pour le cortège.

Un très beau défilé. Kevrenn-Glazik ouvre la marche suivie de quatre jeunes filles en costume de Quimper encadrant un Glazik à fière allure (notre ami et chauffeur Dédé). Les reines de principales villes des Côtes-du-Nord précèdent la duchesse de Bretagne et ses demoiselles d'honneur. M. le maire de Saint-Brieuc et M. Rateau, président du comité de la Foire-Exposition, assistés de tous les membres du comité, suivent le cortège. Une foule dense se presse sur les trottoirs jusqu'aux Promenades. Après une visite aux stands d'exposition, nous menons le cortège à l'hôtel de ville où un vin d'honneur est offert par la municipalité. M. le maire prononce un éloquent discours. Kevrenn-Glazik joue quelques airs devant la mairie pendant que des voitures prennent à leur bord les reines et leurs demoiselles d'honneur. La duchesse, du balcon de l'hôtel de ville, salue la foule qui l'applaudit.

Un banquet nous est servi à l'hôtel de la Croix-Rouge. Ambiance sympathique et gaie. M. Rateau, après un discours, remet à la gracieuse Lily Hémarv, un diplôme d'honneur pour Kevrenn-Glazik. Le temps passe, il est déjà 16 heures. Entre deux haies de spectateurs enthousiastes, nous reprenons le chemin de la Foire-Exposition. Le comité nous accorde un repos d'une demi-heure, nous en profitons pour visiter les stands. Nous sommes encore avant de quitter cette cité commerciale éphémère. Nous prenons l'apéritif dans un hôtel où la foule entonne le *Bro Gosh va Zadou*, accompagné des binious puis la *Marseillaise*. Un dîner amical est ensuite servi à l'hôtel Duguesclin. Louis Le Guen, du comité directeur de B.A.S., qui nous pilota toute la journée, nous amuse de ses chansons gaulaises. Le secrétaire général de la Kevrenn, Ronan Cadiou, remercie les personnes présentes et la ville de Saint-Brieuc de cet accueil chaleureux, qu'il nous faut quitter à regret.

KEVRENN-DUIK

De bonnes nouvelles nous parviennent du Pays-Duik : la municipalité de Quimperlé a décidé de créer une clique de binious-bombardes. Une première commande d'instruments a été passée à Dorig. C'est la première clique municipale. Notre ami Robert Favennec, nommé président de Kevrenn-Duik, en prend la direction. La quatrième clique de Bretagne va naître.

Une réunion de tous les sonneurs du Pays-Noir aura lieu cet hiver, probablement Respenden. Le bureau de la Kevrenn sera élu, et le plan de travail défini. Nous en reparlerons. Les convocations seront faites par la presse locale.

EXAMENS

Le 25 septembre 1949 à Quimperlé, ont passé avec succès en présence de Dorig et Polig, les épreuves du trech-seizenn, Robert Favennec de Quimperlé et Jean-Louis Rolland, du bourg de Redon.

Au camp de Rousnant, Jeannot Riou, de Carhaix, a passé avec succès les épreuves de l'hanter-dre'h, en présence de Bernard Boudier, Hubert Thomas, de Carhaix.

Félicitations aux nouveaux promus. (Les sonerion-seizenn sont priés de communiquer à la rédaction, les noms des sonneurs auxquels ils ont accordé l'examen.)

COMITE DIRECTEUR

Sont nommés membres du comité directeur de B.A.S. : Yvon Laigle, gérant d'AR SONER, au titre des publications et éditions, et Louis Le Guen au titre des camps et manifestations publiques.

REFERENDUM

De nombreuses réponses parviennent à la Rédaction d'AR SONER. Le dépouillement n'est pas encore terminé, mais dans l'ensemble tous sont d'accord pour un camp de deux semaines, pour le principe du camp de vacances. Certains suggèrent trois semaines dont la première serait exclusivement réservée à l'étude et au travail, les deux autres aux excursions, promenades et fêtes. Quelques-uns aussi, mais ils sont en petite minorité, insistent pour qu'un camp soit organisé à l'intérieur des terres. Il n'est pas impossible de sauvegarder tout le monde, tout n'est qu'une question d'organisation. Un camp pourrait fort bien durer trois semaines, la première aux environs de Gouarec par exemple et les deux autres sur la côte. Mais n'anticipons pas.

COTISATION 1950

L'expérience des années passées nous conseille la méthode suivante : les cotisations seront perçues par recouvrement postal à dater du 1^{er} février. Les membres auront la faculté d'éviter les frais de recouvrement en payant leur obole annuelle, en janvier.

Les adhérents à B.A.S. inscrits durant la période novembre-décembre de l'année en cours, seront en règle jusqu'au 31 décembre de l'année suivante. Ils recevront d'ailleurs les deux timbres, 1950 et 1949.

CALENDRIER MURAL BRETON

Une heureuse initiative vient de voir le jour. Un accord est intervenu entre B.A.S. la revue AL LIAM et la société AR BALE en vue d'établir un calendrier breton. Ce calendrier n'a pas le mérite d'être une innovation, car tous les mouvements de jeunes utilisent cette propagande depuis longtemps ; au point de vue breton c'est tout de même une nouveauté.

D'une présentation impeccable, chaque page mensuelle en deux couleurs, ornée d'une photographie de Bretagne, citera quatre proverbes bretons et cinq rappels historiques.

Le succès de cette entreprise dépend de vous. Sonneurs, amis des sonneurs, qui voulez œuvrer pour la renaissance de tout ce qui touche la Bretagne, dirigez ce calendrier. Passez vos commandes à la B.A.S. (Rédaction d'AR SONER).

Prix de vente imposé de l'exemplaire : 50 francs. Réduction accordée pour commandes importantes : par 100 ex., 50 fr pièce, franco ; par 50 ex., 40 fr pièce, franco ; par 10 exemplaires, 45 fr pièce, franco.

CALENDRIER DE POCHE

Des calendriers de poche édités par AL LIAMM, sont en vente à la Rédaction d'AR SONER. Prix de vente de l'unité : 15 francs.

TOMBOLA B.A.S.

La préfecture d'I-et-V., après un refus basé sur une loi n'autorisant que les œuvres de bienfaisance, ou les sociétés d'encouragement aux arts, à organiser une tombola (B.A.S. n'est sans doute pas une œuvre d'encouragement aux arts, et la musique bretonne n'aurait-elle pas droit au nom d'art ?) a accepté de reconseoir la demande de B.A.S. Nous avons donc bon espoir de voir cette autorisation nous être accordée.

DEPLACEMENT EN IRLANDE

Polig ramène de son voyage à Dublin, une invitation pour une clique B.A.S. Cette invitation est faite par l'Association des Pipers d'Eire, pour une semaine, du mois d'août 1950. Les meilleurs sonneurs seront triés

sur le volet et se formeront en clique pendant le camp B.A.S. de juillet 1950. Ceux qui sont intéressés par ce voyage sont invités à se faire connaître.

Une seconde invitation pour un groupe de danseurs, chanteurs et sonneurs est faite pour une tournée de trois semaines dans toute l'Irlande. De bons éléments seront choisis par Polig. Ce déplacement aurait lieu soit à Pâques, soit en mai.

Polig est également en relation avec des pipers d'Ecosse en vue d'un déplacement dans ce pays en 1950.

AVIS IMPORTANT

Certains sonneurs n'ayant pas encore réglé leur cotisation 1949, ont reçu une formule de recouvrement postal. Certains, absents, n'ont pu lui faire bon accueil. Nous les invitons à régler cette formalité immédiatement; passé un délai d'une semaine à la réception de ce numéro, ils seront considérés comme démissionnaires d'office.

INSIGNES DE KEVRENNOU

Le comité directeur de B.A.S. vient d'adopter des couleurs de housse pour poche de binou.

Kevrenn-Rostren, Pays de Callac, St-Nicolas-du-Pélem, Corlay : housse de velours vert à franges noires.

Kevrenn-Glazik : housse de velours bleu à franges or.

Kevrenn-Duik : housse de velours brun à franges blanches.

Kevrenn-Gwened : housse de velours grenat à franges noires.

D'autres housses ont été adoptées pour les Pays de : Léon (velours or à franges rouges); Trégor (or à franges noires); Pourlet (vert à franges rouges); Haute-Cornouaille-Ouest (vert à franges blanches); Pays-Bigouden (noir à franges oranges); Pays-Gallo (rennes-St-Malo-St-Brieuc : noir à franges argent).

Les kevrennou en formation hors de Bretagne sont invitées à soumettre leur projet de housse au comité directeur. Pour Kevrenn-Paris, nous conseillons la housse bleue à franges rouges. Isolés : velours noir à franges blanches.

Le Secrétariat général est actuellement en mesure de fournir ces housses. Confectionnées dans du velours de première qualité, et coupées sur un patron fourni par Dorig, elles s'adaptent parfaitement à une poche déjà recouverte d'une housse de protection.

Prix de la pièce : 885 francs. Conditions spéciales aux kevrennou.

Housse de protection : 200 francs.

8 BALE KEVRENN-ROSTREN POLIG (Rosporn 19/4/49

HOLLEIKA EVIT GOUEL AN TAN

Ho! * Ho! Tan flamm war ar menez .Tan
bervidant ha le- ve- nez ! Ho! ho! ho! .Ho!

Ka- neomp ! Kaneomp an hañv ne- vez !

<p>I Ho! Ho! Tan flamm war ar menez. Tan bervidant ha levenez. Ho! Ho! Ho! Ho! Kaneomp, kaneomp an hañv nevez.</p> <p>II Ho! Ho! Deomp breur d'an uhellou. Klevet ar c'horn-boud er pellou. Ho! Ho! Ho! Ho! Setu sevel ar gohadou.</p> <p>III Ho! Ho! Hiriv war peb kribenn, War beg peb lann ha peb torgenn. Ho! Ho! Ho! Ho! Savet e zo ur gohadenn.</p> <p>IV Ho! Ho! D'an neñv hag e stered ! Dirak Doue hag an Aeled. Ho! Ho! Ho! Ho! Menezioù Breizh 'zo intanet.</p> <p>V Ho! Ho! Ho torn war vâ c'halon ; O va breur ha klevet dason. Ho! Ho! Ho! Ho! Ugent vloaz kaer ur paotr breton.</p> <p>VI Ho! Ho! O Breizh! kousket e peoc'h. Ho pugale warn ho tan deoc'h. Ho! Ho! Ho! Ho! Ho tihun-mintin 'zo kaeroc'h.</p> <p>JOS PEMPOUL. (Peb gwir miret.) Tennet deus : « SONIU NEVEZ EVIT MA BRO ».</p>	<p>I Feu et Flamme sur le mont ! Feu ardent et Joie ! Chantons, chantons l'été nouveau !</p> <p>II Allons, frère, sur les hauteurs, Entends le korn-boud au lointain, Voici que se lèvent les bûchers.</p> <p>III Aujourd'hui, sur chaque crête, Sur chaque lande et chaque coteau, Un bûcher a été dressé.</p> <p>IV Vers le ciel et les étoiles, Devant Dieu et ses anges, Les Monts de Bretagne s'illuminent.</p> <p>V Ta main sur mon cœur, O mon frère, et entends palpiter Les beaux vingt ans d'un gas breton.</p> <p>VI O Bretagne ! Dors en paix ! Tes enfants veillent sur ta flamme. Ton réveil au matin sera plus beau.</p> <p>JOS PEMPOUL. (Tous droits réservés.) Extrait de : CHANTS NOUVEAUX POUR MON PAYS.</p>
---	---

*NOTA. — HOLLEIKA ! c'était l'appel des pères, d'un mont à l'autre, d'une lande à l'autre : HO ! HO ! d'où le verbe « hollaika ». Ce même appel traditionnel ne retrouve-t-il pas tout son sens traditionnel dans cette fête non moins traditionnelle des feux de la Saint-Jean allumés sur les collines de Bretagne ?

GERIOU KROAZ

GANT PRADIG.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										

A-SERZH. — 1. Parrez eus Bro-Dreger, tost eus Gwengamp (mein-hir a gaver eno). — 2. Neñvoù (Gwenedeg), C'hoariva Japanat. — 3. Kouentou. — 4. Parrez eus Bro-Beljik, e Bro-Limbourg'h, e-kichen Hasselt. — 5. O kouezañ eus lein an neñv, ha n'eo ket manna eo (reizh. 1940). Ro peoc'h. — 6. Hanterenn gentañ ano menez uhelañ an Island, an eil lodenn o vevañ : *Yeukouf*. — 7. Blev ul leon. Gra kelin ! (= reoù vihan). — 8. Rannig-diskwezhañ (skritur ar Gonideg), *Ite* e brezhoneg. — 9. A vez kavet war voned ar vartoloded. Goude anv un tad Jesuit pa ro e sinadur. — 10. Tabutal (reizh. 1940).

A NOS AMIS

L'abondance des matières et le retard dans lequel nous étions nous ont conduit à fonder en un seul numéro les mois d'octobre et de novembre. Nos lecteurs n'y perdront pas au change puisque nous paraissions sur trente-deux pages au lieu de seize. Nous nous excusons toutefois de vous avoir fait attendre. Le prochain numéro paraîtra donc normalement au 1^{er} décembre. — La Rédaction.

HOR FAMILH VRAS

CARNET BLANC

ARMEL PATRICE HENHIO et MARIE-LOUISE GUILLO sont heureux de vous faire part de leur mariage, célébré en l'église St-Paterne, par M. l'abbé Meriadeg Henrio, à Nantes, le 21 septembre 1949.

— JEAN-POL PAGEOT et ROSETTE QUERO sont heureux de vous faire part de leur union célébrée en la cathédrale St-Pierre, à Nantes, le 26 septembre 1949.

MOTS CROISES

PAR PRADIG.

A-LED : 1. A vez implijet, da skouer, evit komz d'ur mignon e Roazhon, ha c'hwil o chom e St-Erieg. — 2. Mab ar gazeg. Jakez Riou ne skrivas nemet unan war-lerc'h « Nomenoe » ; me a skriv daou. — 3. Pezhioù-c'hoarv trist. E Bro-C'Hall e c'heller lenn an div lizherenn-mañ war bla. kennou a-dreñv ar c'hirri-tan eus Paris. — 4. A c'hell bezañ lavaret eus ur c'horn-butun graet e « spoum-tonn ». — 5. Orgede (loened). Broudañ (reizhskrivadur 1940). — 6. Komprenje. — 7. Rakverb-lec'hiañ. Buan. — 8. Lakat dour da redek war benn ur bugel (er gêr pe en iliz) da c'hortoz lidoù kaeroc'h (reizh. 1940).

AR SONER organe mensuel de **BODADeg AR SONERION**

Le N° 35 fr.

Abonnements :

Ordinaire	400 fr
Colonies et étranger	500 fr
De soutien	700 fr

Adhésions :

Membre actif	450 fr
Bienfaiteur	1 000 fr

C.C.P. Robert MARIE
588-54 RENNES

Abonnez-vous, abonnez vos amis ET MIEUX ; ADHÉREZ A BODADeg AR SONERION.

L'ADHESION A B. A. S. DONNE DROIT AU SERVICE GRATUIT DE LA REVUE « AR SONER ».

Les Editions B.A.S.

vous présentent

SONIT'TA, SONERION ! Un recueil de 150 airs pour biniou et bombarde, recueillis par B.A.S. sous la direction de JEF LE PENVEN. L'exemplaire ordinaire 285 francs ; de luxe, 400 francs.

KANAOUENNOU. Douze chants populaires harmonisés à 4 voix mixtes, par JEF LE PENVEN. L'ex. ordinaire 140 fr ; de luxe 260 francs.

S'adresser à Robert Marie, rue Maupertuis, Rennes ou à Polig Monjarret, avenue de la Gare à Carhaix (Finistère). Réduction de 10 % aux lecteurs d'« Ar Soner » et aux membres de B.A.S.

PAPIER A LETTRE B.A.S. Bloc de 50 feuilles : 125 fr. (140 fr franco). S'adresser au secrétariat de B.A.S.

VIENT DE PARAÎTRE :

TRALALALALENO. Trente chansons harmonisées à 2 et 3 voix égales. Format de poche, très pratique, présentation impeccable. Tout Breton doit en posséder un exemplaire. La dernière publication de notre censeur JEF LE PENVEN. En vente chez G. Allaire, 42, rue du Four, Paris ; chez Mme Moy, 16, rue Grégoire-de-Tours, Paris-16^e et dans toutes les bonnes librairies. Prix de vente : 90 francs l'ex. Réduction 10 % pour B.A.S.

KAN HA DISKAN. Chants populaires bretons recueillis, la musique par Polig MONJARRET et les paroles par Albert TRÉVIDIC ou Louis COTONNEC. Edition sur feuille volante, belle présentation. L'exemplaire 25 fr. (Conditions particulièrement intéressantes aux libraires et aux Cercles Celtiques.) Cinquante chants en préparation : gavottes chantées, mélodies, bals chantés, etc.

Les premiers chants de Montagnes de cette collection sont parus : N° 1, *Boked Eured* ; N° 2, *Ar Garantez VII* ; N° 3, *Kan Bale ar Falcherien*, et n° 4, *Un dispud 'tre Yann ha Janed* ; N° 5, *Yann ar Fripon* ; N° 6, *Araok mont da soudard*. Ces chants sont en vente : chez Robert Marie, rue Maupertuis, Rennes ; Polig Monjarret, avenue de la Gare, Carhaix (Fin.) ; Albert Trévidic, place des Halles, Carhaix. *Araok mont da soudard* est également en vente chez Louis Cotonnec, instituteur à Nevez (Fin.).

LA COLLECTION DES SIX PREMIERS CHANTS : 100 FR FRANCO.

Le Gérant : Yvon LAIGLE

G. GOUÉFIC, Imprimeur
IMPRIMERIE ORSAYLLAIRE



AR SONNER



REVUE MENSUELLE BILINGUE DE
KANNAD MIZIEK **B.A.S.** E GALLEG HAG E BREZHONEG



NIVERENN
NUMERO 7

— 35 francs —

MIZ KERZU
DECEMBRE 1949

DRE AL LEVRIOU

« KANOMP BUGALE », un recueil de 60 chants vannetais recueillis par MAB AR C'HOC'HER. L'ex. 120 fr ; réduction de 10 % à partir de 20 ex. Adressez vos commandes soit à l'Imprimerie Anger, Pontivy (Morbihan), soit à M. l'abbé Lohier, aumônier du Lycée, Pontivy (Morbihan).

Nevez deut er-maez « AR C'HORF DINDAN DREID VA ZAD KOZH », romantig-polis e stumm ul levrig godell, gant Roparz Hemon. 50 lur ar skouerenn. 400 lur an 10 sk. Kas an arc'hant da Ronan Huon, « Roud-ar-Roc'h » Lanuon (Aod. an-Hant.) K.K.P. Roazhon 684-08.

A PARAITRE PROCHAINEMENT

« E-TOUEZ AL LOENED », un recueil de 60 pages dont 30 de dessins originaux sur les animaux domestiques et sauvages de toutes les parties Ce manuel de zoologie possède en outre le précieux avantage d'être bilingue. Nous en reparlerons.

LEVRIOU ALL

Lennit **AL LIAMM-TIR-NA-NOG** (600 lur ar bloaz). En niverenn 16 e vo ur pezh-c'hoari kaer gant ar saver-pezhioù brudet Jarl Priel. Koumanantit buan eta. Rener : P. Le Bihan, 1, avenue Marceau, Trappes (S.-et-O.). C.C.P. Paris 5-349-06.

AR FALZ (Bulletin mensuel des instituteurs et professeurs laïques bretons). Fondateur : Yann Sohier. Le numéro 25 fr. Abonnement : provision de 200 francs. Rédaction : A. Keravel, instituteur à Dirinon (Fin.). C.C.P. Rennes 1.125.16.

KROAZ-BREIZ. — Kelaoenn vizek aes da lenn. Koumanant bloaz : 350 lur. Abbé L. Bleunven, Plomelin (Fin.). C.C.P. Roazhon 1266.53.

SKED (Rayonnement). Cahiers des Jeunes Chrétiens Celtes. Directeur : P. Keraod. — Abonnement 4 cahiers : 250 francs. Abonnement de soutien : du monde. Les oiseaux, les insectes, les reptiles, y sont également traités. 500 et 1 000 francs. Vente au numéro : 70 francs. — Envoi de fonds : M. J. Morin, 7, rue des Chantiers, Paris-V. C.C.P. Paris 6563-82.

STIVELLOU-BRECHHELLEAN. — Mizek, divyezhek. Lennegel, arzhel. Koumanant : 215 lur. C.C.P. R. Audic Roazhon 976-91.

LA BRETAGNE A PARIS, hebdomadaire. — Rédaction : Pascal Pondaven : 114, avenue des Champs-Élysées, Paris-VIII. Abonnements : six mois, 200 fr ; un an, 380 fr. C.C.P. Paris 5616.09.

LE PEUPLE BRETON (politique, économique, social, culturel, international). Trimestriel. Organe du fédéralisme en Bretagne. — Direction : Joseph Martray, 23, rue Carnot, Villetaneuse. C.C.P. 5984.73 Paris. Abonnement : quatre numéros : France, 300 fr ; Etranger, 350 fr ; de soutien, 500 francs.

ME A ZAL'HO : Mme Galbrun, 78, R. de Fontenay, Vincennes, Seine.

LUTHERIE REGIONALE
BINIOUS - BOMBARDES

ENREGISTREMENTS
DISQUES — COPIES

DORIG LE VOYER

« La Demeurance »

Grande-Rue - PLOËRMEL - (Morbihan)

Médaille d'Or
Exposition Artisanale
de Nantes 1946

C.C.P. Rennes 53.398

Unvanier Seizh Breur
Penn Rener
Bodadeg ar Sonerion

(Tarifs et renseignements sur demande. Joindre un timbre.)

Rédaction - Administration :
Skrivagerezh ha Mererezh :
Polyg **MONJARRET**
AVENUE DE LA GARE
CARMAIX (Finistère)
C. C. P. Nantes 1436-15
Kant Red Roazhon

Ar Soner

REVUE MENSUELLE BILINGUE DE
BODADEG AR SONERION

Siège Social de B. A. S. :
Renerzh B. A. S. :
Robert MARIE
RUE MAUREPAIN
RENNES (L.-et-V.)
C. C. P. Rennes 588-54
Kant Red Roazhon

N° 7 - Miz Korzu 1949

Notre couverture : Marcel Le Guévell et Germain Le
Erumelec, 1^{er} prix d'excellence au
Concours des Meilleurs Sonneurs 49.

N° 7 - Décembre 1949

Conte de Noël

Les rêves seuls valent la peine
que l'on vive. (El. Bourges.)

Il était une fois un homme simple et juste qui vivait humblement. Plus heureux qu'un roi dans un palais, il habitait une modeste chaumière sans confort, ni clé sur la porte car il n'avait rien. Nul ne lui connaissait d'autre nom que Tiern.

Tiern partait souvent sur les routes, et nul ne savait où il allait ; il revenait toujours et repartait encore, et tous disaient : « Voilà un homme heureux ».

Et cependant Tiern n'était pas heureux. Il souffrait intimement d'un mal particulier ; il aimait son Pays et son Pays n'était pas heureux. Il n'avait d'autre préoccupation que d'interroger les passants qu'il croisait au cours de ses randonnées :

« Comment va le monde avec toi ce matin ? » disait-il.

Et le passant répondait toujours : « Il va bien, mais... »

Au marin il disait : « Et la pêche, mon ami ? »

Et le marin répondait : « Bonne, mais... »

Au paysan, il disait : « Et la récolte, mon ami ? »

Et le paysan répondait : « Il ne faut pas se plaindre, et pourtant... »

A l'ouvrier, il disait : « Et ton travail, mon ami ? »

Et l'ouvrier répondait : « Il va ; mais... »

Au marchand et à l'artisan, il disait : « Et les affaires, mes amis ? »

Et le marchand et l'artisan répondaient : « Bonnes ; cependant... »

Et à l'aubergiste il disait : « Comment vont tes affaires ? »

Et l'aubergiste répondait : « Mauvaises ; mais... »

Tiern savait ce que voulaient dire ces *mais*. Tout allait bien, mais cependant tout allait mal ! L'aubergiste seul se plaignait, et cependant lui seul savait conserver sa taverne pleine de buveurs. Et Tiern souffrait de cet état de choses.

Tiern savait que le marin faisait bonne pêche, mais que le poisson était pour rien. Tiern savait que les récoltes étaient abondantes, mais ne se vendait pas, ou si elles se vendaient, c'était à un prix ridicule-

ment bas. Tiern savait que l'ouvrier peinait dur tout le jour pour un salaire de famine. Tiern savait que l'artisan et le marchand produisaient et vendaient beaucoup, mais que le seigneur du lieu, leur prenait tous leurs gains. Et Tiern savait aussi que l'aubergiste faisait des affaires d'or,

car l'ouvrier, l'artisan, le marchand, le marin et le paysan s'installaient aux tables sales de son hostellerie et buvaient des heures durant jusqu'à ce qu'ils oublient leurs peines. Tiern savait encore que les enfants et les femmes des buveurs pleuraient devant la huche vide, et grolotaient de froid et de faim.

Et Tiern souffrait cruellement de cet état de choses.

Alors il pensa qu'il était plus que temps d'agir. Le seigneur du lieu le ferait mettre au cachot s'il l'attaquait ouvertement, car lui seul était responsable de ces misères ; et faisant ripaille quotidiennement il se moquait bien que ses serfs crèvent de faim ou de froid, ou croupissent dans l'ignorance.

Alors Tiern alla voir ses voisins malheureux et leur dit : « Mes amis, le seigneur du lieu nous taille et nous étouffe de charges trop lourdes ; nos enfants n'ont pas le nécessaire ; nos jeunes gens vont de taverne en taverne ; nos jeunes filles ne quittent plus le bal, nos femmes pleurent de voir leurs maris désertir le foyer. Nous ne pouvons pas chasser le seigneur qui est puissant, et riche de notre travail, mais nous pouvons si nous le voulons, faire quelque chose pour nos enfants. Voilà ce que je vous propose... » Et Tiern parla longuement.

Nul ne croyait réalisable le plan de Tiern. Il fallait de l'argent, beaucoup d'argent : « Comment oser demander de l'argent, alors que nous n'arrivons pas à faire face aux charges du seigneur ? que nous n'avons pas de quoi vêtir ou chauffer nos petits ? » Et pourtant... quelques mois plus tard, les sous et les francs s'entassaient dans la cassette de Tiern. Le riche donnait peu, le pauvre donnait selon ses moyens, et celui qui n'avait rien, allait demander aux autres.

Alors Tiern alla voir ses voisins malheureux et leur dit : « Mes amis, nous sommes riches aujourd'hui. J'ai acheté, au nom de notre société de misère, une lande d'ajoncs, sur le bord de la côte. » Et les voisins de dire : « Ainsi notre argent s'est converti en broussailles ; grand bien nous fasse maintenant ; nous nous sommes privés de visiter l'auberge depuis ta dernière harangue, et cela n'a servi qu'à acheter de l'ajonc ? » Mais Tiern parla, parla longuement.

— 0 —

Quelques mois plus tard, tous les jeunes gens du village se présentaient à Tiern sur la lande d'ajoncs : « Nous voilà, Tiern, dirent-ils ; nous sommes prêts à l'aider. »

Et les haches et les scies, et les serpes et les pioches attaquèrent l'ajonc. En deux jours, la place fut nette.

Et Tiern dit : « C'est bien, mes amis, cet ajonc est à vous ; revenez dans une semaine. » Et au bout d'une semaine les jeunes gens revinrent sur la lande. Des amas de pierres, de bois, des établis, des tas d'ardoises encombraient la place. Tiern traçait des plans à l'aide d'un cordeau :

« Ici nous ferons un grand bâtiment, là un autre, plus loin un dortoir, de ce côté les cuisines, ici nous creuserons un puits, là-bas nous bâtirons... » Et Tiern désignait de son bras tendu les emplacements des futurs édifices.

Et les jeunes gens venus de tous les coins du pays, sacrifièrent leurs congés. Les maçons, les menuisiers, les charpentiers, les couvreurs, les peintres, les vitriers, et même les marins, les paysans et les étudiants apportèrent leur science et leur courage. Ils n'avaient jamais œuvré avec tant d'ardeur, avec tant de joie : ce village serait à eux, à eux, à leur famille et à leurs amis.

— 0 —

Mais voici comment il fut procédé. Tiern traça tout d'abord le tour du terrain et une palissade provisoire le ferma aux intrus. Puis l'on dressa des maisons de toiles où s'abritaient la nuit, les jeunes travailleurs. Autour de foyers roulants des jeunes filles s'affairaient, préparant les repas des hommes.

En un mois une vaste salle de 150 pieds sur 40 put recevoir un toit ; un mois plus tard, les menuisiers y fixaient les fenêtres et les portes, les électriciens terminaient les branchements.

Trente lits que Tiern s'était procurés à bas prix, y prirent place, sur un plancher fleurant bon le bois neuf.

Les jeunes travailleurs se levaient de bonne heure, et après un bon bain dans les vagues, se mettaient joyeusement au travail. Jamais on ne vit un chantier plus gai. Les chants accompagnaient le martèlement des outils. Chaque soir, après le repas, un feu s'allumait, et au son des instruments nationaux, les danses du pays succédaient aux chants du pays.

Et Tiern dit : « C'est un grand jour, mes amis ; voici notre premier édifice solidement bâti ; trente d'entre vos plus jeunes amis, peuvent dès ce jour, s'y installer. » Et trente enfants maigres et hâves, venus des faubourgs tristes des villes, y connurent le bien-être du corps et la santé de l'âme.

— 0 —

L'été s'acheva et Tiern resta seul. Les fonds s'épuisaient et le travail n'était qu'ébauché. Tiern pensa qu'il fallait qu'on demande à nouveau. Si le seigneur du lieu avait été compréhensif, il aurait pu distraire quelques miettes de ses orgies quotidiennes, mais le seigneur était trop préoccupé par sa bombance ; sa caisse était toujours vide malgré les prélèvements incessants dans les maigres bourses de ses serfs. D'ailleurs le seigneur ne voyait pas d'un bon œil ces installations nouvelles sur l'ancienne lande déserte, il était trop tard pour contrecarrer les projets de Tiern, et il se promettait de tenir l'œil sur ses allées et venues. Une loi du seigneur interdisait les dons aux sociétés de ce genre, car le don échappait à son contrôle ; et le seigneur disait : « Ce Tiern est le diable ; comment ne procure-t-il les fonds nécessaires à la construction de ces édifices ridicules ? » Et il chargea son intendant de prendre Tiern en flagrant délit.

La seconde campagne de dons dépassa toutes les espérances de Tiern ; tous ceux qui avaient souscrit, plutôt par sympathie que par conviction, donnaient maintenant largement. Le plan de Tiern n'était pas une utopie, le grand dortoir de trente lits était là, et l'on venait des quatre coins du pays, chaque dimanche l'admirer, l'estimer, et aussi conseiller les travailleurs au repos sur la plage.

L'intendant du seigneur en fut pour sa peine car Tiern connaissait la loi, et en échange de l'argent perçu il donnait une carte de membre. Les prix variaient suivant la richesse de chacun ; et le seigneur en fut tout contrit.

— 0 —

L'hiver approchait. Alors Tiern fit appel aux jeunes de la campagne. Ils vinrent en grand nombre, et sous la pluie, dans le froid, édifièrent un second bâtiment semblable au premier. Trente autres lits y furent installés aussitôt l'huissierie mise en place.

Quelques spécialistes plantèrent des pêchers, des cerisiers, des poiriers. Des châssis et une serre furent construits et Tiern ne fut pas informé qu'un plant de vigne offert par l'un des paysans, dresserait un jour des ramures lourdes de grappes.

Et Pâques vint. Tiern fit appel aux étudiants en vacances. Et les étudiants vinrent en grand nombre ; les deux dortoirs et plusieurs maisons de toile les abritaient la nuit. En deux semaines, les murs d'un troisième bâtiment recevaient un toit de béton en terrasse, auquel on accédait par un escalier extérieur. Tiern dit alors : « Lorsque le parapet sera terminé, j'achèterai des bancs et des tables, et l'été, les jeunes y écouteront des conférences, ou y viendront faire la sieste... »

Avant que prit fin le séjour des étudiants, les fondations d'un quatrième bâtiment étaient terminées.

Et Tiern resta seul... Juillet arriva, et avec les chaleurs, les étudiants revinrent au pays. Les jeunes ouvriers et employés en congés annuels, les rejoignirent bientôt, et la cité nouvelle se peupla de deux cents travailleurs acharnés.

En quelques jours le quatrième bâtiment fut terminé. Et les installations du troisième mises en place : cuisine moderne, réfectoire, clair, sol carrelé, bibliothèque, salle de lecture, bureau de Tiern...

Deux jeunes électriciens terminèrent l'installation d'éclairage et des cloisons de planches séparèrent le dernier ouvrage : salles de jeux, salle de conférence. Alors Tiern dit : « Il nous faut donner un nom à notre village. » Et les jeunes gens et jeunes filles adoptèrent le doux nom de PLOUYAOUANK.

Ployouank, avec ses quatre grands bâtiments de 150 pieds de long, placés en carré, avait sa « place du bourg ». Le bureau de Tiern était là « mairie ». Quelques semaines plus tard, un groupe de travailleurs achevait « l'église » : petite chapelle sans clocher où l'un des amis de Tiern vint le dimanche célébrer la messe.

A la fin de l'été Ployouank était achevé : des installations sanitaires, dans le haut de la lande, au flanc d'un bouquet de pins de mer ; un cinquième bâtiment de 200 pieds sur 40, isolé des quatre précédents et divisé en quinze chambres indépendantes. Ce dernier édifice était réservé aux jeunes papas et mamans.

Sous ces peintures fraîches, la jeune cité avait fière allure, et les visiteurs affluaient. C'est ce qui décida Tiern à remplacer la palissade par un mur de briquettes. Un grand portail de chêne donnait accès à une allée nette et propre menant à la Place-du-Bourg. Seul, le côté de la mer n'était pas muré.

— 0 —

Au printemps suivant, des garages et celliers furent dressés contre l'un des bâtiments ; certains jeunes possédaient leur voiture, d'autres des motocyclettes ou des bicyclettes.

Des parterres de fleurs, des carrés de légumes surgirent de la terre aride ; les arbres fruitiers promettaient pour un avenir peu éloigné.

Tiern commanda des spécialistes pour installer des douches et des lavabos, une salle pour les hommes, une salle pour les femmes. L'eau du puits courait dans des canalisations innombrables mues par un moteur.

Dans les recoins de Ployouank, le long des murs de la jeune ville, des bandes de gazon frais étaient prêtes à recevoir les maisons de toile individuelles des jeunes campeurs.

Dans chaque salle de jeux, de conférence, et dans la salle commune, des tableaux noirs, souvent rayés de portées de musique, trônaient en bonne place. La jeune ville était prête à recevoir 200 jeunes citoyens de passage.

Le séjour était prévu pour deux semaines. Le prix de la journée était d'autant plus bas que le budget s'établissait sur trois mois et sur 1 200 participants.

A la fin de la seconde semaine, les nouveaux citoyens éphémères saluaient les partants.

C'est au début de cet été que l'aubergiste eut l'idée de construire une taverne à proximité de Plouyaouank, extra muros. Tiern en fut très chagrin ; il craignait beaucoup l'influence pernicieuse de l'aubergiste. Mais ses craintes n'étaient pas fondées, pas un Plouyaouank ne pénétra jamais dans la taverne ; il avait assez d'occupations. Les cours de chant et de musique, de danses du Pays, les conférences sur l'histoire du Pays, et l'étude de la langue qu'interdisait le seigneur, l'intéressaient plus que les liquides frelatés de la taverne. L'aubergiste mit sa maison en vente, et Tiern l'acheta à bas prix. La taverne fut transformée en atelier de réparation. Avec la boutique Tiern avait acquis une bande de terrain qui descendait jusqu'à la mer. Des menuisiers et charpentiers construisirent une demi-douzaine de petites embarcations, à la grande joie des Plouyaouank qui les utilisaient toutes les après-midi. Une barque plus grande vit le jour ; elle pouvait recevoir trente passagers. Munie d'un moteur et d'une voile, elle permettait de longues randonnées le long des côtes et jusqu'aux îles. La bande de terrain de l'aubergiste, qui longeait le mur de Plouyaouank servit à la construction de garages pour abriter les embarcations durant l'hiver. Une petite jetée de pierres la prolongeait jusque dans la mer, et servait en même temps de plongeur et à l'amarrage des embarcations pendant les nuits de printemps et d'été.

Cette année-là près de deux mille citoyens séjournèrent dans les murs de Plouyaouank.

Et Tiern pensa : « Si l'on construisait des cités semblables aux quatre coins du Pays, toute la jeunesse connaîtrait des instants agréables. » Et Tiern lança de nouveaux appels ; trois années plus tard, une autre cité naissait, elle avait nom : LANNYACH. Puis d'autres « Tiern » surgirent eux aussi de la foule et dressèrent des bâtiments semblables. Dans chaque ville et dans chaque village, une maison simple pouvait accueillir la jeunesse de la paroisse. Une salle de jeux, une bibliothèque et une salle de conférence la composaient. Deux ou trois lits démontables étaient prêts à recevoir l'ami de passage.

Et dans tout le pays la jeunesse déserta les tavernes des aubergistes. Les bals faisaient faillite. Le peuple reprenait confiance. Seul le seigneur était furieux, car il ne pouvait rien percevoir sur ces cités nouvelles. Mais il fut contraint de faire contre mauvaise fortune bon cœur, et de féliciter chaudement Tiern et ses fidèles, de leurs réalisations qu'il qualifia de « sociales ». Le seigneur imposait toujours lourdement ses serfs, mais malgré cela, les serfs souriaient à l'aubergiste.

— 0 —

Et Tiern revint à sa petite maison qu'il avait délaissée dix années auparavant. Il fut surpris de s'entendre interpellé dans la langue du Pays, qui était négligée auparavant, parce qu'interdite par le seigneur ; il fut surpris de voir les jeunes porter fièrement le costume du Pays, chanter dans la langue du Pays, utiliser les instruments du Pays pour danser les danses du Pays.

Ses compatriotes retrouvaient leurs racines et Tiern était heureux. Il visitait souvent les cités de jeunes en construction, donnait des conseils et mettait toujours la main à la pâte.

— 0 —

Un soir de Noël, Tiern reçut dans son humble demeure la visite du seigneur. Celui-ci était seul et ne semblait pas venir en ennemi. Il dit à Tiern :

« Tiern, j'ai longuement réfléchi. Mon château tombe en ruine ; j'ai gaspillé sans compter l'argent que je prélevais sur mes serfs ; la mort me menace si je ne change pas ma manière de faire. Aucun de mes serfs n'a plus confiance en moi et ne peut plus m'entretenir. La jeunesse de ton Pays a retrouvé sa force ; celle des autres régions de mon territoire se perd. Il faut qu'elle prenne exemple sur ton Pays, Tiern. Je souhaite qu'il ne soit pas trop tard. »

Et le seigneur partit comme il était venu.

— 0 —

... Alors, Tiern se réveilla... C'était le matin de Noël...
« Eh, quoi ? n'ai-je donc fait que rêver ? PLOUYAOUANK, LANNYACH et KERENOR n'existent donc que dans mon rêve ?... »

Et il pleura des larmes amères...
Mais les cloches chantaient l'Espérance... Au falte du sapin de Noël, un petit drapeau aux couleurs de son Pays, attira ses regards brouillés. Tiern se dressa soudain et fixant le drapeau, dit : « Je le promets, KERENOR, LANNYACH, PLOUYAOUANK et d'autres cités verront le jour. La jeunesse de mon Pays en a besoin. »

Mais, depuis, Tiern cherche, quémande, supplie, et les gens de son Pays le prennent pour un imbécile !

AR FOETER HENT.

C'HWECH BRO, UN ENE

SIX PAYS, UNE SEULE AME

Lettre d'Écosse

Notre ami Paul KERAUDREN, de Brest, fait actuellement son stage en Grande Bretagne, avant d'être nommé Professeur d'Anglais en Bretagne. POLIG a reçu cette lettre enthousiaste d'Écosse où notre ami doit séjourner une année.

Inverurie, le 16 septembre 1949.

Cher Polig,

C'est un salut d'Écosse que j'ai l'intention de t'adresser en écrivant ceci, mais aussitôt les souvenirs du camp de Fouesnant se mélangent à mes impressions d'ici. Ce camp là a été formidable, mais aussi combien utile pour moi, car après l'entraînement intensif subi avec l'immortel Kenneth, j'ai pu me débrouiller à peu près... bien que parfois je reste le bec dans l'eau, faute de vocabulaire, et alors je pousse un *Gurra!* retentissant !!!

Bref, je suis en Écosse, pays des cornemuses et de tout le reste. Grand Saint Paul ! qui Seigneurs du Bag-Pipe ! Et quel paradis pour ceux qui aiment cela ! Il faudrait que les sonneurs bretons puissent venir ici dans des camps aussi, rien que pour voir. Pour ma part, j'ai vu ! avec les yeux écarquillés et la bouche bée. J'ai pu, grâce à la complaisance de mon directeur, assister aux « Jeux » de Braemar. Ce ne sont pas les plus importants, mais en fin de saison dans la région d'Aberdeen, je n'avais pas le choix. C'était formidable. Je passe sur les événements sportifs qui n'ont rien de spécifiquement écossais ; à part « *Tossing the Caber* ». Mais cette « *caber* » est plus grande que les perches que j'ai vues à Carhaix (1), et ce qu'il faut en faire n'est pas des plus faciles, mais tu dois connaître cela. La grosse déception fut le fait que les compétitions de bag-pipe solo : *marches, reels, strathopeys* et *piobrach*, se déroulaient dans une tente éloignée de la grande arène principale. Par contre, sur le podium, devant la loge royale, nous avons pu voir les compétitions de danse : cinq ou six fois quatre compétiteurs pour le *Highland Fling*, ou la danse des épées, ou le reel. Mais tout cela se fait sur la pointe des pieds... De vrais danseurs de ballets !!! Et quel tricotage de jambes. C'est formidable à voir (pas question d'entendre les pieds des danseurs ou des danseuses, S. V. P.). Il y en avait de tous les âges, par catégories. Et j'ai été surpris de voir une danse qui s'appelle : « *the sailor's hornpipe* », dansée au son du bag-pipe, mais avec cette particularité que les danseurs portent l'uniforme de simple marin, blanc ou bleu marine. C'est une danse initiative de la vie du marin, et il faut être léger, endiablé et comique si possible.

Mais tout cela n'était rien. Et j'ai reçu le grand choc quand les « *Pipes-bands* » (2) sont entrés dans l'arène. C'est à vous couper le souffle. Il y avait la « *Black Watch* » (3), « *Glasgow Transport Pipe-Band* », « *Dundee Police* », « *MacKenzie Pipe-Band* », en tout 68 pipers et 32 drummers (4). Tous, sauf les MacKenzie, avaient le grand bonnet à poils et le kilt et le plaid de teinte rouge. *Sporran* (5) en crin blanc et noir. Guêtres blanches. Avec un peu de soleil et sur une pelouse verte, l'effet était formidable. Prends la City Police band de Glasgow à Morlaix et multiplie par trois... les deux tambours-majors avaient des casques rouge vif et des gants blancs.

Voilà pour les couleurs, maintenant, ce qui vous assooit littéralement, c'est le mécanisme surnaturel de leur marche et de leur jeu. *Ma Doue!* les cliques de chez nous ont le temps... mais au moins chez nous, ça ne sent pas l'armée à un kilomètre !!! Ce qui est vraiment fort, c'est leur manière d'enchaîner les airs : un lever de canne du « *Drum-major* », et les 68 pipers et les 32 drummers passent de la marche au *reel* ou au *strathopey*, ce qui ne doit pas être facile. Certains airs de danse, en particulier, sont de véritables morceaux de virtuosité. Mais je viens de lire un article sur les régiments écossais qui dit ceci : « Au bout de deux ans, l'apprenti piper peut déjà faire partie d'un « *pipe-band* » car même s'il fait des fausses notes, celles-ci seront couvertes par le reste de la clique... » ce qui est vrai, quand on écoute de loin.

Pour en revenir à Braemar, je n'ai jamais rien vu de semblable, ni entendu de si beaux airs. Certaines marches lentes, ou des mélodies, ou certains « *laments* » (marches funèbres) sont vraiment du tonnerre ! Et que dire de la qualité du jeu de tambour : ça fourmille d'idées originales, où les roulements succèdent à des coups secs et pétaradants — du *swing*. — C'est un spectacle que je n'oublierai jamais.

Hier et aujourd'hui, la ville d'Inverurie a reçu la visite de deux cliques. J'ai pu encore admirer la technique individuelle et surtout l'art de la parade,

car c'est de la parade au plus haut degré; plus on ressemble à un paon, mieux ça vaut ! Mais c'est beau. J'ai commencé à acheter des disques de bagpipes qui vous prennent aux tripes.

Pour passer à autre chose... J'ai vu John Rennie (6); je l'ai vu à la sortie d'un concours de pipers à Aberdeen, il y a quinze jours. Comme je suis à trois quarts d'heure d'autobus d'Aberdeen, j'espère aller le revoir. Il m'a dit qu'il me ferait signe. Nous avons bavardé longuement de la Bretagne, du biniou, de la bombarde, des danses, des costumes, du Camp de Fouesnant, du peu que je sais de la B. A. S. et tout cela en un quart d'heure. Mais nous nous reverrons un de ces jours pour discuter de tout cela et du reste. Il joue bien de la Cornemuse, John Rennie...

Mais dans mon patelin, il n'y a pas de clique..., il n'y a qu'un seul piper qui n'a pas sonné depuis deux ans. C'est une ville un peu industrielle et les jeunes vont au cinéma ou au bar, boire de la bière et jouer aux fléchettes, mais ils ne s'occupent pas de cornemuse.

Même les classes de « *Scottish Country dancing* » n'attirent pas d'élèves mâles. Mais ces danses-là se dansent avec des orchestres, *pouah* !

Bref, c'est un beau pays. C'est beau comme tout; c'est fort comme tout sur l'instrument national, car c'est assez nationaliste ! C'est un pays riche qui envoie des tas de choses à l'Angleterre. L'Écossais moyen ne semble pas aimer les Anglais. — Oh, mais pas du tout !

Ce qui me manque, c'est les danses bretonnes, *Ach* ! une bonne danse bien bretonne, comme le pach'pi de Coray, ou de Corlay, ou d'Auray, ou de Carhaix, ou de Morlaix... (n'est-ce pas Polig ?). Trêve de plaisanterie, quelque chose quoi ! Heureusement je pourrai me consoler avec Louis Joubin, de la J. B. U. qui est à Aberdeen; celui dont tu avais décrit le costume à Saint-Malo : veste de Baud, gilet de quelque part ailleurs, chapeau d'ailleurs encore... Ce n'était pas de sa faute, hélas ! C'était le bon temps.

Bref ! (si l'on peut dire), voilà la situation. Comment va la B. A. S. et « *Ar Soner* » ? Pourvu que ça dure ! A propos, j'ai entendu à la B. B. C. un reportage sur le Bleun-Brug de Locronan, et je ne faisais pas le fier quand mes hôtes Écossais ont entendu une chanson en breton sur l'air du « *Skye Boat song* » (*Over the sea to skye*). Encore un ! (7).

Et la Clique de Carhaix ? Et les Cercles Celtiques et autres organisations où les Bretons s'agitent en cadence ? Si on pouvait trouver deux cercles où la « même danse » est enseignée de la même façon ? Je me rappelle encore les palabres à Fouesnant, ou ailleurs : « *Moi je l'ai apprise avec un tel, de tel endroit* ». « *Et moi, mon vieux, je l'ai vue dansée par des paysans, à tel endroit !* » « *A Chartres, on dansé comme ceci* ». « *A Brest, comme ça, à la J. U. B. autrement* ». Evidemment, il y a aussi la version authentique, que trop peu connaissent. Pourvu que ça vienne !

Je pense à quelque chose, si la B. A. S. pouvait envoyer un groupe d'élite (sonneurs, chanteurs, danseurs) en Écosse, ce serait formidable. Parce qu'ils sont loin de soupçonner l'existence de tout ce que la B. A. S. a fait; et ceux à qui j'ai parlé du biniou en Bretagne, me sortent innocemment, quelques jours après, « *How are your French Bag-pipes ?* ». Quant à la danse il leur est encore plus difficile de s'en faire une idée. D'ailleurs, il faut bien l'avouer, ils se fichent éperdument de la Bretagne; ils ne savent pas ce que c'est. Ils connaissent les Irlandais, ils n'aiment pas les Gallois, et ils ignorent les Bretons. Vraiment, si c'est possible un jour, il y aura du pain sur la planche. Mais on aura à faire à des connaisseurs en Bag-pipe — et il faudra soutenir la comparaison. *Hum* !

Enfin on verra, *Gurun* ! Si seulement j'avais su sonner du biniou, si j'en avais eu un... Peut-être ramènerai-je une cornemuse ? si je suis assez riche... car, j'ai honte de l'avouer, je préfère le son plus grave du bag-pipe à celui du biniou. Et pourtant les airs bretons valent bien les airs écossais; ils sont certainement bien différents les uns des autres.

Je ne voudrais pour rien au monde, commencer une dixième page, c'est déjà beaucoup trop. Donc, kenavo ! mes amitiés à tous ceux que je connais, à Carhaix, ou ailleurs. Je suis à ta disposition si tu as besoin de quelque chose.

Bien biniousement !

Paul KERAUDREN,
c/o Miss Raeburn, 29 Watt Crescent,
INVERURIE (Aberdeenshire), SCOTLAND.

1) Le « lever de perche » est un sport commun à l'Écosse et à la Bretagne. Si en Bretagne la règle prévoit simplement le « lever », en Écosse, elle exige en plus un « lancer ».

2) Pipes-bands : clique de cornemuses et tambours.

3) Black Watch, nom du Glan portant un kilil foncé (bleu marine et vert foncé).

4) Drummer : tambour. Drummer : batteur de tambour.

5) Sporrans. Le sporran est cet accessoire vestimentaire que portent les Écossais et Irlandais, sur le devant de leur kilil. Il remplace les poches (ou le sac à main). Les crins ou le métal cachent un sac en cuir.

6) John Rennie, Pipe-Major d'Aberdeen, avec qui Polig est en relation et qui assistera probablement, au Camp B. A. S. de 1950.

7) Ce chant est connu en Bretagne sous le nom de « Luskell va bag ».

DOARE EMBREGER AR BINIOU
HAG AR VOMBARD

LA METHODE DE BINIOU
ET DE BOMBARDE

Les anches de bombarde et levriad

Les anches de ces deux instruments sont différentes, et par leurs dimensions et par leur fabrication. Ces anches que l'on peut se procurer, soit à mon adresse à Ploërmel, soit chez Robert Marie, rue Maupertuis à Rennes, sont livrées brutes de fabrication. Les anches de basson, de hautbois, de cor anglais, etc., sont toujours livrées ainsi; c'est le musicien qui règle et accorde son anche à ses lèvres, à son souffle. Une anche accordée pour l'un ne serait pas nécessairement bonne pour un autre.

L'anche de bombarde

Comme l'anche du levriad, l'anche de bombarde se compose de deux lamelles vibrantes, taillées dans la partie nerveuse du roseau. La qualité du roseau est d'importance primordiale: il faut qu'il soit sec et franc. Le séchage du roseau dure plusieurs années et nécessite des soins permanents: les tiges de roseau placées verticalement dans un lieu abrité du soleil et de l'humidité, — mais bien aéré — sont fréquemment retournées, c'est-à-dire qu'on les change de bout afin d'éviter une concentration de la sève à l'une des extrémités. L'étuvage du roseau enlève à celui-ci toutes les qualités requises en lutherie; les pannières de fleurs ou de fruits sont en général faits de roseaux étuvés, c'est-à-dire séchés à la chaleur en quelques jours.

FABRICATION

Pour fabriquer des anches de bombarde il faut du roseau de diamètre extérieur d'environ 20 à 25 mm. Ce roseau, débité entre les nœuds, est fendu en quatre parties égales. (Fig. 1).

1°) Chaque quartier est mis à tremper dans de l'eau pendant quelques heures, avant de le travailler. Le roseau séché est cassant; en lui redonnant une humidité superficielle, on diminue énormément les risques de casse.

2°) L'opération suivante consiste à GOUGER le quartier de roseau, c'est-à-dire à diminuer son épaisseur, tout en conservant le plus possible la

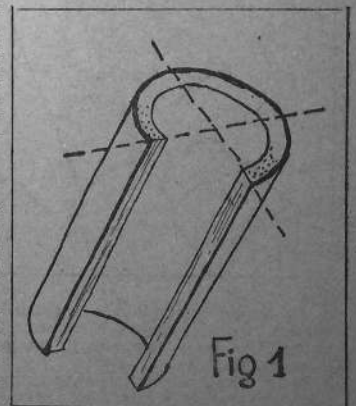


Fig 1

AU SOMMAIRE DU PROCHAIN NUMERO, outre les chroniques habituelles, nous pouvons déjà annoncer: un conte en breton de Paotr Treour; une danse de Cornwall, le « Helston Furry »; les « Faltazi Gwenedeg »; un « libre propos » sur le rôle des cercles celtiques; un photomontage sur le concours des meilleurs sonneurs 1949, etc.

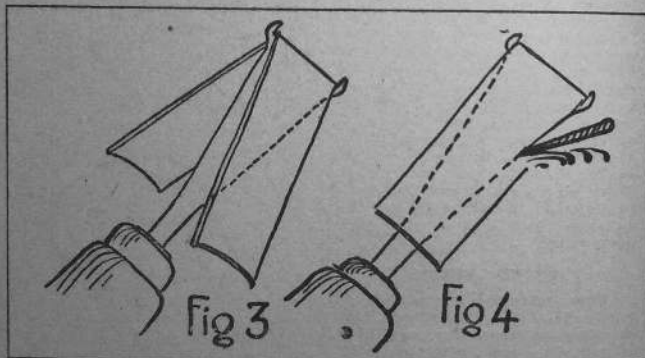
forme extérieure. Voir figure 2 : la partie hachurée est celle qui doit être enlevée à la gouge.

Afin d'obtenir un prix de revient modique et de commercialiser la fabrication des anches, des petites gougeuses mécaniques ont été mises au point. La gouge est remplacée par un petit rabot en bronze actionné par un bras ; ce petit rabot enlève un léger copeau, à l'aller et au retour. Le roseau lui-même, pour cette opération délicate, doit nécessairement être fixé, sans risque de déplacement. Un socle en métal, entaillé de dimension, reçoit le roseau, et des butées réglables, le fixent de chaque côté.

Le gougeage mécanique a l'avantage d'être très précis, d'une régularité totale, d'une plus grande rapidité et d'être réglable à la profondeur désirée. Chaque sonneur ne peut évidemment posséder une gougeuse mécanique, mais il serait souhaitable qu'il se procure un « socle » de métal (à la rigueur il peut être de bois dur) entaillé de la dimension du roseau. Ce socle fixé à un établi ou à une table, permet d'agir avec une plus grande précision et une plus grande liberté.

3°) L'opération suivante est le **PLIAGE**. Cette opération est encore plus délicate que le gougeage. Le roseau peut se fendre sur les côtés. Pour limiter ces risques, il faut couper la fleur extérieure du roseau, à l'endroit exact où se fera le pliage, c'est-à-dire en son milieu et en travers.

4°) La **TAILLE** (Fig. 3). Il est indispensable de posséder un gabarit métallique semblable à celui représenté par la figure 3. Ce gabarit peut être fait dans un morceau de tôle, lame de scie, etc.



Le roseau étant plié sur le gabarit, la taille commence. Les deux côtés doivent être symétriques, il est donc indispensable de les couper en même temps. Une lame bien aplatie est nécessaire ; (une lame à biseau à la rigueur). (Fig. 4)

Vous possédez alors un roseau « gougé » et « taillé ».

5°) Ce roseau prêt à être fixé sur un tube, est encore humide de son séjour dans l'eau. Il faut le laisser sécher complètement.

6°) **MONTAGE DE L'ANCHE**. Le roseau gougé et taillé a maintenant perdu son humidité. Il faut encore cependant le mettre à tremper cinq minutes. C'est un délai que l'usage a fixé, comme étant ni trop long ni trop court. Ce « mouillage » est d'une importance plus grande qu'on ne le pense, car un roseau taillé casse au montage, s'il est trop humide ou trop sec.

Le tube lui-même nécessite une préparation spéciale. Les anciens le fabriquaient dans du fer-blanc, dans du cuivre, puis l'aluminium est venu plus tard. Mais le fer-blanc rouille lui-même, rouille le roseau, rouille la flasse ; l'aluminium est trop mou et se déforme aisément.

Les tubes de cuivre sont les meilleurs. Il n'est pas utile de présenter

ici la fabrication du tube, puisqu'ils existent maintenant dans le commerce, à un prix très modique, en cuivre soudé et poli.

Le tube est présenté entre les deux lamelles, bien centré. Il faut faire en sorte que la partie elliptique du tube arrive exactement au point où les deux lamelles se réunissent au ficelage (Figure 5).

Cette position du tube par rapport aux lamelles, doit être surveillée constamment pendant le serrage des fils. Elle ne doit pas se déplacer le moindre centimètre.

7°) A l'aide d'un fil très solide (lin ou chanvre), les lamelles seront serrées très fortement sur le tube ; le fil ne devra pas se chevaucher mais au contraire, chaque tour de fil rasera le tour précédent. Cette opération doit obligatoirement se faire de bas en haut. Un demi-tour après avoir atteint l'ellipse du tube, le ficelage s'arrête ; le fil revient alors en spirale presque directe vers les premiers tours du bas ; le serrage du fil continue alors vers la partie ronde du tube. Deux clés bien serrées (ou plusieurs) arrêteront le fil.

8°) Afin que le fil ne puisse se relâcher, ou les clés d'arrêt se défaire, il faut vernisser toute la partie filassée. Employez un vernis à l'alcool ou un vernis cellulosique (rouge à ongles par exemple).

9°) Lorsque le vernis est sec la réduction de l'épaisseur des languettes commence. Jusqu'à la « plume », à l'aide d'un canif bien aiguisé (en tenant l'anche comme un crayon contre le pouce), la fleur, puis une partie de la matière tendre du roseau, sauteront en légers copeaux. Cette opération doit traiter les deux côtés de l'anche, d'une manière identique.

10°) La coupe libérant les deux languettes (Fig. 6) termine la seconde

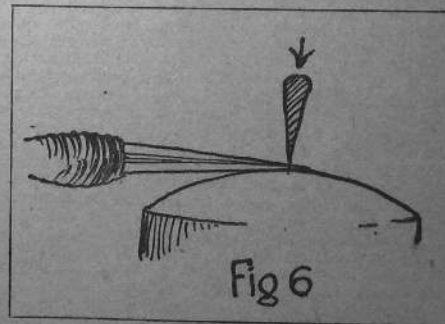
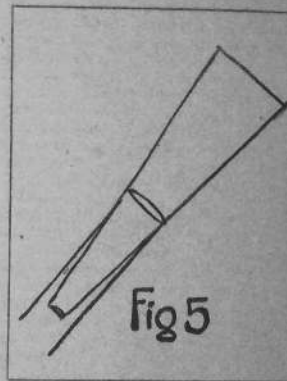
phase de la fabrication. A l'aide d'une lame très coupante, — l'anche reposant sur un billot de bois dur — et, soit en appuyant fortement, soit en tapant sur le dos de la lame, l'anche trouvera sa forme. Il faut éviter de couper les lamelles d'une autre manière : l'expérience a prouvé que celle-ci est la meilleure.

Vous avez maintenant une anche brute, telle qu'elle est vendue dans le commerce. Elle n'est pas accordée, elle n'a pas un beau son, elle est dure et ne s'adapte pas parfaitement dans le cône de la bombarde.

REGLAGE

Cette opération se divise en deux phases principales qu'il faut nécessairement faire simultanément et en plusieurs fois : le *grattage* et l'*accordage*.

La première opération à faire est le *filassage* de l'anche, c'est-à-dire recouvrir la partie couverte de fil, d'une couche de flasse suffisante pour permettre à l'anche de s'adapter parfaitement dans le cône de la bom-



barde. Comme il a été dit dans la leçon précédente, une butée existe dans ce cône; le tube doit aller jusqu'à cette butée, et la filasse n'a d'autre utilité que de bien centrer l'anche et de la maintenir dans la bonne position.

a) Le premier grattage intéresse tout d'abord toute la longueur de la lamelle (Fig. 7 a). Le second (Fig. 7 b) n'intéresse que l'extrémité: on dit habituellement donner le timbre. Le grattage a adouci l'anche, lui donne du son, la rend plus ou moins facile. Le grattage b donne la qualité du son.

Le grattage ne peut se contrôler qu'en essayant l'anche. Il faut pour cela l'adapter à la bombarde et monter la gamme; si l'on veut une anche parfaite, il faut essayer la deuxième octave. Une anche peut être très bonne sur l'étendue de la première octave et ne donner que quelques notes de la seconde octave; c'est le grattage qui lui donnera toute son étendue. En un mot, chaque opération de grattage est suivie d'un essai de l'anche sur la bombarde, et ce jusqu'à obtention de la qualité désirée.

Une anche à lamelles trop épaisses a un son nasillard et claironnant. Une anche à lamelles trop fines, se bloque ou détonne dans les notes aiguës. Un juste milieu est donc nécessaire; seules la pratique et la connaissance d'une bonne anche vous donneront ce juste milieu.

Le grattage peut se pratiquer de plusieurs manières. Certains sonneurs utilisent une lame de couteau, d'autres le papier de verre (qui est à déconseiller), d'autres encore la lime plate et fine. La lime possède l'avantage d'user régulièrement le bois, en évitant les éclis qu'un mauvais maniement du couteau rend fréquents.

b) L'accord s'obtient en diminuant la longueur des lamelles vibrantes. Ces lamelles se coupent de la même manière qu'à l'opération n° 10. (Voir figure 6.) Le principe physique qui veut qu'en diminuant la longueur d'un corps vibrant (corde de violon, tuyau d'orgue, etc.) on hausse la tonalité du son produit, s'applique également aux anches à lamelles battantes.

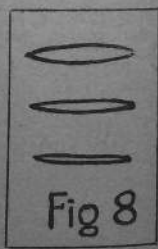
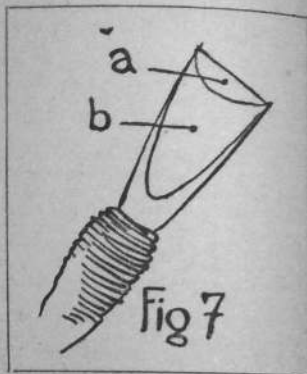
Il faut couper progressivement, quelquefois d'un demi-millimètre. Essayer l'anche après chaque coupe, la gratter, lui redonner le timbre qu'elle a perdu, la recouper, l'essayer à nouveau, etc., c'est une opération lente et délicate. L'accord peut être vérifié, soit sur un diapason, soit sur un instrument de musique (piano, etc.). La tonalité de si bémol de la bombarde exige que l'anche soit adaptée à cette tonalité; si l'anche est trop courte, ou trop longue, l'instrument paraîtra faux.

Il existe encore une autre manière de fixer le ton, c'est la voie (Fig. 8); l'écartement des lamelles doit être contrôlé à chaque opération de grattage ou de coupe d'accord. Sur les trois dessins de la figure 8, celui du milieu indique la perfection à obtenir. L'écartement des lamelles a une grande importance.

Pour donner de la voie à une anche, il faut à l'aide des ongles des pouces, appuyer au ras du filassage, c'est-à-dire à l'endroit le plus solide de l'anche.

Pour ôter de la voie, prendre l'anche entre le pouce et la deuxième phalange de la main gauche, le filassage se trouve caché, et seules les lamelles sont apparentes. À l'aide du pouce et de l'index de la main droite, masser fortement les lamelles, par un mouvement de recul des doigts.

De même que l'épaisseur des lamelles, la voie d'une anche est de grande importance pour l'obtention de la deuxième octave. Une anche trop fermée se bloque, et la deuxième octave ne vient pas; une anche trop ouverte claironne, et est trop dure pour permettre de donner les premières notes de la deuxième octave.



L'essai de l'anche sur la bombarde sera le meilleur moyen d'obtenir la voie nécessaire.

(Une anche qui vient de subir un grattage a baissé un peu de ton, la coupe des lamelles doit tenir compte de ce fait, et l'on doit en conclure qu'il faut d'abord gratter, avant de couper, si l'on veut éviter les surprises.)

Il faut préciser une fois encore que le réglage d'anches est strictement personnel. C'est pour cette raison que les anches sont livrées brutes. Chaque sonneur a ses habitudes, ses manies, l'un aimant une anche douce, l'autre une anche dure, celui-ci habitué à pincer des lèvres plus que celui-là, etc.

Le sonneur fabriquant lui-même ses anches, ou habitué à les régler, se refuse toujours à prêter celle dont il se sert, car il craint — à juste raison d'ailleurs — qu'une manière différente de pincer, de souffler, ne la déforme. L'expérience lui a enseigné énormément de petits « trucs » de métier qu'ignorent en général ceux qui empruntent une anche au voisin.

DORIG LE VOYER.

Prochaine leçon: L'anche de levriad (fabrication et réglage). — Les anches de bourdon (fabrication et réglage).

PELL DIOUZH AR VRO

LOJN DU PAYS

LES BRETONS A SAIGON

Les Amicales de Bretons organisées aux quatre coins du Globe (sic!) groupent des centaines de compatriotes. Parmi les plus vivantes, il convient de citer celle de Cochinchine.

À Saïgon (et non Saïgon) paraît même chaque mois, un petit journal breton ronéotypé qui a pour nom « La Bretagne à Saïgon » et en sous-titre: « Sav-Breizh! ». Le numéro 1 fut tiré à 90 exemplaires. Le numéro 2 à 200, et le numéro 3 à 300. Cette progression rapide est la preuve de la vitalité et de l'importance de cette Amicale.

Voici ce qu'en pense le « Journal d'Extrême Orient »:

« C'est une petite revue, toute petite revue, modestement ronéotypée, mais qui ne manquera pas de prospérer car il n'est point un Breton qui ne tienne à retrouver un peu de l'air du pays natal. »

« C'est à l'initiative du Comité et de l'Amicale des Bretons, notamment de son secrétaire délégué à la propagande, M. Quatrebœufs qu'est due cette innovation. »

« Ainsi, outre les réunions fréquentes; les liens entre Bretons seront resserrés, grâce à ce trait d'union Sao Breiz. »

Mais les activités de cette Amicale ne se bornent pas à l'édition mensuelle de ce petit journal; d'importantes réalisations sont à signaler; des projets dignes d'intérêt sont à l'étude.

Deux fois par mois, les premier et troisième dimanches, de 10 heures à midi, à La Reine Pédaque, 54, boulevard Charrier, les membres de l'Amicale se réunissent pour... prendre l'apéritif et parler du pays.

Un calendrier breton « Deiziadur 1950 », sous couverture aux couleurs nationales, en langue bretonne, donne les noms des saints bretons. Ce calendrier, vendu au profit des œuvres de l'Amicale, a été remarquablement exécuté sur les presses de la maison Nam Thanh.

Le 31 juillet, pour la Sainte-Anne, un banquet breton fut servi à la « Rôtisso-

rie de la Reine Pédaque»; le menu, comme on peut le constater, était des plus bretons: La Cotriade des Pêcheurs Bretons, — Les fruits de la mer, — L'andouille fumée, — La hure de porc, — Le cuisseau de porc à la Bretonne, — Les choux-fleurs, — Les crêpes bretonnes, — Vins variés. — (Il ne manquait que le cidre!)

Cette campagne est menée en faveur des commerçants bretons; Bretons, achetez breton! est devenu un slogan.

Cette action sera bientôt renforcée par la distribution de mille panonceaux représentant l'écusson de Bretagne, et qui seront apposés sur la demeure des Bretons de Saïgon.

D'intéressantes initiatives sont à noter: narrations des millitaires bretons par des civils bretons; création d'une équipe de joueurs de boules; formation progressive d'une bibliothèque bretonne, par l'achat en Bretagne de livres d'intérêt breton, en langue bretonne et en langue française; abonnement aux journaux et revues de Bretagne.

Il est intéressant pour nous, Bretons de Bretagne, de constater l'effort de nos compatriotes exilés, pour maintenir l'esprit breton. Aidons les. Adressons-leur livres et revues de Bretagne, publications et journaux.

Meilleurs vœux à tous nos compatriotes de Cochinchine.

P. TREVEZEL.

— 0 —

UNE AMICALE DE BRETONS EST CREEE A FORT-LAMY (Tchad)

Le 16 octobre 1949, sous l'impulsion de notre compatriote, M. Gourlet, originaire de Concarneau, et directeur de la sûreté du Tchad, une Amicale s'est donné pour but de grouper tous les Bretons exilés. Près de 70 Bretons vivent à Fort-Lamy. De toutes les provinces françaises, c'est la Bretagne qui fournit le plus grand nombre de « blancs ».

Un groupe folklorique est en projet. Nous en reparlerons.

P. T.

Troisième leçon

VOCABULAIRE

Mais : *Met*.
Sans : *Hep*.
En : *E, En*.
Où : *Pelec'h*.
Ou (ou bien) : *Pe*.
Comme : *Evel*.
Après : *Goude*.
Avant : *A-raok*.
Devant : *Dirgk*.
Avec : *Gant*.
Ici : *Amañ*.
Là : *Aze*.
Dans : *E-barzh*.
Beaucoup : *Kals*.
Peu : *Nebeut*.
Chez : *E-ti*.
Trop : *Re*.
Entre : *Etre, kenetre*.
Sous : *Dindan*.
Où : *Ya* — Non : *Nann*.
Sauf : *Nemet*.
Bien : *Mat* — Très bien : *Matre*.
Encore : *C'hoazh*.
Donc : *Eta, 'ta*.
Derrière : *A-dreñv*.
Maintenant : *Bremañ*.
Autrefois : *Gwechall*.
Bientôt : *Hep-dale, disale*.
Tout à l'heure : *Bremaik*.
De nouveau : *Adarre*.
Au sujet de : *Diwar-benn*.
Souvent : *Alles*.
Quelquefois : *A-wechou*.
Toujours : *Atav*.
A chaque instant : *Bepred*.
D'un bout à l'autre : *Penn-da-benn*.
Neuf, nouveau : *Nevez*.
Il y a : *Es eus*.
C'est : *Ev*.
Peut-être : *Marteze*.
Apprendre : *Deskiñ*.
Sonner : *Senñ*.
Faire : *Ober*.
Chanter : *Kanañ*.
Attendre : *Gortoz*.
Jouer : *C'hoariñ*.
Être : *Bezañ (bout)*.
Avoir : *Kaout (endevout)*.
Danser : *Danñsal (korollañ)*.
Mon, ma, mes : *Va (ma; populaire)*.
Ton, ta, tes : *Da*.
Son, sa, ses (à lui) : *E*.
Son, sa, ses (à elle) : *He, hec'h*.
Notre : *Hon, hor, hal*.
Votre : *Ho, hac'h*.
Leur : *O*.

GRAMMAIRE

Les prépositions ont en breton la particularité de se conjuguer.
Exemples :

A moi : *Din*.
A toi : *Dit*.
A lui : *deshañ*.
A elle : *Dezhi (dei; populaire)*.
A nous : *Dimp (deomp)*.
A vous : *Deoc'h*.
A eux (à elles) : *Dezha*.
Pour moi : *Evidou*.
Pour toi : *Evidout*.
Pour lui : *Evitañ*.
Pour elle : *Eviti*.
Pour nous : *Evidomp*.
Pour vous : *Evidoc'h*.
Pour eux (elles) : *Evito*.
Autres exemples :
Gañin : Avec moi.
Oushit : Contre toi.
A-raozañ (dirazañ) : Devant lui.
Eveti : Comme elle.
Etrezomp (kenetrezomp) : Entre n.
Hepdoc'h : Sans vous.
Nemedo : Sauf eux.
Etc.

CONJUGAISON

Le verbe OBER (faire) peut être considéré comme le principal auxiliaire de la langue bretonne. Il peut même se conjuguer avec lui-même.
Ober a ran : je fais (littéralement : faire je fais).

Je fais : *Me a ra — a ran*.
Tu fais : *Te a ra — a rec*.
Il fait : *Eñ a ra — a ra*.
Elle fait : *Hi a ra — a ra*.
Nous faisons : *Ni a ra — a reomp*.
Vous faites : *C'hwì a ra — a rit*.
Ils (ou elles) font : *I a ra — a reont*.

REMARQUE. — Il y a donc deux possibilités de conjuguer un verbe :

1°) En utilisant l'infinitif avec OBER : *Gortoz a ran* (attendre je fais) ; j'attends ;

2°) Sans l'auxiliaire OBER : *Me a c'hortoz* (moi j'attends) ; j'attends.

La leçon suivante donne de plus amples précisions à ce sujet.

EXERCICES

Traduisez en français :

Me a zo diskibl-soner. — Te a zo un talabarder mat. — Eñ a zo ur biniawer. — Ni a zo eus Kevrenn-C'hlazig. — C'hwì a zo eus Kevrenn-Rostren. — I a zo eus Kevrenn-SNCF-Keraz. — Me am eus ur vombard vrav. — Te ac'h eus ur biniou mat. — Eñ en deus lañchennoù mat evit ar c'horn-boud. — C'hwì oc'h eus un doare-embreg evit ar biniou hag ar vombard. — I o deus ur strollad sonerion. — Me a ra lañchennoù korn-boud. — Te a ra tonioù biniou. — Dorig a ra biniawoù, bombardoù, ha lañchennoù. — Ni a ra lañchennoù bombard. — C'hwì a ra labour. — I a ra labour mat.

Traduisez en breton :

Où y a-t-il des bonnes bombardes ? Sans garniture ou avec garniture ? Comme la bombarde du vieux sonneur. — Dorig fait des bombardes noires avec garnitures blanches. Et où y a-t-il des biniou ? Chez Dorig aussi. Tu as un biniou et une bombarde ? Non, mais j'apprends (1) à jouer avec le biniou et la bombarde de mon ami Jean (Yann). Il a un beau biniou, mais sa bombarde est mauvaise. Je danse la gavotte et je chante en breton ; je suis d'une génération de sonneurs et j'attends un biniou de chez Dorig pour devenir un bon sonneur. Le biniou de mon ami est rouge avec des garnitures blanches. Il apprend à sonner des airs de danse. — La « Méthode de Biniou

et de Bombarde » de Dorig est faite (à sa grât) pour les élèves-sonneurs. — Tu sonnes très bien du biniou. — Je danse un jabadao. — Tu dances une gavotte. — Il danse un pach'pi.

Nous chantons un chant de marche. — Vous attendez les vieux sonneurs. — J'apprends à sonner de la bombarde avec eux. — Ils m'apprennent (apprendre ils font à moi) de beaux airs de marche. Quelquefois ils sonnent pour moi des mélodies (*hesonerezhioù*) et des airs de danses d'autrefois. — Maintenant il y a des airs nouveaux. — Les vieux sonneurs font toujours leurs anches. — Ils font aussi des airs. — Ils dansent et ils chantent, et ils nous apprennent (apprendre ils font à nous) les danses et les chants d'autrefois. — Les vieux sonneurs sont nos amis.

(1) REMARQUE. — J'apprends à jouer, littéralement : apprendre je fais à jouer : *deskiñ a ran c'hoariñ*, et non : *deskiñ c'hoariñ a ran*.

CONJUGUEZ les verbes suivants au présent de l'indicatif, à l'aide de l'auxiliaire faire, et sans l'auxiliaire faire :

Sonner, apprendre, jouer, faire, attendre, danser, chanter.

Exemples :

Senñ a ran — me a son.
Senñ a rez — te a son.
Senñ a ra — eñ a son, hi a son.
Senñ a reomp — Ni a son.
Senñ a rit — c'hwì a son.
Senñ a reont — i a son.

D'AR SEIZH AVEL

AUX SEPT VENTS

DES ANCHES DE BUIS ?...

Des roulades de bombarde sur un coteau boisé dominant le BLAVET. Dieu qu'il est gai le son de la bombarde au fond du bois !

En quelques minutes des promeneurs ont repéré le lieu d'où part la sonnerie « skintin » et s'en viennent troubler l'apprenti sonneur (de B. A. S. bien entendu), qui s'était choisi un coin de solitude pour s'entraîner.

Il est confus, notre apprenti. Mais qu'importe aux bons vieux qui l'entourent ! Ils sont tellement heureux de retrouver un instrument et des airs qui faisaient la joie de leur jeunesse.

Bien sûr ! on n'a pas oublié le breton dans cette bonne région du BLAVET, ni les sones, ni les gwerzes, ni les danses. Aux noces on danse ici, couramment encore, avec allégresse et même avec une fureur sacrée, des rondes en laridé et en gymnaska, des bals à deux au rythme particulier (une manière de pas de polka). Mais cela se fait au son de l'accordéon. Il y a d'ailleurs, des accordéonistes virtuoses en ce pays. Cela ne vaut tout de même pas notre vieux biniou, soupirent les vieux. Rien de tel pour vous mettre le cœur et les jambes en fête, disent-ils en égrenant des souvenirs.

Et notre apprenti les écoute ravi. Sa science est toute neuve. Ses nouveaux amis complètent sa documentation.

« Voici comment de notre temps on fabriquait une anche de bombarde. Avec un bout de roseau de bambou bien sec, que l'on fendait en deux. On cassait une moitié, sans la rompre complètement, pour replier l'une sur l'autre, les deux lèvres que l'on taillait ensuite patiemment... Les anches de bourdon étaient faites, comme aujourd'hui, du même roseau. Mais il n'était pas rare d'en fabriquer avec du sureau jeune, dont on avait évidemment, extrait la moelle. Quant au *levriad*, la meilleure anche était en « buis. »

Voilà, en gros, ce que disent ces anciens à notre jeune B. A. S. qui se fait un devoir de nous en faire part.

Nos maîtres luthiers souriront peut-être. Cependant, il n'est pas mauvais que chaque adhérent de B. A. S. recueille ainsi, souvenirs et documentation.

LA MOISSON EST BELLE.

Il a fait très chaud aux Vêpres et à la procession. Aussi le cidre coule à flots, sous les ombrages célèbres de Pontcallec où les pardonneurs se retrouvent en famille, au soir du grand pardon de Sainte-Anne-des-Bois. On s'interpelle joyeusement, d'une table à l'autre. Et voici que des accents de flûtiau retiennent l'attention. Oh ! des accents bien timides ! C'est une toute jeune fille qui a décidé de s'entraîner au flûtiau, pour se faire la main. Plus tard elle essaiera le biniou. On s'amuse dans son petit cercle avec le modeste flûtiau qu'elle vient d'acheter, il y a un instant.

Mais quelqu'un a mieux entendu que d'autres. Question d'oreille ! C'est notre ami MENTEC DU CROISTY, vieux compagnon de Louis NOUVEAU, le champion de biniou de Saint-Tugdual. Ces deux-là sont sur la brèche depuis longtemps, bien avant B. A. S. sans doute et ils restent, pour nous, la sympathique vieille école. Sympathique ? Et combien ! Surtout à voir.

Mentec quitte sa place pour venir donner une leçon très appréciée, à nos demoiselles qui n'en n'espéraient pas tant. Et d'expliquer les différences du flûtiau avec le biniou et la bombarde en de savantes variations.

Le plus heureux était encore notre bon Mentec enchanté qu'il est, de voir que la relève se fait grâce à la dynamique jeunesse de B. A. S.

UN SOIR DE GRAND PARDON.

Ces échos nous confirment dans la popularité et l'éternelle jeunesse de nos instruments nationaux.

Ce sont eux qui accrochent le peuple, mieux que toutes les réthoriques. Ce sont eux qui chassent les noirs cafards des crises économiques, des inquiétudes doctrinales, éliminent les toxines qui, lentement, empoisonnent l'âme populaire.

Elle se retrouve toute bretonne, auprès de nos sonneurs qui n'ont peut-être pas mesuré suffisamment leur responsabilité de rééducateurs. Nous nous amusons, nous nous grisons même de notre propre musique. Mais n'oublions pas qu'elle prédispose l'âme de tout breton, aux exaltations salutaires.

L'âme de tout un peuple se retrouve au défilé sonore d'une bonne clique B.A.S. Cela peut paraître enfantin à ceux qui ne nous comprennent pas. Et pourtant, c'est vrai et rien ne peut l'empêcher d'être vrai.

Il faudra encore beaucoup d'application, beaucoup de discipline, beaucoup de vrai folklore c'est-à-dire de vraie science du peuple, pour que B. A. S. réalise les espérances qu'il porte.

Un jour viendra, et pourquoi pas ? où la jeunesse de B. A. S. après de patients efforts, aura enfin drainé, dans un enthousiaste mouvement, toute la jeunesse saine de Bretagne.

On peut rêver, pour cette jeunesse, d'une fête-type qui touche aux fibres les plus intimes de l'âme populaire.

La Saint-Jean, par exemple, et ses feux de joie. Quel symbole pour la jeunesse, que cette fête de la flamme, de leur flamme ! (1)

On peut imaginer une Saint-Jean de Bretagne où les feux allumés par nos jeunes et les sonneurs de biniou, se répondront d'une colline à l'autre, sur toutes les collines de l'Armor et de l'Argoat.

A-t-on le droit de rêver d'une telle féerie où s'exalterait l'âme et l'imagination de tout un peuple ?

Pourquoi pas ? Un jour viendra... Un deiz e vo....

JOS. P.

P.-S. — Ce rêve de notre ami Jos, d'une féerie où s'exalterait l'âme et l'imagination de tout un peuple, de notre peuple, le peuple de Bretagne dont nous sommes, pourrait aisément devenir réalité.

Que pensent les sonneurs B. A. S. et les amis du Mouvement, de ces tantad de l'amitié, allumés sur les cairns de l'Arrez ou des Montagnes noires ? De Menez-Hom au Karreg-an-tan, des Monts-du-Laz aux collines de Lescouët, des contreforts des monts Saint-Michel, Kador, Roc Trevezel, au Menez-Bré et des Roches de Saint-Houarneau au crêtes du Méné ? Le 24 juin 1950, Solstice d'été du « kreis-kantvet », pourrait être, avec l'accord de tous, la date historique du lancement d'une tradition ?

Amis sonneurs, dites-nous ce que vous en pensez ?

Quant à nous, nous imaginons des groupes de jeunes de Bretagne réunis sur les cairns autour d'un tantad de fagots, attendant le signal d'embraser les cimes du pays, puis guettant à l'horizon, les feux des amis. Des danses, des chants, des airs de biniou. De la joie saine et de l'amitié sincère. Une atmosphère de fraternité. Une chaîne de feu, symbole d'une force et d'un idéal, illuminant le Pays-du-bout-du-Monde, et qui voudrait dire : « Bretons, mes frères, ce soir ceux d'entre vous qui n'ont jamais cessé de croire en la Bretagne et en tout ce qu'elle représente, sont réunis sur les hauteurs où nos ancêtres allumaient les signaux ; ce soir la jeunesse de Bretagne communique dans l'amour qu'elle porte à son pays ; ce soir la joie est sur les monts, la joie saine qui fortifie le corps et l'âme... »

Amis sonneurs, dites-nous ce que vous en pensez ?

POLIG.

(1) Conférer dans notre précédent numéro d'AR SONER le chant « Holleika evit an Tan », page 31.

GOULENNOU HA RESPONTOU

QUESTIONS ET REPONSES

GOULENN. — Sonneur exilé et isolé, n'ayant pour tout bagage que le « Sonit 'ta Sonerion », et ayant peu d'espoir de pouvoir me former « au contact du peuple » — sinon à l'heure de la retraite — je désirerai cependant ardemment connaître les danses que je sonne ; et je suis confus d'avouer mon ignorance quand les quelques compatriotes qui m'entourent me prient de leur indiquer les pas des danses que je joue.

...Toujours pour les isolés dans mon genre, il manque aux airs du « Sonit 'ta » la valeur de la noire, à chaque morceau. Dans l'éventualité d'une leçon de danses par numéro d'« Ar Soner », il faudrait nous indiquer tous les airs du « Sonit 'ta » qui peuvent se jouer pour la danse décrite et à quels rythmes, ceux-là doivent être sonnés.

E. A.

... Nous désirons, mes camarades et moi, apprendre les danses bretonnes pour égayer les veillées de notre petit groupe amical breton. Existe-t-il une documentation (livres ou revues) sérieuse en ce domaine ? Si oui veuillez nous indiquer ses références, et où l'on pourrait l'acquérir... Une amie d'« Ar Soner »

RESPONT. — C'est une question bien épineuse. Il est pratiquement impossible pour un sonneur de bien se former, loin de la source, c'est-à-dire loin du pays et

loin des vieux qui détiennent la « science ». Cependant, des sonneurs formés au contact des anciens, peuvent à leur tour, former d'autres sonneurs selon cette bonne méthode. Mais ce n'est probablement pas votre cas.

L'un des projets d'« Ar Soner » est de réserver une place dans chaque numéro, à l'étude d'une danse bretonne. Mais ici encore se pose un problème délicat, car une danse bretonne ne peut s'apprendre parfaitement qu'au contact des danseurs du pays.

Nous tenterons cependant cette étude. Quant à la « valeur de la noire » qui manque dans le « Sonit 'ta », ce n'est pas un oubli. C'est volontairement que la cadence métronomique n'a pas été donnée. En effet chaque air change de cadence suivant la région où il est interprété. Il serait cependant possible de donner dans les ETUDES DE DANSES que prévoit notre revue, une cadence métronomique intéressant la région traitée.

Il existe à notre connaissance deux ouvrages de danses bretonnes : « La Danse Bretonne » d'Ewanex Galbrun, et « Contribution au Folklore Breton » de Nevedrad. Ces deux ouvrages peuvent, nous pensons, se procurer dans les librairies bretonnes.

Mais nous conseillons à notre amie d'attendre la parution des danses, dans « Ar Soner ». Ce qui ne saurait tarder.

Le jubilé Matilin an Dall

Le 25 septembre vit accourir à Quimperlé de nombreux sonneurs venus de la Cornouaille et du Vannetais. Kevenn-SNCF-Kerac et Kevenn-Glasik étaient là ; un troisième groupe formé à la hâte groupait des éléments épars : d'Hennebont, de Moellan-sur-Mer, de Rospenden, etc. L'un d'eux était venu sous une pluie battante en bicyclette de Douarnenez.

Les discours prononcés en cette occasion, sauront mieux que tout autre, rendre compte de cette cérémonie. Une plaque magnifique, offerte par B.A.B. et la municipalité de Quimperlé, désignera désormais au passant le jour où vit le jour celui qui devint aveugle à l'âge de cinq ans, et la maison où et la Bretagne elle-même, par sa virtuosité et son sens artistique.

DISCOURS DE M. ROUAULT :

MONSIEUR LE MAIRE,
SONNEURS BRETONS,
MESDAMES, MESSIEURS,
CHERS AMIS,

J'ai évoqué, à différentes reprises, dans les colonnes du « Télégramme », la vie prodigieuse d'un pauvre enfant aveugle de chez nous, qui partit à la conquête de la renommée, la poche vide d'écus et armé simplement d'un modeste hautbois. Pour cette raison, mon jeune ami Robert FAVENNEC, qui a été la cheville ouvrière de cette manifestation a cru bon de faire appel à mon concours, pour exhumer de l'oubli Matilin an Dall, une des plus belles figures de notre histoire locale. Je crains vivement que vous ne soyez déçus, car je n'ai pas le moindre talent de conférencier. Je suis ici tout simplement par faiblesse, parce que je n'ai pas voulu dire non à l'appel d'un ami.

D'aucuns se sont étonnés qu'on ressuscite ainsi, le souvenir d'un modeste joueur de hautbois et qu'on lui ouvre, toutes grandes, les portes de postérité. C'est parce qu'ils ignorent la vie prodigieuse de ce sonneur du biniou, de ce fils du peuple qui, par la seule vertu de son souffle ensorceleur, a subjugué les foules et forcé les portes de la renommée. L'histoire a gravé dans le marbre, les noms d'hommes célèbres qui ont servi la Bretagne, l'épée, la plume et la palette. Elle rechignait à enregistrer le nom de Matilin an Dall et pourtant, avec son hautbois, il a écrit une des plus belles pages sur notre vieille province et contribué autant que les autres, sinon davantage, à sa gloire et à son renom.

Nous sommes ici, pour réparer une injustice. Le nom de Matilin an Dall est désormais gravé, lui aussi, dans le marbre comme il le sera dans nos mémoires.

J'ai fouillé les cendres du passé, je me suis inspiré de nombreux documents concernant Matilin an Dall et en particulier de ceux de mon ami et excellent confrère Ogès, pour reconstituer, aussi exactement que possible, l'histoire de sa vie dont voici les principales étapes.

Mathurin FURIC naquit ici, le 29 janvier 1789, à l'aube de la révolution, dans une humble maisonnette située à l'emplacement de l'immeuble sur lequel on vient d'apposer une plaque commémorative. Au cours de sa deuxième année d'existence, l'infortuné bambin qui vient à peine de s'éveiller à la vie, devient aveugle des suites d'une variole. La providence imitant en cela les oiseleurs barbares qui crèvent les yeux des rossignols, semble l'avoir condamné à ce cruel isolement pour lui permettre le complet épanouissement de son génie musical. Qu'on s'imagine l'existence pénible, tourmentée et précaire du petit Mathurin dont les yeux viennent de se fermer, pour toujours, à la lumière et qui fait ses premiers pas dans la vie en tâtonnant. Au lieu de jouer avec les enfants de son âge, il musarde au seuil du logis paternel et à écouter les mille bruits de la rue, les sonneries de l'église Saint-Michel, le tintement des clochettes des couvents, la plainte du vent, sa sensibilité native s'exalte et de bonne heure, il s'essaie à traduire cette symphonie de bruits à l'aide d'une sorte de pipeau taillé dans l'écorce d'ormeau. Il se sent un appétit de rêve et d'idéal qui va illuminer sa vie obscure. Il parvient rapidement à tirer de son instrument rudimentaire, des sons tellement mélodieux, qu'à peine âgé de 10 ans, les gens s'arrêtent pour écouter des accents qui ont le parfum, l'âme du terroir. Ignorant toute théorie musicale, spontanément, presque à son insu, il devient un véritable virtuose de la bombarde et du biniou. Il joue comme il respire et sa musique, simple, dépouillée d'artifices mais d'une variété et d'une richesse de rythme incomparable, va droit au cœur des foules et plaît d'emblée aux initiés comme au grand public, ce qui est l'apanage du véritable génie.

De haut en bas et de gauche vers la droite. — M. Le Louédec, maire et conseiller général de Quimperlé, prononçant son discours — Robert Favennec, pensionner Kevenn-Glasik, présentateur Jean-Louis Rolland. — Robert Favennec, à qui nous devons l'initiative de cette journée commémorative, et Martial Frigont (Kevenn-SNCF-Kerac) qui a eu l'honneur de dévoiler la plaque. — M. Rouault prononçant son discours. — La plaque commémorative offerte par B.A.B. et la municipalité de Quimperlé. (Dimensions 90.00.)



AMañ eo bet ganet d'an 29 a viz Genver 1789
MATILIN FURIG, LEZANVET MATILIN AN DALL
AR GWELLAÑ TALABARDER A ZO BET A-VISKOAZH
BET MARVET D'AR 14 A VIZ GWENGOLO 1859 A KEMPERLE

ICI EST NÉ LE 29 JANVIER 1789
MATHURIN FURIC, DIT MATHURIN L'AVEUGLE
LE MEILLEUR SONNEUR DE BOMBARDE DE TOUS LES TEMPS
DÉCÈDE À QUIMPERLÉ LE 14 SEPTEMBRE 1859.

QUIMPERLÉ LE 25 SEPTEMBRE 1949
LA MUNICIPALITÉ - BODADeg AR SONERION

Bientôt sa renommée s'enfle, grandit, déborde le cadre de sa ville natale et de proche en proche, gagne toute la Cornouaille, puis tout le Finistère, le Morbihan, les Côtes-du-Nord, toute la Bretagne. Il est de toutes les fêtes et de tous les pardons. Il est sollicité partout à la fois : Lorient; Pontivy; Châteaulin; Morlaix; Quimper; Vannes; Rosporden; Concarneau; Saint-Brieux et même Rennes, le retiennent longtemps à l'avance pour les manifestations qu'elles organisent. La présence de Matelin est un gage de succès. A son seul nom les foules accourent de toutes parts pour tricoter des jambes, aux sons agrestes de son buis. Dès qu'il apparaît sur une place publique, jeunes et vieux abandonnent leurs occupations pour courir se trémousser et choquer leurs sabots, entraînés irrésistiblement par un rythme ensorcelleur.

Un de ses contemporains a composé le quatrain suivant, qui témoigne de l'extraordinaire attirance qu'il exerçait autour de lui :

Si Mathurin au cimetière,
S'en allait jouer du hautbois,
Les morts s'évadant de leur bière,
Se prendraient par le petit doigt.

Auguste Brizeux, le chantre d'Arzano, écrivait à la veille de revoir son pays natal dont il conservait le souvenir nostalgique :

Bourg d'Ellé, je reviens, accueillez votre barde,
Vieux Matelin l'Aveugle, allons prends ta bombarde,
Places-toi sur ta porte et pour moi joues un air,
Quand je traverserai le pont du Gorréquer.

L'abbé Quéré, curé de Châteaulin, a chanté lui aussi, notre talabarder dans une chanson intitulée *Matelin an Dall* dont l'air est alerte comme le pas d'une gavotte :

C'est le père Mathurin,
Qui fait la musique,
Perché, la bombarde en main,
Sur une barrique,
Coup de sifflet, en avant
Jeunes filles, jeunes gens,
La bombarde, le biniou
Font le jabadaou,
Gué.

Matelin est au faite de sa gloire, vers 1840. Il est en pleine possession de son art et ses déplacements sont signalés dans la presse, comme un événement. Le 1^{er} septembre 1843, Matelin est à Brest à l'occasion de fêtes officielles organisées pour la réception du Prince de Nemours, fils aîné de Louis-Philippe. Précédant un cortège de 21 couples de paysans et de paysannes revêtus du somptueux costume breton, il paraît devant le prince qui lui fait don d'une bombarde d'ébène. Deux ans avant, il avait suscité, à Carhaix, un enthousiasme extraordinaire lors de l'inauguration de la statue de la Tour-d'Auvergne. Enfin, en mars 1847, il prend la diligence pour Paris et flanqué de son inséparable LA CHAPELLE, est reçu à la Cour où devant le roi Louis-Philippe et la reine Marie-Amélie, il tire de son instrument des sons aussi purs que le cristal de nos claires fontaines où palpète l'âme de la Bretagne. Il est doté, à cette occasion, d'une pension de 300 francs qui lui fut servie jusqu'à sa mort. Le directeur d'un théâtre parisien eut l'originale idée de l'installer sur la scène de son établissement, juché sur une barrique. Son apparition déchaîne un enthousiasme extraordinaire.

Il revint au pays natal, auréolé d'une gloire nouvelle et connu encore de nouveaux triomphes mais l'heure du déclin le guettait. Retiré au Bourgneuf, perclus de rhumatismes, il abandonna ses chers instruments qui avaient enchanté plusieurs générations.

Ayant perdu sa deuxième femme et désormais sans guide et sans soutien et ne pouvant plus répondre au vœu de ses admirateurs il se retira au début de janvier 1859, chez les Dames hospitalières de Quimperlé où il s'éteignit doucement le 14 septembre 1859, à 9 heures du matin emportant avec lui le secret de son génie et un peu de l'âme poétique de la Bretagne qui avait tant de fois retenti de ses échos sonores.

Depuis 90 ans sa voix s'est tue et le nom de Matelin an Dall avait lentement glissé dans l'oubli. Grâce à vous sonneurs bretons, il va connaître une gloire nouvelle. Il méritait bien cette revanche du destin.

Matelin, dors en paix, car aujourd'hui ton nom
Résonne dans nos cœurs comme un refrain breton
Et la voix de ton buis autour de nous s'éveille
Tel un écho lointain qui chante à notre oreille.
Matelin, entends-les, ils sont au rendez-vous,
Sonneurs de bombardes et souffleurs de biniou,
Accourus de partout pour célébrer ta gloire
Et faire le serment de garder ta mémoire.

Ils tiendront parole.

DISCOURS DE M. LE MAIRE, CONSEILLER GENERAL :

MESDAMES, MESSIEURS,

Permettez-moi de remercier bien bien sincèrement le comité des fêtes de Quimperlé et le comité des fêtes Saint-Michel d'avoir eu l'heureuse pensée de profiter des fêtes actuelles pour célébrer la mémoire de notre concitoyen Mathurin FURIC dit Matelin an Dall, celui que l'on a appelé le magicien de la bombarde.

Permettez-moi, également, de remercier de tout cœur les sonneurs de toute la région qui ont bien voulu bénévolement, et uniquement par déférence et en hommage envers leur ancien le plus prestigieux, venir se joindre à nous à cette manifestation du souvenir.

Il y a un instant, dans une documentation puisée aux meilleures sources, M. Rouault nous faisait revivre l'existence extraordinaire de ce talabarder de génie qui d'un simple morceau de buis sortait des sons d'une finesse, d'une pureté incomparables et dont la renommée se répandit au loin jusqu'à Paris.

La ville de Quimperlé s'associe pleinement à cette touchante manifestation et cette plaque que nous inaugurons aujourd'hui rappellera aux habitants de notre cité et aux générations qui montent, le nom d'un des nôtres qui a fait renaître sur sa ville natale et la Bretagne tout entière un peu de cette célébrité qu'il ne devait qu'à la seule magie de son humble bombarde.

Et c'est à ce titre que nous aurions désiré voir la Radiodiffusion bretonne s'associer également à notre geste et radiodiffuser cette brève manifestation. Je suis persuadé que la retransmission de vieux airs bretons (dont certains ont dû sortir ici même du buis enchanteur de Matelin an Dall) joués par nos meilleurs sonneurs, dont nous avons ici la quin-tessence, aurait été particulièrement goûté des auditeurs.

Qu'il me soit permis alors que nous sommes réunis pour célébrer la mémoire de Mathurin Furic, d'unir dans un même sentiment de reconnaissance le talabarder ensorceleur et tous nos chantres, les de la Ville-marqué, Brizeux, Frédéric Le Guyader, Gabriel Melin et tous ceux, enfin, qui ont puisé dans l'amour extasié de leur petite patrie les forces qui leur ont permis de chanter la beauté, la douceur et la gloire de notre Bretagne éternelle.

A l'issue des discours, un cortège se forma avec les personnalités municipales, les trois cliques B.A.S., les Cercles Celtiques de Rosporden et Quimperlé, et se rendit au cimetière, sous une pluie battante.

De nombreuses gerbes furent déposées sur la tombe de Matelin, dont entre autres, celle de la Municipalité, du Cercle Celtique et celle cravatée de noir et blanc de B.A.S.

A l'issue de cette cérémonie, un apéritif d'honneur fut offert par la Municipalité, au cours duquel Polig remercia la ville de Quimperlé d'avoir par son geste, consacré la valeur et le mérite de l'un de ses enfants, et par la même occasion, honoré la Musique bretonne et les instruments nationaux de la Bretagne.

Un concert en plein air termina cette manifestation. Tour à tour, les cliques B.A.S. et la musique municipale de Quimperlé, exécutèrent leurs plus beaux airs, devant une nombreuse assistance qui ne ménagea ni sa joie ni ses applaudissements.

Comment la bombarde a donné naissance au biniou

Le hautbois (1) est, chacun le sait, un tuyau à perce intérieure conique sur lequel s'adapte une anche double (ceci par opposition à l'anche type clarinette qui est, comme le sont nos anches de bourdon, une anche battante mais simple).

La cornemuse a pour principe trois tuyaux (d'insufflation, de mélodie et d'accompagnement) fixés à une poche.

Ces deux instruments, chaque sonneur les connaît, et pour cause ! En Bretagne ils existent conjointement mais le type hautbois est beaucoup plus ancien dans l'histoire. Comment et pourquoi est née la cornemuse, c'est ce que nous essaierons d'éclaircir.

Il semble qu'il y ait deux origines principales. La première paraît être la nécessité d'une continuité dans le jeu. Le hautbois ne se suffit pas dans certaines circonstances : défilés, danses se prolongeant, etc. C'était vrai chez les Anciens et c'est encore aisé à se représenter. Un sonneur de bombarde, quels que soient son souffle et ses possibilités ne peut sonner, seul, sans arrêt, très bien, très longtemps.

La seconde origine, nous pourrions dire que c'est un besoin polyphonique. Le besoin de produire plusieurs sons avec un même instrument, d'accompagner la mélodie d'un fond, a été ressenti.

L'on sait que les Egyptiens se servaient d'un hautbois double. Même aujourd'hui on retrouve chez les Arabes deux instruments pleins d'intérêt puisqu'ils nous présentent les étapes anciennes de l'évolution.

Le *zummar* est un hautbois primitif double. D'une embouchure unique partent deux tuyaux percés d'un nombre égal de trous mais placés à des hauteurs quelque peu dissemblables. Chaque doigt bouche les deux trous contigus en même temps. Lors de l'émission du son on obtient de légères discordances. (3)

L'*arqul* est plus simple. Un seul des tubes est percé et donne la mélodie, l'autre émet un son invariable. C'est là l'un des principes de la cornemuse.

Il serait trop long, dans un tel article, de décrire les divers instruments de la famille « hautbois » que, à travers les âges et les peuples, on a essayé de mettre au point ; mais tous nous convaincraient que ces essais correspondaient à un besoin et à une recherche de la polyphonie. Ce besoin, la cornemuse le satisfait.

L'alimentation en air par une poche, servant de régulateur et permettant un jeu continu, c'est là un problème qui n'a pas été résolu dès les origines. On peut retracer les grandes étapes. L'étude d'instruments relativement récents ou même existant encore, nous facilite cette reconstitution.

Il s'agit de passer de l'anche pincée par les lèvres humaines à une anche enfermée dans un logement et alimentée par l'air contenu dans un réservoir de peau.

Pour jouer correctement de la bombarde il faut pincer l'anche : il n'en est pas de même pour tous les hautbois. Dans les Balkans existent des hautbois à disque ; les Arabes mettent, eux aussi, un disque à la base de l'anche de trait. Les lèvres portent sur ce disque, l'anche est à l'intérieur de la bouche, les joues se gonflent. Autre résultat, on parvient à jouer très longtemps. Il y a là l'embryon de la poche de la cornemuse. (3) Ce disque qui existe encore actuellement, n'est que l'héritage de la *phorbeia* des Grecs. Cette sorte de muselière de cuir permettait d'appuyer le hautbois sans que les lèvres soient en contact avec l'anche et évitait aussi aux joues de se distendre par trop.

Citons encore, comme instruments intermédiaires, l'*alborka* du pays Basque, et le *pipcorn* ou *horn-pipe* (2) de Grande-Bretagne. Imaginez un levriard de biniou non séparé de sa souche et l'instrumentiste soufflant à l'endroit où la souche est habituellement raccordée à la poche.

Ces quelques descriptions permettent de voir que l'on a toujours tendu à une plus grande durée de jeu en supprimant des causes de fatigue : pincement, jeu des lèvres, etc. C'est de l'amélioration de tous ces procédés que naquirent les instruments à réservoir d'air. L'existence de ce réservoir donne à la fois plus de richesse, par l'adjonction de tuyau d'accompagnement, et, servant de régulateur, permet un jeu continu.

C'est la recherche de ces deux qualités qui a conduit à travers de multiples tâtonnements, dont on voit encore aujourd'hui les étapes, figées dans certains pays, à une transformation du hautbois et à la création de la cornemuse.

En Bretagne, et peut-être là seulement, on a su conserver les deux types d'instruments et les utiliser au mieux de leurs possibilités. C'est très bien ainsi car si ces instruments nous apparaissent aujourd'hui typiquement bretons, ils sont, avant tout peut-être, typiquement et profondément humains.

EMILE ALLAIN.

(1) Pour conserver à cet article une portée plus générale nous emploierons, plutôt que les mots biniou et bombarde, les mots cornemuse et hautbois.

(2) Avant de désigner une danse, le mot « horn-pipe » désignait un instrument de musique, un chalumeau dont l'anche était protégée. Cf. *Encyclopaedia Britannica* : « Hornpipe. Originally the name of an instrument now obsolete and now the name of an English national dance. »

(3) Note du linotypiste. — Je possède moi-même des petits hautbois libanais qui sont construits d'une façon similaire : deux roseaux jumelés et légèrement décalés en hauteur mais au Liban il y a une anche pour chaque roseau. Ces anches sont exactement celles de nos bourdons mais plus courtes évidemment. L'un et l'autre sont dans le biniou en sens contraire des autres ; c'est-à-dire que l'extrémité battante des anches se trouvent près des lèvres du sonneur mais complètement déchargée de celles-ci et à l'intérieur de la poche. — A signaler également sur ces sonneurs libanais une aptitude qui doit être du point de vue physiologique assez exceptionnelle : leurs joues très distendues ont acquis une indépendance musculaire qui leur permet, cet à cet moment de reprendre leur souffle elles se durcissent brusquement chassant l'air qu'elles contiennent dans l'instrument, tandis que simultanément l'on voit les ailes du nez se pincer sous le violent appel d'air des poumons, et déjà les joues qui s'étaient affaissées ont retrouvé leur sphéricité. L'opération n'a pas duré une demi-seconde... et durant de longues minutes, aucune interruption ne se produira dans le jeu des sonneurs. Voilà la cornemuse naturelle.

Vron LAIGLE.

AR C'HWIL-DERV

(Kontadenn)

« Loeiz Gall, emaoch o c'hoarziñ adarre », eme ar skolaer. Diskouezit din, mar plij, ar pezh a guzhit en ho c'hakod ? Diskouezit din 'ta ». Loeiz Gall a zigoras e zorn. Ur c'hwil-deriv a nijas er c'hlas en ur vouldinellat.

« Er maez, Gall ! a lavaras ar skolaer en ur ziskouez an nor. Setu penaos Loeiz Gall a voe lesanvet ar « c'hwil-deriv » gant e genelled adalek an deiz-se. Ne oa ket gwelloc'h na falloc'h eget ar paotred a oad gantañ. Ne zeue ket aketus da skol ar vourc'h ha pa zeue enni, ur wech an amzer, e kare muioc'h farsal eget deskiñ, setu tout.

E dud a oa paour-razh. An tad o labourat war ar maez, ar vamm oc'h ober war-dro un neizhiad a bevar a vugale. N'emañ ket ar boaz en un tiegezh ken dister kas pep deiz d'ar skol ur paotr a zek vloaz, krefiv evel ma oa Loeiz. Gopraet en ur vereuri evel paotr-saout, Loeiz a veve an aliesañ er pradoù izel war vord ar steric. N'heller ket meizañ pegen plijus eo buhez ar baotred-saout... Da bep rannvloaz he c'hoarioù, hag ar frankiz war ar marc'had. Den ebet evit difenn ouzheoc'h c'hoariz ha c'hwitellañ, redek da heul an istrogetted all, da vrigiañ er c'haeoù hag er stêr.

Loeiz Gall a gare dreist-holl pesketañ er stêr. E blijadur vrasañ a oa pakañ ar siliou dindan ar vein plat war bouez ur gelastrenn forc'hek.

E deroù miz gwengolo, edo o klask siliou hervez e vpoz pa glevas un hopadenn : « Diec'hiañ a rez va mein, lampon ! Ha n'ac'h eus ket gwelet em eus laketañ va c'hanab dindano ? N'eo ket evit e lezel da vont kuit gant ar red, emichañs ! »

Feiz ! a sonjas Loeiz, me 'zo tapet fall ar wech-mañ... gwir a lavare. An hoper, Herve Bras, a oa anavezet gant an holl evit bezañ un den fallakr, ha tabuter touet-Kerzh alese buan, e kendalc'has, difennet em eus dit dija, mont war va frad. Ar wech kentañ ma bakin ac'hanout e vi kastizet !... Loeiz ne respontas ket, aon gantañ imor en amezeg.

Menez a oa deuet dezhañsevel ur forn bihan en ur c'horn ar prad evit poazhañ avaloù ha kistin e-pad ar goañv. Bez' en doa dastumet un nebeut avaloù dija en ur rigennad-plouz ha mall a oa dezhañ echuiñ ar forn evit ober un taol-esa.

Lina, merc'h henañ Herve Bras a zeuas un endervezh d'e welout.

« Hopela C'hwil-Derv, ur forn brav ac'h eus savet, avat ! »

— Ya, ya, a respontas Loeiz, lorc'h ennañ, te a c'hello dont da blijo dit poazhañ avaloù pe gistin e-pad ar goañv. Evelato Lina, da dad a zo un rwall den. Me a zo bet skandalet gantañ an deiz all...

— Klev 'ta, Loeiz, eme souden ar plac'h... klev 'ta an tarv o vlejaj. Perig va breur bihan a zo chomet er prad e unan-penn ; n'on ket dinec'h. Per-ig ! Per-ig ! deus amañ 'ta, deus amañ !

— Eomp da welout stav, eme Loeiz.

— O, va Doue-Jezus, a huanadas ar plac'hig, sell 'ta : Bantet ouz ar paotrig, an tarv a strabelle an douar gant e garmoù. Ar moudennoù a nije tro war dro dezhañ.

Ar bugel ne fiave ket. Ken spontet e oa ma ne oa ket zoken evit gervel e c'hoar.

« O Loeiz, eme Lina, greomp un dra bennak evitañ, pe e vo lazhet gant an tarv !... »

— Bez dinec'h, a respontas Loeiz, me 'zo vont da glask da vreur.

Goustadig, hag hep ober trouz, Loeiz a dostaas ouz an tarv. Met ne vo ket re zivrezhañ ? Nann, dre eurvad.

Ul lamm dirak al loen, kregis a ra Perig en tu all, o leñvañ, met hep droug ebet.

An tarv souezhet an tamm anezhañ da gentañ, a zeu d'an daoulamm war eun war Loeiz a glask tremen en tu all d'ar gloued. Siwazh ! dezhañ al loen a zo warnañ arsak ma tremen ar gloued. A-benn nemeur c'hwil-deriv, gloazet leun-wad, a-seblant ur bolotenn dindan talloù-korn an tarv.

Lina, spontet, a youc'h par ma c'hell hag a c'houlenn sikour. Un nebeut gwazed a oa o labourat ne pell diouz ar stêr, a zeu buan ha buan, Herve Bras en o-zouez hag a barzas kroun an tarv fulor. Loeiz a gollas o anavezeg.

Pa zigoras e saoulagad, un hanter-eur goude marteze, Herve e welas an him kentañ, stouet warnañ gant un dremm gawskennet.

« Herve, eme Loeiz goustadig, n'on ket deuet a-ratozh en ho prad... Arabat kounarid ouzhin.

— Nann, Loeiz, bez' dinec'h, ni zo kendalc'has bras da vikes. Ur dastumenn a rede war e jod kivist... »

ERWAN TYMEN.

BUHEZ AR C'HEVRENNOU

LA VIE DES KEVRENNOU

KEVRENN-SNCF-KERAEZ

La clique des Cheminots de Carhaix étend son rayon d'action. Elle rentre d'un magnifique voyage dans le Nord de la France. Mais laissons la parole à l'un des sonneurs

Partis le vendredi 4 novembre de Carhaix, par l'autorail de 9 h 25, via Guingamp et Paris, nous sommes arrivés à Boulogne-sur-Mer, le samedi matin à 9 h. La joie règne, les yeux s'écarquillent devant les architectures de briques rouges ; un vent du Nord, glacial et froid souffle dans la grisaille du temps.

Les organisateurs de la Foire-Exposition qui nous ont invités, nous accueillent sur le quai ; des représentants du comité des fêtes sont là également. Ils nous conduisent à l'hôtel de ville où nous avons quelque temps pour accorder nos instruments, nous habiller et préparer le défilé.

Nous sommes 22 : 7 binious, 8 bombardes, 4 tambours, 1 caisse, 1 porte-drapeau et le directeur de l'Amicale des Cheminots de Carhaix : Job.

Dans une pension de famille, où l'on a mis les petits plats dans les grands, on nous sert un repas succulent et copieux. Ambiance des plus sympathiques. Le défilé du matin et la fatigue de la nuit avaient agité nos appétits ; mis à table à 14 h, nous n'en sortions qu'à 16 h 30. A 18 h, à l'hôtel de ville, le comité des fêtes nous offre un vin d'honneur. On sentait une certaine réserve, due probablement à la surprise. Puis au Casino, sous la présidence des organisateurs de la Foire, nous avons sonné près de deux heures. Tout notre répertoire y passa. Ambiance plus chaude, la glace était rompue.

Le champagne coula à flot, les gâteaux secs défilèrent derrière les gâteaux secs. Martial Frigent y alla de son solo de bombardes. René Raisoné et Hubert Thomas, firent une démonstration de fanch et de fiel, au grand dam du levriad du binious d'Ernest Brocher qui fit « couic » sous le talon d'Hubert ! Ce fut magnifique !

Le samedi soir, la même pension de famille nous accueillit encore. Le menu n'avait rien à envier à celui du midi. Puis il fallut songer au sommeil. Près de la pension un hôtel accueillit les douze plus jeunes. Les « mariés » et les plus âgés durent, sous une pluie battante, faire deux kilomètres à pied, pour regagner un hôtel, sous la conduite du Père Yvon, fondateur du Foyer du Marin de Boulogne.

Dimanche, réveil à 9 heures. Le rendez-vous était prévu pour 9 h 30, au Foyer du Marin. Un concert nous était demandé pour les Pères du Foyer, et pour les membres de l'Amicale des Bretons de Boulogne (qui sont évidemment nombreux, comme dans tous les ports du monde !)

Le Foyer du Marin est d'ailleurs une initiative bretonne. Le but de cet organisme est de recevoir les marins de Bre-

sage, et principalement les marins bretons ; de les héberger, de les nourrir de les distraire. « J' suis un p'tit zeff ! » dit le Père Yvon. Il est en effet de la région de Brest. Le Père Supérieur est de Saint-Pol-de-Léon ; il fut enchanté quand la clique donna « Bale Kastel-Paola ». « La Palm-polaise », interprétée à trois parties fut redemandée.

Jean de Misaine, le barde de la mer, qui chante le Nord, comme nos bardes chantent la Bretagne, se présenta à nous.

Martial, le plus jeune sonneur de Bretagne, qui pour ses douze ans est un as, s'est lié d'amitié avec le Père Yvon. Celui-ci voulait l'envoyer « faire un tour » en Angleterre, mais — hélas pour Martial, — le manque de temps ne le permettait pas ; mais il est invité à passer quinze jours à Boulogne aux prochaines vacances.

Après ce concert où régna l'ambiance bretonne la plus typiquement de « chez nous », un défilé des principales rues de la ville, nous mena droit à la Foire-Exposition. Ah ! ces pavés du Nord, comme on comprend l'opinion que peuvent en avoir les gars du Tour de France !

En présence des notabilités de la ville, des hules de tous les organismes municipaux boulognois, nous avons participé à l'inauguration de la Foire. Discours d'usage, avec mention spéciale pour la Kevrenn, vins blancs, champagne, etc.

Si au cours du premier défilé du samedi matin, le public boulognois nous sembla froid, il ne nous ménagea pas ses bravos et ses encouragements au cours du défilé du dimanche. Il était conquis. C'était certainement la première fois qu'une équipe de sonneurs bretons défilait sur les pavés du grand port du Nord ; les gens ignoraient certainement notre musique nationale ; ils ne l'ignoraient plus maintenant et auront l'occasion de l'apprécier à nouveau, puisque nous sommes invités à retourner à Boulogne en juillet 1930.

A noter que les Pères et l'Amicale Bretonne réclamèrent à la fin du concert, le « Bro Gosh va Zadou ». A chacun de nos concerts nous l'entendons d'ailleurs, sans qu'on nous le demande.

A noter aussi en passant que pendant tous les défilés, le drapeau de l'Amicale des Bretons de Boulogne s'était joint à celui de la Kevrenn ; et il n'était pas peu fier, le brave compatriote exilé qui le portait, de montrer aux « gars de chnord », qu'en Bretagne on sait « faire les choses ».

Redéfilé en ville pour rejoindre la pension. Repas bien tassé, du même genre que les précédents. Reredéfilé pour se rendre à nouveau à la Foire. Aubade devant les stands.

Rélas, tout à une fin, et la fête si bien commencée s'est terminée trop tôt pour nous. Le train de Paris partait à 16 heures et nos affaires personnelles, valises, costumes civils, etc., étaient dispersés aux quatre coins de la ville. Les Cheminots ont manqué le train à quel-

ques minutes! Et c'est celui de 18 h 14 qui nous fit débarquer à Paris à 22 h 30, trop tard pour prendre le Paris-Brest.

Le Salon de l'Auto fermait ses portes; de nombreux visiteurs du dernier jour avaient occupé tous les hôtels; c'est avec une peine infinie que treize d'entre nous parvinrent à dénicher une chambre à proximité de Moutparnasse; quant aux autres, ils déambulèrent la nuit durant. Un café fermait ses portes, on se précipitait dans un autre... Heureusement Loulou Coq était là avec sa verve intarissable et ses « dernières bien bonnes ». A 4 heures du matin, à la terrasse d'un grand restaurant (c'est bien entendu) on débatta ses victuailles, on déboucha ses derniers facons; ah! quel casse-croûte!

Pariou, dans les rues, dans les cafés, au tir à la carabine, à la gare, nous avons rencontré des Bretons. Des Bretons heureux de nous annoncer qu'eux aussi font partie de la grande famille. « Je suis de Quintin, disait l'un; moi, d'Uzel, disait l'autre; moi de Mur-de-Bretagne, et moi... et moi... » Ils étaient tous de quelque part en Bretagne! Juste au cœur de Pierre Cloarec, et au footballeur Devalan, de Rostrenen, qui nous dirent qu'ils étaient de Bretagne, de ce pays perdu à l'Ouest et où il fait si bon vivre.

Jusqu'au train de 8 h 30, nous avons bavardé, ri aux bonnes histoires de Loulou Coq, bu, mangé, parlé du pays, etc., à tel point que dans le train nous n'avions plus rien à dire et, la fatigue aidant, Morphée nous prit dans ses bras...

Carhaix, tout le monde descend! La dislocation fut rapide, chacun avait à entretenir sa famille de ce qu'il avait vu, de ce qui s'était passé!

Nous avons fait un voyage magnifique; et c'est avec joie que nous reverrons Boulogne l'an prochain; les fêtes de juillet seront certainement plus grandioses que celles de cet automne, puisqu'il est question de la participation des marines espagnole et argentine.

A tous les indécis qui hésitent encore

KAIER AR SONER

COMITE DIRECTEUR

Le comité directeur de B.A.S. se réunit rarement: trois fois en six ans. La prochaine réunion est prévue pour le dimanche 11 décembre à Quimper. Nous avons choisi Quimper comme étant le point le plus central. En effet Polig, Roparz, Jaffé, Bico, Thériguel, Raoul, Le Fourn, et les chefs de kevren: Favennec, Le Clech, Cadéou, habitent la Finistère. Kerven, Noël sont des Côtes-du-Nord, et Dorig de Morbihan. Yvon Lalgic, Robert Marie et Jean-Pol Fagot d'Ille-et-Vilaine, Emile Allain et Yann ar Fell de la Loire-Inférieure. Les autres sont à Paris: Louis Le Guen, Lili Mora, Marcel Roparz, Le Grandoire et Le Gouvel. Et Jet Le Penven à Dijon.

Le Secrétariat propose d'ailleurs une prérogative des frais: c'est-à-dire, que les frais seront totales et divisés par le nombre de participants. Cette suggestion sera mise aux voix.

à apprendre à bien sonner, nous disons: si vous voulez voir du pays, devenez sonneur de binlou ou de bombarde.

Le dimanche 20 novembre, les Cheminots de Carhaix ont fêté Ste-Cécile. Réunies à 11 h. devant la gare de Carhaix, les deux cliques de l'Amicale des Cheminots (cuivre et binious-bombardes), après un court défilé, se rangèrent sur le quai, où elles observèrent une minute de silence devant la plaque de marbre érigée en souvenir des morts de la SNCF de Carhaix.

Après cette cérémonie, au cours d'un vin d'honneur servi dans la salle d'attente aménagée à cette occasion, M. Darcy, ingénieur en chef du Réseau Breton, prononça quelques mots et remit au nom de la Clique, à notre ami Polig, un magnifique souvenir en fincense de Quimper. En termes émus, Polig remercia à son tour M. l'ingénieur et tous ses amis les Cheminots: « Les meilleurs moments que j'ai connus à Carhaix, je les ai connus avec les Cheminots. La clique SNCF a eu le mérite d'être la première du genre organisée en Bretagne et c'est grâce à son exemple si des cliques se lèvent actuellement un peu partout. Je souhaite que les succès remportés en dix-huit mois d'existence ne fassent que se multiplier. Vous avez eu le premier prix à Quimper cette année, il faut que vous défendiez votre titre dans les compétitions à venir. »

KEVRENN-ROSTREN

Le banquet annuel de la kevrenn a été servi le dimanche 13 novembre à Rostrenen. Ambiance sympathique. Un plan de travail a été tracé; l'année à venir consacra définitivement les champions du Kost-er-C'hoed, du Gwenedour, du Fanch et du Fisel. Nous reparlerons de cette réunion.

KEVRENNOU EN FORMATION

De nombreux groupes sont en formation. Le patronage « La Flamme » de Brest, lance une clique, sous la direction de nos amis Nicolas et Potin. A Koad-Serc'ho, près Ploujean, il est également question de clique, ainsi qu'à Pionev-du-Faou.

LE BLOC-NOTES DU SONNEUR

Le Secrétariat insiste sur l'importance de cette assemblée et demande à chaque membre de faire l'impossible pour y assister. Un repas en commun est prévu pour le dimanche midi.

Une convocation individuelle donnera de plus amples renseignements. Ceux qui ne recevront pas de convocation, mais titulaires d'une carte rouge ou verte, sont cordialement invités à y participer. Kevrenn-Baris qui est la plus éloignée de Quimper, est priée de faire l'impossible pour y déléguer au moins un représentant.

Les membres du comité de patronage sont cordialement invités.

Des amis de B.A.S. non inscrits à l'Assemblée seront également invités à cette réunion.

CALENDRIER MURAL BRETON. — Il est magnifique! En deux couleurs sur chaque page mensuelle: rouge et noir, vert et noir, jaune et noir, illustré d'un cliché représentant une scène typique de

« chez nous », il est conçu de manière à plaire au plus difficile.

Chaque page s'orne en outre de quatre dictons ou proverbes tels que:

« Neus den ebet war an douar
Na gav en tu bennak e bar. »
« Brud fall a ya betek ar mor.
Brud vat a chom e toull an nor. »
« Gwell eo un oberer
Eget kant lavarer. »

« Biskoaz den gant naon bras
Tamm bara fall ne gavas. »
En outre, à chaque page, cinq rappels historiques donnent une courte leçon d'Histoire de Bretagne.

Ce calendrier a sa place dans tous les foyers bretons. Dans chaque ville, dans chaque village, il faut placer des calendriers.

Adressez vos commandes, dès aujourd'hui à Robert Marie, rue Maupertuis à Rennes, qui transmettra.

Nous connaissons une kevrenn qui a commandé plusieurs centaines d'exemplaires. Outre l'excellent travail pour notre langue nationale qu'est ce calendrier, un bénéfice important résulte de son placement:

Le prix de vente imposé est de 50 fr. D'importantes réductions sont consenties aux commandes groupées. Par 100 exemplaires, 30 francs pièce; par 50 exemplaires, 40 fr pièce; par 10 ex. 45 fr pièce.

Le bénéfice réalisé peut donc être important. Libre à vous de le conserver par devers vous, ou de le verser à la caisse de votre Amicale, de votre Cercle ou de votre Kevrenn.

Un millier d'exemplaires peut être vendu dans une ville importante et un minimum de 100 dans une commune. Sonneurs, à l'ouvrage!

EXAMENS. — Charles Koat, de Saint-Thégonec, a passé avec succès l'hanter-dre'h, à Plougasnou, le dimanche 14 août, en présence de Louis Roparz, Louis Raoul et Efflam Kerven (seizenn).

Albert Hémerly, de Chartres, a passé l'hanter-dre'h, au camp de Fouesnant, en présence de Dorig Le Voyer (arnodener).

AVIS IMPORTANT. — Les membres du bureau de B.A.S. et du comité directeur ont reçu une carte B.A.S. rouge. Les chefs de clique et les chefs des kevrennou constitués, ont reçu une carte verte. Ces cartes les autorisent à assister aux réunions du comité directeur de B.A.S. Elles ne remplacent en aucune façon la carte B.A.S. ordinaire, n'étant que justificatives de fonction ou de titre.

CONCOURS DE COMPOSITION. — Polig a reçu quelques airs de marche. Ces airs ont été soumis à la censure de Jet Le Penven, qui les notera sur 20. Pour mériter le prix de 1 000 fr, il faut qu'un air mérite la note 15.

Le second concours de composition est ouvert; date limite des envois: 15 février. Sujet: air de danse au choix.

COURS DE BRETON D'AR SONER. — Adressez vos devoirs pour la correction à Albert THEVIDIC, 21, place des Halles,

Carhaix. Joindre pour la réponse, un timbre à 15 fr, une enveloppe à votre adresse et une feuille de papier blanc.

DEPLACEMENTS. — Le comité directeur insiste pour que soit respecté le cachet imposé pour le déplacement des sonneurs:

Trec'h-seizenn: 2 000 francs pour une journée, 1 500 francs pour une soirée.
Hanter-dre'h: 1 500 francs pour une journée, 1 000 francs pour une soirée.

Cliques (timbours compris): douze exécutants, 5 000 francs pour une journée; seize exécutants, 7 000 fr pour une journée; vingt et au-dessus, 10 000 fr pour une journée.

Frais de déplacement et d'hébergement à charge de l'organisateur.

Des prix spéciaux peuvent être consentis aux fêtes bretonnes traditionnelles et œuvres de bienfaisance.

COMITE DE PATRONAGE. — Le comité de patronage de B.A.S. se compose des personnalités suivantes:

M. le médecin-général A. SICE, président du groupe « Sav Breizh », des Forces Françaises Libres, ancien président de la Croix Rouge Française;
M. le docteur VOURCH, sénateur et conseiller général du Finistère;
M. A. LE TROCQUER, ancien ministre, ancien président du conseil municipal de la ville de Paris;

M. le général L.J.C. POIRIER, ancien président des Bretons du Soudan;
M. l'amiral STEPHAN, administrateur général de l'Inscription Maritime;

M. le commandant ROBIN, président des Bretons de la Principauté de Monaco;
M. MILON, maire de Rennes;
M. l'abbé FALCHUN, professeur de langues celtiques à l'Université de Rennes;
M. l'abbé MEVELLEC, aumônier des Bretons du Périgord;

Mme la comtesse de ROHAN-CHABOT. A cette liste il convient d'ajouter le nom de notre ami M. François BEGOT, président du comité des fêtes de Cornouaille, dont nous avons reçu la lettre suivante:

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 16 courant par laquelle vous me demandez mon patronage pour la B.A.S.

« Je pense qu'il y a des gens qui sont beaucoup plus compétents que moi-même pour faire partie de cette Assemblée. Par sympathie pour vous-même et par sympathie pour l'Assemblée du comité directeur, j'accepte bien volontiers de vous accorder mon patronage. Ceci est d'ailleurs déjà effectué puisque le comité des grandes fêtes de Cornouaille a déjà accepté si je puis m'exprimer ainsi, de patronner la B.A.S.

« Je vous prie d'agréer, monsieur le secrétaire général, etc. »
M. Bégot et le comité des fêtes de Cornouaille ont en effet fait beaucoup pour la B.A.S. C'est un peu grâce à leur aide que le camp de Fouesnant a revêtu l'éclat que nous lui connaissons. C'est également grâce à eux que le Concours des Meilleurs Sonneurs a pu être organisé.

B.A.S. fera tout ce qui lui est possible pour aider M. Bégot et le Comité à faire de Quimper, la ville touristique qui concurrencera directement Nice.

Tout ce que la B.A.S. doit se rejouer de l'acceptation de M. Bégot, de patronner officiellement notre chère Assemblée.

BLEUN-BRUG 1935. — Le Bleun-Brug 1935 tiendra ses assises à St-Pol-de-Léon. La date en sera fixée ultérieurement. Nous en reparlerons.

CONFERENCE. — Le 15 décembre, au Cercle Breton de Nantes, Youenn Drezen, l'écrivain breton bien connu, fera une conférence sur « L'Irlande en 1925, souvenirs de voyage ». Tous les B.A.S. de Nantes se doivent d'y assister.

AVIS IMPORTANT. — Pour toute correspondance avec le Secrétariat, la Trésorerie ou la Gérance d'Ar Soner, joindre un timbre pour la réponse.

« AR SONER » COMMUNIQUE. — A tous ceux qui ne reçoivent pas régulièrement la revue, écrite directement à Yvon LAIGLE, 3, rue Clément-Desmoulin, à Granville (Manche). Pour tout changement d'adresse, s'adresser à la même adresse en joignant 20 fr de timbres.

MUTATIONS GRAMMATICALES. — Le mot kevrenn étant un mot féminin, comme en général les mots se terminant en -enn, ce mot provoque les mutations suivantes : kevrenn-c'hiazik (et le peuple dit kevrenn-glazik), kevrenn-zuik (nous disons

kevrenn-duik), kevrenn-vrest, kevrenn-wened, kevrenn-geraez, etc.

Comme souvent dans la langue bretonne la différence entre la langue parlée et la langue écrite influence particulièrement les mutations, nous demandons, aux kevrennoù de décider. Quelles nous informons d'urgence de ce qui a été décidé, particulièrement Kevrenn-C'hiazik et Kevrenn-Zuik. Les autres kevrennoù utiliseront désormais la mutation normale. C'est-à-dire : kevrenn-vrest, kevrenn-wened, kevrenn-dreger, kevrenn-geraez, etc.

Nous insistons pour qu'ils enquêtent auprès des bretonnants avant de prendre une décision. Il sera toujours possible et, cela ne sera pas une hérésie, puisque cela se pratique couramment, de dire kevrenn-glazik et d'écrire kevrenn-c'hiazik.

**HOR FAMILH VRAS
NOTRE GRANDE FAMILLE**

Naissance. — M. et Mme Jakez Fournier-Hénaff sont heureux de nous faire part de la naissance de leur fille qui a reçu le nom de Gwenaëlle. Pouldreuzic-Lababan, 7 novembre 1949.
Nos meilleurs vœux et compliments.

GERIOU KROAZ

I II III IV V VI VII

1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							

PROBLEME N° 7

A-led. — I. Blev pe plu tano, tano. — II. Diwar-benn un den n'eo ket eun-tre, onest-tre. — III. He c'hrocher a dalv da borpan d'ar vesserien. Eus ar verb bezañ. — IV. Hagano gour (hep zh). — V. Da-leet. — VI. Ger mel diresis. TK.

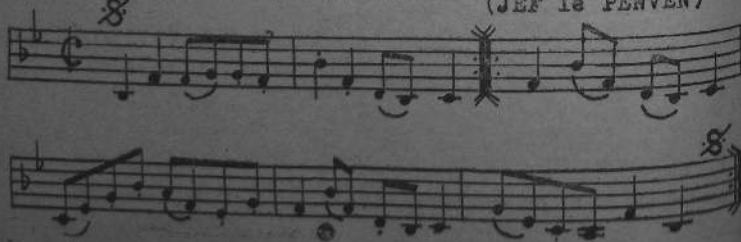
MOTS CROISES

VII. Stagañ, liammañ (soniadouriezhel). Kumun eus an Dardoub. — A-sevz. — 1. Boued. — 2. Stumm gwenedek un dra a vez debret bara gantañ. — 3. Morad (an div lizhenn diwezhañ lammet). — 4. Difennet. — 5. Arme (ur ger implijet gant M. Mordiern). Ur seurt ker'h. — 6. Hini ar re vat a zo er baradoz. — 7. An hini a zalc'h un ostaleri.

SOLUTIONS DU N° 5-6

A-led. — 1. Pellgomzer. — 2. E-beul. Oeoe. — 3. Dramaou. RN. — 4. Eonmerek. — 5. Rude. Isa. — 6. Intentje. — 7. Eno. Afo. — 8. Gourvadezi. — 9. Eor. S.J. — 10. Rendaell.
A-sevz. — 1. PederNEG. — 2. Ebrou. No. — 3. Leandiu. — 4. Lummen. — 5. Glao. Tav. — 6. Orafa. — 7. Moue. Nod. — 8. Ze. Kit. — 9. Eor. S.J. — 10. Rendaell.

EVIT MONT D'AN TAVARN (JEF LE PENVEN)



AR SONER organe mensuel de **BODADEG AR SONERION**

Abonnements :

Ordinaire 400 fr
Colonies et étranger . 500 fr
De soutien 700 fr

Le N° 35 fr.

Adhésions :

Membre actif 450 fr
Bienfaiteur 1 000 fr

C.C.P. Robert MARIE
588-54 RENNES

Abonnez-vous, abonnez vos amis ET MEUX ; ADHÉREZ A BODADEG AR SONERION.

L'ADHESION A B. A. S. DONNE DROIT AU SERVICE GRATUIT DE LA REVUE « AR SONER ».

Les Editions B.A.S.

SONIT'TA, SONERION ! Un recueil de 150 airs pour biniou et bombarde, recueillis par B.A.S. sous la direction de JEF LE PENVEN. L'exemplaire ordinaire 285 francs ; de luxe, 400 francs.
KANAOUENNOU. Douze chants populaires harmonisés à 4 voix mixtes, par JEF LE PENVEN. L'ex. ordinaire 140 fr ; de luxe 260 francs.
S'adresser à Robert Marie, rue Maupertuis, Rennes ou à Polig Monjarret, avenue de la Gare à Carhaix (Finistère). Réduction de 10 % aux lecteurs d'« Ar Soner » et aux membres de B.A.S.
PAPIER A LETTRE B.A.S. Bloc de 50 feuilles : 125 fr. (140 fr franco). S'adresser au secrétariat de B.A.S.

VIENT DE PARAÎTRE :

TRALALALALENO. Trente chansons harmonisées à 2 et 3 voix égales. Format de poche, très pratique, présentation impeccable. Tout Breton doit en posséder un exemplaire. La dernière publication de notre censeur JEF LE PENVEN. En vente chez G. Allaire, 42, rue du Four, Paris ; chez Mme Moy, 16, rue Grégoire-de-Tours, Paris-16^e et dans toutes les bonnes librairies. Prix de vente : 90 francs l'ex. Réduction 10 % pour B.A.S.
KAN HA DISKAN. Chants populaires bretons recueillis, la musique par Polig MONJARRET et les paroles par Albert TRÉVIDIC ou Louis COTONNEC. Edition sur feuille volante, belle présentation. L'exemplaire 25 fr. (Conditions particulièrement intéressantes aux libraires et aux Cercles Celtiques.) Cinquante chants en préparation : gavottes chantées, mélodies, bals chantés, etc.
Les premiers chants de Montagnes de cette collection sont parus : N° 1, *Boked Eured* ; N° 2, *Ar Garantez Vil* ; N° 3, *Kan Bale ar Falc'herien*, et N° 4, *Un dispid 'tre Yann ha Janed* ; N° 5, *Yann ar Fripon* ; N° 6, *Araok mont da soudard*. Ces chants sont en vente : chez Robert Marie, rue Maupertuis, Rennes ; Polig Monjarret, avenue de la Gare, Carhaix (Fin.) ; Albert Trévidic, place des Halles, Carhaix. *Araok mont da soudard* est également en vente chez Louis Cotonneac, instituteur à Nevez (Fin.).
LA COLLECTION DES SIX PREMIERS CHANTS : 100 FR FRANCO.

Illustrez vos revues et bulletins... vous augmenterez leur intérêt.
LIVRAISON RAPIDE de CLICHES SIMILI (toutes trames) ET TRAIT à des PRIX IMBATTABLES.

Armoricaïne Photo Jean-Pol Pageot
18-20, rue de Penhoët, RENNES, Téléphone 24-52.



Le Gérant : Yvon LAIGLE

G. GOUÉFFIC, Imprimeur
— IMPRIMERIE GRANVILLAISE —
